HISTOIRE

NATURELLE,

GÉNÉRALE ET PARTICULIERE.

DES OISEAUX.

TOME CINQUANTIÈME.

ON SOUSCRIT

A PARIS,

CHEZ { DUFART, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, N° 22 ;
BERTRAND, Libraire, quai des Augustins, N° 35.

A ROUEN,

Chez VALLÉE, frères, Libraires, rue Beffroi, N° 22.

A STRASBOURG,

Chez LEVRAULT, frères, Imprimeurs-Libraires.

A LIMOGES,

Chez BARGEAS, Libraire.

A MONTPELLIER,

Chez VIDAL, Libraire.

Et chez les principaux Libraires de l'Europe.

HISTOIRE NATURELLE,

GENERALE ET PARTICULIERE,

PAR LECLERC DE BUFFON;

NOUVELLE EDITION, accompagnée de Notes, et dans laquelle les Supplémens sont insérés dans le premier texte, à la place qui leur convient. L'on y a ajouté l'histoire naturelle des Quadrupèdes et des Oiseaux découverts depuis la mort de Buffon, celle des Reptiles, des Poissons, des Insectes et des Vers; enfin, l'histoire des Plantes dont ce grand Naturaliste n'a pas eu le tems de s'occuper.

OUVRAGE formant un Cours complet d'Histoire naturelle;

REDIGÉ PAR C. S. SONNINI,

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.

TOME CINQUANTIÈME.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE F. DUFART.

AN IX.

MUSEU DE ZOOLOGIA DA USP
BIBLIOTECA

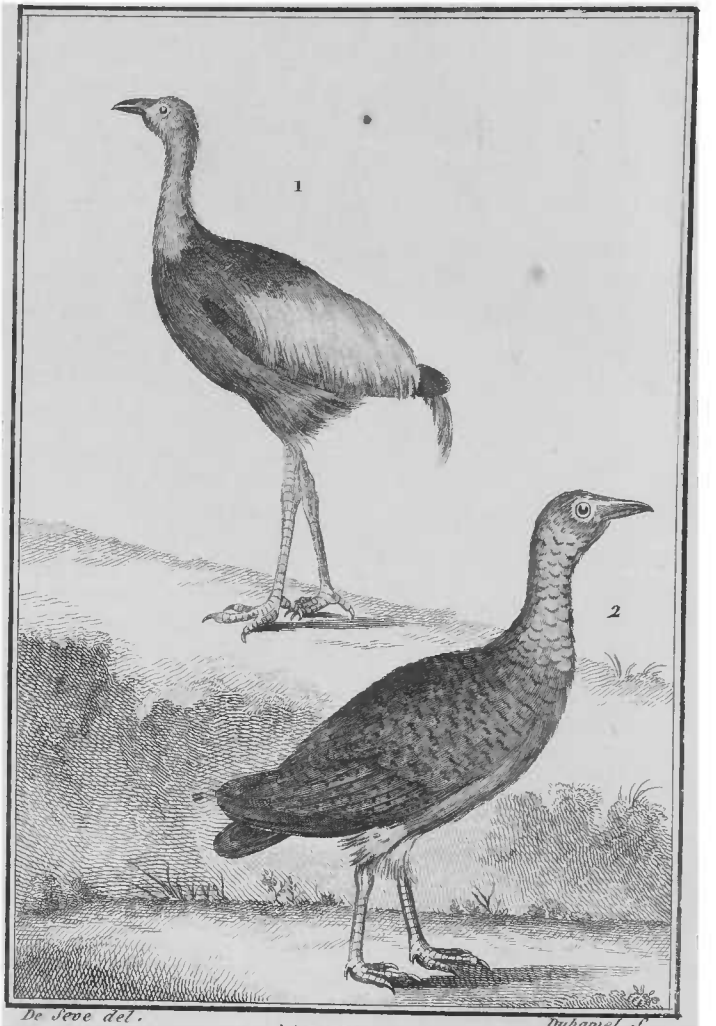

1. L'AGAMI
2. LE TINAMOU MAGOUA

HISTOIRE

NATURELLE

DES OISEAUX.

L'AGAMI (1) (2).

Voyez les pl. enlumin. n° 169, et pl. CXXIX *de ce volume.*

Nous rendons à cet oiseau le nom d'*agami* qu'il a toujours porté dans son pays natal, afin d'éviter les équivoques dans lesquelles

(1) Faisan des Antilles. (Dutertre, Histoire des Antilles, tom. II, pag. 255.)

Phasianus insularum Antillarum. D. Dutertre. Ray, Syn. avi. pag. 96.

Gallina silvatica crepitans pectore columbino agami. Barrère, France équinoxiale, pag. 132.

Psophia crepitans nigra, pectore columbino, idem. Ornith. pag. 62.

Phasianus supernè griseo fuscus, collo et pectore splendidè cœruleis, rectricibus nigris. Phasianus Antillarum. Brisson, Ornith. tom. I, pag. 269.

Oiseau trompette. (La Condamine, Voyage des Amaz. pag. 175.)

Psophia crepitans. Linnæus, Syst. nat. edit. 12, gen. 94, sp. 1.

l'on ne tombe que trop souvent par la confusion des noms : nous-mêmes avons déjà parlé de cet oiseau sous le nom de *caracara* (3), sans savoir que ce fût l'agami ; mais tout ce que nous en avons dit d'après le père Dutertre, doit néanmoins se rapporter à cet oiseau, qui n'est point un faisan comme le dit cet auteur, et qui est encore plus éloigné du caracara de Marcgrave (4), lequel est un oiseau de proie, et dont le père Dutertre avoit mal à propos emprunté le nom.

Trompette américain. (Vosmaër, feuille imprimée à Amsterdam, 1768.)

Grus crepitans seu psophia Linnæi. Pallas, Miscell. zoolog. pag. 66.

Agami Adanson, supplément à l'Encyclopédie.

Trompetèro, par les espagnols de la province des Maynas. (La Condamine. Agami, à Cayenne (*).)

(2) *Psophia capite et pectore viridi-nitente lævibus.. psophia crepitans.* Lin. Syst. nat. ed. 13, g. 54, sp. 1.

Psophia nigra, dorso griseo, pectore cæruleo viridi splendente, orbitis nudis rubris. psophia crepitans. Latham, Syst. ornithol. gen. 58, sp. 1.

SONNINI.

(3) Hist. nat. vol. XLII, pag. 315.

(4) Hist. nat. brasil. pag. 211.

(*) *Camy-camy* à Surinam. SONNINI.

L'agami n'est donc ni le caracara, ni un faisan, mais ce n'est pas non plus une poule sauvage, comme l'a écrit Barrère (1), ni une gruë, comme il est dénommé dans l'ouvrage de M. Pallas (2), ni même un grand oiseau d'eau de la famille des vanneaux, comme M. Adanson paroît l'insinuer en disant qu'il est de cette famille, à cause de ses grenouillères relevées et du doigt postérieur situé un peu plus haut que les trois antérieurs, et qu'il forme un genre intermédiaire entre le jacana et le kamichi (3).

Il est vrai que l'agami a quelque rapport avec les oiseaux d'eau, par ce caractère très-bien saisi par M. Adanson, et encore par la couleur verdâtre de ses pieds; mais il en diffère par tout le reste de sa nature, puisqu'il habite les montagnes sèches et les forêts sur les hauteurs, et qu'on ne le voit jamais ni dans les marécages, ni sur le bord des eaux (4). Nous n'avions pas besoin de

(1) France équinox. pag. 132.

(2) Miscell. zoolog. pag. 66.

(3) Supplément à l'Encyclopédie.

(4) Ni dans le voisinage des côtes de la mer.

ce nouvel exemple pour démontrer l'insuffisance de toutes les méthodes, qui, ne portant jamais que sur quelques caractères particuliers, se trouvent très-souvent en défaut lorsqu'on vient à les appliquer ; car tout méthodiste rangera, comme M. Adanson, l'agami dans la classe des oiseaux d'eau, et se trompera autant qu'il est possible de se tromper, puisqu'il ne fréquente pas les eaux, et qu'il vit dans les bois comme les perdrix et les faisans.

Cependant ce n'est point un faisan ni un hocco, car il diffère de ce genre, non seulement par les pieds et les jambes, mais encore par les doigts et les ongles qui sont beaucoup plus courts ; il diffère encore plus de la poule, et l'on ne doit pas non plus le placer avec les gruës, parce qu'il a le bec, le cou et les jambes beaucoup plus courts que la gruë qu'on doit mettre avec les oiseaux d'eau, au lieu que l'agami doit être rangé dans les gallinacés.

L'agami a vingt-deux pouces de longueur; le bec, qui ressemble parfaitement à celui des gallinacés, a vingt-deux lignes ; la queue est très-courte, n'ayant que trois pouces un quart ; de plus, elle est couverte et un peu dépassée par les couvertures supérieures, et

elle n'excède pas les ailes lorsqu'elles sont pliées ; les pieds ont cinq pouces de hauteur, et sont revêtus tout autour de petites écailles, comme dans les autres gallinacés ; et ces écailles s'étendent jusqu'à deux pouces au dessus des grenouillères où il n'y a point de plumes.

La tête en entier, ainsi que la gorge et la moitié supérieure du cou, en dessus et en dessous, sont également couvertes d'un duvet court, bien serré et très-doux au toucher ; la partie antérieure du bas du cou, ainsi que la poitrine, sont couvertes d'une belle plaque de près de quatre pouces d'étendue, dont les couleurs éclatantes varient entre le verd, le verd doré, le bleu et le violet ; la partie supérieure du dos et celle du cou qui y est contiguë, sont noires ; après quoi, le plumage se change sur le bas du dos en une couleur de roux brûlé ; mais tout le dessous du corps est noir, ainsi que les ailes et la queue ; seulement les grandes plumes, qui s'étendent sur le croupion et sur la queue, sont d'un cendré clair ; les pieds sont verdâtres. La planche enluminée présente une image assez fidelle de la forme et des couleurs de cet oiseau.

Non seulement les nomenclateurs (1) avoient pris l'agami pour un faisan, une poule ou une gruë, mais ils l'avoient encore confondu avec le macucagua de Marcgrave (2), qui est le grand tinamou, et dont nous parlerons dans l'article suivant, sous le nom de *magua*. M. Adanson est le premier qui ait remarqué cette dernière erreur.

MM. Pallas (3) et Vosmaër (4), ont très-

(1) Barrère, Brisson, Vosmaër, etc.

(2) Hist. nat. brasil. pag. 213.

(3) *Larynx extrà thoracem calami cygnei crassitie, ferèque osseus, ad ingressum thoracis tenuior multò evadit, laxiorque et cartilagineus, undè procedunt canales duo semicylindrici, membrana perfecti extensiles.*

Saccus aëreus dexter usque in pelvim descendit, intràque thoracem septis membranaceis transversis tribus vel quatuor cellulosus est. Sinister, multò angustior, in hypochondrio terminatur. Miscel. zoolog. pag. 71.

(4) La propriété la plus caractéristique et la plus remarquable de ces oiseaux consiste dans le bruit merveilleux qu'ils font souvent d'eux-mêmes, ou excités à cet effet par les valets de la ménagerie. Je ne m'étonne pas qu'on ait été jusqu'ici dans l'idée qu'ils le faisoient par l'anus. J'ai eu moi-même assez de peine pour me convaincre du contraire. On ne peut

bien observé la faculté singulière qu'a cet

---

guère s'en assurer, qu'en se couchant à terre, en attirant, tout près de soi, l'oiseau avec du pain, et en lui faisant faire le bruit, que les valets savent assez bien imiter, et qu'ils réussissent souvent à lui faire répéter après eux. Ce bruit équivoque est quelquefois précédé d'un cri sauvage, interrompu par un son approchant de celui de *scherck*, *scherck*, auquel suit le bruit sourd et singulier en question, qui a quelque rapport au gémissement des pigeons. De cette manière, on leur entend donner cinq, six à sept fois, avec précipitation, un son sourd provenant de l'intérieur du corps, à peu près comme si on prononçoit, la bouche fermée, *tou*, *tou*, *tou*, *tou*, *tou*, *tou*, *tou*, traînant le dernier *tou*. . fort long-tems, et le terminant en baissant peu à peu de note. Ce son a aussi beaucoup de ressemblance avec le bruit long et lamentable que font les boulangers hollandais, en soufflant dans un corps de verre pour avertir leurs chalands que leur pain sort du four. Ce son, comme je l'ai déjà dit, ne vient point de l'anus; mais il me paroît très-certain qu'il est formé par une foible ouverture du bec, et par une espèce de poumons particuliers à presque tous les oiseaux, quoique de forme différente. C'est aussi le sentiment de M. Pallas, qui l'a entendu souvent avec moi, et à qui j'ai donné à disséquer un de ces oiseaux mort. Ce docteur m'a fait part de ces observations sur le point en question, touchant la conformation intérieure de l'animal, et dont je lui témoigne ma reconnoissance; voici ce qu'il en dit: « La trachée-artère, avant que d'entrer dans la poi-

oiseau de faire entendre un son sourd et profond, qu'on croyoit sortir de l'anus (1);

---

trine, est de l'épaisseur d'une grosse plume à écrire, osseuse et absolument cylindrique. Dans la poitrine elle devient cartilagineuse, et se divise en deux canaux hémicicles, qui prennent leurs cours dans les poumons, et dont le gauche est fort court; mais le droit s'étend jusqu'au fond du bas ventre, et est séparé par des membranes transverses en trois ou quatre grands lobes. »

Ce sont donc certainement ces poumons qu'on doit regarder, en grande partie, comme les causes motrices des divers sons que donnent les oiseaux. L'air, pressé par l'action impulsive des fibres, cherche une issue par les grosses branches du poumon charnu, rencontre, en son chemin, de petites membranes élastiques, qui excitent des frémissemens, lesquels peuvent produire toutes sortes de tons (*). Mais ce qui nous assure sur-tout que ce son ne vient pas de l'anus, c'est que, si l'on y prête une grande attention lorsqu'ils font cet étrange bruit sourd (ce qui arrivo souvent sans aucun cri précédent), on voit leur poitrine et leur ventre se remuer, et leur bec s'entr'ouvrir tant soit peu. (Vosmaër, feuille imprimée à Amsterdam, ann. 1768.)

(1) M. de la Condamine dit que cet oiseau a de particulier de faire quelquefois un bruit qui lui a fait donner le nom de *trompette;* mais que c'est mal à propos

(*) Mémoires de l'académie des sciences, année 1753, page 293.

ils ont reconnu que c'étoit une erreur. Nous observerons seulement qu'il y a beaucoup d'oiseaux qui, comme l'agami, ont la trachée-artère d'abord osseuse et ensuite cartilagineuse, et qu'en général ces oiseaux ont la voix grave ; mais il y a aussi beaucoup d'oiseaux qui ont au contraire la trachée-artère d'abord cartilagineuse, et ensuite osseuse à l'entrée de la poitrine, et que ce sont ordinairement ceux-ci qui ont la voix aiguë et perçante.

Mais, à l'égard de la formation du son singulier que rend cet oiseau, elle peut en effet provenir de la plus grande étendue de son poumon, et des cloisons membraneuses qui le traversent; cependant on doit observer que c'est par un faux préjugé qu'on est porté à croire que tous les sons qu'un animal fait entendre, passe par la gorge ou par l'extrémité opposée ; car, quoique le son en général ait besoin de l'air pour véhicule, cependant on entend tous les jours, dans le grouillement des intestins, des sons qui ne

---

que quelques-uns ont pris ce son pour un chant ou pour un ramage, puisqu'il se forme dans un organe tout différent, et précisément opposé à celui de la gorge. (Voyage des Amazones, pag. 175.)

passent ni par la bouche ni par l'anus, et qui sont cependant très-sensibles à l'oreille : il n'est donc pas nécessaire même de supposer que l'agami ouvre un peu le bec, comme le dit M. Vosmaër, pour que ce son se fasse entendre ; il suffit qu'il soit produit dans l'intérieur du corps de l'animal pour être entendu au dehors, parce que le son perce à travers les membranes et les chairs, et qu'étant une fois excité au dedans, il est nécessaire qu'il se fasse entendre plus ou moins au dehors. D'ailleurs ce son sourd, que l'agami fait entendre, ne lui est pas particulier; le hocco rend souvent un son de même nature, et qui même est plus articulé que celui de l'agami ; il prononce son nom, et le fait entendre par syllabes, *co*, *hocco*, *co*, *co*, *co*, d'un ton grave profond, et bien plus fort que celui de l'agami (1). Il n'ouvre pas le bec, en sorte qu'on peut les comparer parfaitement à cet égard. Et comme, dans leur conformation intérieure, il n'y a rien d'assez sensiblement différent de celle des autres oiseaux, nous croyons qu'on ne doit

(1) Voyez mon article du hocco noir, ou hocco de la Guiane française, volume XLII de cette Histoire naturelle. SONNINI.

regarder ce son que comme une habitude naturelle, commune à un grand nombre d'oiseaux, mais seulement plus sensible dans l'agami et le hocco. Le son grave que font entendre les coqs d'Inde avant leur cri, le roucoulement des pigeons qui s'exécute sans qu'ils ouvrent le bec, sont des sons de même nature ; seulement ils se produisent dans une partie plus voisine de la gorge : on voit celle du pigeon s'enfler et se distendre ; au lieu que le son du hocco, et sur-tout celui de l'agami, sont produits dans une partie plus basse, si éloignée de la gorge, qu'on est tenté de rapporter leur issue à l'ouverture opposée, par le préjugé dont je viens de parler, tandis que ce son intérieur, semblable aux autres sons qui se forment au dedans du corps des animaux, et sur-tout dans le grouillement des intestins, n'ont point d'autre issue que la perméabilité des chairs et de la peau, qui laisse passer le son au dehors du corps : ces sons doivent moins étonner dans les oiseaux que dans les animaux quadrupèdes ; car les oiseaux ont plus de facilité de produire ces sons sourds, parce qu'ils ont des poumons et des réservoirs d'air bien plus grand à proportion que les autres animaux ; et comme le corps entier des oiseaux

est plus perméable à l'air, ces sons peuvent aussi sortir et se faire entendre d'une manière plus sensible; en sorte que cette faculté, au lieu d'être particulière à l'agami, doit être regardée comme une propriété générale que les oiseaux exercent plus ou moins, et qui n'a frappé dans l'agami et le hocco, que par la profondeur du lieu où se produit ce son; au lieu qu'on n'y a point fait attention dans les coqs d'Inde, les pigeons, et dans d'autres où il se produit plus à l'extérieur, c'est-à-dire, dans la poitrine ou dans le voisinage de la gorge.

A l'égard des habitudes de l'agami, dans l'état de domesticité, voici ce qu'en dit M. Vosmaër : « Quand ces oiseaux sont entretenus avec propreté, ils se tiennent aussi fort nets, et font souvent passer par leur bec les plumes du corps et des ailes : lorsqu'ils joûtent quelquefois entre eux, cela se fait tout en sautant et avec d'assez forts mouvemens et battemens d'ailes. La différence du climat et des alimens amortit certainement ici (en Hollande) leur ardeur naturelle pour la propagation, dont ils ne donnent que de très-foibles marques. Leur nourriture ordinaire est du grain, tel que le blé sarrazin, etc., mais ils mangent aussi fort volontiers des petits poissons, de la viande et du pain. Leur goût pour le poisson, et

leurs

urs jambes passablement longues, font assez oir qu'en ceci, ils tiennent encore de la ıture des hérons et des gruës, qu'ils sont nis des eaux, et qu'ils appartiennent à la asse des oiseaux aquatiques. » Nous devons marquer ici que ce goût pour le poisson est pas une preuve, puisque les poules en nt aussi friandes que de toute autre nourure. « Ce que Pistorius nous raconte, conıue M. Vosmaër, de la reconnoissance de t oiseau, peut faire honte à bien des gens. t oiseau, dit-il, est reconnoissant quand ı l'a apprivoisé, et distingue son maître ou enfaiteur pardessus tout autre ; je l'ai exrimenté moi-même, en ayant élevé un ıt jeune. Lorsque le matin j'ouvrois sa e, cette caressante bête me sautoit autour corps, les deux ailes étendues, trompet (c'est ainsi que plusieurs croient devoir primer ce son), du bec et du derrière, nme si, de cette manière, il vouloit me ıhaiter le bonjour : il ne me faisoit pas un ueil moins affectueux quand j'étois sorti, que je revenois au logis; à peine m'aperceit-il de loin, qu'il couroit à moi, bien que fusse même dans un bateau ; et en mettant d à terre, il me félicitoit de mon arrivée r les mêmes complimens, ce qu'il ne faisoit

qu'à moi seul en particulier, et jamais à d'autres (1) ».

Nous pouvons ajouter à ces observations beaucoup d'autres faits qui nous ont été communiqués par M. Sonnini de Manoncour.

Dans l'état de nature, l'agami habite les grandes forêts des climats chauds de l'Amérique, et ne s'approche pas des endroits découverts, et encore moins des lieux habités. Il se tient en troupes assez nombreuses, et ne fréquente pas de préférence les marais ni le bord des eaux, car il se trouve souvent sur les montagnes et autres terres élevées; il marche et court plutôt qu'il ne vole, et sa course est aussi rapide que son vol est pesant, car il ne s'élève jamais que de quelques pieds, pour se reposer à une petite distance sur terre ou sur quelques branches peu élevées. Il se nourrit de fruits sauvages comme les hoccos, les marails et autres oiseaux gallinacés. Lorsqu'on le surprend, il fuit et court plus souvent qu'il ne vole, et il jette en même tems un cri aigu semblable à celui du dindon.

Ces oiseaux grattent la terre au pied des grands arbres, pour y creuser la place du

(1) Vosmaër, feuille, Amsterdam, 1768.

dépôt de leurs œufs, car ils ne ramassent rien pour le garnir, et ne font point de nid. Ils pondent des œufs en grand nombre, de dix jusqu'à seize, et ce nombre est proportionné, comme dans tous les oiseaux, à l'âge de la femelle ; ces œufs sont presque sphériques, plus gros que ceux de nos poules, et peints d'une couleur de verd clair (1). Les jeunes agamis conservent leur duvet, ou plutôt leurs premières plumes effilées, bien plus longtems que nos poussins ou nos perdreaux. On en trouve qui les ont longues de près de deux pouces ; en sorte qu'on les prendroit pour des animaux couverts de poils ou de soies jusqu'à cet âge, et ce duvet ou ces soies sont très-serrées, très-fournies et très-douces au toucher ; les vraies plumes ne viennent que quand ils ont pris plus du quart de leur accroissement.

Non seulement les agamis s'apprivoisent très-aisément, mais ils s'attachent même à celui qui les soigne avec autant d'empresse- et de fidélité que le chien : ils en donnent des marques les moins équivoques ; car, si l'on garde un agami dans la maison, il vient

(1) Les agamis font deux ou trois pontes par an. SONNINI.

au devant de son maître, lui fait des caresses; le suit ou le précède, et lui témoigne la joie qu'il a de l'accompagner ou de le revoir; mais aussi, lorsqu'il prend quelqu'un en guignon, il le chasse à coups de bec dans les jambes et le reconduit quelquefois fort loin, toujours avec les mêmes démonstrations d'humeur ou de colère, qui souvent ne provient pas de mauvais traitemens ou d'offenses, et qu'on ne peut guère attribuer qu'au caprice de l'oiseau déterminé, peut-être par la figure déplaisante, ou par l'odeur désagréable de certaines personnes. Il ne manque pas aussi d'obéir à la voix de son maître; il vient même auprès de tous ceux qu'il ne hait pas, dès qu'il est appelé. Il aime à recevoir des caresses, et présente sur-tout la tête et le cou pour les faire gratter; et, lorsqu'il est une fois accoutumé à ces complaisances, il en devient importun, et semble exiger qu'on les renouvelle à chaque instant. Il arrive aussi, sans être appelé, toutes les fois qu'on est à table, et il commence par chasser les chats et les chiens, et se rendre le maître de la chambre avant de demander à manger; car il est si confiant et si courageux, qu'il ne fuit jamais, et les chiens de taille ordinaire sont obligés de lui céder souvent après un

combat long, et dans lequel il sait éviter la dent du chien en s'élevant en l'air et retombant ensuite sur son ennemi, auquel il cherche à crever les yeux, et qu'il meurtrit à coups de bec et d'ongles; et, lorsqu'une fois il s'est rendu vainqueur, il poursuit son ennemi avec un acharnement singulier, et finiroit par le faire périr si on ne les séparoit. Enfin il prend, dans le commerce de l'homme, presque autant d'instinct relatif que le chien, et l'on nous a même assuré qu'on pouvoit apprendre à l'agami à garder et conduire un troupeau de moutons (1). Il paroît encore qu'il est jaloux contre tous ceux qui peuvent partager les caresses de son maître; car souvent, lorsqu'il vient autour de la table, il donne de violens coups de bec contre les jambes nues des nègres ou des

(1) De toute l'espèce emplumée, l'agami est l'animal qu'on peut apprivoiser le plus facilement : il est ami de l'homme, et le suit, le caresse, et semble lui vouer la même fidélité que le chien : j'en ai vu plusieurs dans différentes habitations où, comme le *powesas* (le hocco noir), on l'employoit à des fonctions domestiques, et on le nourrissoit avec les dindons et les autres volailles. (Voyage à Surinam et dans l'intérieur de la Guiane, par le capitaine Stedman, traduit par Henry, tom. I, pag. 342.) SONNINI.

autres domestiques, quand ils approchent de la personne de son maître.

La chair de ces oiseaux, sur-tout celle des jeunes, n'est pas de mauvais goût; mais elle est sèche et ordinairement dure. On découpe, dans leurs dépouilles, la partie brillante de leur plumage; c'est cette plaque de couleur changeante et vive que l'on a soin de préparer pour faire des parures.

M. de la Borde nous a aussi communiqué les notices suivantes au sujet de ces oiseaux. « Les agamis sauvages, dit-il, sont écartés dans l'intérieur des terres, de manière qu'il n'y en a plus aux environs de Cayenne et ils sont très-communs dans les terres éloignées ou inhabitées. On les trouve toujours dans les grands bois, en nombreuses troupes de dix à douze, jusqu'à quarante. Ils se lèvent de terre pour voler à des arbres peu élevés, sur lesquels ils restent tranquilles; les chasseurs en tuent quelquefois plusieurs sans que les autres fuient. Il y a des hommes qui imitent leur bourdonnement, ou son sourd, si parfaitement, qu'ils les font venir à leurs pieds. Quand les chasseurs ont trouvé une compagnie d'agamis, ils ne quittent pas prise qu'ils n'en aient tué plusieurs. Ces oiseaux ne volent presque pas,

et leur chair n'est pas bien bonne : elle est noire, toujours dure; mais celle des jeunes est moins mauvaise. ... Il n'y a pas d'oiseau qui s'apprivoise plus aisément que celui-ci; il y en a toujours plusieurs dans les rues de Cayenne... .. Ils vont aussi hors de la ville, et reviennent exactement se retirer chez leur maître... On les approche et les manie tant qu'on veut : ils ne craignent ni les chiens, ni les oiseaux de proie dans les basse-cours; ils se rendent maîtres des poules, et ils s'en font craindre : ils se nourrissent comme les poules, les marails, les parraquas; cependant les agamis très-jeunes préfèrent les petits vers et la viande à toute autre nourriture.

» Presque tous ces oiseaux prennent à tic de suivre quelqu'un dans les rues ou hors de la ville, des personnes même qu'ils n'auront jamais vues : vous avez beau vous cacher, entrer dans les maisons, ils vous attendent, reviennent toujours à vous, quelquefois pendant plus de trois heures. Je me suis mis à courir quelquefois, ajoute M. de la Borde; ils couroient plus que moi, et me gagnoient toujours le devant; quand je m'arrêtois, ils s'arrêtoient aussi fort près de moi. J'en connois un qui ne manque pas de suivre tous les étrangers qui entrent dans la maison de son

maître, et de les suivre dans le jardin, où il fait, dans les allées, autant de tours de promenade qu'eux, jusqu'à ce qu'ils se retirent (1) ».

Comme les habitudes naturelles de cet oiseau étoient très-peu connues, j'ai cru devoir rapporter mot à mot les différentes notices que l'on m'en a données. Il en résulte que de tous les oiseaux, l'agami est celui qui a le plus d'instinct et le moins d'éloignement pour la société de l'homme. Il paroît à cet égard être aussi supérieur aux autres oiseaux que le chien l'est aux autres animaux; il a même l'avantage d'être le seul qui ait cet instinct social, cette connoissance, cet attachement bien décidé pour son maître; au lieu que, dans les animaux quadrupèdes, le chien, quoique le premier, n'est pas le seul qui soit susceptible de ces sentimens relatifs; et puisque l'on connoît ces qualités dans l'agami, ne devroit-on pas tâcher de multiplier l'espèce? Dès que ces oiseaux aiment la domesticité, pourquoi ne les pas élever, s'en servir et chercher à perfectionner encore leur instinct et leurs facultés? Rien ne

(1) Note communiquée par M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne, en 1776.

démontre mieux la distance immense qui se trouve entre l'homme sauvage et l'homme policé, que les conquêtes de celui-ci sur les animaux; il s'est aidé du chien, s'est servi du cheval, de l'âne, du bœuf, du chameau, de l'éléphant, du renne, etc. Il a réuni autour de lui les poules, les oies, les dindons, les canards, et logé les pigeons; le sauvage a tout négligé, ou plutôt n'a rien entrepris, même pour son utilité ni pour ses besoins, tant il est vrai que le sentiment du bien-être, et même l'instinct de la conservation de soi-même, tient plus à la société qu'à la nature, plus aux idées morales qu'aux sensations physiques!

L'AGAMI D'AFRIQUE (1),

PAR SONNINI.

C'EST sur la foi de Jacquin, qui le premier a décrit cet oiseau d'Afrique (2), et dont l'opinion a été adoptée par les méthodistes modernes, que je laisse à cet oiseau le nom d'*agami*, quoiqu'il n'ait que des rapports éloignés avec le véritable agami, celui des contrées équinoxiales de l'Amérique.

La grandeur de cet oiseau est celle d'une oie; sa tête porte une huppe courte et blanchâtre; sur les côtés du cou, une ligne de plumes longues et noires forme une sorte de cravate qui pend sur la poitrine, attributs étrangers à l'agami. Le plumage en dessus

(1) *Psophia occipitis cristâ brevi albidâ, pectorisque longâ nigrâ dependentibus.. psophia undulata.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 94, sp. 2.

Psophia cristata undulata subtùs alba, pennis pectoralibus dependentibus elongatis nigris.. ... psophia undulata. Latham, Syst. ornithol. gen. 58, sp. 2.

(2) Beytr. pag. 24, n° 18, tab. 9.

est brun, varié de noir en ondes; et c'est de cette disposition de couleurs que Jacquin, ensuite les nomenclateurs, ont imposé à cette espèce la désignation de *psophia undulata*. En dessous l'oiseau est d'un blanchâtre nuancé de bleu; il y a quelques taches noires sur la poitrine et le ventre; les pennes des ailes ont extérieurement une bordure bleuâtre, et la même teinte colore le bec et les pieds.

L'on ne sait rien des habitudes naturelles à cet oiseau; il y a tout lieu de présumer qu'elles diffèrent beaucoup de celle de l'agami de l'Amérique.

LES TINAMOUS (1).

Ces oiseaux, qui sont propres et particuliers aux climats chauds de l'Amérique, doivent être regardés comme faisant partie des oiseaux gallinacés, car ils tiennent de l'outarde et de la perdrix, quoiqu'ils en diffèrent par plusieurs caractères; mais on se tromperoit si l'on prenoit pour caractères constans, certaines habitudes naturelles qui ne dépendent souvent que du climat ou d'autres circonstances: par exemple, la plupart des oiseaux qui ne se perchent point en Europe, et qui demeurent toujours à terre comme les perdrix, se perchent en Amérique, et même les oiseaux d'eau à pieds palmés que nous n'avons jamais vus dans nos climats se percher sur les arbres, s'y posent communément; ils vont sur l'eau pendant le jour, et retournent la nuit sur les arbres, au lieu de se tenir à terre.

(1) Nom que les naturels de la Guiane donnent à ces oiseaux.

Il paroît que ce qui détermine le plus cette habitude qu'on auroit d'abord jugée contraire à leur propre nature, c'est la nécessité où ils se trouvent d'éviter, non seulement les jaguars et autres animaux de proie, mais encore les serpens et les nombreux insectes dont la terre fourmille dans ces climats chauds, et qui ne leur laisseroit ni tranquillité ni repos; les fourmis seules arrivant toujours en colonnes pressées et en nombre immense, feroient bientôt autant de squelettes des jeunes oiseaux qu'elles pourroient envelopper pendant leur sommeil, et l'on a reconnu que les serpens avalent souvent des cailles, qui sont les seuls oiseaux qui se tiennent à terre dans ces contrées; ceci semble d'abord faire une exception à ce que nous venons de dire; tous les oiseaux ne se perchent donc pas, puisque les cailles restent à terre dans ce climat, comme dans ceux de l'Europe; mais il y a toute apparence que ces cailles, qui sont les seuls oiseaux qui se tiennent à terre en Amérique, n'en sont pas originaires; il est de fait que l'on y en a porté d'Europe en assez grand nombre, et qu'il est probable qu'elles n'ont pas eu encore le tems de conformer leurs habitudes aux nécessités et aux

convenances de leur nouveau domicile, et qu'elles prendront peut-être à la longue, et à force d'être incommodées, le parti de se percher comme le font tous les autres oiseaux.

Nous aurions dû placer le genre des tinamous après celui de l'outarde, mais ces oiseaux du nouveau continent ne nous étoient pas alors assez connus, et c'est à M. Sonnini de Manoncour que nous devons la plus grande partie des faits qui ont rapport à leur histoire, ainsi que les descriptions exactes qu'il nous a mis en état de faire, d'après les individus qu'il nous a donnés pour le cabinet du roi.

Les espagnols de l'Amérique (1) et les français de Cayenne ont également donné aux tinamous le nom de *perdrix*, et ce nom quoique très-impropre, a été adopté par quelques nomenclateurs (2); mais le tinamou diffère de la perdrix en ce qu'il a le bec grêle alongé et mousse à son extrémité, noir par dessus et blanchâtre en dessous,

(1) Lettres de M. Godin des Odonnais à M. de la Condamine, 1773, pag. 19, note première.

(2) Brisson, Ornithol. tom. I, pag. 227. — Barrère, France équinox. pag. 138; et Ornithol. pag. 81.

avec les narines oblongues et posées vers le milieu de la longueur du bec; il a aussi le doigt postérieur très-court et qui ne pose point à terre; les ongles sont fort courts, assez larges et creusés en gouttières par dessous; les pieds diffèrent encore de ceux de la perdrix, car ils sont chargés par derrière, comme ceux des poules, et sur toute leur longueur, d'écailles qui ont la forme de petites coquilles, mais dont la partie supérieure se relève et forme autant d'inégalités, ce qui n'est pas si sensible sur le pied des poules; tous les tinamous ont aussi la gorge et le jabot assez dégarnis de plumes, qui sont très-écartées et clair-semées sur ces parties; les pennes de la queue sont si courtes que, dans quelques individus, elles sont entièrement cachées par les couvertures supérieures. Ainsi, ces oiseaux ont été très-mal à propos appelés *perdrix*, puisqu'ils en diffèrent par tant de caractères essentiels.

Mais ils diffèrent aussi de l'outarde (1) par quelques-uns de leurs principaux caractères, et particulièrement par ce quatrième

(1) M. Klein a rangé une espèce de tinamou dans le genre de l'outarde. (Klein, Avi. pag. 18.)

doigt qu'ils ont en arrière et qui manque à l'outarde; en sorte que nous avons cru devoir en faire un genre particulier, sous le nom qu'ils portent dans leur pays natal (1).

Les habitudes communes à toutes les espèces de tinamous sont, comme nous l'avons dit, de se percher sur les arbres pour y passer la nuit, et de s'y tenir aussi quelquefois pendant le jour, mais de ne jamais se placer au faîte des grands arbres, et de ne se poser que sur les branches les moins élevées. Il semble donc que ces oiseaux, ainsi que beaucoup d'autres, ne se perchent que malgré eux, et parce qu'ils y sont contraints par la nécessité ; on en a un exemple évident par les perdrix de cette contrée, qui ne diffèrent pas beaucoup de celles de l'Europe, et qui ne quittent la terre que le plus tard qu'elles peuvent chaque jour; elles ne se perchent même que sur les branches les plus basses, à deux ou trois pieds de hauteur de terre.

Ces perdrix de la Guiane ne nous étoient pas bien connues lorsque nous avons écrit l'histoire de ce genre d'oiseaux, mais

(1) Tinamou, par les naturels de la Guiane.

nous

nous en donnerons la description à la suite de cet article (1).

En général, les tinamous sont tous bons à manger; leur chair est blanche, ferme, cassante et succulente, sur-tout celle des ailes, dont le goût a beaucoup de rapport à celui de la perdrix rouge; les cuisses et le croupion ont d'ordinaire une amertume qui les rend désagréables; cette amertume vient des fruits de balisier dont ces oiseaux se nourrissent, et l'on trouve la même amertume dans les pigeons ramiers qui mangent de ces fruits; mais, lorsque les tinamous se nourrissent d'autres fruits, comme de cerises sauvages, etc. alors toute leur chair est bonne, sans cependant avoir de fumet: au reste, on doit observer que, comme l'on ne peut garder aucun gibier de vingt-quatre heures, à la Guiane, sans qu'il soit corrompu par la la grande chaleur et l'humidité du climat, il n'est pas possible que les viandes prennent le dégré de maturité nécessaire à l'excellence

(1) J'ai transporté l'article du tocro ou perdrix de la Guiane, qui se trouvoit après les tinamous, à sa vraie place, c'est-à-dire, à la suite des perdrix d'Europe. (Voyez le volume XLIII de cette Histoire naturelle, pag. 130.) SONNINI.

du goût, et c'est par cette raison qu'aucun gibier de ce climat ne peut acquérir de fumet. Ces oiseaux, comme tous ceux qui ont un jabot, avalent souvent les fruits sans les broyer, ni même sans les casser; ils aiment de préférence, non seulement les cerises sauvages, mais encore les fruits du palmier *comon*, et même ceux de l'arbre de café, lorsqu'ils se trouvent à portée d'en manger; ce n'est pas sur les arbres mêmes qu'ils cueillent ces fruits, ils se contentent de les ramasser à terre; ils les cherchent; ils grattent aussi la terre et la creusent pour y faire leur nid, qui n'est composé, pour l'ordinaire, que d'une couche d'herbes sèches; ils font communément deux pontes par an, et toutes deux très-nombreuses; ce qui prouve encore que ces oiseaux, ainsi que l'agami, sont de la classe des gallinacés, lesquels pondent tous en beaucoup plus grand nombre que les autres oiseaux. Leur vol est aussi comme celui des gallinacés, pesant et assez court, mais ils courent à terre avec une grande vîtesse; ils vont en petites troupes, et il est assez rare de les trouver seuls ou paires; ils se rappellent en tout tems, matin et soir, et quelquefois aussi le jour; ce rappel est un sifflement lent, tremblant et plaintif que

les chasseurs imitent pour les attirer à leur portée, car c'est l'un des meilleurs gibiers et le plus commun qui soit dans ce pays.

Au reste, nous observerons, comme une chose assez singulière, que, dans ce genre d'oiseau, ainsi que dans celui des fourmiliers, la femelle est néanmoins plus grosse que le mâle, ce qui n'appartient guère, dans nos climats, qu'à la classe des oiseaux de proie; mais du reste les femelles tinamous sont presque entièrement semblables aux mâles par la forme du corps, ainsi que par l'ordre et la distribution des couleurs.

LE MAGOUA (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 476, tinamou de Cayenne ; *et pl.* CXXIX *de ce volume.*

PREMIÈRE ESPÈCE.

Nous donnons au plus grand des tinamous le nom de *magoua*, par contraction de

(1) *Perdix major, olivaria, longiusculo et nigro rostro.* Barrère, France équinox. pag. 13 ; et Ornith. pag. 81. — *Gallina sylvestris macucagua brasiliensibus dicta Marcgravio.* — Willulghby, Ornithol. pag. 116. — Ray, Synops. avi. pag. 53, n° 9. *Tarda macucagua.* Klein, Avi. pag. 18, n° 4. — *Macucagua brasiliensibus.* Marcgrave, Hist. brasil. pag. 213. — Pison, Hist. nat. brasil. pag. 88. — Jonston, Avi. pag. 146. *Perdix obscuri flavescens maculis fuscis variegata... perdix brasiliensibus.* Brisson, Ornith. tom. I, pag. 227. *Perdix obscuri cinerea capite et collo obscuri flavo et nigro pennatulatis, gutture albicante, remigibus nigris.. perdix major brasiliensis.* Brisson, Ornithol. tom. I, pag. 227. — Poule sauvage du Brésil. (Salerne, Ornith. pag. 134.) — *Macucagua* par les brasiliens. Marcgrave, Pison, Willulghby. — *Grosse perdrix* par les français de Cayenne. — *Tinamou* par les naturels de la Guiane, Barrère ; et plus souvent *aïmou.*

macoucagua, nom qu'il porte au Brésil (3). Cet oiseau est au moins de la grandeur d'un faisan ; son corps est si charnu, qu'il a, selon Marcgrave, le double de la chair d'une bonne poule (4) ; il a la gorge et le bas du

(2) *Tetrao pedibus ex flavicante fuscis, rostro nigro, vertice rufo, corpore olivaceo, maculis dorsi caudæque atris. .. tetrao major.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 103, sp. 63.

Tinamus fusco-olivacea fusco maculata, abdomine albido vario, tibiis posticè scabris. tinamus brasiliensis. Latham, Syst. orn. g. 55, sp. 1. SONNINI.

(3) MM. Brisson et Barrère ont confondu mal à propos le *magoua* avec l'*yambu* du Brésil, qui, selon Marcgrave, est une vraie perdrix de la taille et de la forme des nôtres (Marcgrave, Hist. brasil. p. 192); et ils ont aussi tous deux réuni l'*agami* et le *macucagua* de Marcgrave, qui est le même oiseau que le *magoua*. Voyez Marcgrave, Hist. brasil. pag. 213, *macucagua brasiliensibus*. M. Brisson a donc indiqué cette espèce de tinamou sous deux noms différens, et sa quatrième et sa cinquième perdrix (Ornith. tom. I, pag. 227) désignent le même oiseau, c'est-à-dire, le magoua, si cependant l'on sépare de leur nomenclature l'*yambu* qui en diffère, et l'*agami* qui n'y a aucun rapport.

(4) Marcgrave, Hist. brasil. pag. 213. Cet oiseau mange, suivant l'auteur, des fèves sauvages, et les fruits que porte l'arbre appelé au Brésil, *araeicu*. Marcgrave, *ibid.*

ventre blancs ; le dessus de la tête d'un roux foncé ; le reste du corps d'un gris brun, varié de blanc sur le haut du ventre, les côtés et les couvertures des jambes ; un peu de verdâtre sur le cou, la poitrine, le haut du dos et les couvertures supérieures des ailes et de la queue, sur lesquelles on remarque quelques taches transversales noirâtres, qui sont moins nombreuses aux couvertures de la queue ; le gris brun est plus foncé sur le reste du corps, et il est varié de taches transversales noires qui deviennent moins nombreuses vers le croupion ; l'on voit aussi quelques petites taches noires sur les pennes latérales de la queue ; les pennes moyennes des ailes sont variées de roux et de gris brun, et terminées par un bord roussâtre ; les grandes pennes sont cendrées, sans taches et sans bordures ; les pieds sont noirâtres (1), et les yeux noirs, derrière lesquels, à une petite distance, l'on voit les oreilles comme dans les poules. Pison a

(1) Voyez la planche enluminée, n° 476, sur laquelle on doit observer que la peau qui, dans cette planche, entoure les yeux, n'est pas nue dans la nature, mais couverte de petites plumes brunes, variées de gris.

observé que toutes les parties intérieures de cet oiseau étoient semblables à celles de la poule (1).

La grandeur n'est pas la même dans tous les individus de cette espèce ; voici à peu près le terme moyen de leurs dimensions. La longueur totale est de quinze pouces ; le bec de vingt lignes ; la queue de trois pouces et demi, et les pieds de deux pouces trois quarts ; la queue dépasse les ailes pliées d'un pouce deux lignes.

Le sifflement par lequel ces oiseaux se rappellent, est un son grave qui se fait entendre de loin et régulièrement à six heures du soir, c'est-à-dire, au moment du coucher du soleil dans ce climat ; de sorte que, quand le ciel est couvert et qu'on entend le magoua, on est aussi sûr de l'heure que si l'on consultoit une pendule ; il ne siffle jamais la nuit, à moins que quelque chose ne l'effraie.

La femelle pond de douze à seize œufs presque ronds, un peu plus gros que des œufs de poule, d'un beau bleu verdâtre, et très-bons à manger.

---

(1) Pison, Hist. nat. brasil. pag. 86.

LE TINAMOU CENDRÉ (1) (2).

SECONDE ESPÈCE.

Nous avons adopté cette dénomination; parce qu'elle fait, pour ainsi dire, la description de l'oiseau, qui n'étoit connu d'aucun naturaliste, et que nous devons à M. Sonnini de Manoncour : c'est de tous les tinamous le moins commun à la Guiane. Il est en effet d'un brun cendré uniforme sur tout le corps, et cette couleur ne varie que sur la tête et le haut du cou, où elle prend une teinte de roux. Nous n'en donnons pas la représentation, parce qu'on peut aisément se faire une idée de cet oiseau en jetant les yeux sur le grand tinamou, pl. CCCCLXVI,

(1) Par les français de Cayenne, *perdrix cendrée.*

(2) *Tetrao ex cinereo fuscus.... tetrao cinereus.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 103, sp. 64.

Tinamus cinereo-fuscus, capite cerviceque rufescentibus.... tinamus cinereus. Latham, Syst. ornith. gen. 55, sp. 2. SONNINI.

et le supposant plus petit, avec une couleur uniforme et cendrée (1).

Sa longueur est d'un pied; son bec de seize lignes; sa queue de deux pouces et demi, et ses pieds d'autant.

---

(1) Tout le plumage de ce tinamou est brun cendré, excepté la tête et le derrière du cou qui sont roussâtres, et les grandes pennes des ailes qui sont noirâtres; la mandibule supérieure est aussi noirâtre, et l'inférieure d'un blanc sale; les pieds sont gris blancs.

SONNINI.

LE TINAMOU VARIÉ (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 828.

TROISIÈME ESPÈCE.

Cette espèce, qui est la troisième dans l'ordre de grandeur, diffère des deux premières par la variété du plumage. C'est par cette raison que nous lui avons donné le nom de *tinamou varié;* les créoles de Cayenne l'appellent *perdrix pintade*, quoique cette dénomination ne lui convienne point, car il ne ressemble en rien à la pintade, et son plumage n'est pas piqueté, mais rayé.

(1) *Perdix minor cirrhata, rostro atro,* petite perdrix. (Barrère, France équinox. pag. 319; et Ornithol. pag. 81.) — Par les créoles de Cayenne, *perdrix pintade.*

(2) *Tetrao pedibus rostroque fuscis, capite et cervice nigris, corpore suprà lineis transversis spadiceis et nigris vario, subtùs rufo, gulâ medioque abdominis albis... tetrao variegatus.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 103, sp. 65.

Tinamus rufo, fusco nigricanteque fasciatus subtùs rufus, pileo nigro, gulâ abdomineque medio albis.. tinamus variegatus. Latham, Syst. ornith. gen. 55, sp. 3. Sonnini.

Il a la gorge et le milieu du ventre blancs; le cou, la poitrine et le haut du ventre roux; les côtés et les jambes rayés obliquement de blanc, de brun et de roux; le dessus de la tête et du haut du cou noirs; tout le dessus du corps, les couvertures supérieures de la queue et des ailes, et les les pennes moyennes des ailes, rayés transversalement de noir et de brun olivâtre; plus foncé sur le dos, et plus clair sur le croupion et les côtés; les grandes pennes des ailes sont brunes, uniformément et sans aucune tache; les pieds sont noirâtres.

Sa longueur totale est de onze pouces; son bec de quinze lignes; sa queue de deux pouces; elle dépasse les ailes pliées de six lignes.

Il est assez commun dans les terres de la Guiane, quoiqu'en moindre nombre que le magoua, qui de tous est celui que l'on trouve le plus fréquemment dans les bois, car aucune des trois espèces que nous venons de décrire, ne fréquente les lieux découverts : dans celle-ci, la femelle pond dix ou douze œufs, un peu moins gros que ceux de la poule faisane, et qui sont très-remarquables par la belle couleur de lilas dont ils sont peints par-tout et assez uniformément.

LE SOUÏ (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 829; et pl. CXXX *de ce volume.*

QUATRIÈME ESPÈCE.

C'EST le nom que cet oiseau porte à la Guiane, et qui lui a été donné par les naturels du pays; nous l'avons fait représenter, planche enluminée, n° 829; il est le plus petit des oiseaux de ce genre, n'ayant que huit à neuf pouces de longueur, et

(1) *Perdix minor fulva*, perdrix cul-rond. (Barrère, France équinox. pag. 319.) — *Perdix americana bostica, uropygio rotundo. Idem*, Ornith. pag. 81. — Par les naturels de la Guiane, *souï*. — Par les créoles de Cayenne, *perdrix cul-rond*, à cause de sa queue très-courte, qui est recouverte par les grandes couvertures.

(2) *Tetrao pedibus rostroque flavis, capite et cervice nigris, corpore suprà fusco, subtùs rufo. tetrao sovi.* Lin. Syst. nat. ed. 13, gen. 103, sp. 66.

Tinamus fusco-nebulosus, subtùs rufus, gulâ albo variâ, capite suprà colloque posticè nigris.. tinamus sovi. Latham, Syst. ornithol. gen. 55, sp. 4.

SONNINI.

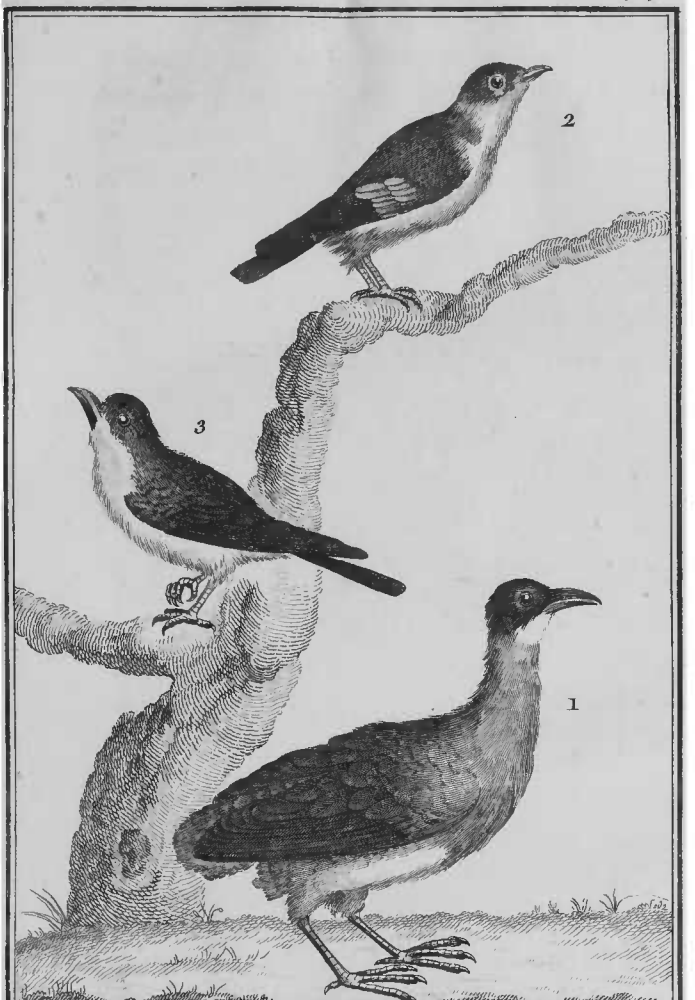

De Seve del. Duhamel S.

1. LE SOUÏ
2. LE GOBE-MOUCHE *de Lorraine*
3. LE GOBE-MOUCHE *commun*

n'étant pas plus gros qu'une perdrix : sa chair est aussi bonne à manger que celle des autres espèces, mais il ne pond que cinq ou six œufs, et quelquefois trois ou quatre un peu plus gros que des œufs de pigeon ; ils sont presque tous sphériques et blancs comme ceux des poules. Les souïs ne font pas, comme les magouas, leur nid en creusant la terre ; ils le construisent sur les branches les plus basses des arbrisseaux, avec des feuilles étroites et longues : ce nid, de figure hémisphérique, est d'environ six pouces de diamètre, et cinq pouces de hauteur. C'est la seule des quatre espèces de tinamous qui ne reste pas constamment dans les bois ; car ceux-ci fréquentent souvent les halliers, c'est-à-dire, les lieux anciennement défrichés, et qui ne sont couverts que de petites broussailles ; ils s'approchent même des habitations.

Le souï a la gorge variée de blanc et de roux ; tout le dessous du corps et les couvertures des jambes d'un roux clair ; le dessus de la tête et le haut du cou noirs ; le bas du cou, le dos et tout le dessus du corps, d'un brun varié de noirâtre peu apparent ; les couvertures supérieures et les pennes moyennes des ailes sont brunes, bor-

dées de roux; les grandes pennes des ailes sont brunes sans aucunes taches ni bordures; la queue dépasse les ailes pliées de dix lignes, et elle est dépassée elle-même par ses couvertures (1).

---

(1) C'est des souïs qu'il faut entendre ce que don Ulloa rapporte des perdrix qui sont en petit nombre dans la province de Quito au Pérou; elles ne ressemblent pas à celles d'Europe, et elles ne sont pas plus grosses que des cailles; on les voit aussi dans les bruyères des Cordilières des Andes. (Voyage historique de l'Amérique méridionale, par don Ulloa, traduction française, tom. I, pag. 250 et 362.)

SONNINI.

ADDITION

Et correction aux articles du sénégali rayé, du moineau bleu ou moineau du Brésil, et du ministre (1),

PAR SONNINI.

En consultant les notes manuscrites que Vieillot a bien voulu me communiquer, j'ai fait une méprise, occasionnée par la transposition de quelques feuilles de ces notes; je m'empresse de la rectifier, parce que l'on pourroit l'imputer à Vieillot lui-même que j'ai cité comme mon garant, tandis qu'elle n'est l'effet que d'une pure inadvertence de ma part. J'ai dit, volume XLVII, en note de la page 355, que *les sénégalis rayés sont des oiseaux très-vifs, mais de caractère sauvage et méchant*; ce sont au contraire des oiseaux doux et aimables, et cette méchanceté de caractère est naturelle au

(1) Voyez le volume XLVII de cette Histoire naturelle.

petit moineau bleu, représenté, planche enluminée, n° 291, sous la dénomination de *moineau du Brésil* (1).

En effet, ce moineau bleu est fort éloigné d'avoir la douceur aimable des sénégalis; il ne se façonne point à la captivité ni à la familiarité, et il conserve toujours dans les volières un caractère farouche et méchant, que les meilleurs traitemens ne peuvent adoucir. Son tempérament est aussi plus robuste, sa voix forte et criarde, et son ramage peu agréable. Sa vivacité et sa pétulance sont extrêmes; à peine le voit-on tranquille un seul instant, particulièrement dans la saison des amours, époque où il se revêt de son beau plumage; agitation stérile dans nos volières où, quelques soins que l'on ait pris, on n'a pu encore parvenir à faire nicher cette espèce.

Les amours de ce petit oiseau sont accompagnés de circonstances fort singulières; le mâle voltige avec beaucoup de vivacité au dessus de sa femelle; il se pose ensuite sur elle, toujours en se soutenant de ses ailes, puis

(1) Pag. 147 du volume XLVII.

il

il disparoît aussitôt et va se cacher dans un boulin, où il crie pendant plusieurs secondes, comme s'il se battoit avec d'autres oiseaux (1).

Je dois ajouter une observation que je tiens encore de Vieillot, au sujet d'une autre jolie espèce d'oiseau, celle du ministre (2), qui, avec la charmante famille des bengalis, des sénégalis, etc., peut orner avec tant de graces les volières des riches amateurs. Si on veut conserver long-tems les ministres, il faut les mettre à la diète pendant l'hyver; ils ont, dans cette saison, une telle disposition à engraisser, qu'ils périssent de gras-fondure, lorsqu'on n'a pas la précaution de leur retrancher les vivres; et c'est faute d'avoir connu ce fait que les oiseleurs de Paris ne pouvoient garder ces petits oiseaux.

---

(1) Extrait des notes communiquées par Vieillot.

(2) Voyez le XLVII^e^ volume de cette Histoire naturelle, pag. 322.

LES GOBE-MOUCHES, MOUCHEROLLES ET TYRANS.

Au dessous du dernier ordre de la grande classe des oiseaux carnassiers, la Nature a établi un petit genre d'oiseaux chasseurs plus innocens et plus utiles, et qu'elle a rendu très-nombreux. Ce sont tous ces oiseaux qui ne vivent pas de chair, mais qui se nourrissent de mouches, de moucherons et d'autres insectes volans, sans toucher ni aux fruits, ni aux graines.

On les a nommés *gobe-mouches*, *moucherolles* et *tyrans*; c'est un des genres d'oiseaux le plus nombreux en espèces : les unes sont plus petites que le rossignol, et les plus grandes approchent de la pie-grièche ou l'égalent; d'autres espèces moyennes remplissent tous les dégrés intermédiaires de ees deux termes de grandeur.

Cependant des rapports de ressemblance et de formes communes caractérisent toutes ces espèces : un bec comprimé, large à sa base et presque triangulaire, environné de

poils ou de soies hérissées, courbant sa pointe, en un petit crochet, dans plusieurs des moyennes espèces, et plus fortement courbé dans toutes les grandes ; une queue assez longue, et dont l'aile pliée ne recouvre pas la moitié, sont des caractères que portent tous les gobe-mouches, moucherolles et tyrans. Ils ont aussi le bec échancré vers la pointe ; caractère qu'ils partagent avec le genre du merle, de la grive et de quelques autres oiseaux.

Leur naturel paroît en général sauvage et solitaire, et leur voix n'a rien de gai ni de mélodieux. Trouvant à vivre dans les airs, ils quittent peu le sommet des grands arbres. On les voit rarement à terre ; il semble que l'habitude et le besoin de serrer les branches sur lesquelles ils se tiennent constamment, leur ait agrandi le doigt postérieur, qui, dans la plupart des espèces de ce genre, est presque aussi long que le grand doigt antérieur.

Les terres du midi, où jamais les insectes ne cessent d'éclore et de voler, sont la véritable patrie de ces oiseaux (1) ; aussi contre

(1) « Les gobe-mouches sont en général des oiseaux communs dans les pays chauds. Leurs espèces y sont

deux espèces de gobe-mouches que nous trouvons en Europe, en comptons-nous plus de huit dans l'Afrique et les régions chaudes de l'Asie (2), et près de trente en Amérique, où se trouvent aussi les plus grandes espèces; comme si la Nature, en multipliant et agrandissant les insectes dans ce nouveau continent, avoit voulu y multiplier et fortifier les oiseaux qui devoient s'en nourrir. Mais l'ordre de grandeur étant le seul suivant lequel on puisse bien distribuer un aussi grand nombre d'espèces, que les ressemblances dans tout le reste réunissent, nous ferons trois classes de ces oiseaux muscivores. La première, de ceux

---

beaucoup plus multipliées et plus grandes que dans les pays tempérés; et dans les pays froids on en trouve fort peu. Ils ne se nourrissent que d'insectes. Ce sont des êtres destructeurs que la Nature a opposés, dans des climats chauds, et sur-tout dans ceux qui sont en même tems humides, à la trop grande fécondité des insectes. (Voyage à la nouvelle Guinée, par M. Sonnerat, pag. 56.)

(2) La Pérouse, dans son Voyage de découvertes, tom. III, pag. 54 et 113, a vu des gobe-mouches en différentes contrées des Indes orientales, et vers les îles de la mer du Sud. Il s'en trouve aussi à la nouvelle Hollande. (Voy. à Botany Bay, pag. 145.)

J. J. VIREY.

qui sont au dessous de la grandeur du rossignol, et ce sont les gobe-mouches proprement dits; la seconde, sous le nom de *moucherolles*, ceux qui égalent ou surpassent de peu la taille de ce même oiseau; dans la troisième, qui est celle des tyrans, ils sont tous ou à peu près, si même ils ne l'excèdent, de la grandeur de l'écorcheur ou pie-grièche rousse, du genre de laquelle ils se rapprochent par l'instinct, les facultés et la figure; ils terminent ainsi ce genre nombreux d'oiseaux chasseurs aux mouches, en le rejoignant à la dernière espèce des oiseaux carnassiers.

LE GOBE-MOUCHE (1).

Voyez les planches enluminées, n° 565, fig. 1; et pl. CXXX de ce volume.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Nous conserverons le nom générique de gobe-mouche (2) à celui d'Europe, comme étant généralement connu sous ce seul et

(1) *Currucis, seu ficedulis cognata avicula.* Gesner, Avi. pag. 629, avec une figure peu ressemblante. La même, Icon. Avi. pag. 47. — *Grisola vulgò dicta.* Aldrovande, Avi. tom. II, pag. 738, avec une mauvaise figure. — *Grisola Aldrovandi.* Willulghby, Ornithol. pag. 153. — Ray, Synops. Avi. pag. 81, n° 7. — *Grisola ex cinereo fusca Aldrovandi.* Willulghby, Ornithol. pag. 171, n° 7. — *Stoparola aut stoparolæ similis Aldrovandi. Idem, ibid.* pag. 159. *Curruca subfusca.* Frisch, avec une figure peu exacte, tab. 22. — *Muscicapa supernè griseo-fusca, infernè albicans, collo inferiore et pectore maculis longitudinalibus griseo-fuscis insignitis; tectricibus alarum inferioribus dilutè rufescentibus griseo-fuscis.* Le gobe-mouche. (Brisson Ornithol. tom. II, pag. 357.) La figure, pl. xxxv, fig. 3, est plus petite que les dimensions qu'il a données. *Grisola* à Bologne, suivant

même nom. D'ailleurs ce gobe-mouche nous servira de terme de comparaison pour toutes les autres espèces. Celui-ci a cinq pouces huit lignes de longueur, huit pouces et demi de vol; l'aile pliée s'étend jusqu'au milieu de la queue, qui a deux pouces de longueur; le bec est aplati, large à sa base, long de huit lignes, environné de poils; tout le plumage n'est que de trois couleurs, le gris, le blanc et le cendré noirâtre; la gorge est blanche; la poitrine et le cou, sur les côtés, sont tachetés d'un brun foible et mal terminé; le reste du dessous du corps est blanchâtre: le dessus de la tête paroît varié de gris et de brun; toute la partie supérieure du corps, la queue et l'aile sont brunes; les pennes et leurs couvertures sont légèrement frangées de blanchâtre (3).

Aldrovande. *Burstuer* aux environs de Strasbourg, suivant Gesner.

(2) *Muscicapa, subfusca, subtùs albicans, collo longitudinaliter maculato, crisso rufescente. .... grisola.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 20.

Muscicapa subfusca, subtùs albicans collo longitudinaliter maculato, crisso rufescente.... grisola. Lath. Syst. ornith. gen. 40, sp. 1. J. J. VIREY.

(3) Il paroît que les gobe-mouches ne sont pas seulement insectivores, mais qu'ils vivent aussi de baies,

Les gobe-mouches arrivent en avril, et partent en septembre. Ils se tiennent communément dans les forêts, où ils cherchent la solitude et les lieux couverts et fourrés; on en rencontre aussi quelquefois dans les vergers épais. Ils ont l'air triste, le naturel sauvage, peu animé, et même assez stupide; ils placent leur nid tout à découvert, soit sur les arbres, soit sur les buissons; aucun oiseau foible ne se cache aussi mal, aucun n'a l'instinct aussi peu décidé; ils travaillent leur nid différemment; les uns le font entièrement de mousse, et les autres y mêlent de la laine: ils emploient beaucoup de tems et de peines pour faire un mauvais ouvrage, et l'on voit quelquefois ce nid

---

et peut-être de graines. On assure que le gobe-mouche aime beaucoup les cerises. Les insectes qu'il prend sont rassemblés comme en dépôt sous ses ailes lorsqu'il ne vole pas. Ce petit oiseau a le vol fort léger, et la démarche prompte et vive; il fait aisément un détour, un crochet pour atteindre une proie qui cherche à lui échapper. Les insectes coléoptères ne sont pas de son goût comme les diptères, parce qu'ils sont couverts d'une substance cornée, trop dure pour être digérés. Cependant l'estomac du gobe-mouche est musculeux comme celui des oiseaux granivores, mais il a moins de force. J. J. Virey.

entrelacé de si grosses racines, qu'on n'imagineroit pas qu'un ouvrier aussi petit pût employer de tels matériaux. Il pond trois ou quatre œufs, et quelquefois cinq, couverts de taches rousses.

Ces oiseaux prennent, le plus souvent, leur nourriture en volant, et ne se posent que rarement et par instant à terre, sur laquelle ils ne courent pas (1). Le mâle ne diffère de la femelle qu'en ce qu'il a le front plus varié de brun, et le ventre moins blanc. Ils arrivent en France au printems; mais les froids qui surviennent quelquefois vers le milieu de cette saison leur sont funestes. M. Lottinger remarque qu'ils périrent presque tous dans les neiges qui tombèrent en Lorraine, en avril 1767 et 1772, et qu'on les prenoit à la main. Tout dégré de froid qui abat les insectes volans dont cet oiseau fait son unique nourriture, devient mortel pour lui; aussi abandonne-t-il nos contrées avant les premiers froids de l'automne, et on n'en

(1) Ces animaux se tiennent de préférence dans les vergers et les jardins, parce que la culture y attire plus d'insectes dont ils font leur nourriture ordinaire. Ils ne se retirent dans les bois qu'à l'approche des froids, et lorsqu'ils veulent émigrer. J. J. Virey.

voit plus dès la fin de septembre. Aldrovande dit qu'il ne quitte point le pays (1); mais cela doit s'entendre de l'Italie ou des pays encore plus chauds (2).

---

(1) Numquam avolare, tom. II, pag. 738.

(2) Klein, Av. hist. pag. 79, n° 12, a donné au gobe-mouche le nom de *sylvia pestilentialis*, parce que le savant P. Kircher a écrit que la peste cruelle qui ravagea la Suisse, une partie de l'Italie et de l'Angleterre au commencement du seizième siècle, fut apportée en Europe par un oiseau venu des pays chauds. Ce fut un gobe-mouche, ou un oiseau de ce genre qu'on en accusa. Mais ces oiseaux n'ont aucune communication avec les hommes, et je doute que les miasmes contagieux puissent être ainsi transportés par un animal vivant. Toutefois cet effet seroit possible. J. J. Virey.

GOBE-MOUCHE NOIR A COLLIER (1)

OU

GOBE-MOUCHE DE LORRAINE (2).

Voyez la planche enluminée, n° 565, fig. 1. Voyez aussi la planche CXXX *de ce volume.*

SECONDE ESPÈCE.

Le gobe-mouche noir à collier est la seconde des deux espèces de gobe-mouches d'Europe. On l'a nommé aussi *gobe-mouche*

(1) *Ficedula, sive atricapilla sese mutans* Aldrov. Avi. tom. II, pag. 758. — *Ficedula secunda.* Lin. Syst. nat. edit. 6, gen. 82, sp. 17. — *Ficedula tertia Aldrovandi. Goldfinch germanis.* Willulghby, Ornith. pag. 170. — *Atricapilla tertia.* Jonston, Avi. p. 90. — *Œnanthe nostra, monticola, goldfinch germanis dicta.* Ray, Synops. avi. pag. 77, n° A 5. — *Curruca tergore nigro.* Frisch, avec une bonne figure, planche XXIV. — *Motacilla remigibus nigricantibus extimo dimidiato extrorsùm albo; maculâ alarum albâ.* Fauna suec. n° 230. — *Muscicapa supernè nigra griseo admixto infernè alba; maculâ in fronte candidâ; remigibus minoribus in exortu albis; rectricibus tribus extimis*

de Lorraine; et cette dénomination peut avec raison s'ajouter à la première, puisque c'est dans cette province qu'il a été, pour la première fois, bien vu et bien décrit, et où il est plus connu et apparemment plus commun. Il est un peu moins grand que le précédent, n'ayant guère que cinq pouces de longueur; il n'a d'autres couleurs que du blanc et du noir par plaques et taches bien marquées; néanmoins son plumage varie plus singulièrement que celui d'aucun autre oiseau (3).

---

exteriùs albis. Le gobe-mouche noir. (Brisson, Ornith. tom. II, pag. 381. — Une notice, envoyée des Vosges alsaciennes, nous parle d'un petit gobe-mouche, appelé dans ces cantons *moehren-koepflein*, que nous jugeons n'être pas différent du gobe-mouche noir à collier de Lorraine.

(2) *Muscicapa nigra, subtùs, frontis maculâ et alarum speculo albis, rectricibus lateralibus extùs albis.... atricapilla.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 9. — Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 2. Cet auteur nous apprend que cet oiseau se trouve dans les contrées montueuses et froides de l'Angleterre. La femelle est brune dans les endroits du plumage qui sont noirs dans le mâle; elle porte aussi une marque sur le front. J. J. Virey.

(3) Gmelin cite, dans le Syst. nat. de Linné, edit. 13, gen. 113, sp. 21, un gobe-mouche qui se trouve dans

Suivant les différentes saisons, l'oiseau mâle paroît porter quatre habits différens: l'un, qui est celui d'automne ou d'hyver, n'est guère ou point différent de celui de sa femelle, laquelle n'est pas sujette à ces changemens de couleur; leur plumage ressemble alors à celui du *mûrier*, vulgairement *petit pinson des bois*. Dans le second état, lorsque ces oiseaux arrivent en Provence ou en Italie, le plumage du mâle est tout pareil à celui du bec-figue. Le troisième état est celui qu'il prend quelque tems après son arrivée dans notre pays, et qu'on peut appeler son habit de printems (1). C'est comme la nuance par laquelle il passe au quatrième, qui est celui

---

l'Inde, et qui est de couleur brune en dessous; le croupion, les cuisses, les côtés et le sommet de la tête sont blancs. Une petite ligne blanche s'étend depuis les épaules jusqu'au milieu du dos. Il paroît que cet animal n'est qu'une simple variété du gobe-mouche noir à collier. *Muscicapa fusca, subtùs, fronte uropygioque albis.... variegata.* J. J. Virey.

(1) « J'en ai nourri un ce printems trois ou quatre jours : chacun l'admiroit, quoiqu'un de ses plus beaux ornemens (le collier) lui manquât. Tout ce qu'il a de blanc est du plus beau blanc, et ce qu'il a de noir est du plus beau noir ». (Lettre de M. Lottinger, du 30 avril 1772.)

d'été, et qu'on peut nommer avec raison, dit M. Lottinger, son *habit de noces*, puisqu'il ne le prend que lorsqu'il s'apparie, et qu'il le quitte aussitôt après les nichées; l'oiseau est alors dans toute sa beauté (1). Un collier blanc de trois lignes de hauteur environne son cou, qui est du plus beau noir, ainsi que la tête, à l'exception du front et de la face, qui sont d'un très-beau blanc; le dos et la queue sont du noir de la tête; le croupion est varié de noir et de blanc; un trait blanc, large d'une ligne, borde sur quelque longueur la penne la plus extérieure de la queue près de son origine; les ailes, composées de dix-sept pennes, sont d'un marron foncé; la troisième penne et les suivantes sont terminées par un brun beaucoup plus clair, ce qui, l'aile étant pliée, fait un très-bel effet: toutes

(1) Jacquin, Beytræge zur vogel austr. p. 41, n° 32, tab. 19, décrit une variété de gobe-monche à collier noir qui se trouve dans l'Autriche. Ses différences de plumage sont peu remarquables, et sujettes à varier selon l'âge et les saisons. Un collier noir entouré de blanc vers le cou et l'abdomen, un dos et une tête noirs distinguent cet oiseau. On doit peut-être rapporter à cette même espèce le traquet d'Angleterre, de Buffon, car ces animaux ont beaucoup d'analogies pour le plumage et les mœurs. J. J. Virey.

les pennes, excepté les deux premières, ont sur le côté extérieur une tache blanche qui augmente à mesure qu'elle approche du corps; en sorte que le côté extérieur de la dernière penne est entièrement de cette couleur; la gorge, la poitrine et le ventre sont blancs; le bec et les pieds noirs : un lustre et une fraîcheur singulière relèvent tout ce plumage; mais ces beautés disparoissent dès le commencement de juillet; les couleurs deviennent foibles et brunissent; le collier s'évanouit le premier, et tout le reste bientôt se ternit et se confond : alors l'oiseau mâle est tout à fait méconnoissable; il perd son beau plumage dans les premiers jours de juillet. « J'ai été trouver plusieurs fois, dit M. Lottinger, des oiseleurs qui avoient des *tendues* sur des fontaines dans des lieux où nichent ces oiseaux, et quoique ce ne fût qu'en juillet, ils me dirent qu'ils prenoient fréquemment des femelles, mais pas un seul mâle », tant les mâles étoient devenus semblables aux femelles. C'est aussi sous leur livrée qu'ils reviennent avec elles dans leur retour au printems; mais M. Lottinger ne nous décrit pas avec le même détail l'habit que ce gobe-mouche prend dans son passage aux provinces méridionales, je veux dire le

quatrième changement qui lui donne l'apparence de bec-figue. Aldrovande paroît indiquer le changement de ce gobe-mouche qu'il a bien désigné ailleurs (1), lorsque, le rappelant de nouveau parmi les bec-figues (2), il dit l'avoir surpris dans l'instant même de sa métamorphose, et où il n'étoit ni *bec-figue*, ni *tête noire*. Il avoit déjà cependant, ajoute-t-il, le collier blanc, la tache blanche au front, du blanc dans la queue et sur l'aile; le dessous du corps blanc, et le reste noir: à ces traits, le gobe-mouche à collier est pleinement reconnoissable.

Cet oiseau arrive en Lorraine vers le milieu d'avril. Il se tient dans les forêts, sur-tout dans celles de haute futaie; il y niche dans des trous d'arbre, quelquefois assez profonds, et à une distance de terre assez considérable: son nid est composé de petits brins d'herbe

(1) Tom. II, pag. 735. Il décrit le collier : *in collo macula alba est velut torquis...* et la tache blanche de l'aile : *item alia in medio alarum.* Il parle de la beauté de ce petit oiseau : *in summâ pulchra avicula est....* et la grandeur qu'il lui donne convient à notre gobe-mouche noir; il est commu, ajoute-t-il, des oiseleurs bolonais, qui l'ont nommé *peglia-mosche.*

(2) *Ficedula sive atricapilla sese mutans*, tom. II, pag. 758.

et

et d'un peu de mousse, qui couvre le fond du trou où il s'est établi; il pond jusqu'à six œufs. Lorsque les petits sont éclos, le père et la mère ne cessent d'entrer et de sortir pour leur porter à manger; et par cette sollicitude ils décèlent eux-mêmes leur nichée, que sans cela il ne seroit pas facile de découvrir.

Ils ne se nourrissent que des mouches et autres insectes volans; on ne les voit pas à terre, et presque toujours ils se tiennent fort élevés, voltigeant d'arbre en arbre : leur voix n'est pas un chant (1), mais un accent plaintif très-aigu, roulant sur une consonne aigre, *crrî*, *crrî*. Ils paroissent sombres et tristes; mais l'amour de leurs petits leur donne de l'activité et même du courage.

La Lorraine n'est pas la seule province de France où l'on trouve ce gobe-mouche à collier. M. Hébert nous a dit en avoir vu un dans la Brie, où néanmoins il est peu connu, parce qu'il est sauvage et passager. Nous avons trouvé un de ces gobe-mouches, le 10 mai

(1) Il est assez remarquable que la plupart des oiseaux qui vivent de chair, n'ont pas de chant, comme si la Nature n'avoit pas voulu présenter l'odieux assemblage de la mort avec la voix du plaisir et de l'amour. J. J. Virey.

1773, dans un petit parc près de Montbard en Bourgogne ; il étoit dans le même état de plumage que celui qu'a décrit M. Brisson (tom. II, pag. 381). Les grandes couvertures des ailes qu'il représente terminées de blanc, ne l'étoient que sur les plus voisines du corps; les plus éloignées n'étoient que brunes ; les seules couvertures du dessous de la queue étoient blanches, celles du dessus d'un brun noirâtre ; le croupion étoit d'un gris de perle terne, et le derrière du cou, dans l'endroit du collier, moins foncé que la tête et le dos ; les pennes moyennes de l'aile étoient vers le bout du même brun que les grandes pennes ; la langue nous parut effrangée par le bout, large pour la grosseur de l'oiseau, mais proportionnée à la largeur de la base du bec ; le tube intestinal étoit de huit à neuf pouces de longueur (1) ; le gésier musculeux, précédé d'une dilatation dans l'œsophage ; quelques vestiges de *cœcum* ; point de vésicule du fiel. Cet oiseau étoit mâle, et les testicules

(1) Les animaux carnivores ont tous les intestins proportionnellement plus courts que ceux des herbivores. Les matières animales auroient pu se putréfier en restant trop long-tems à parcourir de longs intestins. J. J. Virey.

paroissoient d'environ une ligne de diamètre; il pesoit trois gros.

Dans cette espèce de gobe-mouche, le bout des ailes se rejoint et s'étend au delà du milieu de la queue, ce qui fait une exception dans ce genre, où l'aile pliée n'atteint pas le milieu de la queue : l'oiseau ne la tient pas élevée, comme elle est représentée dans la planche enluminée, n° 565, fig. 2 et 3; le blanc du devant de la tête est aussi beaucoup plus étendu que dans cette figure, et M. Lottinger juge qu'au n° 3, on a donné un mâle, commençant à changer d'habit, pour une femelle; il observe de plus que le collier du mâle, n° 2, devroit environner tout le cou sans être coupé de noir. L'on doit avoir égard aux remarques de cet observateur exact, qui le premier nous a fait connoître les habitudes et les changemens de couleur de ces oiseaux.

Au reste, ce petit oiseau triste et sauvage mène pourtant une vie tranquille, sans danger, sans combats, protégée par la solitude: il n'arrive qu'à la fin du printems, lorsque les insectes dont il fait sa proie ont pris leurs ailes, et part dans l'arrière saison pour retrouver aux contrées du midi sa pâture, sa solitude et ses amours.

Il pénètre assez avant dans le nord, puis-

qu'on le trouve en Suède (1); mais il paroît s'être porté beaucoup plus loin vers le midi, qui est véritablement son climat natal : car nous ne croyons pas devoir faire deux espèces du gobe-mouche du cap de Bonne-Espérance, représenté pl. DLXXII, fig. 2, sous le nom de *gobe-mouche à collier du Cap* (2), et de notre gobe-mouche de Lorraine ; la ressemblance étant frappante, à une tache rousse près que le premier a sur la poitrine; différence, comme l'on voit, très-légère, vu l'intervalle des climats, et sur-tout dans un plumage qui nous a paru si susceptible de diverses teintes, et sujet à des changemens si rapides et si singuliers. La figure 1 de la même planche, qui représente un second *gobe-mouche du Cap* (3), qu'on auroit pu aussi nommer à *collier* (puis-

(1) Fauna suec.

(2) *Muscicapa supernè nigra, infernè alba; pectore rufo; collo superiore torque albo cincto; maculâ in alis candidâ, remigibus, rectricibusque nigris, oris interioribus remigum albis.* Le gobe-mouche à collier du cap de Bonne-Espérance. (Brisson, Ornithologie, tom. II, pag. 379.)

(3) *Muscicapa supernò fusca, infernè alba; pectore nigro; lateribus rufis, tæniâ transversâ in alis rufâ; rectricibus nigris, apice albis, extimâ exteriùs albâ.* Idem, pag. 372.

que, si l'autre en a un qui lui ceint le cou parderrière, celui-ci en porte un pardevant), ne nous paroissant que la femelle, dont la figure 2 est le mâle, doit se rapporter encore à notre gobe-mouche à collier, dont on retrouve dans ces deux variétés le même port, la même figure, et plus de ressemblances que l'on n'a droit d'en attendre à cette distance de climat.

LE GOBE-MOUCHE DE L'ILE DE FRANCE (1).

TROISIÈME ESPÈCE.

Nous avons au cabinet deux gobe-mouches envoyés de l'île de France; l'un plutôt noir que brun, et l'autre simplement brun : tous deux ont le corps un peu moins gros, et surtout plus court que nos gobe-mouches d'Europe; le premier a la tête d'un brun noirâtre, et les ailes d'un brun roussâtre : le reste du plumage est un mélange de blanchâtre et de brun pareil à celui de la tête et des ailes, disposé par petites ondes ou petites taches, sans beaucoup de régularité.

(1) *Muscicapa ex albido ex rufo undulata capite ex nigricante, alis ex rufo fuscis... undulata.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 49.

Muscicapa albido fuscoque undulatim varia, capite fusco nigricante, alis rufo-fuscis. . undulata. Lath. Syst. ornith. gen. 40, sp. 19. La femelle est d'une teinte plus pâle que le mâle, et porte du roux sur sa poitrine. J. J. VIREY.

Le second paroît n'être que la femelle du premier : en effet, leurs différences sont trop légères pour en faire deux espèces, sur-tout n'ayant que deux individus, dont la grandeur, le port, et même le fond de couleur, aux nuances près, sont semblables : ce dernier a plus de blanc, mêlé de roussâtre sur la poitrine et sur le ventre ; le gris brun de la tête et du corps est moins foncé ; ces différences en moins dans le ton de couleur sont presque générales de la femelle au mâle dans toutes les espèces des oiseaux. Nous ne donnons pas la figure de ces gobe-mouches, qui n'ont rien de remarquable.

LE GOBE-MOUCHE A BANDEAU BLANC DU SENEGAL (1).

Voyez les planches enluminées, n° 567, fig. 1 et 2.

QUATRIÈME ESPÈCE (2).

Nous comprendrons sous cette dénomination les deux oiseaux désignés dans nos planches enluminées sous les noms de *gobe-*

(1) *Muscicapa supernè è griseo-nigricante et albo confusè mixta, infernè albo, pectore dilutè rufo; genis nigris; tæniâ suprà oculos albo-rufescente, tæniâ transversâ in alis albâ, rectricibus nigris, tribus extimis exteriùs et apice albis, proximè sequenti apice albâ.* Le gobe-mouche à poitrine rousse. (Brisson, Ornith. tom. II, pag. 374.

Muscicapa supernè è cinereo, nigro et albo confusè mixta, infernè alba; capite et pectore nigris; tæniâ suprà oculos albâ; tæniâ transversâ in alis candidâ; rectricibus nigris, duabus extimis exteriùs et apice albis. Le gobe-mouche à poitrine noire du Sénégal. (Brisson, ibid. pag. 376.)

mouche à poitrine rousse du Sénégal, et *gobe-mouche à poitrine noire du Sénégal*. Ces deux jolis oiseaux peuvent être décrits ensemble; ils sont de la même grandeur et du même climat; ils se ressemblent aussi par l'ordre et la distribution de leurs couleurs; il y a même toute apparence que l'un est le mâle, et l'autre la femelle d'une même espèce; la ligne blanche qui passe sur l'œil, et ceint leur tête d'une sorte de petit couronnement ou de diadême, ne paroît dans aucun autre de leur genre aussi entière et aussi distincte. Le premier est le plus petit, et n'a guère que trois pouces et demi de longueur; une tache rousse lui couvre le sommet de la tête qu'entoure le bandeau blanc: de l'angle extérieur de l'œil s'étend une plaque noire ovale, qui confine au dessus avec le bandeau, et s'étend en pointe vers l'angle du bec; la gorge est blanche; une tache d'un roux léger marque la poitrine; le dos est gris clair sur blanc; la queue et les ailes sont noirâtres; dans leurs couver-

(2) *Muscicapa varia superciliis albis, rectricibus extimis dimidiato-albis. .. senegalensis.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 15; et la variété *pectore nigro*, à poitrine noire. (Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 8.) J. J. Virey.

tures moyennes passe obliquement une ligne blanche, et les petites couvertures sont bordées en écailles du roux de la poitrine; un velouté transparent règne sur tout le joli plumage de cet oiseau, et ce lustre est encore plus frais et plus clair sur celui de l'autre, qui, plus simple en couleur, n'est qu'un mélange de gris léger, de blanc et de noir, et n'en est pas moins agréable; le bandeau blanc lui passe sur les yeux; un plastron de même couleur prend en pointe sous le bec, et se coupe carrément sur la poitrine, qu'une zone noire distingue, tenant au noir du haut du cou, qui se fond dans le gris sur le blanc du dos; les pennes sont noires, frangées de blanc, et la ligne blanche des couvertures s'élargit en festons; les épaules sont noires; mais il s'entrelasse dans tout ce noir un petit frangé blanc, et sur le blanc de tout le plumage règnent de petites ombres noires, d'une teinte si transparente et si légère, que, sans avoir de brillantes couleurs, ce petit oiseau est plus paré que d'autres ne le paroissent être avec des teintes d'éclat et de riches nuances.

LE GOBE-MOUCHE HUPPÉ DU SÉNÉGAL (1).

Voyez les planches enluminées, n° 573, fig. 2.

CINQUIÈME ESPÈCE (2).

Avec le gobe-mouche huppé du Sénégal est représenté, dans la même planche, fig. 1, un *gobe-mouche huppé de l'île de Bourbon* (3), que nous ne séparerons pas du premier, per-

(1) *Muscicapa cristata, supernè castanea, infernè saturatè cinerea; capite et collo inferiore nigro-virescentibus; rectricibus castaneo-purpureis.* Le gobe-mouche huppé du Sénégal. (Brisson, Ornith. tom. II, pag. 422.)

(2) *Muscicapa capite cristato et guttere nitente-nigris corpore suprà badio, subtùs cinereo, caudâ cuneiformi..... cristata.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 40.

Muscicapa cristata castaneâ subtùs cinerea, capite colloque inferiore nigro-virescentibus rectricibus castaneo-purpureis, caudâ elongatâ.... cristata. Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 9. J. J Virey.

(3) *Muscicapa cristata, supernè dilutè spadicea,*

suadés qu'il n'en est qu'une variété. L'île de Bourbon, jetée au milieu d'un vaste océan, située entre les tropiques dont le climat constant n'a pas d'oiseaux inquiets ni voyageurs, n'étoit peuplée d'aucun oiseau de terre lorsque les premiers vaisseaux européens y abordèrent. Ceux qu'elle nourrit à présent y ont été transportés, soit à dessein, soit par hasard: ce n'est donc pas dans cette île qu'il faut chercher les espèces originaires (1); et trouvant

infernè cinerea : capite nigro virideſcente (mas), *cinereo* (fæmina); *rectricibus dilutè spadiceis, fusco mixtis.* Le gobe-mouche huppé de l'île de Bourbon. (Brisson, Ornith. tom. II, pag. 420.)

(1) *Nota.* Nous trouvons encore deux gobe-mouches de l'île de Bourbon, que nous ne ferons qu'indiquer, convaincus qu'ils appartiennent à quelque espèce du continent de l'Afrique : l'un est représenté dans nos planches enluminées, n° 572, fig. 3; il est petit et tout noir, à un peu de roux près sous la queue; et, malgré la différence de couleur, on pourroit penser qu'il se rapporte comme variété aux gobe-mouches du Cap, que nous avons déjà rapprochés de notre gobe-mouche noir à collier, ces diversités de plumages n'étant apparemment pas autres que celles par où nous le voyons passer lui-même, et que l'influence d'un climat plus chaud doit encore rendre plus étendues et plus rapides dans un naturel qui se montre d'ailleurs si facile à les subir. M. Brisson indique, par la phrase suivante, le troisième gobe-mouche de l'île de Bourbon, auquel il

ici dans le continent l'analogue de l'oiseau de l'île, nous n'hésitons pas d'y rapporter ce dernier. En effet, il y a entre ces deux gobe-mouches des différences qui n'excèdent pas celles que l'âge ou le sexe produisent en diverses espèces de leur genre, et plusieurs ressemblances qui, dans tous les genres, font juger les espèces comme très-voisines. La figure, la grosseur, les masses de couleur sont les mêmes. Tous deux ont la tête garnie de petites plumes à demi-relevées en huppe noire, à reflets verds et violets; ce noir, dans celui du Sénégal, descend en plaque carrée sur la gorge et le devant du cou; dans celui de Bourbon, représenté dans la planche, le noir n'enveloppe que la tête avec l'œil et le dessous du bec; mais, dans d'autres individus, nous avons vu cette couleur envelopper aussi le haut du cou; tous deux ont le dessous du corps d'un beau gris d'ardoise clair, et tous deux le dessus d'un rouge bai, plus vif dans celui de Bourbon, plus foncé et marron dans

---

dit que les habitans donnent le nom de *tecteo* : *muscicapa supernè fusca, oris pennarum rufescentibus, infernè rufescens* (mas); *sordidè alba* (fœmina) *rectricibus saturatè fuscis, oris exterioribus dilutiùs fuscis.* Ornith. tom. II, pag. 360.

celui du Sénégal; et cette couleur, qui s'étend également sur toute l'aile et la queue du dernier, est coupée par un peu de blanc à l'origine de celle de l'autre, et cède sur l'aile à une teinte plus foncée dans les couvertures; elles sont aussi frangées de trois traits plus clairs : le noirâtre des pennes n'a qu'un léger bord roussâtre au côté extérieur, et blanchâtre à l'intérieur des barbes; la plus grande différence est dans la queue : celle du gobemouche de Bourbon est courte et carrée, n'ayant que deux pouces et demi; la queue de celui du Sénégal a plus de quatre pouces, et elle est étagée depuis les deux pennes du milieu, qui sont les plus longues, jusqu'aux plus extérieures, qui sont plus courtes de deux pouces. Cette différence pouvant être le produit de l'âge, de la saison ou du sexe, ces deux oiseaux ne forment à nos yeux qu'une espèce. Si quelque observation survient qui engage à les distinguer, c'est de l'union même et du rapprochement que nous en aurons fait ici, que résultera l'attention à les séparer dans la suite (1).

(1) Cet oiseau a une queue faite en forme de coin, et alongée. Sa taille est de huit pouces et demi.

J. J. VIREY.

LE GOBE-MOUCHE
A GORGE BRUNE DU SÉNÉGAL (1).

Voyez les planches enluminées, n° 567, fig. 3.

SIXIÈME ESPÈCE.

Ce gobe-mouche a été apporté du Sénégal par M. Adanson. C'est celui que décrit M. Brisson sous le nom peu approprié de *gobe-mouche à collier du Sénégal* (2), puisque ni la tache brune, qui n'est qu'une simple

(1) *Muscicapa cinerea subtùs alba, gutture ex fuscescente nigra, rostro, alis, caudâque nigris.... melanoptera.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 42.

Muscicapa plumbeo cinerea, subtùs fasciâque alarum albâ, collo inferiore sub-castaneo, rectricibus nigris, lateralibus apice albis. .. collaris. Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 11. J. J. VIREY.

(2) *Muscicapa supernè saturatè cinerea, infernè alba; collo inferiore castaneo, tæniâ nigrâ in infimâ parte circumdato; tæniâ transversâ in alis albâ; rectricibus nigris, lateralibus apice albis, extimâ exteriùs albâ.* Le gobe-mouche à collier du Sénégal. (Brisson, Ornith. tom. III, pag. 870.)

plaque sur la gorge, ni la ligne noire qui la termine, ne font l'effet d'un collier : une tache d'un brun marron lui prend sous le bec et sous l'œil carrément, couvre la gorge au large, mais ne descend pas sur la poitrine, une ligne noire la tranchant net au bas du cou; cette ligne a peu de largeur, et l'estomac est blanc avec le reste du dessous du corps; le dessus est d'un beau gris bleuâtre; la queue noirâtre; la penne la plus extérieure est blanche du côté extérieur; les grandes couvertures de l'aile sont blanches aussi, les petites sont noirâtres; les pennes sont d'un cendré foncé, frangé de blanc, et les deux plus près du corps sont blanches dans leur moitié extérieure; le bec large et aplati est hérissé de soies aux angles (1)

(1) Cet oiseau est long de quatre pouces trois quarts. Il habite près des rives du fleuve Sénégal, où il se nourrit de petits moucherons qui vivent près des eaux dormantes. J. J. Virey.

LE

LE PETIT AZUR,

GOBE-MOUCHE BLEU DES PHILIPPINES (1).

Voyez les planches enluminées, n° 668, fig. 1.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Un beau bleu d'azur couvre le dos, la tête et tout le devant du corps de ce joli petit gobe-mouche, à l'exception d'une tache noire sur le derrière de la tête, et d'une autre tache noire sur la poitrine : le bleu s'étend en s'affoiblissant sur la queue ; il teint les petites barbes des pennes de l'aile, dont le reste est

(1) *Muscicapa cærulea, occipitis, pectorisque maculâ nigrâ, abdomine crissoque ex cærulescente albis, remigibus rectricibusque ex cæruleo atris.. cærulea.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 64.

Muscicapa nitens subtùs cærulescenti-alba; maculâ occipitis pectorisque nigrâ.., cærulea. Latham, Syst. ornithol. gen. 40, sp. 36. J. J. Virey.

noirâtre; et on l'aperçoit encore dans le blanc des plumes du ventre.

Cet oiseau est un peu moins grand, plus mince, et plus haut sur ses jambes que notre gobe-mouche.

Longueur totale, cinq pouces; bec, sept à huit lignes, point échancré ni crochu; queue, deux pouces, tant soit peu étagée: le bleu du plumage a beaucoup de lustre et de reflets, mais sans sortir de sa teinte.

LE BARBICHON DE CAYENNE (1).

Voyez les planches enluminées, n° 830, fig. 1, le mâle; et fig. 2, la femelle.

HUITIÈME ESPÈCE.

Tous les gobe-mouches ont plus ou moins le bec garni de poils ou de soies; mais, dans celui-ci, elles sont si longues qu'elles se portent en avant jusqu'au bout du bec, et c'est pour exprimer ce caractère que le nom de *barbichon* lui a été donné. Cet oiseau a près de cinq pouces de longueur; son bec est fort large à la base, et très-aplati dans toute sa

(1) *Muscicapa ex olivaceo fusca, subtùs ex virescente flava, vertice aurantio, uropygio flavo. ... barbata.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 30. — Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 86.

La femelle est d'un verd noirâtre, jaune en dessous, brunâtre sur la poitrine; elle porte une marque oblongue jaune sur le front; les poils qui entourent le bec sont courts. J. J. VIREY.

longueur; la mandibule supérieure déborde un peu l'inférieure; tout le dessus du corps est d'un brun olivâtre foncé, excepté le haut de la tête que recouvrent des plumes orangées, en partie cachées sous les autres plumes; le dessous du corps est d'un jaune verdâtre, qui, sur le croupion, se change en un beau jaune.

La femelle est un peu plus grande que le mâle; tout le dessus de son corps est d'un brun noirâtre, mêlé d'une légère teinte de verdâtre, moins sensible que dans le mâle: le jaune du sommet de la tête ne forme qu'une tache oblongue, que des plumes de la couleur générale recouvrent encore en partie; la gorge et le haut du cou sont blanchâtres; les plumes du reste du cou, de la poitrine et du dessous des ailes, ont leur milieu brun et le reste jaunâtre; le ventre et le dessous de la queue sont entièrement d'un jaune pâle; le bec est moins large que celui du mâle, et n'a que quelques petits poils courts de chaque côté.

Ce gobe-mouche n'a pas la voix aigre, et il siffle doucement *pipi*: le mâle et la femelle vont ordinairement de compagnie: l'instinct borné des gobe-mouches dans la manière de placer leur nid, se marque singulièrement

dans celui-ci; ce n'est point dans les rameaux touffus qu'il le pose, c'est aux endroits découverts, sur les branches les moins garnies de feuilles : il est d'autant plus apparent, qu'il est d'une grosseur excessive; il a douze pouces de haut, sur plus de cinq de diamètre, et tout entier de mousse : ce nid est fermé au dessus; l'ouverture étroite est dans le flanc, à trois pouces du sommet : c'est à M. Sonnini de Manoncour que nous devons la connoissance de cet oiseau (1).

---

(1) Sonnini de Manonçour a décrit cet animal dans son pays natal, à Cayenne, et l'a nommé *gobe-mouche verdâtre à ventre jaune*. Longueur, 5 pouces et demi; le dessus du corps est verdâtre, et chaque plume est bordée d'olivâtre; les ailes ont trois pouces de longueur. La bordure des pennes de l'aile est grisâtre et jaunâtre. La gorge et le cou sont gris.

Le mâle et la femelle s'accompagnent toujours; ils posent leur nid plus loin des eaux que les autres gobe-mouches de ce pays. On trouve encore très-fréquemment dans les savannes noyées de la Guiane et de Cayenne, une petite espèce de gobe-mouche noir à tête blanche. Les garipons le nomment *gillèts*.

J. J. Virey.

LE GOBE-MOUCHE BRUN DE CAYENNE (1).

Voyez les planches enluminées, n° 574, fig. 1.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Ce gobe-mouche est petit, ayant à peine quatre pouces de longueur : les plumes de la tête et du dos sont d'un brun noirâtre, bordées de brun fauve ; le fauve est plus foncé et domine sur les pennes de l'aile, et le noir sur celles de la queue, qui sont bordées d'une frange blanchâtre : cette dernière couleur est celle de tout le dessous du corps, excepté une teinte fauve sur la poitrine ; la queue est carrée ; l'aile pliée en couvre la

(1) *Muscicapa ex atro fusca, pennarum margine ex flavicante fusco subtùs albidâ, rectricum æqualium remigumque margine albido. . fuliginosa.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 23.

Muscicapa fusca flavescente marginata, subtùs albida, pectore subrufo. fuliginosa. Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 79. J. J. Virey.

moitié ; le bec aigu est garni de petites soies à sa racine : ce sont tous les traits qu'on peut remarquer dans ce petit oiseau. Son espèce a néanmoins une variété, si les différences que nous trouvons dans un second individu ne sont pourtant pas celles du male à la femelle, ou du jeune à l'adulte. Sur le fond cendré brun de tout le plumage de ce second individu, paroît sous le ventre une teinte jaunâtre, et à la poitrine un brun olive ; le cendré noirâtre de la tête et du dos est un peu teint de verd olive foncé, et l'on voit, sur les grandes pennes des ailes, quelques traits plus clairs sur leurs petites barbes, tandis que les grandes barbes des petites pennes montrent, en se développant, un jaune rosat, léger et pâle.

LE GOBE-MOUCHE ROUX A POITRINE ORANGÉE DE CAYENNE (1).

Voyez les planches enluminées, n° 831, fig. 1.

DIXIÈME ESPÈCE.

Ce gobe-mouche se trouve dans la Guiane, à la rive des bois et le long des savannes : l'orangé de la poitrine et le roux du reste du corps sont les couleurs qui frappent assez pour le faire reconnoître. Il a quatre pouces neuf lignes de longueur ; son bec est fort aplati et très-large à sa base ; la tête et le

(1) *Muscicapa nitente rufescens, subtùs alba, remigibus nigris, verticis liturâ fuscâ.. rufescens.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 26.

Muscicapa rufescente-nitens, subtùs rufo-alba, remigibus nigris, vertice maculato. .. rufescens. Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 82.

La taille de cet oiseau égale celle du moineau ; elle a cinq pouces et demi de longueur. J. J. Virey.

haut du cou sont d'un brun verdâtre; le dos est d'un roux surchargé de la même teinte de verd ; la queue est rousse en entier ; le noir des pennes de l'aile, quand elle est pliée, ne paroît qu'à la pointe, leurs petites barbes étant rousses : au défaut de la tache orangée de la poitrine , le blanc ou le blanchâtre couvre le dessous du corps. Nous n'en avons qu'un individu au cabinet du roi.

LE GOBE-MOUCHE CITRIN DE LA LOUISIANE.

Voyez les planches enluminées, n° 666, fig. 2.

ONZIÈME ESPÈCE (1).

On peut comparer à la lavandière jaune ce gobe-mouche, pour la grandeur et la couleur. Un beau jaune citron couvre la poitrine et le ventre, et cette couleur est encore plus vive sur le devant de la tête, la joue et la tempe; le reste de la tête et du cou est encapuchonné d'un beau noir qui remonte jusques sous le bec, et descend en plastron arrondi jusques sur la poitrine: un gris ver-

(1) Les ornithologistes paroissent avoir oublié cette espèce qu'on ne trouve ni dans Latham ni dans Linné, édition de Gmelin. Peut-être a-t-elle été réunie, ou confondue avec quelque autre espèce d'Amérique, telle que la *muscicapa ruticilla*, ou la *muscicapa ludoviciana*, qui sont cependant des oiseaux différens. J. J. Virey.

dâtre recouvre sur le dos et les épaules le cendré qui y fait le fond du plumage, et se marque par lignes sur les petites barbes des grandes pennes de l'aile. Par la vivacité et la netteté de ses couleurs, par son noir velouté, bien tranché dans le jaune clair, et par la teinte uniforme de son manteau verdâtre, ce gobe-mouche est un des plus jolis, et peut disputer de beauté avec tous les oiseaux de son genre.

LE GOBE-MOUCHE OLIVE DE LA CAROLINE ET DE LA JAMAÏQUE (1).

DOUZIÈME ESPÈCE (2).

Nous aurions voulu rapporter à cette espèce le gobe-mouche olive de Cayenne des

(1) *Olive coloured fly-catcher :* moucherolle olive. (Edwards, Glan. pag. 93, avec une figure exacte, pl. CCLIII.) — *Red-ey'd fly-catcher;* preneur de mouches, aux yeux rouges. (Catesby, Hist. nat. of Carolina, tom. I, pag. 54.) — *Luscinia muscicapa oculis rubris.* Klein, Avi. pag. 74, n° 6.

Oriolus subolivaceus, canorus, rostri apice attenuato, adunco. Browne, Hist. natur. of Jamaïc. pag. 476.

Muscicapa supernè fusco-olivacea, infernè sordidè alba, fusco-olivaceo confusè mixta ; tœniâ duplici in alis sordidè albâ : rectricibus fuscis, oris exterioribus fusco-olivaceis ; le gobe-mouche olive du Canada. (Brisson, Ornithol. tom. II, pag. 408.)

Whip-tom-kelly à la Jamaïque, suivant Edwards et Browne.

planches enluminées, n° 574, fig. 2, mais celui-ci est de beaucoup plus petit ; ainsi, nous le donnerons séparément, et avec d'autant plus de raison, qu'il faut en reconnoître deux espèces ou variétés, l'une décrite par Edwards, et l'autre par Catesby. Le premier de ces oiseaux a la grosseur et la proportion des gobe-mouches d'Europe. Le dessus de la tête et du corps est d'un olive brun ; le dessous d'un blanc sale, mêlé confusément de brun olivâtre ; la bandelette blanche se montre au dessus des yeux ; le fond de la couleur des pennes est d'un brun cendré, et elles sont frangées d'une couleur d'olive sur une assez grande largeur.

La seconde espèce ou variété est le gobe-mouche décrit par Catesby (tom. I, pag. 64), et qu'il nomme *moucherolle aux yeux rouges*, en remarquant qu'il a l'iris et les pieds de cette couleur : ce caractère, joint à la différence des couleurs un peu plus sombres que celles du gobe-mouche d'Edwards, indique une variété ou même une espèce différente :

---

(2) *Muscicapa olivacea subtùs albidior, supercilliis albis, oculis rubris... olivacea.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 14. — Latham, Syst. ornithol. gen. 40, sp. 61. J. J. Virey.

celui-ci niche dans la Caroline, et se retire vers la Jamaïque en hyver ; cependant Hans Sloane n'en fait aucune mention ; mais M. Browne (Hist. of Jamaïc. page 476) le regarde comme un oiseau de passage à la Jamaïque ; il le met au nombre des oiseaux chanteurs, en disant néanmoins qu'il n'a pas dans la voix beaucoup de tons, mais qu'ils sont forts et doux : ceci seroit une affection particulière, car tous les autres gobe-mouches ne font entendre que quelques sons aigres et brefs (1).

(1) Il paroît que cet oiseau, contre les habitudes générales des espèces du même genre, s'avance assez au nord en Amérique, pendant l'été. Pennant le classe dans sa Zoology arctic sous le nom de *red-eyer fly-catcher*. Arct. zool. tom. II, pag. 387, n° 271. Sa taille est de cinq pouces et demi. J. J. VIREY.

LE GOBE-MOUCHE HUPPÉ DE LA MARTINIQUE (1).

Voyez les planches enluminées, n° 568, fig. 1.

TREIZIÈME ESPÈCE (2).

UN beau brun, plus foncé sur la queue; couvre tout le dessus du corps de ce gobe-mouche jusques sur la tête, dont les petites plumes, peintes de quelques traits de brun roux plus vif, se hérissent à demi pour former une huppe au sommet; sous le bec, un peu de blanc cède bientôt au gris ardoisé clair

(1) *Muscicapa cristata, supernè fusca, infernè cinerea; remigibus, rectricibusque fuscis, oris exterioribus remigum albidis;* le gobe-mouche huppé de la Martinique. (Brisson, Ornitholog. tom. II, pag. 362.)

(2) *Muscicapa capite cristato, corpore fusco, subtùs cinereo, remigum margine exteriore albido.. martinica.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 3. — Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 62. — Taille de six pouces. J. J. VIREY.

qui couvre le devant du cou, la poitrine et l'estomac ; ce même blanc se retrouve au ventre. Les pennes de l'aile sont d'un brun noirâtre, frangées de blanc ; leurs couvertures, frangées de même, rentrent par dégrés dans le roux des épaules ; la queue est un peu étagée, recouverte par l'aile au tiers, et longue de deux pouces : l'oiseau entier en a cinq et demi.

LE

LE GOBE-MOUCHE NOIRÂTRE DE LA CAROLINE (1).

QUATORZIÈME ESPÈCE (2).

CET oiseau est à peu près de la grandeur du rossignol; son plumage, depuis la tête à

---

(1) *Muscicapa nigrescens. The blackap fly-catcher.* Catesby, Hist. nat. of Carolinæ, tom. I, pag. 53.

Luscinia nigricans. Klein, Avi. pag. 74, n° 5

Muscicapa supernè saturatè fusca, infernè albo flavicans; capite superiùs nigro; remigibus rectricibusque fuscis; le gobe-mouche brun de la Caroline. (Brisson, Ornith. tom. II, pag. 367.)

(2) *Muscicapa fusca subtùs ochroleuca, rostro, vertice pedibusque nigris. .. fusca.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 8.

Cet oiseau est émigrant en hyver, comme toutes les autres espèces de gobe-mouches qui s'approchent des pays froids. (Pennant, Zool. arctic. tom. II, p. 387, n° 269.) Sa taille est celle d'un petit moineau; sa queue est un peu fourchue.

Muscicapa fusca, subtùs albo flavicans, pileo nigro, caudâ forficatâ. .. fusca. Latham, Syst. orn. gen. 40, sp. 63. J. J. VIREY.

la queue, est d'un brun uniforme et morne; la poitrine et le ventre sont blancs, avec une nuance de verd jaunâtre, les jambes et les pieds noirs; la tête du mâle est d'un noir plus foncé que celle de la femelle; ils ne diffèrent que par là. Ils nichent à la Caroline, au rapport de Catesby, et en partent à l'approche de l'hyver.

LE GILLIT

OU

GOBE-MOUCHE PIE

DE CAYENNE (1).

Voyez les planches enluminées, n° 675, fig. 1.

QUINZIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau, qui se trouve à la Guiane, se nomme *gillit* en langue garipone, et nous avons cru devoir adopter ce nom, comme nous l'avons toujours fait pour les autres oiseaux, et pour les animaux qui ne peuvent jamais être mieux indiqués que par les noms de leur pays natal. La tête, la gorge, tout le dessous du corps, et jusqu'aux deux pattes de

(1) *Muscicapa, nigrâ fronte, areâ oculorum, gutture, uropygio, alis spuriis, fasciâ tectricum alarum majorum, rectricum apice et corpore subtùs albis... bicolor.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 78.

Muscicapa nigra, corpore subtùs fronte orbitis, uropygio, fasciâ alarum rectricibusque apice albis... bicolor. Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 4.

J. J. Virey.

cet oiseau, sont d'un blanc uniforme. Le croupion, la queue et les ailes sont noirs, et les petites pennes de celles-ci sont bordées de blanc; une tache noire prend derrière la tête, tombe sur le cou, et y est interrompue par un chaperon blanc qui fait cercle sur le dos. La longueur de ce gobe-mouche est de quatre pouces et demi; le plumage de la femelle est par-tout d'un gris uniforme et léger. On les trouve ordinairement dans les savannes noyées.

Le gobe-mouche à ventre blanc de Cayenne, des planches enluminées, n° 566, figure 3, ne diffère presque en rien du gillit, et nous ne les séparerons pas, de peur de multiplier les espèces dans un genre déjà si nombreux, et où elles ne sont séparées que par de petits intervalles.

Nous rapporterons aussi à ce gobe-mouche à ventre blanc la moucherolle blanche et noire d'Edwards (1), de Surinam, et dont les couleurs sont les mêmes, excepté du brun aux ailes et du noir au sommet de la tête; différences qui ne sont rien moins que spécifiques.

(1) *Blak and white fly-catcher.* Glan. pag. 287, pl. CCCXLVIII.

GOBE-MOUCHE BRUN DE LA CAROLINE (1).

SEIZIÈME ESPÈCE.

CELUI-CI est le petit preneur de mouches brun de Catesby (2); il est de la taille et de la figure du gobe-mouche olive, aux yeux et pieds rouges, donné par le même auteur, et nous aurions voulu les réunir; mais cet observateur exact les distingue. Une teinte

(1) *Muscicapa fusco virens, subtùs lutea, superciliis albis. virens.* Lin. Syst. nat. edit. 13, g. 113, sp. 11.

Muscicapa virens. Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 57. J. J. VIREY.

(2) *The little Brown fly-catcher. Muscicapa fusca.* Catesby, Hist. nat. of Carolina, tom. I, pag. 54.

Luscinia muscicapa fusca. Klein, Avi. pag. 74, n° 7.

Muscicapa supernè saturatè cinerea, infernè sordidè albo flavicans, remigibus rectricibusque fuscis, oris exterioribus minorum remigum albis; le gobe-mouche cendré de la Caroline. (Brisson, Ornithol. tom. II, pag. 368.)

brune et morne, qui couvre uniformément tout le dessus du corps de cet oiseau, n'est coupée que par le brun roussâtre des pennes de l'aile et de la queue; le dessous du corps est blanc sale, avec une nuance de jaune; les jambes et les pieds sont noirs; le bec est aplati, large et un peu crochu à la pointe; il a huit lignes, la queue deux pouces; l'oiseau entier cinq pouces huit lignes; il ne pèse que trois gros. C'est tout ce qu'en a dit Catesby, d'après lequel seul on a parlé de cet petit oiseau.

LE GOBE-MOUCHE OLIVE DE CAYENNE.

Voyez les planches enluminées, n° 574, fig. 2.

DIX-SEPTIÈME ESPÈCE (1).

Ce gobe-mouche n'est pas plus grand que le pouillot d'Europe : il a sa taille et ses couleurs, si ce n'est que le verdâtre domine un peu plus ici sur le cendré et le blanc sale, qui font le fond du plumage de ces deux petits oiseaux : celui-ci, par son bec aplati, appartient à la famille des gobe-mouches : nos pouillots et soucis, sans y être expressément compris, en ont les mœurs ; ils vivent de même de mouches

(1) *Muscicapa ex olivaceo fusca, subtùs exalbida, remigibus rectricibusque nigris margine ex olivaceo fuscis... agilis.* Lin. Syst. nat. ed. 13, gen. 113, sp. 90.

Muscicapa fusco-olivacea, subtùs albida gutture subrufo, remigibus caudâque nigricantibus... agilis. Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 77.

J. J. Virey.

et moucherons. C'est pour les saisir que, dans les jours d'été, ils ne cessent de voleter; et quand la saison rigoureuse a fait disparoître tous les insectes volans, le souci et le pouillot les cherchent encore en chrysalides, sous les écorces où ils se sont cachés.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, sept lignes; queue, vingt lignes, laquelle dépasse l'aile pliée de quinze lignes.

LE GOBE-MOUCHE TACHETÉ DE CAYENNE (1).

Voyez les planches enluminées, n° 573, fig. 3.

DIX-HUITIÈME ESPÈCE.

Ce gobe-mouche de Cayenne est à peu près de la grandeur du gobe-mouche olive, naturel au même climat. Le blanc sale, mêlé sur l'aile de quelque ombre de rougeâtre, et de quelques taches de blanc jaunâtre plus distinctes, avec du cendré brun sur la tête et le cou, et du cendré noirâtre sur les ailes, forment, avec confusion, le mélange

(1) *Muscicapa fusca ex rufescente alba : striis longitudinalibus fuscis vertice subcristato ex cinereo et flavo vario, margine remigum et rectricum, fasciis duabus rufis. virgata.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 89.

Muscicapa subcristata rufa, subtùs sordidè alba fusco striata, fasciâ alarum duplici rufâ. virgata. Latham, Syst. ornithol. gen. 40, sp. 76.

J. J. Virey.

des taches du plumage de cet oiseau : une petite mentonnière de plumes blanchâtres et hérissées lui prend sous le bec , et les plumes cendrées du sommet de la tête , mêlées de filets jaunes , se soulèvent en demi-huppe ; le bec est de la même grandeur que celui du gobe-mouche olive , la queue de même longueur , mais la couleur les différencie. L'olive paroît aussi avoir la taille plus fine , le mouvement plus vif que le tacheté , autant du moins qu'on peut en juger par leurs dépouilles (1).

(1) Ce petit oiseau , d'un caractère vif, ardent , colère, recherche les lieux aquatiques , se pose sur les branches traînantes des arbres qui croissent près des lieux humides , et guette les insectes qui voltigent sur la vase. Il paroît appartenir à la même espèce que le *caudec* de Buffon , qui est sa sixième espèce de tyran. Sa taille approche de celle d'une alouette , et a huit pouces de longueur. La femelle n'a point le sommet de la tête jaune comme le mâle. L'ongle postérieur est fort long comme aux alouettes ; les pieds sont bleuâtres. J. J. Virey.

LE PETIT NOIR-AURORE,

GOBE-MOUCHE D'AMÉRIQUE (1).

Voyez les planches enluminées, n° 566, fig. 1, le mâle; et fig. 2, la femelle.

DIX-NEUVIÈME ESPÈCE (2).

Nous caractérisons ainsi des deux couleurs qui tranchent agréablement dans son plumage, ce petit gobe-mouche que les

(1) *The small American redstart.* Edwards, Nat. Hist. of birds, pl. LXXX, belle figure du mâle, Glan. pag. 101, pl. CCLV, une figure exacte de la femelle, sous le nom de *moucherolle à queue jaune.* — *Rossignol de muraille d'Amérique.* Catesby, t. I, pag. 67. — *Passer serino affinis è croceo et nigro variegatus.* Klein, Avi, pag. 89, n° 13. — *Serino affinis avicula, è croceo et nigro varia.* Sloan. Voyag. of Jamaïc. pag. 312, n° 50. — *Serino affinis è croceo et nigro varia.* Ray, Synops. pag. 188, n° 51. — *Motacilla nigra, pectore maculâ alarum, basique remigum rectricumque fulvis. Ruticilla.* Linnæus, Syst. nat. ed. 10, gen. 99, sp. 15. — *Muscicapa supernè nigra, infernè albâ ad aurantium vergens; pectore aurantio; remi-*

naturalistes avoient jusqu'à présent nommé vaguement *gobe-mouche d'Amérique*, comme si ce nom pouvoit le faire distinguer au milieu de la foule d'oiseaux du même genre, qui habitent également ce nouveau continent. Celui-ci est à peine aussi grand que le pouillot ; un noir vif lui couvre la tête, la gorge, le dos et les couvertures ; un beau jaune aurore brille par pinceaux sur le fond gris blanc de l'estomac, et se renforce sous le pli de l'aile ; cette même couleur perce en traits entre les pennes de l'aile, et couvre les deux tiers de celles de la queue, dont la pointe est noire ou noirâtre, ainsi que les pennes de l'aile ; ce sont là les couleurs du mâle ; la femelle en diffère en ce que tout ce que le mâle a d'un noir vif, elle

---

gibus minoribus primâ medietate aurantiis ; rectricibus quatuor extimis aurantiis, apice nigris (mas).

Muscicapa supernè fusca, infernè alba ad luteum vergens ; *pectore luteo ; remigibus minoribus primâ medietate luteis* ; *rectricibus quatuor extimis luteis apice fuscis* (fœmina) ; le gobe-mouche d'Amérique. (Brisson, Ornith. tom. II, pag. 383.)

(2) *Muscicapa nigra, pectore maculâ alarum basique remigum rectricumque flavis. .. ruticilla.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 10. — Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 22. J. J. VIREY.

l'a d'un noirâtre foible, et d'un jaune simple tout ce qu'il a d'aurore ou d'orangé. Edwards a donné les figures de la femelle, pl. CCLV, et du mâle, pl. LXXX, que Catesby représente aussi, tome I, page 67, sous le nom de *rossignol de muraille*, mais d'une taille plus grande que celui d'Edwards et que celui de nos planches enluminées, ce qui fait imaginer une variété dans l'espèce (1).

(1) C'est au milieu des forêts ombreuses de l'Amérique septentrionale que se rencontre ce joli oiseau. Toujours agité, toujours pétulant comme notre roitelet, il fuit en hyver dans des contrées plus chaudes, comme à la Jamaïque et aux îles voisines. Sa longueur est de quatre pouces trois quarts. J. J. VIREY.

LE RUBIN

OU

GOBE-MOUCHE ROUGE HUPPÉ

DE LA RIVIÈRE DES AMAZONES (1).

Voyez les planches enluminées, n° 675, figure 1.

VINGTIÈME ESPÈCE.

De toute la nombreuse famille des gobe-mouches, celui-ci est le plus brillant ; une taille fine et légère assortit l'éclat de sa robe : une huppe de petites plumes effilées, d'un beau rouge cramoisi, se hérisse et s'étale en rayons sur sa tête ; le même rouge reprend sous le bec, couvre la gorge, la poitrine, le ventre, et va s'étendre aux couvertures de la queue : un cendré brun, coupé de

(1) *Muscicapa fusca, cristâ capitis rotundatâ, temporibus et corpore subtùs rubris. coronata.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 25.

Muscicapa, cristâ erectâ rotundatâ, corpore suprà fusco, subtùs cristâ lateribusque capitis coccineis... coronata. Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 81.

J. J. Virey.

quelques ondes blanchâtres au bord des couvertures et même des pennes, couvre tout le dessus du corps et les ailes ; le bec très-aplati a sept lignes de longueur, la queue deux pouces ; elle dépasse les ailes de dix lignes, et la longueur totale de l'oiseau est de cinq pouces et demi. M. de Commerson l'avoit nommé *mésange cardinal* ; mais ce petit oiseau étant encore moins cardinal que mésange, nous lui avons donné un nom immédiatement relatif à la vivacité de sa couleur (1). Ce seroit, sans contredit, un des plus jolis oiseaux que l'on pût renfermer en cage ; mais la Nature, dans le genre de nourriture qu'elle lui a prescrite, paroît l'avoir éloigné de toute vie commune avec l'homme, et lui avoir assuré, après le plus grand des biens, le seul qui en répare la perte, la liberté ou la mort.

---

(1) Nous trouvons une figure de cet oiseau parmi les dessins rapportés du pays des Amazones par M. de la Condamine. Cet oiseau, suivant une note au bas de ce dessin, s'appelle en espagnol, *putillas*. La femelle, qui est représentée avec le mâle, n'a point de huppe : tout le beau de son plumage est plus foible, et on ne lui voit, par-tout où le mâle est rouge, que quelques traits affoiblis de cette couleur, sur un fond blanchâtre.

LE GOBE-MOUCHE ROUX DE CAYENNE (1).

Voyez les planches enluminées, n° 453, fig. 1.

VINGT-UNIÈME ESPÈCE.

Ce gobe-mouche, long de cinq pouces et et demi, est à peu près de la grosseur du rossignol : il est, sur tout le dessus du corps, d'un beau roux clair qui a du feu ; cette teinte s'étend jusques sur les petites pennes de l'aile, qui, couvrant les grandes lorsqu'elle est pliée, n'y laissent voir qu'un petit triangle noir, formé par leur extrémité :

(1) *Muscicapa nitente rufescens subtùs alba, remigibus nigris verticis liturâ fuscâ..... rufescens.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 26.

Muscicapa rufescente-nitens, subtùs rufo-alba, remigibus nigris, vertice maculâ rufâ.. rufescens. Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 82.

Sa taille égale celle de notre moineau ; elle a cinq pouces et demi de longueur. Le bec et les pieds sont noirs. J. J. Virey.

une

une tache brune couvre le sommet de la tête ; tout le devant et le dessous du corps est blanchâtre, avec quelques teintes légèrement ombrées de roux ; la queue qui est carrée s'étale ; le bec large, court et robuste, et dont la pointe est recourbée, fait nuance à cet égard entre les gobe-mouches et les tyrans. Nous ne savons si l'on doit rapporter à cette espèce le gobe-mouche roux de Cayenne de M. Brisson. C'est une chose désolante que cette contrariété d'objets sous une même dénomination, à quoi rien n'est comparable que la contrariété de dénomination sur le même objet, non moins fréquente chez les nomenclateurs : quoi qu'il en soit, le gobe-mouche roux de Cayenne a, selon M. Brisson, huit pouces de longueur, et le nôtre n'en a que cinq : voyez en outre la différence des couleurs, en comparant sa phrase avec notre description (1). Au reste, le gobe-mouche roux à

(1) *Muscicapa supernè rufo-rufescens, infernè dilutè rufa ; capite, gutture et collo saturatè cinereis ; pennis in gutture et collo inferiore albido marginatis, pectore, uropygio et rectricibus splendidè rufis* ; le gobe-mouche roux de Cayenne. (Brisson, supplément, pag. 51.)

poitrine orangée, dont nous avons donné ci-devant la description, ne diffère de celui-ci par aucun autre caractère essentiel que par la grandeur, car sans cela on pourroit le regarder comme une variété de sexe, d'autant plus que, dans ce genre, les femelles sont communément plus grandes que les mâles; car, si cette différence dans la grandeur étoit produite par l'âge, et que le plus petit de ces deux oiseaux fût en effet le plus jeune, la tache orangée qu'il porte sur la poitrine seroit moins vive que dans l'adulte (1).

(1) Nous rapporterons à cette espèce ou bien à celle du gobe-mouche brun de Cayenne, celui qui se rencontre à Surinam. Sa couleur est noirâtre en dessus, blanche en dessous, et sa queue arrondie est blanche à son extrémité.

Muscicapa caudâ rotundatâ apice albo, corpore nigro subtùs albo.. . .. surinama. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 5. — Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 78. J. J. Virey.

LE GOBE-MOUCHE A VENTRE JAUNE (1).

Voyez les planches enluminées, n° 569, fig. 2.

VINGT-DEUXIÈME ESPÈCE (2).

Ce gobe-mouche habite en Amérique le continent et les îles ; celui que représente la planche enluminée venoit de Cayenne ; un autre a été envoyé de Saint-Domingue au cabinet, sous le nom de *gobe-mouche*

(1) *Muscicapa supernè fusca, marginibus pennarum olivaceis, infernè lutea, pennis verticis in exortu flavo-aurantiis ; tæniâ suprà oculos albâ ; rectricibus supernè fuscis, marginibus rufis, infernè fusco-olivaceis* ; le gobe-mouche de Cayenne. (Brisson, Ornith. tom. II, pag. 404.)

(2) *Muscicapa fusca subtùs lutea, superciliis albis, vertice subaurantio.... cayanensis.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 12. — Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 68. J. J. Virey.

huppé de Saint-Domingue. Nous croyons apercevoir, entre ces deux individus, la différence du mâle à la femelle. Celui qui est venu de Saint-Domingue paroît être le mâle; il a le jaune doré du sommet de la tête beaucoup plus vif et plus large que l'autre, où ce jaune plus foible se montre à peine à travers les plumes noirâtres de cette partie de la tête. Du reste, ces deux oiseaux se ressemblent; ils sont un peu moins gros que le rossignol : leur longueur est de cinq pouces huit lignes : le bec, à peine courbé à la pointe, a huit lignes; la queue, deux pouces et demi; l'aile pliée ne l'atteint pas à moitié; la tache orangée de la tête est bordée de cendré noirâtre; une bande blanche traverse la tempe sur les yeux, au dessous desquels prend une tache du même cendré noirâtre, qui vient se confondre dans le brun roussâtre du dos : ce brun roussâtre couvre les ailes et la queue, et s'éclaircit un peu au bord des petites barbes des pennes : un beau jaune orangé couvre la poitrine et le ventre; cette couleur éclatante distingue ce gobe-mouche de tous les autres. Quoique les plumes jaunes dorées du sommet de la tête paroissent devoir se relever au gré de

l'oiseau, comme nous le remarquons dans nos petits soucis d'Europe, cependant on ne peut pas proprement nommer celui-ci *gobe-mouche huppé*, puisque ces plumes, habituellement couchées, ne forment pas une véritable huppe, mais un simple couronnement qui ne se relève et ne paroît que par instant.

LE ROI DES GOBE-MOUCHES (1).

Voyez les planches enluminées, n° 289, sous le nom de tyran huppé de Cayenne. *Voyez aussi la pl.* CXXXI *de ce volume.*

VINGT-TROISIÈME ESPÈCE.

On a donné à cet oiseau le nom de *roi des gobe-mouches*, à cause de la belle couronne qu'il porte sur la tête, et qui est posée transversalement ; au lieu que les huppes de tous les autres oiseaux sont posées longitudinalement. La figure, dans la planche enluminée, ne rend pas assez sensible cette position transversale de la couronne ; elle est composée de quatre à cinq rangs de

(1) Ce *muscicapa* n'a point été séparé, à ce qu'il paroît, de quelque autre espèce de gobe-mouche de Cayenne, ou des tyrans. Il est difficile de décider à quelle espèce elle doit appartenir, si elle n'est pas elle-même distincte de toute autre. Ses caractères me paroissent assez tranchés pour qu'on ne doive pas la confondre avec d'autres : indépendamment de la forme singulière de son bec, sa huppe rouge transversale le sépare des autres espèces. Celle-ci se rapproche du rubin, *muscicapa coronata*. J. J. Virey.

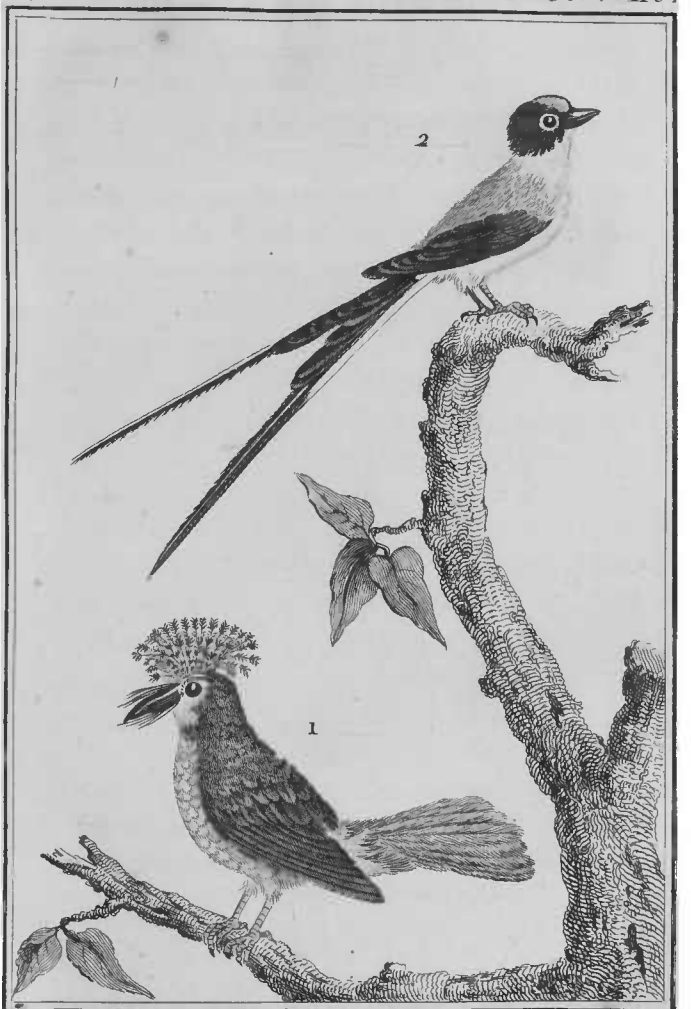

De Seve del. J.B. Racine S.

1. LE ROI DES GOBE-MOUCHES
2. LA MOUCHEROLLE OU SAVANA.

petites plumes arrondies, étalées en éventail sur dix lignes de largeur, toutes d'un rouge bai très-vif, et toutes terminées par un petit œil noir, en sorte qu'on la prendroit pour la miniature d'une queue de paon.

Cet oiseau a aussi la forme singulière, et paroît rassembler les traits des gobe-mouches, des moucherolles et des tyrans : il n'est guère plus gros que le gobe-mouche d'Europe, et porte un bec disproportionné, très-large, très-aplati, long de dix lignes, hérissé de soies qui s'étendent jusqu'à sa pointe qui est crochue; le reste ne répond point à cette arme; le tarse est court; les doigts sont foibles; l'aile n'a pas trois pouces de longueur, la queue pas plus de deux. On voit sur l'œil un petit sourcil blanc; la gorge est jaune; un collier noirâtre ceint le cou et se rejoint à cette teinte qui couvre le dos, et se change sur l'aile en brun fauve foncé; les pennes de la queue sont bai clair; la même couleur, mais plus légère, teint le croupion et le ventre, et le blanchâtre de l'estomac est traversé de noirâtre en petites ondes. Ce roi des gobe-mouches est très-rare; on n'en a encore vu qu'un seul apporté de Cayenne, où même il ne paroît que rarement.

LES GOBE-MOUCHERONS.

VINGT-QUATRIÈME (1)

ET

VINGT-CINQUIÈME ESPÈCES (2).

Ici la Nature a proportionné le chasseur à la proie : les moucherons sont celle de ces

---

(1) *Muscicapa ex olivaceo grisea ; alis nigricantibus hinc indè ochroleucis striatis.. minuta.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 29.

Muscicapa olivaceo-grisea, dorso supremo corporeque subtùs viridi adumbratis, striis alarum flavescentibus sparsis... minuta. Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 85. J. J. VIREY.

(2) *Muscicapa subtùs straminea, capite et cervice rufis nigro-maculatis, pennis dorsi et tectricibus alarum cinereis, margine virescentibus remigibus nigris margine griseis, caudâ nigrâ brevi..... pygmæa.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 28.

Muscicapa fusco-cinerea subtùs flavescens, capite cerviceque rufis nigro maculatis, sub oculis fasciâ pallidâ... pygmæa. Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 84. J. J. VIREY.

petits oiseaux, que telle grosse mouche ou scarabée d'Amérique attaqueroit avec avantage. Nous les avons au cabinet du roi, et leur description sera courte. Le premier de ces gobe-moucherons est plus petit qu'aucun gobe-mouche; il l'est plus que le souci, le plus petit des oiseaux de notre continent; il en a aussi à peu près la figure et même les couleurs; un gris d'olive, un peu plus foncé que celui du souci et sans jaune sur la tête, fait le fond de la couleur de son plumage; quelques ombres foibles de verdâtre se montrent au bas du dos, ainsi que sur le ventre, et de petites lignes d'un blanc jaunâtre sont tracées sur les plumes noirâtres et sur les couvertures de l'aile; on le trouve dans les climats chauds du nouveau continent.

La seconde espèce est celui que nous avons fait représenter dans nos planches enluminées, sous le nom de *petit gobe-mouche tacheté de Cayenne*, n° 831, fig. 2: il est encore un peu plus petit que le premier: tout le dessous du corps de ce très-petit oiseau est d'un jaune clair tirant sur la couleur paille. C'est un des plus petits oiseaux de ce genre: il a à peine trois pouces de longueur; la tête et le commencement du

cou sont partie jaunes et partie noirs; chaque plume jaune ayant dans son milieu un trait noir qui fait paroître les deux couleurs disposées par taches longues et alternatives; les plumes du dos, des ailes et leurs couvertures sont d'un cendré noir et bordées de verdâtre; la queue est très-courte; l'aile encore plus; le bec effilé se prolonge, ce qui porte toute la figure de ce petit gobemouche en avant, et lui donne un air tout particulier et très-reconnoissable.

Nous ne pouvons mieux terminer l'histoire de tous ces petits oiseaux chasseurs aux mouches, que par une réflexion sur le bien qu'ils nous procurent; sans eux, sans leur secours, l'homme feroit de vains efforts pour écarter les tourbillons d'insectes volans dont il seroit assailli : comme la quantité en est innombrable, et leur pullulation très-prompte, ils envahiroient notre domaine, ils rempliroient l'air, et dévasteroient la terre, si les oiseaux n'établissoient pas l'équilibre de la nature vivante, en détruisant ce qu'elle produit de trop. La plus grande incommodité des climats chauds est celle du tourment continuel qu'y causent les insectes; l'homme et les animaux ne peuvent s'en défendre : ils les attaquent par leurs piquures;

ils s'opposent aux progrès de la culture des terres, dont ils dévorent toutes les productions utiles ; ils infectent de leurs excrémens ou de leurs œufs, toutes les denrées que l'on veut conserver : ainsi les oiseaux bienfaisans, qui détruisent ces insectes, ne sont pas assez nombreux dans les climats chauds, où néanmoins les espèces en sont très-multipliées. Et, dans nos pays tempérés, pourquoi sommes-nous plus tourmentés des mouches au commencement de l'automne qu'au milieu de l'été ? Pourquoi voit-on, dans les beaux jours d'octobre, l'air rempli de myriades de moucherons ? C'est parce que tous les oiseaux *insectivores*, tels que les hirondelles, les rossignols, fauvettes, gobe-mouches, etc. sont partis d'avance, comme s'ils prévoyoient que le premier froid doit détruire le fond de leur subsistance, en frappant d'une mort universelle tous les êtres sur lesquels ils vivent : et c'est vraiment une prévoyance, car ces oiseaux trouveroient encore, pendant les quinze ou vingt jours qui suivent celui de leur départ, la même quantité de subsistance, la même fourniture d'insectes qu'auparavant : ce petit tems, pendant lequel ils abandonnent trop tôt notre climat, suffit pour que les insectes

nous incommodent, par leur multitude, plus qu'en aucune autre saison, et cette incommodité ne feroit qu'augmenter, car ils se multiplieroient à l'infini, si le froid n'arrivoit pas tout à propos pour en arrêter la pullulation, et purger l'air de cette vermine aussi superflue qu'incommode.

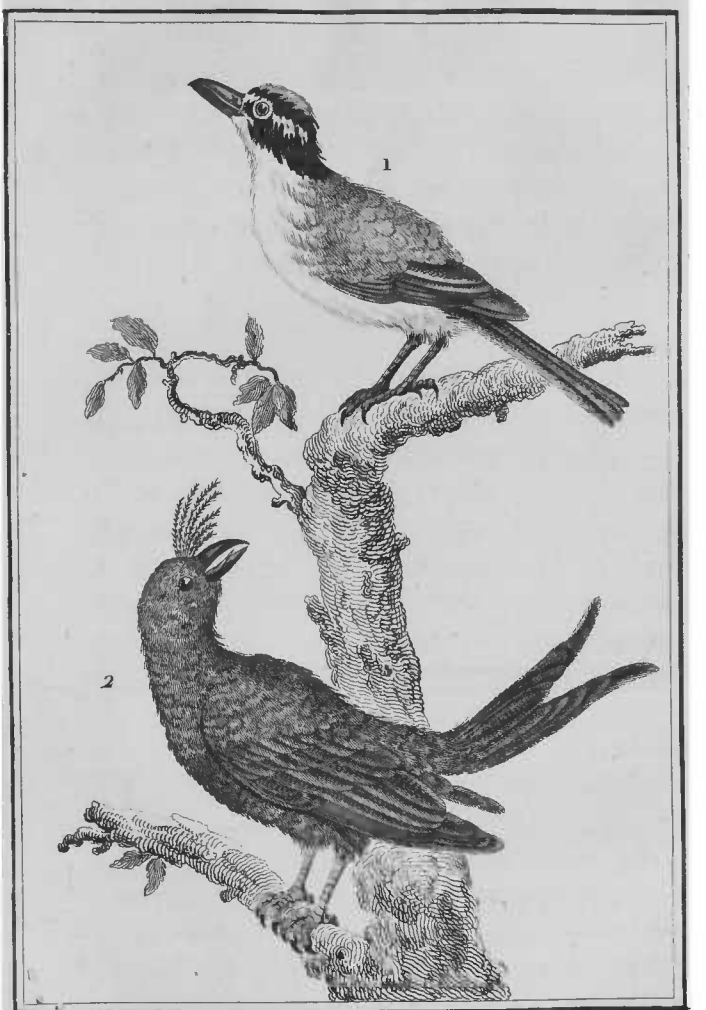

De Seve del. J.B. Racine S.

1. LE GRAND TYRAN
2. LE DRONGO

LE GOBE-MOUCHE A FRONT BLANC (1),

PAR J. J. VIREY.

CET oiseau, qui a quelques rapports de conformation avec le gillit de Cayenne, ne diffère du gobe-mouche noir à collier, et du traquet d'Angleterre, que par le défaut de bande blanche sur chaque aile, et par la couleur de sa queue, qui est la même que celle du corps. Son pays originaire est la pointe méridionale de l'Afrique, vers le

(1) *Muscicapa suprà ex nigro fusca jugulo et pectore exalbidis, abdomine dilutè ferrugineo, fronte albido, rostro pedibusque nigris. .. albifrons.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 87.

Muscicapa suprà nigro-fusca, jugulo et pectore sordidè albis, abdomine dilutè ferrugineo, fronte albidâ, pedibus nigris. albifrons. Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 5.

cap de Bonne-Espérance. Cette espèce a été décrite pour la première fois dans le *museum carlsonianum* de Sparrman (1).

Un plumage d'un brun noirâtre recouvre le dessus du corps; la poitrine et la gorge sont d'un blanc sale, qui tire sur le ferrugineux clair vers le ventre. Les pieds sont noirs, ainsi que le bec.

Les habitudes de cet oiseau n'ont pas encore été décrites par les naturalistes.

(1) *Museum carlsonianum*, fascic. 1^er^, tab. 24, pag. 24.

LE GOBE-MOUCHE A FRONT JAUNE (1),

PAR J. J. VIREY.

Les navigateurs anglais ont rapporté plusieurs objets nouveaux et inconnus en histoire naturelle, des îles de la mer du Sud. A celle de Tanna, ils ont trouvé un petit gobe-mouche qui n'a guère plus de cinq pouces et demi de longueur. Son bec est d'une teinte plombée claire. Le dessus du corps est peint en un jaune olivâtre,

(1) *Muscicapa ex flavo olivacea, subtùs flava, fronte, oculis rectricum fuscarum, remigumque nigricantium margine flavis, arcu suprà oculari albo. .. flavifrons* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 72.

Muscicapa flavo olivacea, subtùs fronteque flavâ, ponè oculos lunulâ albâ, alis caudâque fuscis. ... flavifrons. Latham, Syst. ornithol. gen. 40, sp. 48.

qui s'éclaircit et jaunit en dessous. Les pennes de la queue et des ailes, colorées en brun olivâtre, sont toutes bordées de jaune. Derrière chaque œil on remarque une sorte de croissant, ou d'arc surciliaire de couleur blanche. Latham a décrit le premier cet oiseau, dont les mœurs particulières n'ont pas été observées (1).

(1) Latham, Synops. of birds, part. III, pag. 342, n° 38.

LE GOBE-MOUCHE A FRONT NOIR (1);

PAR J. J. VIREY.

Voici encore une espèce de gobe-mouche plus petite que les précédentes, car elle n'a guère que quatre pouces et demi de taille. Nous avons pensé, qu'il falloit rapprocher les espèces qui se distinguoient par des caractères communs. Bien que ces rapprochemens ne soient formés que sur les couleurs du plumage, qui ne sont pas tou-

(1) *Muscicapa fusca, subtùs ex olivaceo fusca, fronte temporibusque nigris, mento gulâque flavis, rectricibus ex olivaceo fuscis, intermediis duabus fuscis... nigrifrons.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 43.

Muscicapa fusca, subtùs olivaceo fusca, fronte lateribusque capitis nigris, gutture flavo... nigrifrons. Latham, Syst. orn. gen. 40, sp. 12. Cet auteur a le premier décrit cet oiseau dans sa Synops. partie III, pag. 331, n° 9.

jours invariables, cependant la plupart des oiseaux ne sont distingués en espèces que sur ce seul caractère. Il seroit utile et commode en même tems, pour la mémoire, de rassembler en groupes les espèces dont les couleurs sont analogues.

L'oiseau dont nous faisons mention est brun, et le dessous de son corps tire sur l'olivâtre sali de brun. Les côtés de la tête, ainsi que le front, sont noirs, et la gorge est d'une jolie teinte jaune. Les pennes de la queue sont de la couleur de la poitrine, mais plus foncées, et les deux intermédiaires sont d'un brun plus pur. On ignore le pays natal de cet oiseau ; mais il habite probablement dans les contrées chaudes de la terre, et entre les tropiques, comme la plupart de ses congénères.

GOBE-MOUCHE BLANC-NOIR (1)

ET

LE PLESCHANKA (2);

PAR J. J. VIREY.

Nous pensons qu'il est nécessaire de réunir ces deux sortes d'oiseaux, que les

(1) *Muscicapa nivea pennarum basi fusca, pectore levissimè flavescente capite infrà collo ad medium usque, alis, rectricum apice, rostro pedibusque atris... melanoleuca.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 88.

Muscicapa nigra dorso albo, femoribus albo nigroque annulatis; rectricibus albis apice nigris.. melanoleuca. Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 6.

Cette espèce a d'abord été décrite par Guldenstædt dans les nov. Comment. Petrop. tom. XIX, pag. 468, n° 3, tab. 15.

(2) *Motacilla nigra subtùs alba, vertice albido, genarum gulæque plumis nigris limbo albicantibus, uropygio albo, tectricibus alarum, remigibus et intermediis rectricibus ex fusco nigricantibus, lateralibus*

voyageurs au nord, P. S. Pallas (1), Falk (2) et Guldenstædt (3) ont décrits. Toutes deux se ressemblent et sont d'une couleur noire en général. La première a le dos blanc, et les cuisses sillonnées alternativement de raies transversales noires et blanches, comme des anneaux. Les pennes de la queue, qui sont blanches, ont leur extrémité noire. La femelle porte des couleurs d'un cendré sale dans les parties du corps qui sont blanches dans le mâle: le gazouillement de cet oiseau ressemble à celui des hirondelles.

L'autre gobe-mouche, ou le *pleschanka*, est en grande partie blanc sur la tête, le croupion, le ventre et les pennes de la queue.

---

albis apice nigris.. leucomela. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 114, sp. 117.

Gmelin a rangé cet oiseau parmi les fauvettes.

Muscicapa nigra pileo, nuchâ, uropygio, abdomine, rectricibusque, maximâ parte albis.... leucomela. Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 7.

(1) Nov. Comment. Petrop. tom. XIV, pag. 584, n° 6, tab. 22, fig. 3.

(2) Falck itin. russ. sibir. tom. III, tab. 3o. Et Lepéchin, nov. Comment. Petropol. t. XIV, p. 5o3, n° 5, tab. 14, fig. 2.

(3) Nov. Act. Petrop. t. XIX, etc.

Sa femelle est cendrée, brunâtre et grisâtre. Elle a des sourcils plus blancs que ceux du mâle; son nid ressemble à celui des hirondelles de rivage. Elle pond jusqu'à dix œufs.

Ces oiseaux ont plus six pouces de longueur. Le premier se répand, en été, dans les campagnes et les vergers de la Géorgie, principalement vers la ville de Téflis, près des rives pierreuses du Cyrus. L'autre se tient sur les bords du Wolga; il place son nid dans des roches et des bâtimens très-élevés. Leur nourriture ordinaire est composée de vers et d'insectes coléoptères. Ces petits animaux ont beaucoup de rapports avec les fauvettes, et, comme les bergeronnettes, ils balancent continuellement leur queue de haut en bas. Peu craintifs, ils s'approchent des habitations.

LE GOBE-MOUCHE A QUEUE BLANCHE (1),

PAR J. J. VIREY.

On trouve, suivant Latham, au cap de Bonne-Espérance une espèce de gobe-mouche qui n'a que quatre pouces et demi de taille. Une teinte grise cendrée sale revêt le dessus du corps, et s'éclaircit en dessous. Les pennes latérales de la queue, qui est blanche, sont obliquement partagées de noir et de blanc, et les deux pennes intermédiaires sont entièrement noires, ainsi que les pieds et le bec. Voilà tout ce qu'on sait sur cet animal, car

(1) *Muscicapa ex cinereo grisea, subtùs alba, rostro, pedibus et rectricibus intermediis nigris, reliquis dimidiato obliquè albis, extimis ferè totis albis. leucura.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 44.

Muscicapa cinereo grisea, subtùs alba, rectricibus lateralibus nigro alboque obliquè dimidiatis... leucura. Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 13.

on n'a point encore connoissance de ses habitudes et de ses mœurs. C'est ainsi que nous sommes souvent forcés de nous astreindre à une aride description, qui ne peut représenter qu'imparfaitement les êtres, et qui ne les offre à l'imagination que dépouillés du charme de la vie. La simple nomenclature n'est que le squelette de l'histoire naturelle, et les grossiers linéamens de cette science attrayante.

LE GOBE-MOUCHE DE PONDICHERY (1),

PAR J. J. VIREY.

PRÈS de l'espèce précédente doit se ranger, dans les rapports naturels des êtres, l'oiseau décrit par Sonnerat (2), sous le nom de *gobe-mouche de Pondichéry*. Cependant cet animal n'est pas borné à ce seul pays; il s'étend dans la plus grande partie de la côte de Coromandel. Sa taille est un peu inférieure à celle de

(1) *Muscicapa ex cinereo grisea, subtùs alba, rectricibus lateralibus dimidiato, maculâ rectricum alarum et superciliis albis..... pondiceriana.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 115, sp. 45.

Muscicapa cinereo grisea, subtùs alba, superciliis albis, tectricibus alarum albo maculatis, rectricibus lateralibus griseo alboque dimidiatis... ponticeriana. Latham, Syst. ornithol. gen. 40, sp. 14.

(2) Voyage aux Indes et à la Chine, tom. II, pag. 198.

notre moineau franc. Son chant est très-agréable, selon ce voyageur, ce qui lui a fait donner le nom de rossignol des Indes.

Il a le bec et les pieds noirs. Un gris cendré, tirant sur le noir, règne sur la tête, et une ligne blanche qui surmonte les orbites, se prolonge au derrière de la tête qu'elle semble ceindre comme un diadême. Le gris cendré foncé de la tête recouvre tout le dessus du corps et la moitié de la queue. Le reste du corps est blanc, et sur chaque petite penne de l'aile on observe une tache triangulaire blanche.

LE VIRA-OMBÉ DE MADAGASCAR (1),

PAR J. J. VIREY.

CET oiseau présente quelques rapports de conformation et d'habitudes avec le *kinki-manou*, le *grand gobe-mouche cendré de Madagascar*, décrit par Buffon. Il paroît être la même espèce que la *ficedula madagascariensis major* de Brisson (2). Sonnerat nous en a donné une description plus détaillée (3). Sa taille approche de celle d'une alouette ; elle

(1) *Muscicapa olivacea, gulâ flavâ, jugulo et pectore flavicantibus... madagascariensis.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 48.

Muscicapa viridi olivacea, gutture flavo, collo inferiore pectoreque flavescentibus... madagascariensis. Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 18.

(2) Ornithol. tom. III, pag. 482, n° 46, tab. 24, fig. 5.

(3) Voyage aux Indes et à la Chine, tom. II, pag. 198.

a environ sept pouces et demi de longueur. Une teinte olive, une gorge jaune, une poitrine et un cou d'une nuance de soufre distinguent cet animal. Le gobe-mouche d'Afrique de Latham (1) nous paroît appartenir à la même espèce, quoique ses couleurs jaunes soient plus sales, plus ombrées et plus maculées de noir, que sa tête soit brunâtre et rayée de noir, et que ses pennes des ailes et de la queue soient rousses. Ces différences peuvent dépendre du climat; car cette dernière espèce habite au cap de Bonne-Espérance. Nous avons laissé à la première le nom qu'on lui donne dans son pays.

(1) *Muscicapa sordidè flava maculis obscuris, vertice rufo nigro striato, alis caudâque rufis.... afra.* Latham, Syst. orn. gen. 40, sp. 15. D'après sa Synops. part. III, pag. 332, n° 12.

LE GOBE-MOUCHE TECTEC

DE L'ILE DE BOURBON (1),

PAR J. J. VIREY.

Voici un oiseau fort analogue au *gobe-mouche de l'île de Bourbon*, représenté dans les planches enluminées de Buffon sous le n° 572, fig. 3, et que les ornithologistes ont nommé *muscicapa rufiventris*. Lin. et Latham. La grandeur du premier est la même que celle du gobe-mouche ordinaire; elle est de cinq pouces moins trois lignes. Il paroît que cet oiseau est le même que le *muscicapa*

(1) *Muscicapâ fusca maculis exilibus rufis varia, subtùs rufescens, gutture exalbido, rectricibus remigibusque fuscis margine, his quoque apice rufis. .. tectec.* Lin. Syst. nat. ed. 13, gen. 113, sp. 50.

Muscicapa fusca, pennis rufescente marginatis, subtùs rufescens collo inferiore sordidè albo. ... tectec. Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 20.

borbonica de Brisson (1). Il est brun par tout le corps; mais cette couleur est plus foncée sur le dos, et plus claire au dessous du corps. Les plumes sont toutes bordées de roussâtre, et le dessous du cou est d'un blanc sale. La femelle est d'une couleur cendrée blanchâtre dans toutes les parties du corps, qui sont rousses chez le mâle.

---

(1) Ornithol. tom. II, pag. 360, n° 2, tab. 39, fig. 1.

LE GOBE-MOUCHE ORANGÉ ET NOIR DES INDES ORIENTALES (1),

PAR J. J. VIREY

FORSTER (2) a décrit cette jolie espèce qui habite les rivages méridionaux des Indes. Sa taille est de six pouces. La queue, le bec, les pieds, la tête, le cou, les premières couvertures des ailes et leurs premières pennes, les cuisses sont d'un beau noir; le reste est d'un orangé fort vif, quelquefois tacheté de noir sur les pennes secondaires des ailes;

(1) *Muscicapa nigra, dorso tectricibus alarum ultimis, pectore, crisso, remigum secundariarum margine, rectricumque apice aurantiis.... flammea.* Lin. ed. Gmelin, gen. 113, sp. 60.

Muscicapa, nigra corpore subtùs dorso postico fasciâ alarum caudâque apice fulvis. flammea. Lath. Syst. ornithol. gen. 40, sp. 23.

(2) Zool. indic. pag. 25, tab. 15.

l'extrémité de la queue est bordée d'orangé. La femelle est cendrée et jaunâtre en dessous; un brun pâle recouvre le coccyx et la poitrine; la gorge, les ailes et la queue sont noires.

La *motacilla cinnamomea* de Linné, qui se trouve à Ceilan, n'est, selon Latham, qu'une variété du gobe-mouche orangé et noir. Elle est blanchâtre en dessous, de couleur de *minium* brunâtre en dessus, et sa gorge est noire, ainsi que la queue, à l'exception des quatre premières pennes, qui sont rouges à leur base.

LE GOBE-MOUCHE NOIR

DES ILES DE LA MER DU SUD (1),

PAR J. J. VIREY.

SPARRMAN nous a fait connoître ce gobe-mouche (2), rapporté des îles de la Société et d'Otahiti. Son plumage est facile à décrire, puisqu'il est entièrement d'une couleur noire assez uniforme. Seulement la tête, les couvertures des ailes et les pieds sont d'une nuance moins foncée et moins pure. Le bec est d'une teinte plombée. Latham cite un autre oiseau de cette espèce, qui tire sur le brun noir; mais il soupçonne que cette variété pourroit bien être une femelle de notre gobe-mouche noir.

(1) *Muscicapa tota nigra, rostro, capite, interscapulio pedibusque atris.* *nigra.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 85.

Muscicapa nigra, corpore toto nigro, rostro, capite, interscapulio pedibusque atris. .. *nigra.* Latham, Syst. orn. gen. 40, sp. 24.

(2) *Museum carlsonianum*, fascic. 1, tab. 23.

LE

GOBE-MOUCHE NOIR A CRÊTE DE CEILAN ET DE JAVA (1),

PAR J. J. VIREY.

Il nous paroît nécessaire de rapprocher sous la même espèce les deux ou trois individus que les ornithologistes ont décrits sous les noms de *muscicapa comata*, et *muscicapa*

(1) *Muscicapa nigra, subtùs, uropygio rectricumque intermediarum apice albo, crisso flavo, capite cristato. comata.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 52; et *muscicapa fusco nebulosa, subtùs alba, crisso rubro, capite subcristato, caudâque nigris... hæmorrhousa.* Lin. Syst. nat. ed. 13, gen. 113, sp. 53.

Muscicapa nigra capite cristato, corpore subtùs, uropygio rectricibusque duabus intermediis apice albis, crisso flavo... comata. Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 25.

Muscicapa fusco undulata, capite subcristato caudâque nigris, pectore abdomineque albis crisso rubro... hæmorrhousa. Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 26, et var. *b. Fronte verticeque cristato nigris, lateribus colli pectore abdomineque albis, crisso flavo.*

hæmorrhousa avec sa variété. Ces oiseaux se trouvent dans le même pays : leur tête porte une huppe ; les plumes qui bordent leur anus sont orangées ou rouges ; quelques taches blanches se remarquent sur les pennes intermédiaires de la queue, et une marque blanche règne sur la poitrine et le ventre. Tout le reste du plumage est noirâtre, plus ou moins foncé. Brown a décrit les deux derniers individus (1), et Latham nous a fait connoître le premier, qui n'a point de blanc sur la poitrine et le ventre comme les autres. La variété du *muscicapa hæmorrhousa* se trouve à l'île de Java ; elle se distingue du précédent par le blanc qui règne sur les côtés de son cou. C'est à peu près tout ce qu'on sait sur ces oiseaux. Leur taille est de quatre à cinq pouces.

(1) Illustr. of zool. pag. 78, tab. 31 ; et pag. 76, tab. *idem*.

LE PETIT GOYAVIER DE L'ILE DE MANILLE (1),

PAR J. J. VIREY.

On donne ce nom à Manille, et sans doute dans quelques autres îles Philippines voisines, à une petite espèce de gobe-mouche qui se tient ordinairement dans le voisinage des habitations. Comme il aime se percher sur les goyaviers (*psidium pyriferum* L.) et autres arbres à fruits, et qu'on suppose qu'il s'en nourrit, on lui en a imposé le nom. Cependant il paroît plus vraisemblable qu'il cherche sur ces arbres les insectes diptères que les

(1) *Muscicapa fusca subtùs alba, crisso flavescente, rostro, vertice, loris pedibusque nigris, superciliis albis... psidii.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 54.

Muscicapa fusca subtùs superciliisque albis, crisso flavescente, fasciâ suboculari nigrâ.... psidii. Latham, Syst. ornithol. gen. 40, sp. 27.

fruits sucrés y attirent ; car la forme de son bec annonce que ses habitudes et son genre de nourriture ne sont pas différens de ceux des espèces congénères. Son plumage est brun en dessus, blanc en dessous, et, comme le précédent, les plumes de l'anus sont jaunes. Le bec, la tête et les pieds sont noirs. L'iris est jaune ; une raie blanche règne vers les sourcils, et une raie noire parcourt le dessous de l'œil. Sa taille est un peu inférieure à celle de notre moineau franc. Sonnerat l'a fait connoître le premier (1).

(1) Voyage à la nouvelle Guinée, in-4, tab. 28, pag. 59.

GOBE-MOUCHE NOIR ET JAUNE DE CEILAN (1),

PAR J. J. VIREY.

DANS l'ordre des rapports naturels des corps vivans, il y a un grand nombre d'espèces dont les différences, toutes superficielles et peu importantes, semblent se confondre avec les espèces voisines par des nuances intermédiaires. Ainsi l'on pourroit établir des groupes ou familles, en sous-divisant les genres grands et nombreux, et ne considérer les diverses

(1) *Muscicapa capite genisque nigris, dorso et tectricibus alarum ex cinereo fuscis flavo variis, pectore flavo, remigibus rectricibusque atris margine flavescentibus... melanictera.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 55.

Muscicapa cinereo-fusca, luteo mixta, pectore luteo, capite nigro, remigibus rectricibusque obscuris flavescente-marginatis. melanictera. Latham, Syst. orn. gen. 40, sp. 28.

colorations du plumage que comme des accidens spécialement affectés aux races, ou même particuliers à l'individu. On ne s'attacheroit ainsi qu'aux caractères solides et tranchés, et l'on simplifieroit l'histoire de la Nature. Néanmoins il est nécessaire d'avoir d'abord la description individuelle de toutes les espèces et même des variétés, pour qu'on puisse exécuter la formation de ces groupes naturels d'une manière complette et uniforme.

L'oiseau dont il est ici question a son plumage mélangé de cendré brun et de jaune. La poitrine est jaune, la tête noire, et les grandes pennes des ailes et de la queue sont peintes d'une couleur noirâtre sale, avec des franges jaunâtres. Cet animal, de la taille de notre chardonneret, a le chant très-agréable, contre les habitudes reconnues des autres gobe-mouches. Nous devons sa description à Brown (1).

(1) Ilustr. of zool. pag. 80, tab. 82.

GOBE-MOUCHE VERD LUISANT DES INDES ORIENTALES (1),

PAR J. J. VIREY.

PRÈS de l'espèce précédente nous allons placer cet oiseau, qui se distingue facilement par son plumage verd brillant et doré sur le dos. Sa gorge et sa poitrine sont d'une couleur rousse, qui jaunit et s'éclaircit sur le ventre et au croupion. Ses ailes sont noires, ainsi que le dedans des pennes de la queue. Latham nous a fait connoître cet oiseau dans sa *Synopsis of birds*, part. III, p. 336, n° 22. Ses mœurs ne sont pas connues.

(1) *Muscicapa viridi-aurea, alis atris, gutture et pectore rufis, uropygio et abdomine flavis, rectricibus longis, extùs viridibus, intùs atris. nitens.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 56.

Muscicapa viridis-nitens, gutture pectoreque rufis, uropygio abdomineque flavis, caudâ longiore... nitens. Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 29.

LE GOBE-MOUCHE BRILLANT DE LA CHINE (1),

PAR J. J. VIREY.

LATHAM donne dans son *Systema ornithologicum* la notice très-concise d'une petite espèce de gobe-mouche qu'on peut rapprocher du précédent. Un verd pâle, mais éclatant, recouvre tout le corps, à l'exception des grandes pennes des ailes et de la queue, et des couvertures des ailes. Un bord blanc termine ces couvertures, et les pennes de cet oiseau sont noirâtres, tirant sur le fauve; elles sont bordées d'un jaune clair.

(1) *Muscicapa pallidè viridis, tectricibus alarum margine albo, remigibus rectricibusque nigricantibus margine flavo..... nitida.* Latham, Syst. ornithol. gen. 40, sp. 90. D'après sa Synopsis, supplément, pag. 173, n° 81.

LE GOBE-MOUCHE DE LA NOUVELLE ÉCOSSE (1),

PAR J. J. VIREY.

VOICI encore une espèce verdâtre de gobe-mouche, qui habite dans les froides régions de l'Acadie, et dans plusieurs autres pays de l'Amérique septentrionale. Une couleur cendrée verdâtre fort sale revêt le dos et le dessus du corps de cet oiseau; le dessous et le ventre est jaunâtre, tirant sur un blanc mat et sali. Sur les ailes se remarque une double bande transversale blanche. La tête a une petite huppe, et les grandes pennes de la queue et des ailes sont noires, ainsi que les pieds.

(1) *Muscicapa ex cinereo dilutè virescens, subtùs, ochroleuca, capite cristato, rectricibus remigibusque atris, secundarium margine et tectricum fasciis duabus albis... acadica.* Lin. Syst. nat. ed. 13, gen. 113, sp. 82.

Muscicapa subcristata, cinereo viridis, subtùs flavescente-alba, fasciâ alarum duplici albâ..... acadica. Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 91.

LE GOBE-MOUCHE VERDÂTRE DE LA CHINE (1),

PAR J. J. VIREY.

SONNERAT a vu en Chine (2) un gobe-mouche de la taille de notre moineau. Sa tête est noire, et sur ce fond pur règne une bande blanche très-remarquable, qui a l'aspect d'un diadême, et qui entoure la tête en passant sur les yeux. Une teinte grise

(1) *Muscicapa ex virescente grisea, rostro pedibusque nigris, gulâ albâ, jugulo et pectore griseis abdomine et crisso flavescentibus, remigibus ex flavicante viridibus. sinensis.* Lin. Syst. nat. ed. 13, g. 113, sp. 57.

Muscicapa virescenti-grisea subtùs flavescens, capite nigro, superciliis guláque albis, collo inferiore pectoreque griseis... sinensis. Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 30.

(2) Sonnerat, Voy. aux Indes et à la Chine, t. II, pag. 151.

verdâtre salit les plumes du cou, du dos, du croupion et des couvertures des ailes et de la queue. Les grandes pennes de l'aile sont d'un verd pomme tendre et grisâtre; la gorge est blanche, mais la poitrine est teinte de grisâtre. Un jaune pâle couvre le ventre. Les pieds et le bec sont noirs; l'iris est rouge.

LE GOBE-MOUCHE GRIS DE LA CHINE (1),

PAR J. J. VIREY.

UNE nouvelle espèce de gobe-mouche, dont Latham a donné la description, se trouve en Chine, et sa forme le rapproche du précédent. Le dessus de son plumage est teint en noir; le ventre est rougeâtre, ainsi que les parties inférieures. Un gris foncé se remarque sur le bas du cou, et une bande blanche parcourt chaque aile. La queue est faite en forme de coin, et les pieds sont d'un brun jaunâtre.

(1) *Muscicapa nigra, subtùs rubescens, gutture griseo, tectricum alarum fasciâ albâ, caudâ subcuneatâ.... grisea.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 58.

Muscicapa nigra subtùs rubescens, collo inferiore saturatè griseo, fasciâ alarum albâ. grisea. Latham, Syst. ornitholog. gen. 40, sp. 31.

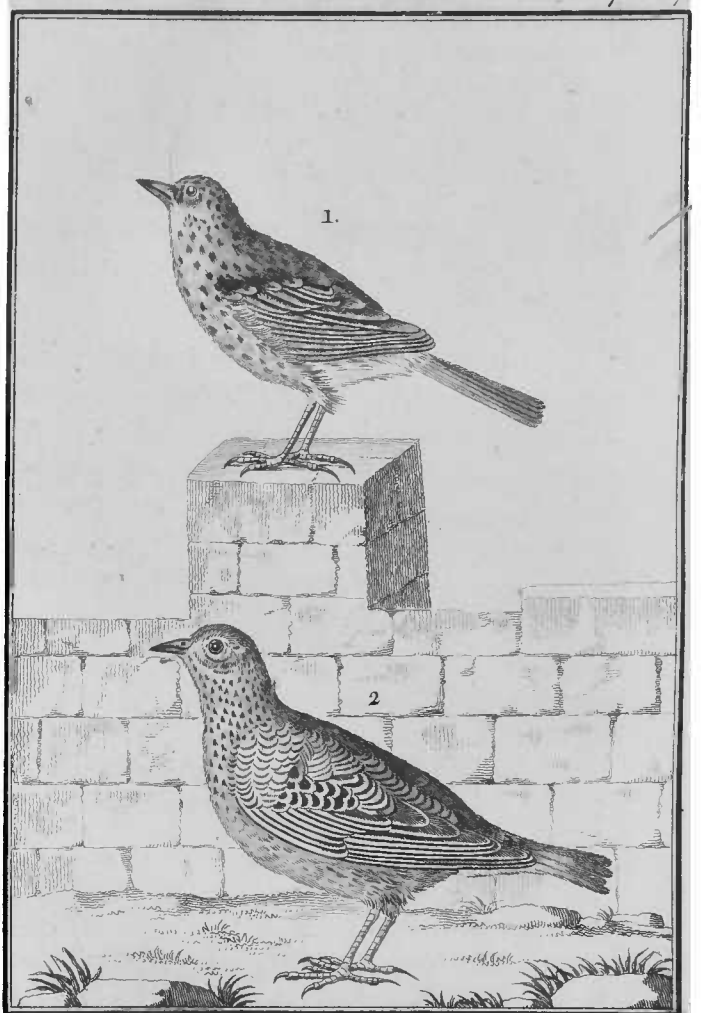

De Seve del. Berthault sculp

1. LE CUJELIER
2. L'ALOUETTE

LE GOBE-MOUCHE A TÊTE BLEUÂTRE DE L'ILE DE LUÇON (1),

PAR J. J. VIREY.

DANS les îles Philippines, comme dans tous les climats ardens des tropiques, vivent en foule des oiseaux insectivores, parce qu'il y a un grand nombre d'insectes que la chaleur continuelle reproduit sans cesse. Parmi ces oiseaux, on remarque cette espèce de gobe-mouche qui a la tête d'un noir bleuâtre, et le plumage d'un rouge foncé en dessus et roussâtre en dessous. Chaque penne de l'aile et de la queue est terminée de noir, et en dedans elles sont noirâtres. La taille de ce joli volatile égale celle de notre linotte.

(1) *Muscicapa, rubra, subtùs rufescens, capite cæruleo, rectricum apice nigro..... cyanocephala.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 65. D'après Sonnerat, Voy. à la nouv. Guinée, p. 57, tab. 26, fig. 1.

Muscicapa saturatè rubra, pennis apice nigris, subtùs rufescens, capite atro cæruleo, caudâ forficatâ apice nigro... cyanocephala. Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 37.

LE GOBE-MOUCHE A GORGE JAUNE DES ILES PHILIPPINES(1),

PAR J. J. VIREY.

AINSI que de l'espèce précédente, nous devons la connoissance de celle-ci à Sonnerat, qui l'a trouvée dans l'île de Luçon et à Manille. Celle-ci est plus grande que la première espèce. Une couleur de marron brunit le dos et les ailes; le dessous du corps est d'un gris jaunâtre. Sur les côtés de la tête on voit deux bandes blanches; sur l'aile on remarque une raie de cette couleur, ainsi que les pennes latérales de la queue; les deux intermédiaires sont noires; la tête et la nuque sont d'un noir assez foncé; la poitrine est rougeâtre.

(1) *Muscicapa occipite dorsoque griseo, capite reliquo nuchâque nigris, dorso medio badio, gulâ flavâ, rectricibus intermediis nigris, lateralibus albis... manillensis.* Lin. Syst. nat. edit. 13, g. 113, sp. 66.

Muscicapa grisea subtùs flava, dorso alisque castaneis fasciâ genarum duplici, alarum solitariâ, rectricibusque lateralibus albis. manillensis. Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 38. D'après Sonnerat, Voy en nouv. Guinée, pag. 57, tab. 26.

GOBE-MOUCHE FERRUGINEUX DE LA CAROLINE (1),

PAR J. J. VIREY.

On trouve dans Merrem (2) une description concise, avec une figure, d'un gobe-mouche qui est de la grandeur de notre chardonneret, ou même un peu davantage. Il a cinq pouces et demi de longueur. Son bec est noir, bordé de brun, et les pieds de cette dernière couleur. Le dessus du corps est d'un roux testacé et brun; le dessous est une teinte ochracée sale. Sa gorge est blanche; ses ailes sont noires

(1) *Muscicapa ex fusco rufa subtùs ochroleuca, gulâ albâ, alis nigris margine ferrugineis, rectricibus subtùs glaucis suprà atris margine fuscescentibus, extimis brevissimis albis... ferruginea.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 84.

Muscicapa fusco murina subtùs flavo-alba, gutture candido, alis nigris, pennarum margine ferrugineo... ferruginea. Lath. Syst. ornith. gen. 40, sp. 41.

(2) Merrem, *Beytræge zur vogel*, ic. pag. 19, tab. 6.

et bordées de ferrugineux. Les pennes de la queue sont en dessous d'un bleuâtre tirant sur le verd de mer, et noirâtres en dessus, avec des franges roussâtres; les plus extérieures, qui sont fort courtes, sont blanches. Il paroît que cette espèce est voisine du gobemouche noir des îles de la mer du Sud, décrit et figuré par Sparrman, et que j'ai décrit ci-devant.

LE

LE GOBE-MOUCHE MUSICIEN (1),

PAR J. J. VIREY.

LA famille des gobe-mouches, race méchante, composée d'êtres rapaces et querelleurs pour la plupart, compte cependant parmi eux quelques espèces douées et aimables, qui charment les solitudes par leurs accens amoureux et touchans. Semblable à ces poëtes qui, nés dans les âges turbulens des subversions politiques et des guerres, fuient leurs compatriotes, cultivent en paix et dans les retraites silencieuses l'art divin

(1) *Muscicapa subtùs ex flavescente alba, rectricibus ex cinereo-fuscescentibus elongatis, mediis subæqualibus, extimâ utrinque longè breviore... aëdon.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 83. D'après Pallas, reise durch sibir. buch. 3, s. 695, n° 12.

Muscicapa fusco ferruginea, subtùs flavescenti albida, caudâ elongatâ rectricibus intermediis subæqualibus, extimâ utrinque longè breviore... .. aëdon. Latham, Syst. ornithol. gen. 40, sp. 42.

qu'ils ont reçu de la Nature, notre musicien habite de préférence les roches agrestes et les vallons découverts des montagnes. C'est dans la Daourie, région de la Tartarie orientale, qu'on trouve cet oiseau très-fréquemment. Comme notre rossignol, qui ne se rencontre point en ce pays, il chante pendant la nuit et avant le lever de l'astre du jour. Sa taille et ses habitudes se rapportent assez avec le merle de marais, *turdus arundinaceus*. Son plumage est d'une couleur testacée ferrugineuse en dessus du corps, et le dessous est d'un blanc jaunâtre. La queue, qui est longue, est d'un cendré brunâtre; ses pennes intermédiaires sont d'une égale grandeur, mais les latérales sont beaucoup plus courtes. Ainsi la beauté du plumage se trouve rarement réunie avec le talent chez les oiseaux. Nous devons à Pallas la description de cette espèce intéressante.

GOBE-MOUCHES DU KAMSCHATKA ET DES BORDS DU JENISEÏ (1),

PAR J. J. VIREY.

SUR les rives sablonneuses du lac Baikal, et dans les sauvages contrées de la Sibérie orientale jusqu'au Kamtschatka, une espèce de

(1) *Muscicapa fusca, gulâ et crisso maculatis... sibirica.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 36.

Muscicapa fusca subtùs cinerea, gulâ crissoque albo maculatis... sibirica. Lath. Syst. orn. gen. 40, sp. 59.

La deuxième espèce est la *muscicapa maculata, subtùs alba, fronte rubrâ. .. erythropis.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 37.

Muscicapa suprà varia, subtùs alba, fronte rubrâ, sub alis rufa. erythropis. Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 60.

gobe-mouche a établi sa demeure. Bien que ces pays soient continuellement exposés à la froidure, il paroît cependant qu'il s'y trouve une assez grande quantité d'insectes pour nourrir cet animal. Son plumage qui est brun en dessus s'éclaircit en une teinte cendrée en dessous du corps, et des taches blanches sont répandues sur la gorge et vers l'anus.

Une seconde espèce, qui est plus blanche sur-tout dessous le corps, est tachetée de couleurs grises et brunes sur les parties supérieures. Le dessous des ailes est roux, et le devant de la tête est d'un rouge terni. Ce gobe-mouche habite les environs du fleuve Jenisei. Ses pieds sont rouges.

LE GOBE-MOUCHE FAUVE DE CAYENNE (1),

PAR J. J. VIREY.

Nous croyons être fondés à réunir ensemble les deux gobe-mouches de Cayenne connus des ornithologistes sous le nom de *muscicapa*

(1) *Muscicapa ex flavicante cinnamomea, alarum fasciâ tectricumque apice flavis remigibus atris margine ferrugineis. ..... cinnamomea.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 38.

Muscicapa, flavo-cinnamomea nebulosa, subtùs uropygio fasciâque tectricum flavescentibus, remigibus obscuris ferrugineo maculatis. cinnamomea. Latham, Syst. orn. gen. 40, sp. 66.

Muscicapa spadicea, remigibus caudâque æquali fuscis, tectricibus alarum margine rufis, uropygio flavo, abdomine crissoque lutescentibus. spadicea. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 39.

Muscicapa rubro-fusca subtùs obscurè flavescens, uropygio flavo, remigibus rectricibusque fuscis. .. spadicea. Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 67.

cinnamomea, et *muscicapa spadicea*. En effet, quelques nuances légères, fugitives dans le plumage, n'offrent pas des caractères assez distincts ni assez tranchés pour les séparer en deux espèces. Le premier est un peu plus grand que le second, qui a 7 pouces de longueur. Leur couleur est assez semblable à celle des tuniques de l'oignon, ou de la canelle ; avec des nébulosités brunâtres, des ailes et une queue brunes, le croupion est jaunâtre ; des taches ferrugineuses se remarquent sur les pennes de la queue. Le bec est brun noirâtre. Ces oiseaux se rapprochent beaucoup du gobe-mouche de Cayenne à ventre jaune, que Buffon a décrit.

LE GOBE-MOUCHE STRIÉ DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE (1),

PAR J. J. VIREY.

CETTE espèce, décrite d'abord par Forster (2), dans les Transactions philosophiques, est remarquable dans l'individu mâle par le petit chaperon rouge qu'elle porte sur la tête, et

(1) *Muscicapa vertice nigro, occipite albo nigroque, vario, genis albis, gulâ ochroleucâ fusco-maculatâ, pectore albido, abdomine albo, dorso cinereo nigro vario, alarum fasciâ duplici, ochroleucâ et albâ. striata.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 7.

Muscicapa cinereo virens, dorso nigro striato, subtùs flavescens, gulâ lateribusque pectoris fusco-maculatis, rectricibus extimis tribus apice albis. ..... striata. Latham, Syst. ornithol. gen. 40, sp. 56.

(2) Philos. trans. tom. LXII, pag. 428. Et Miller, *on various subjects, cur. tracts.* tab. 15, fig. a, b.

leurs côtés qui sont bleus, ainsi que le croupion; la poitrine est jaunâtre. On rapporte à cette même espèce un autre gobe-mouche à tête noire, dont la nuque est striée de raies noires et blanches, et les côtés de la tête blancs; la gorge est brunâtre; la poitrine blanchâtre et le ventre plus clair et plus pur. Le dos est mélangé d'une couleur noire et cendrée; sur les ailes règnent deux bandes, l'une blanche, l'autre cendrée sale. La grandeur de cet animal est de cinq pouces; les femelles sont d'un jaune verdâtre sur la tête; les pieds sont jaunes, ainsi que les paupières.

LE GOBE-MOUCHE A VENTRE ROUGE DE LA MER DU SUD (1),

PAR J. J. VIREY.

DANS les solitudes et les lieux sauvages incultes de l'île de Norfolk, au sein de la mer Pacifique, habite une petite espèce de gobe-mouche assez jolie, d'où Forster l'a rapportée. Sa taille n'a que quatre pouces et demi de longueur; une couleur noire recouvre le dessus du corps; les petites couvertures des ailes sont blanches comme le dessus de la tête; des

(1) *Muscicapa nigra fronte albâ, pectore et abdomine rufis, crisso rufescente.. multicolor.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 74.

Muscicapa nigra fronte fasciâque alarum albis, pectore abdomineque coccineis. erythrogastra. Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 50.

bandes d'un brun cendré dans la femelle se voient sur la gorge, qui est jaune dans le mâle. Celui-ci se distingue sur-tout par une agréable couleur rouge purpurine qui revêt sa poitrine et son ventre, et qui s'éclaircit aux environs de l'anus. Les pieds sont longs, grêles, d'un brun jaunâtre comme la mandibule inférieure du bec. La femelle est brune dans toutes les régions qui sont noires chez le mâle, et d'un orangé clair dans celles qui sont rouges. L'anus est jaunâtre.

GOBE-MOUCHES BRUNS DES ILES SANDWICH,

PAR J. J. VIREY.

Nous allons rapporter ici trois gobe-mouches qui ont un plumage très-analogue, une taille assez semblable et la même habitation dans quelques îles de la mer du Sud. Nous n'oserions assurer qu'ils appartiennent tous les trois à la même espèce originaire, quelles que soient leurs ressemblances d'ailleurs et leurs habitudes. Toutefois nous ne connoissons guère que leur description physique, et il se peut que les âges, les sexes, les variations dépendantes du climat et du genre de vie aient suffi pour modifier les couleurs du plumage et leur disposition sur le corps de chaque animal.

Quoi qu'il en soit, le premier de ces gobe-mouches (1) est brun par tout le corps, à

(1) *Muscicapa fusca subtùs ochroleuca, fronte ex fusco lutescente, superciliis albis, mento pallido striis*

l'exception de la poitrine qui est ferrugineuse et testacée. Les parties inférieures sont d'un blanchâtre fort sale et bruni ; une raie surciliaire blanchâtre, les extrémités des pennes des ailes, de leurs couvertures, de la queue, qui sont blanches, distinguent particulièrement cet oiseau qui est long de cinq pouces et demi.

On reconnoît le second (1) à sa poitrine d'un roux chargé et tirant sur le ferrugineux comme l'individu précédent, et sur-tout à sa queue plus longue, dont chaque penne

---

atris picto, pectore et tectricum alarum margine ferrugineo, remigibus rectricibusque fusois apice albis... sandwichensis. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 73.

Muscicapa fusca, subtùs superciliisque albidis, pectore ferrugineo, tectricibus alarum, remigibus rectricibusque lateralibus apice albis... sandwichensis. Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 51.

(1) *Muscicapa fusca, abdominis tinctu in fuscum vergente, rectricibus longis, æqualibus, acuminatis... obscurâ.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 76.

Muscicapa fusca subtùs cinerascens, abdomine rufo imbuto, caudâ longiore integrâ, rectricibus apice acutiusculis..... obscura. Latham, Syst. ornithol. gen. 40, sp. 52.

est un peu aiguë. La teinte générale du plumage est brune en dessus et cendrée en dessous du corps. Sa taille n'est plus longue que celle du précédent qu'à cause de la grandeur de sa queue ; l'animal a 7 pouces et demi de longueur en tout.

La troisième espèce ou variété (1) se distingue des précédentes par son plumage d'un testacé obscur qui devient roux brunâtre en dessous du corps ; les couvertures des ailes portent une marque d'un blanc ferrugineux à leurs bords ; les pennes latérales de la queue sont tachées de blanc à leur extrémité intérieure ; le croupion est d'une couleur de marron qui est blanchâtre vers l'anus, et les ailes sont noires.

---

(1) *Muscicapa ferruginea, subtùs dilutè spadicea, remigibus atris, alarum maculâ propè apicem ex ferrugineo albâ, rectricibus fuscis extimis intùs apice albis... maculata.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 77.

Muscicapa ferrugineo-fusca, subtùs, fusco-rufescens, tectricibus alarum apice ferrugineo-albis, rectrice extimâ apice intùs albâ... maculata. Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 53.

GOBE-MOUCHE OLIVÂTRE DE NEW-YORCK (1),

PAR J. J. VIREY.

Aux environs de New-Yorck et dans plusieurs régions septentrionales de l'Amérique, on voit arriver chaque printems un gobe-mouche qui y passe la saison d'été. Vers le commencement de l'automne ; il fuit dans des climats plus tempérés, où il trouve une nourriture abondante. Sa femelle pond dans les premières contrées cinq petits œufs blancs. La nourriture ordinaire de cet oiseau

(1) *Muscicapa ex cinereo olivacea, pectore cinereo, abdomine ochroleuco, capite, caudâ et remigibus atris secundariis margine, rectricibus extimis extùs albis..., atra.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 80.

Muscicapa cinereo-olivacea, subtùs flavescens, pectore cinerascenste, rectrice, extimâ latere exteriore albâ.... phœbe. Latham, Syst. ornithol. gen. 40, sp. 88.

est principalement composée d'abeilles. Son plumage est sombre et peu gracieux ; un cendré olivâtre recouvre les parties supérieures, et un jaune sale et cendré règne dans la région inférieure du corps. La tête et les grandes pennes des ailes et de la queue sont noires ; celles de l'aile sont bordées à l'extérieur d'un filet blanc. Les pieds de cet oiseau sont noirs.

GOBE-MOUCHE JAUNÂTRE DE NEW-YORCK (1),

PAR J. J. VIREY.

Près de l'espèce précédente, nous placerons immédiatement ce gobe-mouche du même pays, et dont le plumage est un peu différent: en effet il a presque le même fond de couleur, c'est-à-dire, un olivâtre sale et désagréable qui devient jaunâtre dans les parties inférieures du corps; la gorge et le bord des ailes sont jaunes, et leurs premières pennes, ainsi que la queue, sont d'une couleur olive foncée et tirant sur le verd. Cette espèce s'étend dans plusieurs endroits de l'Amérique septentrionale.

(1) *Muscicapa sordidè olivacea, subtùs ochroleuca, gulâ alarumque margine flavis, remigibus primariis rectricibusque olivaceis... ochroleuca.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 29.

Muscicapa olivacea subtùs albida, gulâ margineque alarum fulvis, remigibus rectricibusque olivaceo-viridibus... ochroleuca. Latham, Syst. orn. g. 40, sp. 89.

LE

GOBE-MOUCHE GRIS-VERD DE NEW-YORCK (1),

PAR J. J. VIREY.

VOICI encore une espèce des mêmes contrées. Elle y est beaucoup plus rare depuis le mois de mai jusqu'à celui d'août, et il paroît qu'elle émigre en d'autres pays. Son plumage est d'un verd pâle en dessus, et d'un cendré blanchâtre en dessous, sur-tout au milieu du ventre. La tête est grisâtre; sur chaque aile règne une double raie blanche. Vers les côtés du corps et près des narines des taches jaunes se font apercevoir. Les pennes des ailes et de la queue sont noires, avec un rebord verd.

(1) *Muscicapa virescens, abdominis medio alarumque fasciis duabus albis, gulâ cinereâ, rostri maculâ utrinque ex hypochondriis flavis remigibus primoribus rectricibusque atris margine viridibus. noveboracensis.* Lin. Syst. nat. ed. 13, gen. 113, sp. 81. D'après Pennant, Arctic. zool. tom. II, pag. 389, n° 274.

Muscicapa pallidè viridis, capite cinerascente, abdomine medio albo, fasciâ alarum duplici albâ, maculâ narium lateribusque corporis flavis. ..... noveboracensis. Latham, Syst. orn. gen. 40, sp. 92.

GOBE-MOUCHE MOINEAU DE TANNA (1),

PAR J. J. VIREY.

Nous n'avons qu'une notice fort courte sur cet oiseau qui se trouve à l'île de Tanna, une de ce nombreux archipel de la mer Pacifique. Latham a parlé de ce gobe-mouche dans le supplément de sa *Synopsis of birds*, page 175, d'après Forster, qui l'a rapporté en Europe. Son plumage est noirâtre en dessus et blanc en dessous du corps. Les pennes de sa queue sont noires. Voilà tout ce que nous connoissons de cet animal.

(1) *Muscicapa nigricans subtùs alba, caudâ nigrâ... passerina.* Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 93.

GOBE-MOUCHE BICOLOR (1),

PAR J. J. VIREY.

CET oiseau habite les vastes contrées de l'Afrique méridionale. Sa taille a huit pouces de longueur, et son plumage, d'un cendré plus ou moins foncé en dessus du corps, s'éclaircit et se change en un jaune terne dans les parties inférieures. Les pennes de la queue sont colorées, mi-partie en cendré et en jaunâtre sale. Les pieds et le bec sont noirâtres. Un blond clair borde les couvertures des ailes. La queue est environ de la longueur du corps de l'animal. Sparrman l'a décrit le premier (2).

(1) *Muscicapa corpore suprà cinereo, subtùs ochraceo, rectricibus, partim ochraceis, partim cinereis... dichroa.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 91.

Muscicapa corpore suprà cinereo subtùs ochraceo, caudâ ex rectricibus ochraceis, cinereisque.. dichroa. Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 94.

(2) *Museum carlsonianum*, fascic. 2, tab. 46.

LE GOBE-MOUCHE A LONGUE QUEUE DE JAVA (1),

PAR J. J. VIREY.

Cette espèce est de la taille de notre gobe-mouche ordinaire. Son bec et ses pieds sont noirs. Des plumes noirâtres d'une teinte ferrugineuse à leur extrémité recouvrent les parties supérieures du corps. La gorge est noire dans sa partie supérieure ; plus bas elle est blanche, ainsi que la ligne surciliaire qui surmonte chaque orbite. Le ventre, l'anus et huit pennes de la queue sont blancs ; celle-ci est fort alongée et arrondie à son extrémité.

(1) *Muscicapa caudâ longissimâ rotundatâ, corpore nigro ferrugineoque vario subtùs albo, jugulo nigro, superciliis albis. .. javanica.* Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 95. D'après Sparrman, Museum carlsonianum, fascicul. 3, tab. 75.

GOBE-MOUCHE BLANC DE DANEMARCK (1),

PAR J. J. VIREY.

PEUT-ÊTRE cet oiseau n'est-il pas un véritable gobe-mouche, comme Latham le soupçonne avec beaucoup de raison; et l'on pourroit le rapporter aux bergeronnettes. D'ailleurs, il me semble que cette couleur blanche de son plumage n'est due qu'à la froidure, car on sait qu'elle agit vivement sur les couleurs des animaux, et que plusieurs espèces polaires lui doivent leur décoloration. Quoi qu'il en soit, ce gobe-mouche est presque entièrement d'un blanc assez pur, à l'exception de la tête qui est d'un beau jaune de soufre, ainsi que la gorge. La queue est assez longue, et le bec est blanc, un peu déprimé. Ses habitudes pourroient fournir des renseignemens plus certains pour le classer dans le genre qui lui convient.

(1) *Muscicapa tota alba, capite sulphureo flavicante.. alba.* Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 96. D'après Sparrman, Museum carlsonianum, fascic. 3, tab. 74.

LE GOBE-MOUCHE DE CAMBAYE (1),

PAR J. J. VIREY.

Voici encore une espèce nouvelle que Latham indique. Sa taille est semblable à celle du traquet d'Angleterre. Son bec est déprimé, large, noirâtre, et porte de petites barbes clair-semées à sa base, comme les gobe-mouches barbichons. Le bord des couvertures des ailes est blanc, ce qui forme une double bande blanche sur l'aile. Tout le dessous du corps est d'un jaune qui tire sur le roux. Les pieds sont bleuâtres. Le dessus du corps est d'un noir brillant, mais le dos est d'un verd jaunâtre. Cet oiseau est dans la collection du muséum de Londres.

(1) *Muscicapa nigra nitens, dorso viridi flavescente, corpore subtùs fulvo-flavo, tectricibus alarum fasciâ duplici albâ.... cambaiensis.* Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 97.

LES MOUCHEROLLES.

POUR mettre de l'ordre et de la clarté dans l'énumération des espèces du genre très-nombreux des gobe-mouches, nous avons cru devoir les diviser en trois ordres, relativement à leur grandeur, et nous sommes convenus d'appeler *moucherolles*, ceux qui, étant plus grands que les gobe-mouches ordinaires, le sont moins que les tyrans, et forment entre ces deux familles une famille intermédiaire où s'observent les nuances et le passage de l'une et de l'autre.

On trouve des moucherolles, ainsi que des gobe-mouches, dans les deux continens; mais dans chacune les espèces sont différentes, et aucune ne paroît commune aux deux. L'océan est pour ces oiseaux, comme pour tous les autres animaux des pays méridionaux, une large barrière de séparation, que les seuls oiseaux palmipèdes ont pu franchir, par la faculté qu'ils ont de se reposer sur l'eau.

Les climats chauds sont ceux du luxe de la Nature ; elle y pare ses productions, et quelquefois les charge de développemens extraordinaires : plusieurs espèces d'oiseaux, tels que les veuves, les guépiers et les moucherolles, ont la queue singulièrement longue, ou prolongée de pennes exorbitantes; ce caractère les distingue des gobe-mouches, desquels il diffère encore par le bec, qui est plus fort et un peu plus courbé en crochet à la pointe que celui des gobe-mouches.

LE SAVANA (1).

Voyez les planches enluminées, n° 571, fig. 2; et pl. CXXXI *de ce volume.*

PREMIÈRE ESPÈCE (2).

Ce moucherolle approche des tyrans par la grandeur, et il est représenté, dans nos planches enluminées, sous la dénomination de *tyran à queue fourchue de Cayenne*; néanmoins son bec, plus foible et moins

(1) *Muscicapa supernè cinerea, infernè alba, capite superiùs et ad latera nigro, pennis verticis in exortu luteis, rectricibus nigris, extimæ margine exteriore primâ medietate candidâ; caudâ maximè bifurcâ;* le tyran à queue fourchue. (Brisson, Ornithol. tom. II, pag. 396.)

(2) *Muscicapa, caudâ longissimâ forficatâ, corpore nigro, subtùs albo.* *tyrannus.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 4. — Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 69.

Cet animal habite aussi au Canada et à Surinam. Pennant le cite dans sa Zoologie arctique, comme un oiseau voisin de ce pole. Sa longueur, en comptant sa queue, est de quatorze pouces; celle-ci a neuf pouces et demi de longueur. J. J. Virey.

crochu que celui des tyrans, le réunit à la famille des moucherolles. On l'appelle *veuve* à Cayenne : mais ce nom ayant été donné à un autre genre d'oiseaux, ne doit pas être adopté pour celui-ci, qui ne ressemble aux veuves que par sa longue queue : comme il se tient toujours dans les savannes noyées, le nom de *savana* nous a paru lui convenir. On le voit, perché sur les arbres, descendre à tout moment sur les mottes de terre ou les touffes d'herbes qui surnagent, hochant sa longue queue comme les lavandières. Il est gros comme l'alouette huppée ; les pennes de la queue sont noires ; les deux extérieures ont neuf pouces de longueur, et s'écartent en fourche ; les deux qui les suivent immédiatement, n'ont que trois pouces et demi, et les autres vont en décroissant jusqu'aux deux du milieu, qui n'ont qu'un pouce. Ainsi, cet oiseau à qui, en le mesurant de la pointe du bec à celle de la queue, on trouve quatorze pouces, n'en a que six du bec aux ongles. Au sommet de la tête est une tache jaune, laquelle cependant manque à plusieurs individus, qui sont apparemment les femelles. Du reste, une coiffe noirâtre, courte et carrée, lui couvre le derrière de la tête : au delà le plumage

est blanc, et ce blanc remonte jusques sous le bec, et descend sur tout le devant et le dessous du corps; le dos est d'un gris verdâtre, et l'aile brune. On voit ce moucherolle au bord de la rivière de la Plata, et dans les bois de Montevideo, d'où il a été rapporté par M. Commerson.

LE MOUCHEROLLE HUPPÉ

A TÊTE COULEUR D'ACIER POLI (1).

Voyez les planches enluminées, n° 234, fig. 1 et 2.

SECONDE ESPÈCE.

Ce moucherolle se trouve au cap de Bonne-Espérance, au Sénégal et à Madagascar; il est donné trois fois dans l'Ornithologie de M. Brisson, sous trois dénominations différentes; 1° page 418, tome II, sous le nom de *gobe-mouche huppé du cap de*

(1) *Muscicapa capite cristato nigro, corpore albo, caudâ cuneatâ : rectricibus intermediis longissimis... paradisi.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 1. — Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 54.

Gmelin a décrit encore cette espèce sous le nom de *todus paradiseus*. C'est la vardiole de Buffon. Ces oiseaux paroissent susceptibles d'un grand nombre de variations; des auteurs les ont rapprochés des oiseaux de paradis, quoiqu'ils appartiennent à un genre fort différent. J. J. Virey.

Bonne-Espérance (2); 2° pag. 414, sous le nom de *gobe-mouche blanc du cap de Bonne-Espérance* (1); 3° page 416, sous le nom de *gobe-mouche huppé du Brésil* (2). Ces trois espèces n'en font qu'une, dans laquelle l'oiseau rouge est le mâle, et le blanc la femelle, qui est un peu plus grande que son mâle, comme nous l'avons observé dans l'espèce du barbichon. Cette différence, qui ne se trouve guère que dans la classe des oiseaux de proie, en rapproche le genre subalterne des gobe-mouches, moucherolles et tyrans.

Ce moucherolle mâle a sept pouces de longueur, et la femelle huit pouces un

(1) *Muscicapa cristata, supernè dilutè spadicea, infernè alba, pectore cinereo albo; capite et collo superiore nigro viridescentibus; rectricibus dilutè spadiceis*; le gobe-mouche huppé du cap de Bonne-Espérance.

(2) *Muscicapa cristata alba*; *capite et collo superiore nigro virescentibus*; *rectricibus albis, oris exterioribus et scapis nigris*; le gobe-mouche blanc huppé du cap de Bonne-Espérance.

(3) *Muscicapa cristata supernè dilutè spadicea, infernè albâ*; *capite nigro-viridescenti*; *tectricibus alarum superioribus aureis, rectricibus dilutè spadiceis*; le gobe-mouche huppé du Brésil. (Brisson, *loco citato.*)

quart (1); cet excès de longueur étant presque tout dans la queue : cependant elle a aussi le corps un peu plus épais, et à peu près de la grosseur de l'alouette commune : tous deux ont la tête et le haut du cou, à le trancher circulairement à la moitié, enveloppés d'un noir luisant de verd ou de bleuâtre, dont l'éclat est pareil à celui de l'acier bruni : une belle huppe de la même couleur, dégagée et jetée en arrière en plumet, pare leur tête où brille un œil couleur de feu : au coin du bec, qui est long de dix lignes, un peu arqué vers la pointe, et rougeâtre, sont des soies assez longues. Tout le reste du corps de la femelle est blanc, excepté les grandes pennes, dont le noir perce à la pointe de l'aile pliée : on voit deux rangs de traits noirs dans les petites pennes et dans les grandes couvertures; et la côte des plumes de la queue est également noire dans toute sa longueur.

Dans le mâle, au dessous de la coiffe noire,

(1) Ces oiseaux ont à peu près la taille d'une forte alouette ou d'un petit étourneau ; leur nourriture ordinaire est composée d'insectes diptères, comme toutes celles des espèces de ce genre. Cet oiseau est d'une grande beauté ; mais on ne peut pas le garder en cage. J. J. Virey.

la poitrine est d'un gris bleuâtre, et l'estomac, ainsi que tout le dessous du corps, sont blancs; un manteau rouge bai vif en couvre tout le dessus jusqu'au bout de la queue; cette queue est coupée en ovale et régulièrement étagée; les deux pennes du milieu étant les plus grandes, les autres s'accourcissent de deux en deux lignes, ou de trois en trois, jusqu'à la plus extérieure, et de même dans la femelle.

Ce beau moucherolle est venu du cap de Bonne-Espérance; on le trouve aussi au Sénégal et à Madagascar: selon M. Adanson (1), il habite sur les mangliers qui bordent les eaux dans les lieux solitaires et peu fréquentés du Niger et de la Gambra: Seba place ce moucherolle au Brésil, en le rangeant parmi les oiseaux de paradis, et lui donnant le nom brasilien d'*acamacu* (2); mais on sait assez que ce collecteur d'histoire naturelle a souvent donné aux choses qu'il décrit des noms empruntés sans discernement; et d'ailleurs nous ne croirons pas qu'un oiseau vu et re-

(1) Supplement de l'Encyclopédie, tom. I.

(2) *Avis paradisiaca brasiliensis, seu cuiriri acamacu cristata.* Seba, tom. II, pag. 93, pl. LXXXVII, n° 2.

connu aux rives du Niger par un excellent observateur tel que M. Adanson, soit en même tems un oiseau du Brésil; néanmoins c'est uniquement sur la foi de Seba que M. Brisson l'y place, quoique lui-même observe l'erreur où il tombe, et remarque à la fin de ce prétendu gobe-mouche huppé du Brésil, qu'apparemment Seba se trompe en le nommant ainsi, et que cet oiseau nous vient d'Afrique et de Madagascar. Klein le prend pour une grive huppée (1), et Moering pour un choucas (2). Exemple de la confusion dont la manie des méthodes a rempli l'histoire naturelle; et s'il en falloit un plus frappant, nous le trouverions encore sans quitter cet oiseau : c'étoit peu de l'avoir fait grive et choucas, M. Linnæus a voulu en faire un corbeau, et à cause de sa queue alongée, un corbeau de paradis (3); et c'est à

(1) *Turdus cristatus.* Klein, Avi. pag. 70, n° 31.

(2) *Monedulâ.* Moering, Avi. gen. 11, *apud* Brisson, tom. II, pag. 416.

(3) Brisson, supplément, pag. 51. Le gobe-mouche blanc huppé du cap de Bonne-Espérance. *Corvus albo nigroque varius, caudâ cuneiformi, remigibus intermediis longissimis, capite nigro cristato, corvus paradisi.* Linnæus, Syst. nat. edit. 10, gen. 48, sp. 11.

son

son espèce blanche que M. Brisson applique la phrase où cet auteur fait de ce moucherolle un corbeau.

C'est par erreur, et apparemment par confusion avec le schet de Madagascar, qu'on prête ici deux longues plumes à la queue du gobe-mouche blanc huppé du cap de Bonne-Espérance.

LE MOUCHEROLLE DE VIRGINIE (1).

TROISIÈME ESPÈCE (2).

CATESBY nomme ce moucherolle *oiseau-chat* (3) (*the cat-bird*), parce que sa voix ressemble au miaulement du chat : on le voit en été en Virginie, où il vit d'insectes ; il ne

(1) *Muscicapa supernè saturatè fusca, infernè cinerea; capite superiùs nigro ; tectricibus caudæ inferioribus sordidè rubris ; rectricibus nigricantibus ;* le gobe-mouche brun de Virginie. (Brisson, Ornithol. tom. II, pag. 365.)

(2) *Muscicapa, fusca, subtùs cinerea, capite nigro, crisso rubro. carolinensis.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 18.

Muscicapa carolinensis. Latham, Syst. ornithol. gen. 40, sp. 64.

Cet oiseau émigre, aux approches de l'hyver, dans les contrées chaudes ; en été il s'enfonce jusqu'au Kamtschatka, et vers New-Yorck. Sa demeure ordinaire est sur les arbrisseaux et les buissons. Sa taille est de huit pouces. J. J. VIREY.

(3) Hist. nat. of Carolin. t. I, pag. 66. *Muscicapa vertice nigro ; the cat-bird ;* le chat-oiseau.

se perche pas sur les grands arbres, et ne fréquente que les arbrisseaux et les buissons. « Il est aussi gros, dit cet auteur, et même un peu plus gros qu'une alouette ». Il approche donc, par la taille, de celle du petit tyran; mais son bec droit, et presque sans crochet, l'éloigne de cette famille : son plumage est sombre, la couleur en est mêlée de noir et de brun plus ou moins clair et foncé; le dessus de la tête est noir, et le dessus du corps, des ailes et de la queue est d'un brun foncé, noirâtre même sur la queue; le cou, la poitrine et le ventre sont d'un brun plus clair; une teinte de rouge terne paroît aux couvertures du dessous de la queue; elle est composée de douze plumes, toutes d'égale longueur; les ailes pliées n'en couvrent que le tiers; elle a trois pouces de longueur; le bec a dix lignes et demie, et l'oiseau entier, huit pouces. Ce moucherolle niche en Virginie; ses œufs sont bleus, et il quitte cette contrée à l'approche de l'hyver (1).

(1) Cet animal est vif et colère; il tisse adroitement les brins d'herbes et les feuilles des plantes pour en composer son nid. Le dedans est garni de fibres et de racines. Il appartient aussi à l'Asie, puisqu'on le trouve au Kamtschatka, suivaant Pennnt, Aret. zool. tom. II, pag. 388, n° 272. J. J Virey.

LE MOUCHEROLLE BRUN DE LA MARTINIQUE (1).

Voyez les planches enluminées, n° 568, fig. 2.

QUATRIÈME ESPÈCE (2).

Ce moucherolle n'est pas à longue queue comme les précédens; par sa grandeur et sa figure, on pourroit le regarder comme le plus gros des gobe-mouches : il diffère des tyrans par la forme du bec qui n'est pas assez

(1) *Muscicapa supernè saturatè fusca, infernè cinerea, rufo maculata; gutture et tectricibus caudæ inferioribus rufis, rectricibus lateralibus fusco et candido variis*; le gobe-mouche brun de la Martinique. (Brisson, Ornith. tom. II, pag. 364.)

(2) *Muscicapa fusca subtùs cinerea, rufo-maculata, gutture crissoque rufis. .. petechia.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 19.

Muscicapa petechia. Latham, Syst. ornith. gen. 46, sp. 75.

Sa taille égale celle d'un cochevis, ou grosse alouette huppée; elle a six pouces et demi de longueur.

J. J. Virey.

crochu, et qui d'ailleurs est moins fort que le bec du plus petit des tyrans; il a néanmoins huit lignes de longueur, et l'oiseau entier six pouces et demi; un brun foncé de teinte assez égale lui couvre tout le dessus du corps, la tête, les ailes et la queue; le dessous du corps est ondulé transversalement de blanc, de gris et de teintes claires et foibles d'un brun roux; quelques plumes plus décidément rougeâtres servent de couvertures inférieures à la queue; elle est carrée, et le bord des pennes extérieures est frangé de lignes blanches.

LE MOUCHEROLLE A QUEUE FOURCHUE DU MEXIQUE.

Voyez les planches enluminées, n° 677.

CINQUIÈME ESPÈCE (1).

Ce moucherolle est plus gros que l'alouette: sa longueur totale est de dix pouces, dans laquelle la queue est pour cinq; ses yeux sont rouges; le bec, long de huit lignes, est droit, aplati et assez foible; ses couleurs sont un gris très-clair qui couvre la tête et le dos, sur lequel devroit être jetée, dans la figure enlu-

(1) *Muscicapa dilutè grisea, subtùs alba, caudâ forficatâ, remigibus, rectricibusque nigris margine griseis, harum extimis extùs dimidiato albis... forficata.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 22.

Muscicapa caudâ longissimâ forficatâ, corpore pallidè griseo subtùs albo, tectricibus alarum cinereis albo undulatis, inferioribus rubris..... forficata. Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 70.

J. J. Virey.

minée, une légère teinte rougeâtre ; le rouge du dessous de l'aile perce encore sur le flanc dans le blanc qui couvre tout le dessous du corps ; les petites couvertures, sur un fond cendré, sont bordées de lignes blanches en écailles ; le même frangé borde les grandes couvertures, qui sont noirâtres ; les grandes pennes de l'aile sont tout à fait noires, et entourées de gris roussâtre ; les plumes les plus extérieures dans la queue sont les plus longues, et se fourchent comme la queue de l'hirondelle ; les suivantes divergent moins et s'accourcissent jusqu'à celle du milieu, qui n'a que deux pouces ; toutes sont d'un noir velouté et frangé de gris roussâtre ; les barbes extérieures des deux plus grandes plumes de chaque côté paroissent blanches dans toute leur longueur. Quelques individus ont la queue moins longue que ne l'avoit celui qui est représenté dans la planche, et qui avoit été envoyé du Mexique à M. de Boynes, alors secrétaire d'état au département de la marine (1).

(1) Cet oiseau qui se trouve dans les vastes contrées de la nouvelle Espagne, est de la grandeur de notre alouette, à l'exception de sa queue qui est fort longue. L'oiseau a dix pouces de longueur en tout.

J. J. VIREY.

LE MOUCHEROLLE DES PHILIPPINES (1);

SIXIÈME ESPÈCE.

Ce moucherolle est de la grandeur du rossignol ; son plumage est gris brun sur toute la partie supérieure du corps ; les ailes et la queue sont blanchâtres sur toute la partie inférieure, depuis le dessous du bec ; une ligne blanche passe sur les yeux ; des poils longs et divergens paroissent aux angles du bec. C'est là le peu de traits obscurs et monotones dont on puisse peindre cet oiseau qui est au cabinet, et sur lequel, du reste, nous n'avons d'autre indication que celle de sa terre natale.

(1) *Muscicapa ex griseo fusca, subtùs albidâ, superciliis albis.. philippensis.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 63.

Muscicapa philippensis. Latham, Syst. ornithol. gen. 40, sp. 35. J. J. Virey.

LE MOUCHEROLLE DE VIRGINIE A HUPPE VERTE (1).

Voyez les planches enluminées, n° 569, fig. 1.

SEPTIÈME ESPÈCE (2).

L'on a donné, d'après M. Brisson, le nom de *gobe-mouche* a cet oiseau dans nos

(1) *Muscicapa cristata ventre luteo. The crested fly-catcher;* le preneur de mouches huppé. (Catesby, Hist. nat. of Carolin. tom. I, pag. 52.)

Muscicapa cristata, supernè obscurè viridis, infernè lutea; collo inferiore et pectore cinereis, rectricibus fuscis; lateralibus interiùs spadiceis; le gobe-mouche huppé de Virginie. (Brisson, Ornith. tom. II. pag. 412.)

Turdus cristatus. Klein, Avi. pag. 69, n° 28.

Turdus capite colloque cœrulescente, abdomine flavescente, dorso virescente, rectricibus, remigibusque

planches enluminées. Catesby l'a indiqué sous la dénomination de preneur de mouches, et il en a donné la figure planche 52, mais sa longue queue et son long bec indiquent assez qu'il doit être placé parmi les mouche-rolles, et non pas avec les gobe-mouches; il est d'ailleurs un peu plus grand que ces derniers, ayant huit pouces de longueur, dont la queue fait près de moitié : son bec aplati, garni de soies, et à peine crochu à sa pointe, est long de douze lignes et demie; la tête garnie de petites plumes couchées en demi-huppe; le haut du cou et tout le dos d'un verd sombre; la poitrine et le devant du cou sont d'un gris plombé; le ventre est d'un beau jaune, l'aile est brune, ainsi que la plupart de ses grandes pennes, qui sont bordées de rouge bai; celles de la queue de même. Cet oiseau n'a pas encore la forme

---

rufis, capite cristato. Turdus crinitus. Lin. Syst. nat. edit. 10, gen. 95, sp. 10.

(2) *Muscicapa capite cristato colloque cœrulescente, abdomine flavescente, dorso virescente, remigibus rectricibusque rufis... crinita.* Lin. Syst. nat. ed. 13, gen. 113, sp. 6.

Muscicapa crinita. Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 71. J. J. Virey.

des tyrans ; mais il paroît déjà participer de leur naturel triste et méchant : il semble, dit Catesby, par les cris désagréables de ce preneur de mouches, qu'il soit toujours en colère ; il ne se plaît avec aucun autre oiseau. Il fait ses petits à la Caroline et à la Virginie, et se retire en hyver dans des pays encore plus chauds.

LE SCHET DE MADAGASCAR (1).

Voyez les planches enluminées, n° 248, fig. 1 et 2.

HUITIÈME ESPÈCE.

On nomme *schet*, à Madagascar, un beau moucherolle à longue queue, et on y donne à deux autres les noms de *schet-all* et de *schet-vouloulou*, qui signifient apparemment schet roux et schet varié, et qui ne désignent

(1) *Muscicapa capite cristato, caudâ cuneatâ, rectricibus intermediis longissimis palpebris cæruleis... mutata.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 2.

Muscicapa mutata. Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 55.

Cet oiseau a près d'un pied de longueur, à cause de l'extrême prolongement des plumes de sa queue. Cette espèce d'aviron sert à diriger plus droitement le vol de l'animal, et il est probable que le voltigement des insectes dont il fait sa proie est en droite ligne, parce qu'il auroit sans cela plus de difficulté de les atteindre que les espèces congénères dont la queue est moins longue. J. J. Virey.

que deux variétés d'une même espèce. M. Brisson en compte trois (1); mais quelques diversités de couleurs ne peuvent former des espèces différentes, quand la forme, la taille, et tout le reste des proportions sont les mêmes.

Les schets ont la figure alongée de la lavan-

---

(1) *Muscicapa cristata, macrouros, supernè nigro viridescens, apicibus pennarum albis, infernè albâ; capite et collo nigro-viridescentibus; rectricibus binis intermediis longissimis, albis oris exterioribus et scapis nigris, lateralibus exteriùs nigris, interiùs albis, margine nigrâ*; le gobe-bouche varié à longue queue de Madagascar. Les habitans de Madagascar le nomment *schet*. Brisson, Ornithol. tom. II, pag. 420.

Muscicapa cristata, macrouros, castanea, capite nigro-viridescente, tectricibus alarum inferioribus albis; rectricibus castaneis, binis intermediis longissimis; le gobe-mouche à longue queue de Madagascar. Les habitans le nomment *schet-all.* (Brisson, tom. II, pag. 424.

Muscicapa cristata, macrouros, castanea; capite nigro-viridescente: rectricibus binis intermediis longissimis, albis, oris exterioribus primâ medietate et scapis nigris; *lateralibus dilutè castaneis: extimâ exteriùs nigrâ, interiùs albâ, margine nigrâ*; le gobe-mouche à longue queue blanche de Madagascar. Les habitans l'appellent *schet-voulotilou*. Brisson, Ornith. tom. II, pag. 427.

dière; ils sont un peu plus grands (1), ayant six pouces et demi de longueur jusqu'à l'extrémité de la vraie queue, sans parler des deux plumes qui l'agrandiroient extrêmement, si on les faisoit entrer dans la mesure, le schet que nous avons sous les yeux ayant onze pouces, à le prendre de l'extrémité du bec à celle de ces deux pennes; le bec de ces oiseaux a sept lignes; il est triangulaire, très-aplati, très-large à sa base, garni de soies aux angles, et tant soit peu crochu à la pointe; une belle huppe d'un verd noir avec l'éclat de l'acier poli, couchée et troussée en arrière, couvre la tête de ces trois schets; ils ont l'iris de l'œil jaune et la paupière bleue.

Dans le premier (2), le même noir de la

(1) La taille de ces oiseaux, indépendamment de leur longue queue, a beaucoup de rapport avec celle de notre moineau franc, mais elle est plus svelte et plus effilée. C'est aussi pour cette dernière raison que leur vol est plus vif et plus précipité que celui des autres oiseaux de sa grandeur. Il faut en effet que tous les animaux de proie aient des mouvemens plus prompts, une course ou un vol plus agile que les espèces herbivores ou granivores, qui se nourrissent de corps immobiles. J. J. Virey.

(2) Gobe-mouche à longue queue et à ventre blanc planche enluminée, n° 248, fig. 2.

huppe enveloppe le cou, couvre le dos, les grandes pennes de l'aile et de la queue, dont les deux longues plumes ont sept pouces de longueur, et sont blanches, ainsi que les petites pennes de l'aile et tout le dessous du corps.

Dans le *schet-all* (1), ce verd noir de la huppe ne se trouve que sur les grandes pennes de l'aile, dont les couvertures sont marquées de larges lignes blanches; tout le reste du plumage est d'un rouge bai, vif et doré, qu'Edwards définit *belle couleur canelle éclatante* (2), qui s'étend également sur la queue et sur les deux longs brins : ces brins sont semblables à ceux qui prolongent la queue du rollier d'Angola ou de celui d'Abissinie, avec la différence que, dans le rollier, ces deux plumes sont les plus extérieures, au lieu que, dans le moucherolle de Madagascar, ce sont les deux intérieures qui sont les plus longues.

Le troisième schet, ou le schet vouloulou, ne diffère presque du précédent que par les deux longues plumes de la queue qui sont

(1) Gobe-mouche à longue queue de Madagascar, planche enluminée n° 248, fig. 1.

(2) Glanures, pag. 245.

blanches, le reste de son plumage étant rouge-bai, comme celui du schet-all. Dans le schet-all du cabinet du roi, ces deux pennes ont six pouces : dans un autre individu, que nous avons également mesuré, elles en avoient huit, avec les barbes extérieures, bordées de noir aux trois quarts de leur longueur, et le reste blanc; dans un troisième, ces deux longues plumes manquoient, soit qu'un accident en eût privé cet individu, soit qu'il n'eût pas encore atteint l'âge où la nature les donne à son espèce, ou qu'il eût été pris dans le tems de la mue, qu'Edwards croit être de six mois de durée pour ces oiseaux (1).

(1) « J'ai reçu cet oiseau (*le schet-all*) de Ceilan. M. Brisson l'appelle *gobe-mouche huppé*, et dit qu'il vient du cap de Bonne-Espérance; mais certainement la figure qu'il en donne est imparfaite, en ce qu'on n'y trouve point les deux plumes de la queue, dont la grandeur est si remarquable. Je crois qu'il est naturel à quelques oiseaux qui ont ces longues plumes, d'en manquer pendant six mois de l'année.. ce que j'ai vu dans la mue de quelques oiseaux de ce genre à longue queue, à Londres. Le gobe-mouche blanc huppé, décrit à la pag. 414 du tom. II de Brisson, est certainement le mâle de la même espèce. (Glanures, pag. 245.)

Au-

Au reste on les trouve à Ceilan et au cap de Bonne-Espérance, comme à Madagascar; Knox les décrit assez bien (1); Edwards donne le troisième schet, sous le nom d'*oiseau de Paradis pie* (2), quoiqu'ailleurs il relève une pareille erreur de Seba (3): en effet, ces oiseaux diffèrent des oiseaux de Paradis par autant de caractères qu'ils en ont, qui les unissent au genre des moucherolles (4).

---

(1) *Pied bird of Paradise.* History of birds, pag. 113.

(2) « Ici l'on trouve de petits oiseaux, pas beaucoup plus gros que les moineaux, très-charmans à voir, mais d'ailleurs bons à rien que je sache. Quelques-uns de ces oiseaux sont blancs au corps comme de la neige, et ont des queues d'environ un pied, et leurs têtes sont noires comme le jayet, avec un plumet ou une touffe dont les plumes sont dressées sur la tête. Il y en a plusieurs autres de la même espèce, et dont la seule différence consiste dans la couleur, qui est d'orangé rougeâtre. Ces autres ont aussi une touffe de plumes noires dressées sur la tête; je crois que les uns sont les mâles et les autres les femelles d'une même espèce ». (Histoire de Ceilan, par Robert Knox, Londres, 1681, pag. 27.)

(3) Seba, vol. I, pag. 48, oiseau de paradis huppé très-rare; et pag. 65, oiseau de paradis d'Orient.

(4) La pie huppée à longue queue : *the crested*

long tailed pie des Glanures (pag. 245, pl. ccxxxv), n'est encore que le second schet, où le roux est représenté rougeâtre ; mais la taille et la tête sont exactement les mêmes, et l'oiseau est parfaitement reconnoissable. Ray a décrit celui-ci (Synops. p. 195), et un autre (pag. 193, tab. 2, n° 13), mais la figure est mauvaise et la description incomplette.

LE MOUCHEROLLE

A COU JAUNE (1);

PAR J. J. VIREY.

Voici encore une espèce qui vient de la Chine; sa taille est de six pouces et demi. Son plumage est verd; des marques noires se remarquent sur le front et aux angles du bec. Dès le sommet de la tête, les yeux, le

(1) *Muscicapa suprà viridis, vertice areâque oculorum flavescentibus, facie nigrâ, gutture et remigum rectricumque margine flavo, abdomine virescente maculis tribus flavis vario... flavicollis.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 59. D'après Latham, Syn. part. III, pag. 337, n° 25.

Muscicapa viridis, fronte mystacibusque nigris, vertice, orbitis, collo inferiore maculisque tribus abdominis flavis rectricibus duabus intermediis apice albis. flavicollis. Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 52.

Peut-être devons-nous ajouter ici la *muscicapa fuscescens* de Gmelin (Syst. nat. Lin. edit. 13, g. 113, sp. 61), qui est brunâtre en dessus, et blanchâtre en dessous du corps. Sa tête a une sorte de petite crête;

cou jusques vers l'abdomen, sont jaunes. Le ventre a trois taches de cette couleur. Les deux pennes intermédiaires de la queue sont terminées de blanc; les pieds et le bec sont rouges; la queue est fourchue. Nous sommes forcés de nous arrêter après cette description monotone, faute de connoître les mœurs de cet oiseau.

---

le croupion est orangé; la taille de l'oiseau qui vient de la Chine, est de six pouces. Sa queue est un peu fourchue, et son bec rougeâtre, ainsi que ses pieds. Latham le décrit de même. (Syst. ornithol. gen. 40, sp. 33.)

LE MOUCHEROLLE NOIR DE L'ILE DE LUÇON (1),

PAR J. J. VIREY.

Nous devons encore à l'infatigable naturaliste Sonnerat la description de cette nouvelle espèce, qui se trouve aussi à l'île de Madagascar (2). Elle a beaucoup d'analogie avec les autres moucherolles, et sa taille n'est pas plus grande que celle d'une petite mésange. Un violet noir assez vif embellit les parties de son corps, et un gris obscur en recouvre le dessous. Sur chaque aile se remarque une raie blanche.

(1) *Muscicapa nigra violaceo-nitens, subtùs grisea, alis liturâ mediâ albâ... luzoniensis.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 62.

Muscicapa violacea-atra, subtùs obscurè grisea, maculâ alarum albâ. ... lucionensis. Latham, Syst. orn. gen. 40, sp. 34.

(2) Voy. Guin. pag. 58, tab. 27, fig. 2. Cet auteur l'appelle gobe-mouche noir de l'île de Luçon.

LE MOUCHEROLLE A SOURCILS NOIRS (1),

PAR J. J. VIREY.

CETTE nouvelle espèce, décrite pour la première fois par Latham, est cendrée dans les parties supérieures du corps; une jolie teinte incarnate revêt les régions inférieures. Les sourcils sont marqués par un trait noir; les pennes intermédiaires de la queue sont noires, et les latérales blanches. Nous ignorons le pays d'où cet oiseau est originaire. Sa taille est de quatre pouces et demi.

(1) *Muscicapa cinerea subtùs ex rubescente alba, superciliis nigris, caudâ cuneiformi, rectricibus intermediis nigris, proximâ utrinque apice, reliquis omninò albis. superciliosa.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 68.

Muscicapa cinerea subtùs incarnata, superciliis rectricibusque duabus intermediis nigris, lateralibus albis. .. superciliosa. Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 40.

LE MOUCHEROLLE A QUEUE EN EVENTAIL (1),

PAR J. J. VIREY.

Un des plus singuliers oiseaux du genre des gobe-mouches est celui-ci, qui habite plusieurs îles de la mer du Sud, telles que Tanna, et le continent de la nouvelle Zélande. Sa longueur est de six pouces et demi, et ses habitudes sont analogues aux autres moucherolles. Cet oiseau aime à voltiger en écartant les pennes de sa queue en éventail, et de loin il ressemble à un volant qui

(1) *Muscicapa suprà olivacea, subtùs ferruginea, superciliis, mento, gulâ, lateribus colli, rectricibusque lateralibus albis, intermediis, capite et torque nigris.. flabellifera.* Lin. Syst. nat. edit. 13, g. 113, sp. 67.

Muscicapa fusco olivacea, capite torque colli nigris, corpore subtùs superciliis maculâ alarum rectricibusque lateralibus albis..... flabellifera. Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 39.

pirouette en l'air. On l'apprivoise facilement; mais il n'a pour chant qu'un petit cri répété, ou piaulement aigu et sourd qui n'est point agréable. Au reste, son plumage n'a rien d'éclatant : un brun olivâtre en colore la plus grande partie; le cou et un collier sur la poitrine sont noirs; le dessous du corps est blanc, ainsi qu'une raie surciliaire, une tache sur l'aile, et les pennes latérales de la queue qui est faite en forme de coin. La poitrine est rousse. Forster a décrit le premier cette espèce.

LE MOUCHEROLLE DES DÉSERTS DE L'AFRIQUE MÉRIDIONALE (1),

PAR J. J. VIREY.

On a rencontré, dans ces longues régions arides et sablonneuses qui séparent le ruisseau *Hévj* et la fontaine *Quammédacka*, un moucherolle de la taille de la petite mésange à longue queue. Son corps est ondé d'une teinte ferrugineuse et d'un noir fuligineux. Les grandes pennes des ailes et de la queue sont noirâtres sombres; le bec est jaunâtre, et les pieds sont noirs. La longue queue de cet oiseau égale une fois et demie l'étendue de tout son corps.

(1) *Muscicapa ex ferrugineo et nigricante fuliginosa, alis, caudâque nigricantibus, rostrô flavicante. deserti.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 92.

Muscicapa corpore ex ferrugineo nigricante fuliginoso, alis caudâque nigris, rostro flavicante..... deserti. Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 44.

D'après Sparrman, Museum carlsonianum, fasc. 2, tab. 47.

LES MOUCHEROLLES DE LA NOUVELLE HOLLANDE (1) ET DE LA NOUVELLE CALÉDONIE (2),

PAR J. J. VIREY.

Ces deux oiseaux, séparés par des couleurs du plumage peu caractérisées, peuvent être réunis. Cependant nous observerons que la première espèce, qui est brune en dessus, blanchâtre en dessous, est distinguée de la seconde par une raie jaune qui passe sous

(1) *Muscicapa fusca subtùs albida, sub oculis utrinque ad aures strigâ flavâ.. novæ Hollandiæ.* Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 43.

(2) *Muscicapa olivacea, subtùs ochroleuca, mento, crissoque flavis, remigibus ferrugineis. caledonica.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 69.

Muscicapa viridi olivacea, subtùs flavo-albida, gulâ crissoque flavis, remigibus ferrugineis... caledonica. Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 45.

l'œil jusqu'à l'oreille. Sa taille est de sept pouces de longueur, comme celle de l'hirondelle de maison. Le bec dilaté à la base est jaunâtre, et la queue fourchue est alongée.

Le moucherolle de la nouvelle Calédonie est d'un verd olivâtre en dessus du corps, et d'un blanc sale et jaunâtre dans les parties inférieures. La gorge et l'anus sont jaunes, et les ailes de couleur ferrugineuse. Sa taille est celle du pinson; elle a six pouces de longueur. Ses pieds sont noirs.

MOUCHEROLLE TACHETÉ DE LA NOUVELLE CALÉDONIE (1);

PAR J. J. VIREY.

Cette espèce est longue de huit pouces et demi. Son bec, ses pieds et ses paupières sont noires; un gris cendré pâle se remarque à son iris. Son plumage est nué de noirâtre qui se déteint et blanchit sous le corps. Le dos et le milieu des épaules sont ondulés de blanchâtre et de noir.

---

(1) *Muscicapa nigra, dorsi medio humerisque albo-maculatis... nævia.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 73.

Muscicapa nigricans subtùs pallidior, dorso medio humerisque albo nebulosis.... nævia. Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 49. Nous devons à cet auteur la connoissance de cet oiseau.

MOUCHEROLLES JAUNES

DES ILES DE LA MER DU SUD (1),

PAR J. J. VIREY.

Le moucherolle jaune d'Otahiti, et celui à tête d'un beau jaune doré de la nouvelle Zélande (2), sont des espèces voisines que Latham et les autres ornithologistes ont rapprochées. La première est d'un jaune obscur; les couvertures des ailes et les pennes de la

(1) *Muscicapa ochracea, tectricibus alarum, remigibusque atro-maculatis, caudâ apicem versùs atrâ... lutea.* Lin. Syst. nat. ed. 13, gen. 113, sp. 70.

Muscicapa obscurè flava tectricibus alarum remigibusque nigricante nebulosis, caudâ ad apicem nigricante.... lutea. Latham, Syst. ornithol. gen. 40, sp. 46.

(2) *Muscicapa capite collo et pectore aureis, corpore suprà ex flavicante viridi, subtùs albo... ochrocephala.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 71.

Muscicapa flavescente viridis subtùs albâ, capite collo, pectoreque aureo-flavis.... ochrocephala. Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 47.

queue sont nuées d'une teinte noirâtre testacée. La queue tire sur le noir à son extrémité, et le bec est de couleur plombée. La taille de cet oiseau est de six pouces.

Le second, d'un verd jaunâtre en dessus du corps, est blanche en dessous. Un jaune d'or très-vif embellit la tête, et couvre le cou et la poitrine. Cette espèce n'a que six lignes de moins que celle d'Otahiti. Toutes deux ont été décrites par Latham pour la première fois.

LES TYRANS.

Le nom de tyran, donné à des oiseaux, doit paroître plus que bizarre. Suivant Belon, les anciens appelèrent le petit souci huppé, *tyrannus*, roitelet : ici cette dénomination a été donnée non seulement à la tête huppée ou couronnée, mais encore au naturel, qui commence à devenir sanguinaire. Triste marque de la misère de l'homme, qui a toujours joint l'idée de la cruauté à l'emblême du pouvoir? Nous eussions donc changé ce nom affligeant et absurde, s'il ne s'étoit trouvé trop établi chez les naturalistes ; et ce n'est pas la première fois que nous avons laissé, malgré nous, le tableau de la Nature défiguré par ces dénominations trop disparates, mais trop généralement adoptées.

Nous laisserons donc le nom de tyrans à des oiseaux du nouveau continent, qui ont, avec les gobe-mouches et les moucherolles, le rapport de la même manière de vivre, mais qui en diffèrent, comme étant plus gros, plus

forts et plus méchans : ils ont le bec plus grand et plus robuste ; aussi leur naturel plus dur et plus sauvage les rend audacieux, querelleurs, et les rapprochent des pie-grièches, auxquelles ils ressemblent encore par la grandeur du corps et la forme du bec.

LES

LES TITIRIS ou PIPIRIS (1).

Voyez les planches enluminées, n° 537, et pl. CXXXII *de ce volume.*

PREMIÈRE ET SECONDE ESPÈCE (2).

La première espèce des tyrans est le titiri ou pipiri : il a la taille et la force de la pie-grièche grise; huit pouces de longueur, treize pouces de vol; le bec aplati, mais épais, long

(1) *Muscicapa supernè griseo-fusca, infernè alba, pectore cinereo albo; capite superiùs nigricante, pennis verticis, in exortu luteis, rectricibus fuscis, marginibus rufis*; le tyran. (Brisson, Ornith. tom. II, p. 391.)

Lanius vertice nigro : striâ longitudinali fulvâ. tyrannus. Linnæus, Syst. nat. edit. 10 gen. 43, sp. 4.

Pica americana cristata. Frisch, avec une figure, pl. LXII.

(2) *Lanius cinereus; subtùs albus, vertice nigro, striâ longitudinali fulvâ. tyrannus.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 44, sp. 13.

Lanius tyrannus. Latham, Syst. ornithol. gen. 4, sp. 53.

Les ornithologistes postérieurs à Buffon ont rangé les tyrans, pipiris et titiris, ceux de la Caroline et

de treize lignes, hérissé de moustaches, et droit jusqu'à la pointe où se forme un crochet plus fort que ne l'exprime la figure : la langue est aiguë et cartilagineuse ; les plumes du sommet de la tête, jaunes à la racine, sont terminées par une moucheture noirâtre qui en couvre le reste lorsqu'elles sont couchées ; mais quand dans la colère l'oiseau les relève, sa tête paroît alors comme couronnée d'une large huppe d'un beau jaune : un gris brun clair couvre le dos, et vient se fondre aux côtés du cou avec le gris blanc ardoisé du devant et du dessous du corps : les pennes brunes de l'aile et de la queue sont bordées d'un filet roussâtre.

La femelle, dans cette espèce, a aussi sur la tête la tache jaune, mais moins étendue, et toutes ses couleurs sont plus foibles ou plus ternes que celles du mâle. Une femelle mesurée à Saint-Domingue par le chevalier Deshayes, avoit un pouce de plus en longueur que le mâle, et les autres dimensions plus

---

de la Louisiane, dans le genre des pie-grièches. Ces oiseaux, de la taille d'un merle, sont audacieux, querelleurs, violens ; ils osent même attaquer l'aigle lorsqu'ils sont réunis en nombre ; et à force d'opiniâtreté et de courage, ils parviennent à éloigner d'eux ce dominateur des airs. J. J. Virey.

fortes à proportion ; d'où il paroîtroit que les individus plus petits qu'on dit remarquer généralement dans cette espèce, sont les mâles (1).

A Cayenne, ce tyran s'appelle *titiri*, d'après son cri qu'il prononce d'une voix aiguë et criarde. On voit ordinairement le mâle et la femelle ensemble dans les abatis des forêts ; ils se perchent sur les arbres élevés, et sont en grand nombre à la Guiane ; ils nichent dans des creux d'arbres ou sur la bifurcation de quelque branche, sous le rameau le plus feuillu ; lorsqu'on cherche à enlever leurs petits, ils les défendent, ils combattent, et leur audace naturelle devient une fureur intrépide ; ils se précipitent sur le ravisseur, ils le pour-

(1) « Tous les pipiris ne sont pas exactement de la même grandeur ni du même plumage ; outre la différence qu'on remarque dans tous les genres entre le mâle et la femelle, il y en a encore pour la corpulence entre les individus de cette espèce. On aperçoit souvent cette différence, et elle frappe les yeux les moins observateurs. Vraisemblablement l'abondance ou la disette d'une nourriture convenable cause cette diversité. » (Note communiquée par M. le chevalier Deshayes.)

Nota. Le tyran de Saint-Domingue de M. Brisson, pag. 394, n'est qu'une de ces variétés ou la femelle de son tyran, pag. 391.

suivent, et lorsque, malgré tous leurs efforts, ils n'ont pu sauver leurs chers petits, ils viennent les chercher et les nourrir dans la cage où ils sont renfermés.

Cet oiseau, quoiqu'assez petit, ne paroît redouter aucune espèce d'animal. « Au lieu de fuir comme les autres oiseaux, dit M. Deshayes, ou de se cacher à l'aspect des malfinis, des émouchets et des autres tyrans de l'air, il les attaque avec intrépidité, les provoque, les harcèle avec tant d'ardeur et d'obstination, qu'il parvient à les écarter ; on ne voit aucun animal approcher impunément de l'arbre où il a posé son nid. Il poursuit à grands coups de bec, et avec un acharnement incroyable, jusqu'à une certaine distance, tous ceux qu'il regarde comme ennemis, les chiens sur-tout, et les oiseaux de proie (1) ». L'homme même ne lui en impose pas, comme si ce maître des animaux étoit encore peu connu d'eux dans ces régions où il n'y a pas long-tems qu'il règne (2). Le bec de cet oiseau, en se

(1) Les chiens s'enfuient à toutes jambes en poussant des cris ; le malfini oublie sa force et fuit devant le pipiri dès qu'il paroît. (Mémoire de M. le chevalier Deshayes.)

(2) « J'en tirai un jeune qui n'étoit que légèrement blessé ; mon petit nègre qui couroit après, fut assailli

refermant avec force dans ces instans de colère, fait entendre un craquement prompt et réi-téré.

A Saint-Domingue on lui a donné le nom de *pipiri*, qui exprime, aussi bien que *titiri*, le cri ou le piaulement qui lui est le plus familier; on en distingue deux variétés, ou deux espèces très-voisines; la première est celle du grand pipiri, dont nous venons de parler, et qu'on appelle dans le pays, *pipiri à tête noire*, ou *pipiri gros bec*; l'autre nommée *pipiri à tête jaune*, ou *pipiri de passage*, est plus petite et moins forte: le dessus du corps de celui-ci est gris frangé de blanc par-tout, au lieu qu'il est brun frangé de roux dans le grand pipiri; le naturel des petits pipiris est aussi beaucoup plus doux; ils sont moins sauvages que le grand pipiri, qui toujours se tient seul dans les lieux écartés, et qu'on ne rencontre que par paires; au lieu que les petits pipiris paroissent souvent en bandes, et s'approchent des habitations: on les voit réunis en assez grandes

---

par une pie-grièche de la même espèce, qui probablement étoit la mère: cet animal se jetoit, avec le plus grand acharnement, sur la tête de cet enfant, qui eut mille peines à s'en débarrasser ». (Note communiquée par M. Sonnini de Manoncour.)

troupes pendant le mois d'août, et ils fréquentent alors les cantons qui produisent certaines baies dont les scarabées et les insectes se nourrissent de préférence. Ces oiseaux sont très-gras dans ce tems, et c'est celui où communément on leur donne la chasse (1).

Quoiqu'on les ait appelés pipiris de passage, il n'y a pas d'apparence, dit M. Deshayes, qu'ils quittent l'île de Saint-Domingue, qui est assez vaste pour qu'ils puissent y voyager. A la vérité, on les voit disparoître, dans certaines saisons, des cantons où ils se plaisent le plus : ils suivent de proche en proche la maturité des espèces de fruits qui attirent les insectes. Toutes les autres habitudes naturelles sont les mêmes que celles des grands pipiris; les deux espèces sont très-nombreuses à Saint-Domingue, et il est peu d'oiseau qu'on y voie en aussi grand nombre (2).

---

(1) « Alors ces oiseaux sont très-gras; aussi cet embonpoint leur cause une guerre cruelle..... Il est peu de bonnes tables dans les plaines de cette île sur lesquelles on ne serve des brochettes de pipiris ». (Noté de M. Deshayes.)

(2) « On en voit dans les forêts, dans les terrains abandonnés, dans les endroits cultivés; ils se plaisent par-tout. Cependant l'espèce de pipiris à tête jaune, qui est la plus multipliée, paroît rechercher les lieux

Ils se nourrissent de chenilles, de scarabées, de papillons, de guêpes : on les voit perchés sur la plus haute pointe des arbres, et surtout sur les palmistes : c'est de-là qu'ils s'élancent sur la proie qu'une vue perçante leur fait discerner dans le vague de l'air ; l'oiseau ne l'a pas plutôt saisie qu'il retourne sur son rameau. C'est depuis sept heures du matin jusqu'à dix, et depuis quatre jusqu'à six du soir, qu'il paroît le plus occupé de sa chasse : on le voit, avec plaisir, s'élancer, bondir, volter dans l'air pour saisir sa proie fugitive ; et son poste isolé, aussi bien que le besoin de découvrir à l'entour de lui, l'exposent en tout tems à l'œil du chasseur.

Aucun oiseau n'est plus matinal que le pipiri, et l'on est assuré, quand on entend sa voix, que le jour commence à poindre (1);

habités. En hyver, ils se rapprochent des maisons ; et comme cette saison, par sa température dans ces climats, est analogue au printems de France, il semble que la fraîcheur qui règne alors leur inspire la gaîté. En effet, jamais on ne les voit si babillards ni si enjoués que pendant les mois de novembre et décembre ; ils s'agacent réciproquement, voltigent les uns après les autres et préludent en quelque sorte à leurs amours ». (Note communiquée par M. Deshayes.)

(1) « Il n'y a pas, excepté le coq, le paon et le

c'est de la cime des plus hauts arbres que ces oiseaux habitent, et où ils se sont retirés pour passer la nuit, qu'ils la font entendre. Il n'y a pas de saison bien marquée pour leurs amours: on les voit nicher, dit M. Deshayes, pendant les chaleurs en automne, et même pendant les fraîcheurs de l'hyver à Saint-Domingue (1), quoique le printems soit la saison où ils font plus généralement leur couvée; elle est de deux ou trois œufs, quelquefois quatre, de couleur blanchâtre tachetée de brun. Barrère fait de cet oiseau un guépier, et lui donne le nom de *petit ric*.

---

rossignol qui chantent pendant la nuit, d'oiseau plus matinal; ils chantent dès que l'aube du jour paroît ». (Note communiquée par M. Fresnaye, ancien conseiller au Port-au-Prince.)

(1) « Les pipiris à tête noire pondent très-certainement en décembre. Nous ne pouvons affirmer si chaque femelle fait une couvée dans chaque saison, ni si ces pontes de l'hyver, qui paroissent extraordinaires, ne sont point occasionnées par des accidens, et destinées à réparer la perte des couvées faites dans la saison convenable ». (Note communiquée par M. Deshayes.)

LE TYRAN

DE LA CAROLINE (1).

Voyez les planches enluminées, n° 676, sous le nom de gobe-mouche de la Caroline.

TROISIÈME ESPÈCE (2).

Au caractère et à l'instinct que Catesby donne à cet oiseau de la Caroline, nous n'hésiterions pas d'en faire une même espèce avec celle du pipiri de Saint-Domingue : même hardiesse, même courage et mêmes habitudes

(1) *Muscicapa coronâ rubrâ. The tyrant*; le tyran de la Caroline. (Catesby, Hist. nat. of Carolina, t. I, pag. 55.)

Turdus coronâ rubrâ. Klein, Avi. pag. 69, n° 25.

(2) *Lanius tyrannus*, var. *Carolinensis.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 44, sp. 13. — Latham, Syst. orn. gen. 4, sp. 53.

Le tyran de Saint-Domingue porte une teinte cendrée grisâtre sur la poitrine. Celui-ci est long d'environ huit pouces. Cet animal s'avance en été dans les contrées boréales de l'Amérique.

J. J. VIREY.

naturelles (1); mais la couronne rouge que celui-ci porte au sommet de la tête l'en distingue, aussi bien que la manière de placer son nid, qu'il fait tout à découvert, sur des arbrisseaux ou des buissons, et ordinairement sur le sassafras; au contraire le pipiri cache son nid ou même l'enfouit dans des trous

(1) « Le courage de ce petit oiseau est remarquable; il poursuit et met en fuite tous les oiseaux, petits et grands, qui approchent de l'endroit qu'il s'est choisi: aucun n'échappe à sa furie, et je n'ai pas même vu que les autres oiseaux osassent lui résister lorsqu'il vole; car il ne les attaque point autrement. J'en vis un qui s'attacha sur le dos d'une aigle, et la persécutoit de manière que l'aigle se renversoit sur le dos, tâchoit de s'en délivrer par les différentes postures où elle se mettoit en l'air, et enfin fut obligée de s'arrêter sur le haut d'un arbre voisin, jusqu'à ce que ce petit tyran fût las, ou jugeât à propos de la laisser. Voici la manœuvre ordinaire du mâle tandis que la femelle couve: il se perche sur la cime d'un buisson ou d'un arbrisseau près de son nid, et si quelque petit oiseau en approche, il leur donne la chasse; mais pour les grands, comme les corbeaux, les faucons, les aigles, il ne leur permet pas de s'approcher de lui d'un quart de mille sans les attaquer. Son chant n'est qu'une espèce de cri qu'il pousse avec beaucoup de force pendant tout le tems qu'il se bat. Lorsque ses petits ont pris leur volée, il redevient aussi sociable que les autres oiseaux. » (Catesby, *loco citato.*)

d'arbres. Du reste, le tyran de la Caroline est à peu près de la même grosseur que le grand pipiri; son bec paroît moins crochu. Catesby dit seulement qu'il est large et plat, et qu'il va en diminuant. La tache rouge du dessus de la tête est fort brillante, et entourée de plumes noires qui la cachent lorsqu'elles se resserrent. Cet oiseau paroît à la Virginie et à la Caroline vers le mois d'avril; il y fait ses petits, et se retire au commencement de l'hyver.

Un oiseau envoyé au cabinet du roi, sous le nom de *tyran de la Louisiane*, paroît être exactement le même que le tyran de la Caroline de Catesby : il est plus grand que le tyran de Cayenne, cinquième espèce, et presqu'égal au grand pipiri de Saint-Domingue. Le cendré presque noir domine sur tout le dessus du corps, depuis le sommet de la tête jusqu'au bout de la queue, qui est terminée par une petite bande blanche en festons : de légères ondes blanchâtres s'entre-mêlent dans les petites pennes de l'aile; et à travers les plumes noirâtres du sommet de la tête percent et brillent quelques petits pinceaux d'un orangé foncé presque rouge : la gorge est d'un blanc assez clair, qui se ternit et se mêle de noir sur la poitrine, pour s'éclaircir de nouveau sur l'estomac et jusques sous la queue.

LE BENTAVEO

OU

LE CUIRIRI (1),

Voyez les planches enluminées, n° 212.

QUATRIÈME ESPÈCE (2).

Ce tyran, appelé *bentaveo* à Buénos-Aires, d'où l'a rapporté M. Commerson, et *pitangua*

(1) *Pitanga-guacu brasiliensibus.* Marcgrave, Hist. nat. brasiliens. pag. 216. — Jonston, Avi. pag. 148. — Ray, Synops. pag. 165. n° 1. — Willulghby, Ornithol. pag. 146.

Muscicapa supernè fusca, marginibus pennarum olivaceis; infernè lutea; pennis verticis in exortu aurantiis; tæniâ suprà oculos albâ; rectricibus supernè fuscis, marginibus rufescentibus, infernè griseo-olivaceis; le tyran du Brésil. (Brisson, Ornith. tom. II, pag. 402.)

(2) *Lanius niger subtùs flavus, vertice striâ fulvâ, fasciâ oculari albâ..... pitangua.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 44, sp. 15.

Lanius pitangua. Latham, Syst. ornith. gen. 4, sp. 42.

guacu, par les Brésiliens, a été décrit par Marcgrave (1); il lui donne la taille de l'étourneau (nous observerons qu'elle est plus ramassée et plus épaisse); un bec gros, large, pyramidal, tranchant par les bords, long de plus d'un pouce; une tête épaisse et élargie; le cou accourci, la tête, le haut du cou, tout le dos, les ailes et la queue d'un brun noirâtre, légèrement mêlé d'une teinte de verd obscur; la gorge blanche, ainsi que la bandelette sur l'œil; la poitrine et le ventre jaunes, et les pennes de l'aile frangées

(1) *Pitangua-guacu brasiliensibus, bemtere lusitanis, magnitudine æquat, sturnum, rostrum habet crassum, latum, pyramidale, paulò plus digito longum, exteriùs acuminatum; caput compressum ac latiusculum; collum breve, quod sedens contrahit. Corpus ferè duos et semmi digitos longum : caudam latiusculam tres digitos longam; crura et pedes fuscos. Caput, collum superius, totum dorsum, alæ et cauda coloris sunt è fusco nigricantis, pauxillo viridi admixto. Collum inferius, pectus, et infimus venter habent flavas pennas : superius autem juxta caput, corollam albi coloris. Sub gutture ad exortum rostri albicat. Clamat altâ voce. Quælam harum avium in summitate capitis maculam habent flavam, quædam ex parte luteam : vocantur à brasiliensibus, cuiriri. Aliàs per omnia pitangua-guacu similis.* Marcgrave, *loco citato.*

de roussâtre. Marcgrave ajoute qu'entre ces oiseaux, les uns ont une tache orangée au sommet de la tête, les autres une jaune. Les Brasiliens nomment ceux-ci *cuiriri*, du reste tout semblables au *pitangua-guacu*. Seba applique mal à propos ce nom de cuiriri à une espèce toute différente.

Ainsi, le bentaveo de Buénos-Aires, le pitangua et le cuiriri du Brésil ne font qu'un même oiseau, dont les mœurs et les habitudes naturelles sont semblables à celles du grand pipiri de Saint-Domingue, ou titiri de Cayenne; mais les couleurs, la taille épaisse, le gros et le large bec du bentaveo sont des caractères assez apparens pour qu'on puisse le distinguer aisément du pipiri.

LE TYRAN DE CAYENNE (1).

CINQUIÈME ESPÈCE (2).

Le tyran de Cayenne est un peu plus grand que la pie-grièche d'Europe nommée l'*écorcheur*. L'individu que nous avons au cabinet a tout le dessus du corps d'un gris cendré, se nuançant jusqu'au noir sur l'aile, dont quelques pennes ont un léger bord

(1) *Muscicapa supernè saturatè fuscâ, infernè dilutè sulphurea; pectore cinereo; remigibus rectricibusque saturatè fuscis, oris exterioribus majorum remigum fusco-olivaceis*, le tyran de Cayenne. (Brisson Ornith. tom. II, pag. 398.)

(2) *Muscicapa fusca mento, gutture et pectore cinereis abdomine flavescente tectricibus alarum majoribus margine olivaceis... ferox.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 32; et var. minor.

Muscicapa fusca subtùs flavescens, collo inferiore pectoreque cinereis... ferox. Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 72.

Cet oiseau est long de sept pouces; la petite espèce n'a pas une taille aussi grande. J. J. VIREY.

blanc; la queue est de la même teinte noirâtre; elle est un peu étalée et longue de trois pouces : l'oiseau entier a sept pouces, et le bec dix lignes; un gris plus clair couvre la gorge, et se peint de verdâtre sur la poitrine : le ventre est jaune paille ou soufre clair : les petites plumes du haut et du devant de la tête, relevées à demi, laissent apercevoir entre elles quelques pinceaux couleur citron et jaune aurore : le bec aplati et garni de ses soies se courbe en crochet à la pointe. La femelle est d'un brun moins foncé.

Le petit tyran de Cayenne représenté n° 571, fig. 1 des planches enluminées, est un peu plus petit que le précédent, et n'en est qu'une variété. Celui que décrit M. Brisson, page 400 (1), n'est aussi qu'une variété de celui de la page 298 de son ouvrage.

(1) *Muscicapa supernè fusca, infernè dilutè sulphurea; pectore cinereo; rectricibus fuscis, lateralibus inferiùs maximâ parte, rufis*; le petit tyran de Cayenne. (Brisson, Ornith. tom. II, pag. 400.)

LE CAUDEC.

Voyez les planches enluminées, n° 453, fig. 2.

SIXIÈME ESPÈCE (1).

C'EST le *gobe-mouche tacheté de Cayenne* des planches enluminées; mais le bec crochu, la force, la taille et le naturel s'accordent pour exclure cet oiseau du nombre des gobe-mouches et en faire un tyran : à Cayenne, on le nomme *caudec*; il a huit pouces de longueur; le bec échancré par les bords vers sa pointe crochue, et hérissé de soies, a treize lignes : le gris noir et le blanc mêlé de quelques lignes roussâtres sur les ailes,

(1) *Muscicapa atra pennarum margine ex rufo fusco subtùs flavescens ad latera nigro striata vertice (maris) flavo, facie, mento gulâque albis, striâ oculari atrâ, uropygio caudâque ferrugineis. .. audax.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 34.

Muscicapa nigricans rufo undulata, subtùs flaviceans, vertice flavo, capistro albo, uropygio caudâque rufis. audax. Latham, Syst. orn. gen. 40, sp. 74.

J. J. VIREY.

composent et varient son plumage; le blanc domine au dessous du corps, où il est grivelé de taches noirâtres alongées; le noirâtre, à son tour, domine sur le dos où le blanc ne forme que quelques bordures; deux lignes blanches passent obliquement l'une sur l'œil, l'autre dessous; de petites plumes noirâtres couvrent à demi la tache jaune du sommet de la tête : les pennes de la queue noires dans le milieu, sont largement bordées de roux : l'ongle postérieur est le plus fort de tous. Le caudec vit le long des criques, se perchant sur les branches basses des arbres, sur-tout des palétuviers, et chassant apparemment aux mouches aquatiques. Il est moins commun que le titiri, dont il a l'audace et la méchanceté. La femelle n'a point de tache jaune sur la tête, et dans quelques mâles cette tache est orangée; différence qui probablement tient à celle de l'âge.

LE TYRAN DE LA LOUISIANE (1).

SEPTIÈME ESPÈCE.

CET oiseau, envoyé de la Louisiane au cabinet du roi sous le nom de *gobe-mouche*, doit être placé parmi les tyrans; il est de la grandeur de la pie-grièche rousse, nommée *écorcheur*; il a le bec long, aplati, garni de soies et crochu; le plumage gris brun sur la tête et le dos, ardoisé clair à la gorge, jaunâtre au ventre, et roux clair sur les grandes pennes; quelques traits blanchâtres se marquent sur les grandes cou-

(1) *Muscicapa ex cinereo-fusca subtùs flavicans, gulâ ardesiæ colore, remigibus rectricumque margine rufis. ludoviciana.* Lin. Syst. nat. edit. 13, g. 113, sp. 33.

Muscicapa griseo-fusca subtùs flavescens, gulâ cinereâ tectricibus alarum majoribus albo variegatis, remigibus rectricumque marginibus rufis... ludoviciana. Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 73.

J. J. VIREY.

vertures ; les ailes ne recouvrent que le tiers de la queue, laquelle est de couleur cendrée brune, lavée du petit roux de l'aile. Nous ne connoissons rien de ses mœurs, mais ses traits semblent les indiquer suffisamment, et avec la force des pipiris, il en a vraisemblablement les habitudes.

OISEAUX

Qui ont rapport aux genres des gobe-mouches, moucherolles et tyrans.

LE KINKI-MANOU DE MADAGASCAR (1),

Voyez les planches enluminées, n° 541.

CET oiseau (2), qui s'éloigne des gobe-mouches par la taille, étant presque aussi grand que la pie-grièche, leur ressemble

(1) *Muscicapa cinerea, supernè saturatiùs, infernè dilutiùs; capite saturatè cinereo; remigibus nigricantibus, oris exterioribus cinereis, interioribus candidis, rectricibus lateralibus nigris, duabus utrimque extimis apice dilutiùs cinereis*; le grand gobe-mouche cendré de Madagascar. (Brisson, Ornithol. tom. II, pag. 389.)

(2) *Muscicapa cinerea, capite, nuchâ gulâque nigricantibus, crisso albo, remigibus atris margine cinereis, rostro caudâque nigris rectricibus lateralibus apice*

néanmoins par plusieurs caractères, et doit être mis au nombre de ces espèces qui, quoique voisines d'un genre, ne peuvent y être comprises, et restent indécises, pour nous convaincre que nos divisions ne font point ligne de séparation dans la nature, et qu'elle a un ordre différent de celui de nos abstractions. Le kinki-manou est gros et épais dans sa longueur, qui est de huit pouces et demi; il a la tête noirâtre; cette couleur descend en chaperon arrondi sur le haut du cou et sous le bec; le dessus du corps est cendré, et le dessous cendré bleu; le bec, légèrement crochu à la pointe, n'a pas la force de celui de la pie-grièche, ni même de celui du petit tyran; quelques soies courtes sortent de l'angle; les pieds, de couleur plombée, sont gros et forts. Les habitans de Madagascar lui ont donné le nom de *kinki-manou*, que nous avons adopté (1).

---

cinereis, intermediis cinereis, apice nigricantibus.. cana. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 47.

Muscicapa cinerea, capite saturatiore, rectricibus nigris, duabus extimis apice cinerascentibus, remigibus intùs albis... cana. Lath. Syst. orn. gen. 40, sp. 16.

J. J. VIREY.

(1) Nous devons rapporter à cette espèce le *muscicapa collo et pectore cinereo ferrugineis, alis caudâque*

nigro cinereis. .. ochracea, de Sparrman, Mus. carlsonianum, tab. 22, fascic. 1. — Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 86. — Latham, Syst. ornith. gen. 40, sp. 17.

La taille de cet oiseau est de 8 pouces et demi ; son lieu natal est le cap de Bonne-Espérance. De petites plumes ciliées et aiguës se remarquent sur le cou et la poitrine ; vers les oreilles, des plumes plus longues en pinceau sont aussi effilées ; la queue égale le corps en longueur. Latham rapproche cette espèce du kinki-manou, et nous croyons devoir les réunir, d'après l'aveu de ce savant ornithologiste anglais.

J. J. Virey.

LE PRENEUR DE MOUCHES ROUGE (1).

Il ne nous paroît pas que l'oiseau donné par Catesby, sous le nom de *preneur de mouches rouge* (2), et dont M. Brisson a fait son *gobe-mouche rouge de la Caroline* (3), puisse être compris dans le genre des gobe-mouches ni dans celui des moucherolles; car, quoiqu'il

(1) Les ornithologistes les plus modernes paroissent avoir rapporté cet oiseau à un autre genre qu'à celui des gobe-mouches. En effet, la forme de son bec l'éloigne de ces espèces. Dans la treizième édition de Linné, par Gmelin, il est rangé parmi les *tangaras* sous la dénomination de *tanagra rubra, rostro flavicante.... æstiva.* Syst. nat. gen. 3, sp. 25. Il paroît que cet oiseau émigre en hyver dans des contrées plus chaudes que la Caroline et la Virginie, sa demeure d'été; *tanagra æstiva.* Latham, Syst. ornithol. gen. 37, sp. 7. J. J. Virey.

(2) Caroline, tome I, page 56.

(3) *Muscicapa rubra; remigibus rectricibusque*

en ait la taille, la longue queue, et apparemment la façon de vivre, il a le bec épais, gros et jaunâtre; caractère qui l'éloigne de ces genres, et le renvoie plutôt à celui des bruants : néanmoins, comme la Nature, qui se joue de nos méthodes, semble avoir mêlé cet oiseau de deux genres différens en lui donnant l'appétit et les formes de l'un avec le bec d'un autre, nous le placerons à la suite des gobe-mouches, comme une de ces espèces anomales, que des yeux libres de prévention de nomenclature aperçoivent aux confins de presque tous les genres. Voici la description qu'en donne Catesby. « Il est environ de la grosseur d'un moineau ; il a de grands yeux noirs ; son bec est épais, grossier et jaunâtre : tout l'oiseau est d'un beau rouge, excepté les franges intérieures des plumes de l'aile qui sont brunes, mais ces franges ne paroissent que quand les ailes sont étendues : c'est un oiseau de passage, qui quitte la Caroline et la Virginie en hyver:

---

subtùs cinereo rufescentibus remigibus supernè interiùs fuscis (mas); *in toto corpore fusco lutea* (fœmina); le gobe-mouche rouge de la Caroline. (Brisson, Ornith. tom. II, pag. 432.)

Fringilla rubra. Klein, Avi. pag. 97, n° 9.

la femelle est brune avec une nuance de jaune ». Edwards décrit le même oiseau (Glan. pag. 63, pl. 239), et lui reconnoît le bec des granivores, mais *plus alongé*. « Je pense, ajoute-t-il, que Catesby a découvert que ces oiseaux se nourrissent de mouches, puisqu'il leur a donné le nom latin de *muscicapa rubra* ».

LE DRONGO (1).

Voyez les planches enlumin. n° 189; et pl. CXXXII *de ce volume.*

QUOIQUE les nomenclateurs aient placé cet oiseau à la suite des gobe-mouches, il paroît en différer par de si grands caractères, aussi bien que des moucherolles, que nous avons cru devoir totalement l'en séparer, et lui conserver le nom de drongo qu'il porte à Madagascar (2). Ces caractères sont, 1° la grosseur, étant aussi grands que le merle et plus épais; 2° la huppe sur l'origine du bec; 3° le bec moins aplati; 4° le tarse et les doigts bien robustes; tout son

(1) *Muscicapa cristata nigro viridens; remigibus rectricibusque nigris, oris exterioribus nigro, virides-centibus; caudâ bifurcâ, cristâ in syncipite perpendiculariter erectâ;* le grand gobe-mouche noir huppé de Madagascar. (Brisson, Ornith. tom. II, pag. 388.)

(2) *Lanius caudâ forficatâ, cristâ frontali erectâ, corpore nigro viridante.... forficatus.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 44, sp. 1.

Lanius forficatus. Latham, Syst. ornithol. gen. 4, sp. 1. J. J. VIREY.

plumage est d'un noir changeant en verd : immédiatement sur la racine du demi-bec supérieur s'élèvent droit de longues plumes très-étroites, qui ont jusqu'à un pouce huit lignes de hauteur ; elles se courbent en devant, et lui font une sorte de huppe fort singulière : les deux plumes extérieures de la queue dépassent les deux du milieu d'un pouce sept lignes ; les autres, étant de grandeur intermédiaire, se courbent en dehors, ce qui rend la queue très-fourchue. M. Commerson assure que le drongo a un beau ramage qu'il compare au chant du rossignol, ce qui marque une grande différence entre cet oiseau et les tyrans, qui n'ont tous que des cris aigres, et qui d'ailleurs sont indigènes en Amérique. Ce drongo a premièrement été apporté de Madagascar par M. Poivre ; on l'a aussi apporté du Cap de Bonne-Espérance et de la Chine : nous avons remarqué que la huppe manque à quelques-uns, et nous ne doutons pas que l'oiseau envoyé au cabinet du roi, sous le nom de *gobe-mouche à queue fourchue de la Chine*, ne soit un individu de cette espèce, et c'est peut-être la femelle, la ressemblance, au défaut de huppe près, étant entière entre cet oiseau de la Chine et le drongo.

On trouve aussi une espèce de drongo à la côte de Malabar, d'où il nous a été envoyé par M. Sonnerat; il est un peu plus grand que celui de Madagascar ou de la Chine; il a comme eux le plumage entièrement noir; mais il a le bec plus fort et plus épais; il manque de huppe, et le caractère qui le distingue le plus, consiste en deux longs brins qui partent de la pointe des deux pennes extérieures de la queue; ces brins sont presque nus, sur six pouces de longueur, et vers leurs extrémités ils sont garnis de barbes comme à leur origine. Nous ne savons rien des habitudes naturelles de cet oiseau du Malabar; la notice sous laquelle il nous est décrit, nous indique qu'il les a communes avec le drongo de Madagascar, puisqu'il lui ressemble par tous les caractères extérieurs (1).

(1) Les drongos ne sont pas toujours huppés, et il paroît que les femelles manquent de cet ornement. La queue de cet animal est longue, et sa taille entière est de dix pouces. J. J. VIREY.

LE PIAUHAU (1).

Voyez les planches enluminées, n° 381, sous la dénomination de grand gobe-mouche noir à gorge pourprée de Cayenne.

PLUS grand que tous les tyrans, le piauhau (2) ne peut pas être un gobe-mouche: le caractère du bec est le seul qui paroisse le faire tenir à ce genre; mais il est si éloigné de toutes les espèces de gobe-mouches,

(1) *Muscicapa nigra; gutture et collo inferiore splendidè purpureis; remigibus rectricibusque nigris*; le grand gobe-mouche noir de Cayenne. (Brisson, Ornith. tom. II, pag. 386.)

(2) *Muscicapa nigra, menti gutturisque aream ingente rubrâ... rubricollis.* Lin. Syst. nat. ed. 13, gen. 113, sp. 31.

On voit des piauhaux longs d'un pied et plus gros que des merles; ils se plaisent dans la société des toucans, et se rassemblent en troupes. Ils recherchent les forêts de l'Amérique australe.

Muscicapa nigra, jugulo maculâ speciosâ purpureo-coccineâ..... rubricollis. Latham, Syst. ornithol. gen. 40, sp. 87. J. J. VIREY.

moucherolles et tyrans, qu'il faut lui laisser ici une place isolée, comme celle qu'il paroît occuper dans la Nature.

Le piauhau a onze pouces de longueur, et il est plus grand que la grande grive nommée *drenne*. Tout son plumage est d'un noir profond, hors une belle tache d'un pourpre foncé qui couvre la gorge du mâle, et que n'a pas la femelle : l'aile pliée s'étend jusqu'au bout de la queue, le bec, long de seize lignes, large de huit à la base, très-aplati, forme un triangle presque isoscèle, avec un petit crochet à la pointe.

Les piauhaux marchent en bandes, et précèdent ordinairement les toucans, toujours en criant aigrement *pihauhau* : on dit qu'ils se nourrissent de fruits comme les toucans; mais apparemment ils mangent aussi des insectes volans, à la capture desquels la Nature paroît avoir destiné le bec de ces oiseaux. Ils sont très-vifs et presque toujours en mouvement : ils n'habitent que les bois, comme les toucans, et on ne manque guère de les voir dans les lieux où on rencontre le pihauhau.

M. Brisson demande si le jacapu de Marcgrave n'est point le même que son grand gobe-mouche noir de Cayenne, ou que notre

piahauhau(1)? On peut lui répondre que non : le jacapu de Marcgrave est, à la vérité, un oiseau noir, et qui a une tache pourpre ou plutôt rouge sous la gorge (2); mais en même tems il a la queue alongée, l'aile accourcie avec la taille de l'alouette : ce n'est point là le piauhau.

Ainsi, le kinki-manou et le drongo de Madagascar, le preneur de mouches rouge de Virginie et le piauhau de Cayenne sont des espèces voisines, et néanmoins essentiellement différentes de toutes celles des gobe-mouches, moucherolles et tyrans, mais que nous ne pouvons mieux placer qu'à leur suite.

(1) *An jacapu brasiliensibus.* Marcgrave, Hist. nat. brasil. pag. 192. — Jonston, Avi. pag. 131. — Brisson, Ornith. tom. II, pag. 386.

(2) *Jacapu, avis magnitudine alaudæ, caudâ extensâ, cruribus brevibus et nigris; unguibus acutis ad quatuor digitos; rostro paulùm incurvato et nigro, semidigitum longo; totum corpus vestitur pennis nigris splendentibus; ab gutture tamen nigredini illi maculæ coloris cinna barini sunt admixtæ.* Marcgr. pag. 192.

L'ALOUETTE (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 363, fig. 1; et la planche CXXXIII de ce volume.

CET oiseau, qui est fort répandu aujourd'hui, semble l'avoir été plus anciennement

(1) *Korydos*, *korydalos*, Aristote, Histor. animal. lib. 5, cap. 1, et lib. 9, cap. 25. Ælian, lib. 1, cap. 35, et lib. 16, cap. 5.

Alauda, *gallico vocabulo*. Pline, lib. 11, cap. 35.

Alauda non cristata, *seu gregalis*; alouette. (Belon, Nat. des oiseaux, pag. 269.)

En grec moderne, *chamochiladi*. Belon, Obs. folio verso 12.

Alauda sine cristâ, *terraneola*, *forte gurgulus*. En grec, *piphigx*, *chamaizelos*, d'où peut-être s'est formé *chamochilados*. En grec moderne, *cuzula*, *troulitis*; nom qui semble plutôt appartenir au moineau dont le grec est *troglitis*. A Parme, en langage vulgaire, *regio*. En italien, *lodola campestre non capelluta*, *lodora*, *petronella*. En Lombardie, *fartagnia*. En allemand, *heid-lerk*, *sang-lerch*, *himmel-lerck*, *holtz-lerch*. Aux environs de Bâle, *lurlen*. En anglais, *wildlerch*, *hetlerck*, *laverok*. En illyrien, *skrziwan*. Gesner, Aves, pag. 78.

En catalan, *llauseta*. Barrère, Spec. novum, p. 40.

Alauda non cristata. En italien, *lodola*, *allodola*; *allodetta*. En espagnol, *cugniada*. En allemand, *lerck*.

dans nos Gaules qu'en Italie, puisque son

En Saxe et en Flandre, *leewerck*. En hollandais, *leeurich*. En vieux saxon, *leeuwerc* ou *leefwerc*, *sang-lerch* (*alauda canora*); *himmel-lerch* (*alauda cœlipeta*); *korn-lerch* (*alauda segetum*). Aldrovande, Ornith. tom. II, pag. 835 et 844.

Jonston, Av. pag. 69 et 70.

Alauda, lodola nostrale. Olina, Uccelleria, fol. 12.

Alauda vulgaris; *the common larck*. Willughby, Ornith. pag. 149.

The common field-lark, or sky-lark. Ray, Synops. pag. 69, sp. 1.

Sibbalde. Atlas Scot. part. II, lib. 3, sec. 3, cap. 4.

The lark, l'alouette. (Albin, lib. 1, n° 41.)

Alauda, quasi alauda à ludendo. En grec, *koris*, *korydalos*. En grec moderne, *troulitis*. En anglais, *the lark*. Charleton, Exer. cl. gran. cant. sp. 8, p. 88.

Alauda arvensis; *rectricibus extimis duabus extrorsùm longitudinaliter albis*; *intermediis interiori latere ferrugineis*; en suédois, *laerka*. Lin. Fauna suecica, n° 190; et Syst. nat. edit. 13, tom. I, pag. 287.

Muller, Zoolog. danica, pag. 28, n° 229.

Feld-lerche. Kramer, Elenc. austr. inf. p. 362, sp. 2.

Moering, Av. genera. pag. 43, n° 32.

Alauda arvorum. En allemand, *die feld-lerche*, *korn-lerche*. Frisch, tom. I, cl. 2, div. 2, pl. 1, n° 15.

Alauda simpliciter. En allemand, *lerche*. Klein, Ordo av. pag. 71.

Alauda vertice plano. En grec, *korydalos*, *odikos*, *agelaios*, *eyptieros*. En allemand, *sang-lerche*, *grosse-lerche*, etc. Schwenckfeld, Av. Siles. pag. 191.

nom latin *alauda*, selon les auteurs latins les plus instruits, est d'origine gauloise (1).

En polonais, *skowroneck*. Rzaczynski, Auct. Polon. pag. 354, n° 5.

Alauda supernè nigricante, griseo rufescente et albido varia, infernè alba, paululùm ad rufescentem inclinans; collo inferiore maculis longitudinalibus nigricantibus insignito; tæniâ suprà oculos albo-rufescente; rectricibus binis utrimquè extimis exteriùs albis extimâ interius ultimâ medietate obliquè albâ.... alauda, l'alouette. (Brisson, t. III, p. 335.

The sky-larck, l'alouette céleste. (Britisch zoolog. pag. 93.)

En Guienne, louette, alavette, layette. (Salerne, Hist. nat. des oiseaux, pag. 190.) A Paris, mauviette.

(2) *Nota.* Cet article est de Guenau de Montbeillard.

Alauda nigricante griseo-rufescente et albido varia subtùs rufo alba, rectricibus extimis duabus extrorsùm longitudinaliter albis, intermediis interiori latere ferrugineis. .. alauda arvensis. Latham, Syst. ornith. gen. 41, sp. 1. SONNINI.

(1) Le nom celtique est *alaud*, d'où nous avons formé *aloue*, puis *alouette*; apparemment que les soldats de la légion nommée *Alauda*, portoient sur leur casque un pennache qui avoit quelque rapport avec celui de l'alouette huppée. Schwenckfeld et Klein, qui apparemment n'avoient pas lu Pline, dérivent ce nom d'*alauda à laude*, parce que, selon le premier, on a remarqué qu'elle s'élevoit sept fois le jour vers le ciel, chantant les louanges de Dieu. (Aviar. Siles. p. 191.) Il est bien reconnu que toutes les créatures attestent

Les grecs en connoissoient de deux espèces, l'une qui avoit une huppe sur la tête, et que par cette raison l'on avoit nommée *korydos*, *korydalos*, *galerita*, *cassita*; l'autre qui n'avoit point de huppe (1), et dont il s'agit dans cet article. Willulghby est le seul auteur que je sache, où l'on trouve que cette dernière relève quelquefois les plumes de sa tête en forme de huppe, et je m'en suis assuré moi-même à l'égard du mâle, en sorte que les noms de *galerita* et de *korydos* peuvent aussi lui convenir (2). Les allemands l'appellent *lerch*, qui se prononce en plusieurs provinces lerich, et paroît visiblement imité de son chant (3); M. Barrington la met au nombre des alouettes qui chantent le mieux (4), et l'on s'est fait une étude

---

l'existence et sont la gloire du Créateur; mais faire chanter les heures canoniales à de petits oiseaux, et fonder cette conjecture sur la ressemblance fortuite d'un mot latin avec un mot gaulois, il faut avouer que c'est une idée bien puérile.

(1) Aristote, Hist. anim. lib. 9, cap. 25.

(2) Willulghby, Ornith. pag. 149.

(3) *Ecce suum tirile, tirile, suum tirile tractat*, dit M. Linnæus, Syst. nat. edit. 13, n° 105.

(4) *Il suo canto e dilettevole per esser vario, pieno di gorgie e sminuimenti diversi.* Olina, pag. 12.

de l'élever en volière pour jouir de son ramage en toute saison ; et par elle, du ramage de tout autre oiseau qu'elle prend fort vîte, pour peu qu'elle ait été à portée de l'entendre quelque tems (1), et cela même après que son chant propre est fixé : aussi M. Daines Barrington l'appelle-t-il *oiseau moqueur*, *imitateur* ; mais elle imite avec cette pureté d'organe, cette flexibilité de gosier qui se prête à tous les accens, et qui les embellit ; si l'on veut que son ramage, acquis ou naturel, soit vraiment pur, il faut que les oreilles ne soient frappées que d'une seule espèce de chant, sur-tout dans le tems de la jeunesse, sans quoi ce ne seroit plus qu'un composé bizarre et mal assorti de tous les ramages qu'elle auroit entendus.

Lorsqu'elle est libre, elle commence à chanter dès les premiers jours du printems, qui sont pour elle le tems de l'amour, et elle continue pendant toute la belle saison ;

(1) Frisch, pl. xv. Schwenckfeld prétend qu'elle chante mieux que l'alouette huppée. (Aviar. Silesiæ, pag. 192.) D'autres préfèrent le ramage de celle-ci ; Kempfer celui de l'alouette du Japon, qui peut-être n'est pas de la même espèce. (Voyez sur-tout le Mémoire de M. Barrington, Transact. philosoph. 1773, vol. LXIII, part. 2.)

saison ; le matin et le soir sont les tems de la journée où elle se fait le plus entendre, et le milieu du jour, celui où on l'entend le moins (1). Elle est du petit nombre des oiseaux qui chantent en volant ; plus elle s'élève, plus elle force la voix, et souvent elle la force à un tel point, que, quoiqu'elle se soutienne au haut des airs et à perte de vue, on l'entend encore distinctement, soit que ce chant ne soit qu'un simple accent d'amour ou de gaîté, soit que ces petits oiseaux ne chantent ainsi en volant que par une sorte d'émulation et pour se rappeler entre eux. Un oiseau de proie, qui compte sur sa force et médite le carnage, doit aller seul, et garder dans sa marche un silence farouche, de peur que le moindre cri ne fût pour ses pareils un avertissement de venir partager sa proie, et pour les oiseaux foibles, un signal de se tenir sur leurs gardes ; c'est à ceux-ci à se rassembler, à s'avertir, à s'appuyer les uns les autres, et à se rendre, ou du moins à se croire

(1) Aldrovande, Ornith. tom. II, pag. 833. Cela peut être vrai dans les pays chauds, comme l'Italie et la Grèce ; car, dans nos pays tempérés, on ne remarque point que l'alouette se taise au milieu du jour.

forts par leur réunion. Au reste, l'alouette chante rarement à terre, où néanmoins elle se tient toujours lorsqu'elle ne vole point ; car elle ne se perche jamais sur les arbres, et on doit la compter parmi les oiseaux pulvérateurs (1) ; aussi ceux qui la tienne en cage ont-ils grand soin d'y mettre dans un coin une couche assez épaisse de sablon où elle puisse se poudrer à son aise, et trouver du soulagement contre la vermine qui la tourmente ; ils y ajoutent du gazon frais souvent renouvelé, et ils ont l'attention que la cage soit un peu spacieuse.

On a dit que ces oiseaux avoient de l'antipathie pour certaines constellations, par exemple, pour Arcturus, et qu'ils se taisoient lorque cette étoile commençoit à se lever en même tems que le soleil (2) ; apparemment que c'est dans ce tems qu'ils entrent en mue, et sans doute ils y entreroient toujours quand Arcturus ne se lèveroit pas.

Je ne m'arrêterai point à décrire un

(1) Aristote, Hist. anim. lib. 9, cap. 49.

(2) Anton. Mizaldus apud Aldrov. Ornith. tom. II, pag. 834.

oiseau aussi connu ; je remarquerai seulement que ses principaux attributs sont d'avoir le doigt du milieu étroitement uni avec le plus extérieur de chaque pied, par sa première phalange ; l'ongle du doigt postérieur fort long et presque droit, les ongles antérieurs très-courts et peu recourbés ; le bec point trop foible quoiqu'en alesne ; la langue assez large, dure et fourchue ; les narines rondes et à demi-découvertes ; l'estomac charnu et assez ample, relativement au volume du corps ; le foie partagé en deux lobes fort inégaux, le lobe gauche paroissant avoir été gêné et arrêté dans son accroissement par le volume de l'estomac ; environ neuf pouces de tube intestinal ; deux très-petits cœcum communiquant à l'intestin ; une vésicule du fiel ; le fond des plumes noirâtre, douze pennes à la queue et dix-huit aux ailes, dont les moyennes ont le bout coupé presque carrément, et partagé dans son milieu par un angle rentrant, caractère commun à toutes les alouettes (1) (2). J'ajouterai encore

(1) Voyez l'Ornithol. de Brisson, tom. II, pag. 335 et suiv. — Willulghby, Ornith. pag. 149.

(2) Quoique l'alouette soit un oiseau très-commun et très-connu, il est aisé de la prendre pour d'autres espèces du même genre, et bien des gens ont quelque

que les mâles sont un peu plus bruns que

peine à la distinguer. Il n'est donc pas inutile d'en faire la description, toute minutieuse qu'elle paroisse, l'alouette n'ayant aucune couleur saillante, et les teintes de son plumage se rapprochant beaucoup, par leur nuances et leur distribution, de celles de quelques espèces voisines.

L'alouette a donc six pouces dix lignes de longueur, mesurée du bout du bec à celui de la queue, et douze pouces et demi de vol; ses ailes pliées s'étendent jusqu'aux deux tiers de la longueur de la queue, dont les pennes ont deux pouces neuf lignes de longueur, à l'exception de celles du milieu qui, étant un peu plus courtes que les latérales, rendent la queue un peu fourchue.

Chacune des plumes de la tête, du dessus du cou, du dos et du croupion est noirâtre sur son milieu, grise roussâtre sur les côtés, et blanchâtre le long de ses bords; ce qui forme un ensemble varié de ces trois teintes, et qui est le même sur les plumes scapulaires et les couvertures supérieures de la queue. Une bande de blanc roussâtre passe au dessus des yeux de chaque côté de la tête. La gorge est blanche, le devant du cou, comme tout le dessous du corps, est d'un blanc teinté de roussâtre, avec des taches longitudinales noirâtres sur le devant du cou seulement. Les flancs sont couverts de plumes d'un gris clair et roussâtre, et ayant un trait brun selon la longueur de leur tige. Les petites couvertures supérieures des ailes sont d'un gris teinté de roussâtre, avec une bordure blanchâtre; des grandes, celles qui sont les plus éloignées du corps, ont

les femelles (1); qu'ils ont un collier noir, plus de blanc à la queue et la contenance plus fière; qu'ils sont un peu plus

une bordure fauve et un fond brun, et celles qui en sont près ont la bordure blanchâtre, l'extrémité fauve, et le fond gris brun. Les pennes de l'aile sont brunes; leur bord extérieur est fauve, excepté vers le bout de la penne où il est blanc; les trois ou quatre plus proches du corps sont d'une couleur plus foncée, et leur bord intérieur est fauve.

Les deux pennes du milieu de la queue sont noirâtres sur leur milieu et d'un gris brun tirant au roussâtre sur leurs côtés, qui ont une bordure blanchâtre; les deux suivantes de chaque côté sont noirâtres, et bordées d'un gris brun tirant sur le roussâtre; la quatrième est noirâtre et bordée de blanchâtre; la cinquième est blanche du côté extérieur, et son côté intérieur est noirâtre et bordé de blanc; enfin la plus extérieure de chaque côté est blanche du côté extérieur, et son côté intérieur est brun à son origine et blanc vers le bout, ces deux couleurs se coupant obliquement. La mandibule supérieure du bec est noirâtre, et l'inférieure un peu blanchâtre. (Extrait de la description de l'alouette, par Brisson, Ornitholog. tom. III, pag. 336.) SONNINI.

(1) Frisch, pl. xv. Aldrovande : il m'a paru que les alouettes ou mauviettes de Beauce, qui se vendent à Paris, sont plus brunes que nos alouettes de Bourgogne. Quelques individus ont plus ou moins de roussâtre, plus ou moins de pennes de l'aile bordées de cette couleur.

gros (1), quoique cependant le plus pesant de tous ne pèse pas deux onces ; enfin, qu'ils ont, comme dans presque toutes les autres espèces, le privilège exclusif du chant. Olina semble supposer qu'ils ont l'ongle postérieur plus long (2) ; mais je soupçonne, avec M. Klein, que cela dépend autant de l'âge que du sexe (3).

Lorsqu'aux plus beaux jours du printems, ce mâle est pressé de s'unir à sa femelle, il s'élève dans l'air en répétant sans cesse son cri d'amour, et embrassant dans son vol un espace plus ou moins étendu, selon que le nombre de femelles est plus petit ou plus grand : lorsqu'il a découvert celle qu'il cherche, il se précipite et s'accouple avec elle (4). Cette femelle fécondée

---

(1) Albin, Hist. nat. des oiseaux, tom. I, pag. 35.

(2) Gesner assure avoir vu un de ces ongles long d'environ deux pouces ; mais il ne dit pas si l'oiseau étoit mâle ou femelle. (Aves, pag. 81.)

(3) L'âge contribue beaucoup à la longueur de l'ongle postérieur de l'alouette. L'on a remarqué que lorsqu'elle n'a que dix-huit mois, cet ongle est court, et qu'il n'atteint toute sa longueur qu'à mesure que l'oiseau vieillit. SONNINI.

(4) Le mâle paroît décrire en s'élevant une courbe en forme de vis ou de limaçon ; il reste long-tems en

fait promptement son nid; elle le place entre deux mottes de terre ; elle le garnit intérieurement d'herbes, de petites racines sèches (1) , et prend beaucoup plus de soin pour le cacher que pour le construire ; aussi trouve-t-on très-peu de nids d'alouette, relativement à la quantité de ces oiseaux (2). Chaque femelle pond quatre ou cinq petits œufs qui ont des taches brunes sur un fond grisâtre ; elle ne les couve que pendant quinze jours au plus, et elle emploie encore moins de tems à conduire et à élever ses petits : cette promptitude a souvent trompé ceux qui vouloient enlever des couvées qu'ils avoient découvertes, et Aldrovande tout le premier (3) : elle dispose aussi à croire , d'après le témoignage du même

---

l'air, et on le voit descendre lentement jusqu'à dix ou douze pieds de terre. Les femelles qui restent sur le sol, regardent attentivement le point où le mâle demeure comme suspendu dans les airs, et elles voltigent avec beaucoup de légèreté vers la place où il vient se poser. SONNINI.

(1) Les chasseurs disent que le nid des alouettes est mieux construit que celui des cailles et des perdrix.

(2) Descript. of 300 animals, tom. I, pag. 118.

(3) *Matres pullus implumes adhuc in agros ad pastum educunt..... quod me puerum adhuc sæpiùs*

Aldrovande et d'Olina, qu'elles peuvent faire jusqu'à trois couvées dans un été ; la première, au commencement de mai ; la seconde, au mois de juillet ; et la dernière, au mois d'août (1) : mais, si cela a lieu, c'est sur-tout dans les pays chauds, dans lesquels il faut moins de tems aux œufs pour éclore, aux petits pour arriver au terme où ils peuvent se passer des soins de la mère, et à la mère elle-même, pour recommencer une nouvelle couvée. En effet, Aldrovande et Olina, qui parlent des trois couvées par an, écrivoient et observoient en Italie ; Frisch, qui rend compte de ce qui se passe en Allemagne, n'en admet que deux, et Schwenckfeld n'en admet qu'une seule pour la Silésie (2).

Les petits se tiennent un peu séparés les uns des autres, car la mère ne les rassemble pas toujours sous ses ailes, mais elle voltige souvent au dessus de la couvée, la suivant de

---

fefellit ; *cum enim illos recens exclusos et nudos ferè plumis observassem, post triduum ad nidum revertens evolasse jam repperi.* Aldrovande, tom. II, pag. 834.

(1) Aldrovande, *ibidem.* Olina, Uccelleria, p. 12.

(2) Dans nos pays, l'alouette fait deux couvées par an. SONNINI.

l'œil avec une sollicitude vraiment maternelle, dirigeant tous ses mouvemens, pourvoyant à tous ses besoins, veillant à tous ses dangers.

L'instinct qui porte les alouettes femelles à élever et soigner ainsi une couvée, se déclare quelquefois de très-bonne heure, et même avant celui qui les dispose à devenir mères, et qui, dans l'ordre de la nature, devroit, ce me semble, précéder. On m'avoit apporté, dans le mois de mai, une jeune alouette qui ne mangeoit pas encore seule; je la fis élever, et elle étoit à peine sevrée lorsqu'on m'apporta d'un autre endroit une couvée de trois ou quatre petits de la même espèce ; elle se prit d'une affection singulière pour ces nouveaux venus, qui n'étoient pas beaucoup plus jeunes qu'elle ; elle les soignoit nuit et jour, les réchauffoit sous ses ailes, leur enfonçoit la nourriture dans la gorge avec le bec; rien n'étoit capable de la détourner de ces intéressantes fonctions; si on l'arrachoit de dessus ces petits, elle revoloit à eux dès qu'elle étoit libre, sans jamais songer à prendre sa volée, comme elle l'auroit pu cent fois : son affection ne faisant que croître, elle en oublia à la lettre le boire et le manger ; elle ne vivoit plus que de la béquée qu'on lui donnoit en

même tems qu'à ses petits adoptifs, et elle mourut enfin consumée par cette espèce de passion maternelle : aucun de ces petits ne lui survécut ; ils moururent tous les uns après les autres, tant ses soins leur étoient devenus nécessaires, tant ces mêmes soins étoient non seulement affectionnés, mais bien entendus.

La nourriture la plus ordinaire des jeunes alouettes sont les vers, les chenilles, les œufs de fourmis, et même de sauterelles ; ce qui leur a attiré, et à juste titre, beaucoup de considération dans les pays qui sont exposés aux ravages de ces insectes destructeurs (1) : lorsqu'elles sont adultes, elles vivent principalement de graines, d'herbe, en un mot, de matières végétales.

Il faut, dit-on, prendre en octobre ou novembre celles que l'on veut conserver pour le chant, préférant les mâles autant qu'il est possible (2), et leur liant les ailes lorsqu'elles sont trop farouches, de peur qu'en s'élançant trop vivement, elles ne se cassent la tête contre le plafond de leur cage. On les apprivoise assez facilement ; elles deviennent

(1) Plutarque, de Isidc.

(2) Voyez Albin, Hist. nat. des oiseaux, à l'endroit cité.

même familières jusqu'à venir manger sur la table et se poser sur la main; mais elles ne peuvent se tenir sur le doigt, à cause de la conformation de l'ongle postérieur, trop long et trop droit pour pouvoir l'embrasser; c'est sans doute par la même raison qu'elles ne se perchent pas sur les arbres. D'après cela, on juge bien qu'il ne faut point de bâtons en travers dans la cage où on les tient.

En Flandre, on nourrit les jeunes avec de la graine de pavot mouillée, et lorsqu'elles mangent seules, avec de la mie de pain aussi humectée; mais, dès qu'elles commencent à faire entendre leur ramage, il faut leur donner du cœur de mouton ou du veau bouilli haché avec des œufs durs (1) (2); on y ajoute le blé, l'épeautre et l'avoine mondés, le millet, la graine de lin, de pavot et de chenevis écrasés (3), tout cela détrempé dans du lait: mais M. Frisch avertit que, lorsqu'on ne leur donne que du chenevis écrasé pour toute

(1) Albin, à l'endroit cité.

(2) Le professeur Willemet m'a appris que l'on élevoit fort bien les jeunes alouettes, en les nourrissant de pâtée faite avec de la viande et de la mie de pain, et qu'elles aiment beaucoup cet aliment. SONNINI.

(3) Voyez Olina, pag. 12. Descript. of 300 animals, tom. I, pag. 118. — Frisch, planche XV, etc.

nourriture,

nourriture, leur plumage est sujet à devenir noir. On prétend aussi que la graine de moutarde leur est contraire ; à cela près, il paroît qu'on peut les nourrir avec toute sorte de graine, et même avec tout ce qui se sert sur nos tables, et en faire des oiseaux domestiques. Si l'on en croit Frisch, elles ont l'instinct particulier de goûter la nourriture avec la langue avant de manger. Au reste, elles sont susceptibles d'apprendre à chanter, et d'orner leur ramage naturel de tous les agrémens que notre mélodie artificielle peut y ajouter. On a vu de jeunes mâles qui, ayant été sifflés avec une turlutaine, avoient retenu en fort peu de tems des airs entiers, et qui les répétoient plus agréablement qu'aucune linotte ou serin n'auroit su faire (1). Celles qui restent dans l'état de sauvage habitent, pendant l'été, les terres les plus élevées et les plus sèches ; l'hyver, elles descendent dans la plaine, se réunissent par troupes nombreuses, et deviennent alors très-grasses, parce que dans cette saison, étant presque

(1) L'on a vu à Paris une alouette qui siffloit distinctement sept airs de serinette. Ce n'est du reste qu'à deux ans que le chant du mâle acquiert tout son développement. SONNINI.

toujours à terre, elles mangent, pour ainsi dire, continuellement. Au contraire, elles sont fort maigres en été, tems où elles sont presque toujours deux à deux, volant sans cesse, chantant beaucoup, mangeant peu et ne se posant guère à terre que pour faire l'amour. Dans les plus grands froids, et sur-tout lorsqu'il y a beaucoup de neige, elles se réfugient de toutes parts au bord des fontaines qui ne gèlent point; c'est alors qu'on leur trouve de l'herbe dans le gésier, quelquefois même elles sont réduites à chercher leur nourriture dans le fumier de cheval qui tombe le long des grands chemins, et malgré cela elles sont encore plus grasses alors que dans aucun tems de l'été (1).

Leur manière de voler est de s'élever presque perpendiculairement et par reprises, et de se soutenir à une grande hauteur, d'où, comme je l'ai dit, elles savent très-bien se faire entendre; elles descendent au contraire en filant pour se poser à terre, excepté lorsqu'elles sont menacées par l'oiseau de proie,

(1) L'on assure généralement que les alouettes maigrissent lorsque le vent du midi souffle, et qu'au contraire elles engraissent par le vent du nord, sur-tout quand il est accompagné de brouillards. SONNINI.

ou attirées par une compagne chérie ; car, dans ces deux cas, elles se précipitent comme une pierre qui tombe (1) (2).

Il est aisé de croire que de petits oiseaux qui s'élèvent très-haut dans l'air, peuvent quelquefois être emportés par un coup de vent fort loin dans les mers, et même au delà des mers. « Sitôt qu'on approche des terres d'Europe, dit le père Dutertre (3), on commence à voir des oiseaux de proie, des alouettes, des chardonnerets qui, étant emportés par les vents, perdent la vue des terres, et sont contraints de venir se percher sur les mâts et les cordages des navires ». C'est par cette raison que le docteur Hans Sloane en a vu à quarante milles en mer, dans l'Océan, et le comte Marsigli dans la Méditerranée (4) (5). On peut même soupçonner que celles qu'on a retrouvées en Pensilvanie, en Virginie et dans d'autres régions de l'Amérique, y ont été transportées de

(1) Voyez Olina, Uccelleria, pag. 12, ou plutôt voyez les alouettes dans les champs.

(2) Voyez ma note, pag. 265. SONNINI.

(3) Histoire des Antilles, tom. II, pag. 55.

(4) Hist. nat. de la Jamaïque, tom. I, pag. 51. — Vie du comte Marsigli, part. II, pag. 148.

(5) Il n'est pas rare de rencontrer des alouettes

la même façon. M. le chevalier des Mazis m'assure que les alouettes passent à l'île de Malte dans le mois de novembre, et quoiqu'il ne spécifie pas les espèces, il est probable que l'espèce commune est du nombre, car M. Lottinger a observé qu'en Lorraine il y en a un passage considérable qui finit précisément dans ce même mois de novembre, et qu'alors on n'en voit que très-peu; que les passagères entraînent avec elles celles qui sont nées dans le pays; mais bientôt après il en reparoît autant qu'auparavant, soit que d'autres leur succèdent, soit que celles qui avoient d'abord suivi les voyageuses reviennent sur leurs pas, ce qui est plus vraisemblable. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'elles ne passent pas toutes, puisqu'on en voit presque en toute saison dans notre pays, et que dans la Beauce, la Picardie et beaucoup d'autres endroits, on en prend en hyver des quantités considérables; c'est même une opinion générale en ces endroits, qu'elles ne

---

dans la Méditerranée à la fin de l'automne; elles s'abattent quelquefois sur les vaisseaux, et lorsqu'elles sont contrariées par les vents, il en périt un grand nombre dans les eaux de la mer, comme cela arrive à d'autres espèces d'oiseaux voyageurs. SONNINI.

sont point oiseaux de passage; que, si elles s'absentent quelques jours pendant la plus grande rigueur du froid, et sur-tout lorsque la neige tient long-tems, c'est le plus souvent parce qu'elles vont sous quelque rocher, dans quelque caverne, à une bonne exposition (1), et, comme j'ai dit, près des fontaines chaudes; souvent même elles disparoissent subitement au printems, lorsqu'après des

(1) Dans la partie du Bugey, située au bas des montagnes entre le Rhône et le Dain, on a vu souvent, sur la fin d'octobre ou au commencement de novembre, une multitude innombrable d'alouettes pendant une quinzaine de jours, jusqu'à ce que la neige gagnant la plaine les obligeât d'aller plus loin. Dans les grands froids qui se firent ressentir la dernière quinzaine du mois de janvier 1776, il parut aux environs du Pont-de-Beauvoisin une si prodigieuse quantité d'alouettes, qu'avec une perche un seul homme en tuoit la charge de deux mulets : elles se réfugioient jusques dans les maisons, et étoient fort maigres. Il est clair que, dans ces deux cas, les alouettes n'ont quitté leur séjour ordinaire que parce qu'elles n'y trouvoient plus à vivre; mais on sent bien que cela ne suffit pas pour qu'elles doivent être regardées absolument comme oiseaux de passage. Thévenot dit que les alouettes paroissent en Egypte au mois de septembre, et y séjournent jusqu'à la fin de l'année. (Voyage du Levant, tom. I, pag. 493.)

jours doux qui les ont fait sortir de leurs retraites, il survient des froids vifs qui les y font rentrer. Cette occultation de l'alouette étoit connue d'Aristote (1), et M. Klein dit qu'il s'en est assuré par sa propre observation (2).

On trouve cet oiseau dans presque tous les pays habités des deux continens, et jusqu'au cap de Bonne-Espérance, selon Kolbe (3) (4); il pourroit même subsister dans les terres incultes qui abonderoient en

(1) Hist. animal. lib. 8, cap. 16, *et ciconia latet et merula, et turtur et alauda.*

(2) Klein, pag. 181.

(3) Hist. générale des Voyages, tom. IV, pag. 243.

(4) Je l'ai vu, comme Thévenot, en Egypte; et M. Bruce (Voyage aux sources du Nil, tom. III, in-4°, de l'édition française, pag. 63) dit que l'alouette se trouve dans les campagnes desséchées de Masnah, sur la côte d'Abissinie baignée par la mer Rouge, mais qu'elle y est muette jusqu'aux premières pluies de novembre; alors elle s'élève à perte de vue, et chante pendant la plus grande chaleur du jour. M. Bruce a vu aussi l'alouette dans le désert de Tchama, mais elle n'y chantoit point, et c'étoit probablement parce qu'il ne pleuvoit pas. L'ardeur du climat et l'aridité du sol n'altère point son ramage, qui dans ces contrées brûlantes est absolument le même qu'en Europe.

SONNINI.

bruyères et en genévriers, car il se plaît beaucoup sous ces arbrisseaux (1), qui le mettent à l'abri, lui et sa couvée, contre les atteintes de l'oiseau de proie. Avec cette facilité de s'accoutumer à tous les terrains et à tous les climats, il paroîtra singulier qu'il ne s'en trouve point à la Côte-d'Or, comme l'assure Villault (2), ni même dans l'Andalousie, s'il en faut croire Averroès (3).

Tout le monde connoît les différens pièges dont on se sert ordinairement pour prendre les alouettes, tels que collets, traîneaux, lacets, pantière; mais il en est un qu'on y emploie plus communément, et qui en a tiré sa dénomination de *filet d'alouette*. Pour réussir à cette chasse, il faut une matinée fraîche, un beau soleil, un miroir tournant sur son pivot, et une ou deux alouettes vivantes qui rappellent les autres; car on ne sait pas encore imiter leur chant d'assez près pour les tromper; c'est par cette raison que les oiseleurs disent qu'elles ne suivent point l'appeau; mais elles paroissent attirées plus

(1) *Turner. et Longolius apud Gesnerum, de Avib.* pag. 81.

(2) Voyez son Voyage de Guinée, pag. 270.

(3) Averroes apud Aldrov. tom. II, Ornith. p. 852.

sensiblement par le jeu du miroir, non sans doute qu'elles cherchent à se mirer, comme on les en a accusées d'après l'instinct qui leur est commun avec presque tous les autres oiseaux de volière, de chanter devant une glace avec un redoublement de vivacité et d'émulation, mais parce que les éclairs de lumière que jette de toutes parts ce miroir en mouvement, excitent leur curiosité, ou parce qu'elles croient cette lumière renvoyée par la surface mobile des eaux vives qu'elles cherchent dans cette saison; aussi en prend-on tous les ans des quantités considérables pendant l'hyver aux environs des fontaines chaudes où j'ai dit qu'elles se rassembloient; mais aucune chasse n'en détruit autant à la fois que la chasse aux gluaux, qui se pratique dans la Lorraine française et ailleurs (1), et dont je donnerai ici le détail, parce qu'elle est peu connue. On commence par préparer quinze cents ou deux mille gluaux: ces gluaux sont des branches de saule bien droites ou du moins bien dressées, longues d'environ trois

(1) M. de Sonnini fait depuis long-tems exécuter cette chasse dans sa terre de Manoncour en Lorraine; feu le roi Stanislas y prenoit plaisir, et l'a souvent honoré de sa présence.

pieds dix pouces, aiguisées et même un peu brûlées par l'un des bouts : on les enduit de glu par l'autre de la longueur d'un pied : on les plante par rangs parallèles dans un terrain convenable, qui est ordinairement une plaine en jachère, et où l'on s'est assuré qu'il y a suffisamment d'alouettes pour indemniser des frais, qui ne laissent pas d'être considérables ; l'intervalle des rangs doit être tel que l'on puisse passer entre deux sans toucher aux gluaux ; l'intervalle des gluaux de chaque rang doit être d'un pied, et chaque gluau doit répondre aux intervalles des gluaux des rangs joignans.

L'art consiste à planter ces gluaux bien régulièrement, bien à plomb, et de manière qu'ils puissent rester en situation tant que l'on n'y touche point, mais qu'ils puissent tomber pour peu qu'une alouette les touche en passant.

Lorsque tous ces gluaux sont plantés, ils forment un carré long qui présente l'un de ses côtés au terrain où sont les alouettes ; c'est le front de la chasse : on plante à chaque bout un drapeau pour servir de point de vue aux chasseurs, et dans certains cas pour leur donner des signaux.

Le nombre des chasseurs doit être propor-

tionné à l'étendue du terrain que l'on veut embrasser. Sur les quatre ou cinq heures du soir, selon que l'on est plus ou moins avancé dans l'automne, la troupe se partage en deux détachemens égaux, commandés chacun par un chef intelligent, lequel est lui-même subordonné à un commandant général, qui se place au centre.

L'un de ces détachemens se rassemble au drapeau de la droite, l'autre au drapeau de la gauche, et tous deux gardant un profond silence, s'étendent chacun de leur côté sur une ligne circulaire pour se rejoindre l'un à l'autre à environ une demi-lieue du front de la chasse, et former un seul cordon qui se resserre toujours davantage en se rapprochant des gluaux, et pousse toujours les alouettes en avant.

Vers le coucher du soleil, le milieu du cordon doit se trouver à deux ou trois cents pas du front : c'est alors que l'on *donne*, c'est-à-dire, que l'on marche avec circonspection, que l'on s'arrête, que l'on se met ventre à terre, que l'on se relève et qu'on se remet en mouvement à la voix du chef; si toutes ces manœuvres sont commandées à propos et bien exécutées, la plus grande partie des alouettes renfermées dans le cordon, et qui à

cette heure-là ne s'élèvent que de trois ou quatre pieds, se jettent dans les gluaux, les font tomber, sont entraînées par leur chûte, et se prennent à la main.

S'il y a encore du tems, on forme du côté opposé un second cordon de cinquante pas de profondeur, et l'on ramène les alouettes qui avoient échappé la première fois : cela s'appelle *revirer*.

Les curieux inutiles se tiennent aux drapeaux, mais un peu en arrière, afin d'éviter toute confusion.

On prend jusqu'à cent douzaines d'alouettes et plus dans une de ces chasses, et l'on regarde comme très-mauvaise celle où l'on n'en prend que vingt-cinq douzaines. On y prend aussi quelquefois des compagnies de perdrix et même des chouettes; mais on en est très-fâché, parce que ces événemens font *enlever* les alouettes, ainsi que le passage d'un lièvre qui traverse l'enceinte, et tout autre mouvement ou bruit extraordinaire.

Les oiseaux voraces détruisent aussi beaucoup d'alouettes pendant l'été, car elles sont leur proie la plus ordinaire, même des plus petits; et le coucou, qui ne fait point de nid, tâche quelquefois de s'approprier celui de l'alouette, et de substituer ses œufs à ceux

de la véritable mère (1); cependant, malgré cette immense destruction, l'espèce paroît toujours fort nombreuse (2), ce qui prouve sa grande fécondité, et ajoute un nouveau dégré de vraisemblance à ce qu'on a dit de ses trois pontes par an. Il est vrai que cet oiseau vit assez long-tems pour un si petit animal : huit à dix ans, selon Olina; douze ans, selon d'autres; vingt-deux, suivant le rapport d'une personne digne de foi, et jusqu'à vingt-quatre, si l'on en croit Rzaczinsky (3).

Les anciens ont prétendu que la chair de l'alouette bouillie, grillée, et même calcinée et réduite en cendres, étoit une sorte de spécifique contre la colique : il résulte au contraire de quelques observations modernes qu'elle la donne fort souvent, et M. Linnæus croit qu'elle est contraire aux personnes qui ont la gravelle. Ce qui paroît le mieux avéré,

(1) *Cuculus in nidis parit alienis et præcipuè in palumbium et curucæ, et alaudæ humi.* Arist. Hist. nat. animal. lib. 9, cap. 29.

(2) L'on a observé que le nombre des alouettes, soit sédentaires, soit de passage, a beaucoup diminué en Lorraine depuis trente à quarante ans. SONNINI.

(3) La durée ordinaire de la vie de l'alouette est de dix ans; l'on a remarqué que souvent elles devenoient aveugles sur la fin de leur existence. SONNINI.

c'est que la chair des alouettes ou mauviettes est une nourriture fort saine et fort agréable lorsqu'elles sont grasses, et que les picotemens d'estomac ou d'entrailles qu'on éprouve quelquefois après en avoir mangé, viennent de ce qu'on a avalé, par mégarde, quelques fragmens de leurs petits os, lesquels fragmens sont très-fins et très-aigus. Cet oiseau pèse plus ou moins, selon qu'il y a plus ou moins de graisse, de sept ou huit gros à dix ou douze.

Longueur totale, environ sept pouces; bec, six à sept lignes; ongle postérieur droit, six lignes; vol, douze à treize pouces; queue, deux pouces trois quarts, un peu fourchue, composée de douze pennes, dépasse les ailes de onze lignes.

VARIÉTÉS DE L'ALOUETTE.

I. L'ALOUETTE blanche (1) (2). MM. Brisson et Frisch ont eu raison de regarder cette alouette comme une variété de l'espèce précédente : c'est en effet une véritable alouette qui, suivant M. Frisch, nous vient du nord, comme le moineau et l'étourneau blancs, l'hirondelle et la fauvette blanches, etc., lesquels portent tous sur leur plumage l'empreinte de leur climat natal. M. Klein n'est point de cet avis, et il se fonde sur ce qu'à

(1) *Alauda alba sine cristâ*; en catalan, *llausetta blanca*, *calandrina*. Barrère, Specim. nov. class. 3, gen. 16, pag. 40.

Die weisse lerche, l'alouette blanche. (Frisch, pl. 11, n° 16, clas. 2, divis. 2.)

Alauda candida, alouette blanche. (Brisson, t. III, pag. 339.)

Variat candida. Muller, Zoolog. dan. p. 28, n° 229.

(2) *Alauda alba Brissoni*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 105, sp. 1, var. *b*. — Latham, Syst. ornithol. gen. 41, sp. 1, var. *b*. SONNINI.

Dantzick, qui est plus au nord que les pays où il paroît quelquefois des alouettes blanches, on n'en a pas vu une seule depuis un demi-siècle. S'il m'étoit permis de prononcer sur cette question, je dirois que l'avis de M. Frisch, qui fait venir toutes les alouettes blanches du nord, me semble trop exclusif, et que la raison que M. Klein fait valoir contre cet avis n'est rien moins que décisive : en effet, l'observation prouve et prouvera qu'il y a des alouettes blanches ailleurs que dans le nord ; mais il faut convenir aussi que les alouettes blanches qui se trouvent dans la partie du nord où est la Norvège, la Suède, le Danemarck, ont plus de facilité à se répandre de là dans la partie occidentale de l'Allemagne, laquelle n'est séparée de ces pays par aucune mer considérable, qu'à se rendre à l'embouchure de la Vistule, en traversant la mer Baltique. Quoi qu'il en soit, outre les alouettes blanches qui paroissent quelquefois aux environs de Berlin, suivant M. Frisch, on en a vu plusieurs fois aux environs de Hildesheim dans la basse Saxe (1).

(1) Voyez Collection académique étrangère, t. III, pag. 240.

La blancheur de leur plumage est rarement pure; dans l'individu observé par M. Brisson, elle étoit mêlée d'une teinte de jaune, mais le bec, les pieds et les ongles étoient tout à fait blancs. Dans le moment où j'écrivois ceci, on m'a apporté une alouette blanche, qui avoit été tirée sous les murailles de la petite ville que j'habite : elle avoit le sommet de la tête et quelques places sur le corps, de la couleur ordinaire; le reste de la partie supérieure, compris la queue et les ailes, étoit varié de brun et de blanc, la plupart des plumes et même des pennes étant bordées de cette dernière couleur; le dessous du corps étoit blanc moucheté de brun, sur-tout dans la partie antérieure et du côté droit; le bec inférieur étoit aussi plus blanc que le supérieur, et les pieds d'un blanc sale varié de brun. Cet individu m'a semblé faire la nuance entre l'alouette ordinaire et celle qui est tout à fait blanche.

J'ai vu depuis une autre alouette dont tout le plumage étoit parfaitement blanc, excepté sur la tête où paroissoient quelques vestiges d'un gris d'alouette à demi-effacé; on l'avoit trouvée dans les environs de Montbard : il n'y a pas d'apparence que ni l'une ni l'autre de

ces

ces alouettes vînt des côtes septentrionales de la mer Baltique (1).

II. (*) L'*alouette noire* (2) (3). Je regarde encore avec M. Brisson cette alouette comme une variété de l'alouette ordinaire, soit que ce changement de couleur soit un effet du chenevis, lorsqu'on le donne à ces oiseaux pour toute nourriture, soit qu'il ait une autre cause; l'individu que nous avons fait représenter avoit du roux brun à la naissance du dos, et les pieds d'un brun clair.

Albin, qui a vu et décrit d'après nature cette variété, nous la représente comme étant par-tout d'un brun sombre et rougeâtre tirant sur le noir; par-tout, dis-je, excepté derrière la tête où il y avoit du jaune rem-

(1) J'ai vu plusieurs fois des alouettes blanches parmi celles que l'on prenoit à la chasse aux gluaux, ci-devant décrite, et il n'est point de chasseur aux alouettes qui n'en ait vu de semblables. SONNINI.

(*) Voyez les planches enluminées, n° 650, fig. 1.

(2) *The black-lark*, alouette noire. (Albin, Hist. nat. des oiseaux, tom. III, pag. 21, n° 51.)

(3) *Alauda nigra*. Brisson, Ornith. clas. 3, ord. 10, gen. 39, sp. 15, var. B. — Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 105, sp. 1, var. *g*. — Latham, Syst. ornithol. gen. 41, sp. 1, var. *g*. SONNINI.

bruni, et sous le ventre où il y avoit quelques plumes bordées de blanc; les pieds, les doigts et les ongles étoient d'un jaune sale. Le sujet d'après lequel Albin fait sa description, avoit été pris au filet, dans un pré aux environs de Highgate, et il paroît qu'on n'y en trouve pas souvent de pareils.

M. Mauduyt m'a assuré avoir vu une alouette parfaitement noire, qui avoit été prise dans la plaine de Montrouge, près de Paris.

ADDITION

A L'ARTICLE

DES VARIÉTÉS DE L'ALOUETTE,

PAR SONNINI.

I. L'ALOUETTE *isabelle*. Cette variété se trouve dans les bandes de nos alouettes, mais beaucoup plus rarement que l'alouette blanche. Son plumage est d'un blanc teint de jaunâtre. Il est possible que cette teinte soit l'effet de l'âge ; car un habile observateur a remarqué que toutes les espèces d'alouettes présentent communément des variations de plumage quand elles vieillissent, et qu'avant de blanchir en entier, elles passent par la couleur isabelle : il en a vu un grand nombre qui étoient bigarrées d'isabelle sur leur plumage ordinaire, et d'autres d'isabelle et de blanc (1).

(1) Picot la Peyrouse, Tables méthodiq. des mammifères et des oiseaux, etc. pag. 25.

II. L'*alouette à longs pieds* (1). Suivant M. Pennant, cité par M. Latham, cette alouette se trouve en Russie, sur les confins de la Mongolie (2) : mais j'ai peine à me persuader que ce soit une simple variété de notre alouette ; ce n'est pas, du moins, une variété accidentelle, comme celles dont il vient d'être question, et une disparité dans la conformation et dans les habitudes me paroît suffisante pour constituer une race constante, ou même une espèce particulière. Les pieds de cet oiseau sont beaucoup plus longs que ceux de l'alouette ordinaire, et il chante lorsqu'il est posé à terre, tandis que le mâle de notre alouette ne répète son ramage ou son cri d'amour qu'en s'élevant dans l'air.

III. L'*alouette à bec croisé*. C'est une variété accidentelle dont personne n'a parlé, et que Girardin, savant professeur d'histoire naturelle, conserve dans son cabinet à

(1) *Alauda longipes*. Lin. System. natur. edit. 13, gen. 105, sp. 1, var. *d*. — Latham, Syst. ornith. gen. 41, sp. 1, var. *d*.

(2) General synopsis of birds, tom. IV, pag. 370, n° 1, var. C. Long-legged lark.

Épinal. Il a pris lui-même cet oiseau avec un filet à alouettes, que dans les Vosges on appelle *volet*, et que l'on tend dans les champs d'avoine nouvellement moissonnés, et voisins des terres à blé. Cette alouette a les mandibules du bec croisées, de sorte que chacune d'elles ayant une saillie en sens inverse d'environ trois lignes, elles ne peuvent se rencontrer par leurs pointes.

L'ALOUETTE NOIRE A DOS FAUVE (1).

Voyez les planches enluminées, n° 738, fig. 1.

Si cette alouette, qui a été rapportée de Buénos-Aires par M. Commerson, n'étoit pas beaucoup plus petite, et si elle n'étoit pas originaire d'un pays très-différent du nôtre, il seroit difficile de ne pas la regarder comme une variété dans l'espèce d'alouette, identique avec la variété précédente, tant la ressemblance du plumage est frappante! elle a la tête, le bec, les pieds,

(1) *Nota.* Cet article est de Guenau de Montbeillard.

Alauda ex nigricante fusca, cervice dorsoque ex rufo aurantiis, rectrice utrinque extimâ margine rufâ, tectricibus minoribus et mediis nigricantibus margine fulvis. .. alauda rufa. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 105, sp. 7.

Alauda fusco-nigricans. cervice, dorso scapularibusque rufo-aurantiis, alis caudâque obscuris. ... alauda fulva. Latham, Syst. orn. gen. 41, sp. 2.

SONNINI.

la gorge, le devant du cou, toute la partie inférieure du corps, et les couvertures supérieures de la queue, d'un brun noirâtre; les pennes des ailes et de la queue, d'une teinte un peu moins foncée; la plus extérieure de ces dernières, bordée de roux; le derrière du cou, le dos, les scapulaires, d'un fauve orangé, les petites et les moyennes couvertures des aîles noirâtres, bordées du même fauve.

Longueur totale, un peu moins de cinq pouces : le bec, six à sept lignes, ayant les bords de la pièce supérieure un peu échancrés vers la pointe; tarse, neuf lignes; doigt postérieur, deux lignes et demie; son ongle, quatre lignes, légèrement recourbé; queue, dix-huit lignes, un peu fourchue, composée de douze pennes, dépasse les ailes de sept à huit lignes. En y regardant de près, on reconnoît que ses dimensions relatives ne sont pas non plus les mêmes que dans la variété précédente.

LE CUJELIER (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 660, fig. 2; et pl. CXXXIII de ce volume.

JE connois cet oiseau assez différent de l'alouette commune, pour en faire une espèce

(1) *Tottovilla.* Olina, Uccelleria, pag. 27.

Alauda arborea. En anglais, *the wood-larck.* Willulghby, Ornith. pag. 149.

Ray, Synops. av. pag. 69.

Charleton, Exercit. class. graniv. cant. gen. 8, sp. 2, pag. 88.

Sibbalde, Atlas, scot. part. II, lib. 3, cap. 4.

Rzaczynski, Auct. hist. nat. polon. punct. 9, n° 111.

Albin, hist. nat. des oiseaux, tom. I, p. 36, n° 42.

Britisch zoology, pag. 94.

Alauda arborea, sylvestris, pratorum, novalium.... Klein, Ordo av. § 31, gen. 6, sp. 2. *Nota*, que cet auteur confond ici plusieurs espèces d'alouettes.

Alauda non cristata, fusca. Barrère, Specim. nov. class. 3, gen. 16, pag. 40.

Alauda rectricibus fuscis, primâ obliquè dimidiato-albâ, secundâ (aliàs secundâ, tertiâ, quartâque) maculâ cuneiformi albâ. Lin. Faun. succ. n° 192.

Alauda arborea, capite vittâ annulari albâ cincto. Lin. Syst. nat. edit. 13, pag. 287.

particulière. En effet, il en diffère par le volume et par la forme totale, ayant le corps plus court et plus ramassé, étant beaucoup moins gros, et ne pesant au plus qu'une once : il en diffère par son plumage, dont

---

En danois et en norvégien, *skow-larke*, *heede-larke*, *lyng-larke*. Muller, Zoolog. dan. prodr. n° 231.

Alauda lineolâ superciliorum albâ, *torque in collo pallido*, *caudâ brevissimâ*. En autriehien, *ludlerche*, *waldlerche*. Kramer, Elenchus austr. inf. pag. 362.

Alauda supernè fusco et rufo-flavicante varia, *infernè alba*; *collo inferiore et pectore albo-flavicantibus*, *maculis fuscis insignitis*; *uropygio griseo-olivaceo*; *tæniâ suprà oculos candidâ*; *rectrice extimâ exteriùs et apice albâ*.... *alauda arborea*, l'alouette de bois *ou* le eujelier. (Brisson, tom. III, pag. 340.)

On l'appelle en quelques cantons de la Bourgogne, *pirouot*. En Sologne, *cochelivier*, *cochelirieu*, *piénu*, *flûteux*, *alouette flûteuse*, *lutheux*, *turlut*, *turlutoir*, *musette*; ailleurs, *trelus*, *cotrèlus*. En Saintonge, *coutrioux*. A Nantes, *alouette calandre*, et par eorruption, *escarlande*. (Voyez Salerne, Hist. nat. des oiseaux, pag. 190.) Alouette de montagne, selon quelques-uns (*).

(2) *Nota*. Cet article est de Guenau de Montbeillard.

Alauda varia capite vittâ annulari albâ cincto... *alauda arborea*. Latham, Syst. ornith. gen. 41, sp. 3.

SONNINI.

(*) Dans le pays de Vaud, *rousselette*, suivant M. de Razoumowsky. SONNINI.

les couleurs sont plus foibles, et où, en général, il y a moins de blanc, et par une espèce de couronne blanchâtre plus marquée dans cet oiseau que dans l'alouette ordinaire: il en diffère par les pennes de l'aile, dont la première et la plus extérieure est plus courte que les autres d'un demi-pouce : il en diffère par ses habitudes naturelles, puisqu'il se perche sur les arbres, tandis que l'alouette commune ne se pose jamais qu'à terre ; à la vérité, il se perche sur les plus grosses branches sur lesquelles il peut se tenir sans être obligé de les embrasser avec ses doigts, ce qui ne seroit guère possible, vu la conformation de son doigt trop long, ou plutôt de son ongle postérieur et trop peu crochu pour saisir la branche : il en diffère en ce qu'il se plaît et niche dans les terres incultes qui avoisinent les taillis, ou à l'entrée des jeunes taillis, d'où lui est venu, sans doute, le nom d'*alouette de bois*, quoiqu'il ne s'enfonce jamais dans les bois ; au lieu que l'alouette ordinaire se tient dans les grandes plaines cultivées : il en diffère par son chant, qui ressemble beaucoup plus à celui du rossignol qu'à celui de l'alouette(1),

(1) Voyez Olina, Uccelleria, pag. 27, Albin, Hist. nat. des oiseaux, tom. I, pag. 36, etc.

et qu'il fait entendre non seulement le jour, mais encore la nuit, comme le rossignol, non seulement en volant, mais aussi étant perché sur une branche. M. Hébert a remarqué que les fifres des Cent-suisses de la garde imitent assez exactement le ramage du cujelier; d'où l'on peut conclure, ce me semble, que cet oiseau est commun dans les montagnes de Suisse (1), comme il l'est dans celles du Bugey. Il diffère de l'alouette par la fécondité; car, quoique les hommes fassent moins la guerre au cujelier, sans doute comme étant une proie trop petite, et quoiqu'il ponde quatre ou cinq œufs comme l'alouette ordinaire (2), l'espèce est cependant moins nombreuse (3). Il en diffère par le tems de la ponte, car nous avons vu que l'alouette commune ne faisoit pas sa première ponte avant le mois de mai, au lieu que les petits de celle-ci sont quelquefois en état de voler dès la mi-mars (4).

(1) J'apprends qu'il se trouve en effet dans les prairies les plus hautes de la Suisse.

(2) Les œufs ont des taches brunes sur un fond gris blanchâtre, à très-peu près comme les œufs de l'alouette commune. SONNINI.

(3) British zoology, pag. 94.

(4) Albin, tom. I, pag. 36.

Enfin il en diffère par la délicatesse du tempérament, puisque, selon la remarque du même Albin, il n'est pas possible, quelque soin que l'on prenne, d'élever les petits que l'on tire du nid; ce qui néanmoins doit se restreindre au climat de l'Angleterre et autres semblables ou plus froids, puisqu'Olina, qui vivoit dans un pays plus chaud, dit positivement qu'on prend dans le nid les petits de la *tottovilla*, qui est notre cujelier; que dans les commencemens, on les élève de même que les rossignols, dont ils ont le chant (1), et qu'ensuite on les nourrit de panis et de millet.

Dans tout le reste, le cujelier a beaucoup de rapport avec l'alouette ordinaire; comme elle, il s'élève très-haut en chantant, et se soutient en l'air; il vole par troupes pendant les froids; fait son nid à terre et le cache sous une motte de gazon; vit de huit à dix ans; se nourrit de scarabées, de chenilles, de graines; a la langue fourchue, le ventricule musculeux et charnu, point d'autre jabot qu'une dilatation assez médiocre

(1) Willulghby trouve que le chant du cujelier a du rapport avec celui du merle.

de la partie inférieure de l'œsophage, et les *cæcum* fort petits (1).

Olina a remarqué que les plumes du sommet de la tête sont d'un brun moins obscur dans la femelle que dans le mâle, et que celui-ci a l'ongle postérieur plus long; il auroit pu ajouter qu'il a la poitrine plus tachetée, et les grandes pennes des ailes bordées d'olivâtre, au lieu qu'elles sont bordées de gris dans la femelle : il dit encore qu'on prend le cujelier comme l'alouette, ce qui est vrai; et il prétend que cette espèce n'est guère connue que dans la campagne de Rome, ce qui est contredit avec raison par les naturalistes modernes mieux instruits : en effet il est plus que probable que le cujelier n'est point fixé à un seul pays; car on sait qu'il se trouve en Suède, selon M. Linnæus (2), et en Italie, suivant Olina; et, puisqu'il s'accommode de ces deux climats, qui sont

(1) Willulghby, à l'endroit cité.

(2) Selon M. Pennant (Arctic zoology, tom. II, pag. 395), le cujelier se trouve aussi en Russie et en Sibérie, et même jusqu'au Kamtschatka; suivant Ellis, cité par Latham (General synopsis of birds, tom. IV, pag. 372, n° 3, wood-lark), on le voit aussi à l'île de Madère. SONNINI.

fort différens, on peut croire qu'il est répandu dans les climats intermédiaires, et par conséquent dans la plus grande partie de l'Europe (1). Ces oiseaux sont assez gras en automne, et leur chair est alors un fort bon manger.

Albin prétend qu'on les chasse en trois saisons, savoir, pendant l'été, tems où se prennent les petits branchiers, qui gazouillent d'abord, mais pour peu de tems, parce que bientôt après ils entrent en mue.

Le mois de septembre est la seconde saison, et celle où ils volent en troupes, et rodent d'un pays à l'autre, parcourant les pâturages, et se perchant volontiers sur les arbres à portée des fours à chaux (2). C'est encore le tems où les jeunes oiseaux changent de plumes, et ne peuvent guère être distingués des plus vieux.

La troisième et la meilleure saison commence avec le mois de janvier (3), et s'étend

(1) *Habitat in Europâ, etc.* Syst. nat. n° 93.

(2) Kramer, à l'endroit cité.

(3) M. Hébert a tué de ces oiseaux pendant l'hyver en Brie, en Picardie et en Bourgogne : il a remarqué que, pendant cette saison, on les trouve par terre dans les plaines ; qu'ils sont assez communs dans le Bugey, et encore plus en Bourgogne. D'un autre côté,

jusqu'à la fin de février, tems auquel ces oiseaux se séparent deux à deux pour former des sociétés plus intimes. Les jeunes cujeliers pris alors, sont ordinairement les meilleurs pour le chant; ils gazouillent peu de jours après qu'on les a pris, et cela d'une manière plus distincte que ceux qui ont été pris en toute autre saison (1) (2).

Longueur totale, six pouces; bec, sept lignes; vol, neuf pouces (dix, selon M. Lottinger); queue, deux pouces un quart, un peu fourchue, composée de douze pennes, dépasse les ailes d'environ treize lignes.

M. Lottinger prétend qu'ils arrivent sur la fin de février, et qu'ils s'en vont au commencement d'octobre; mais tout cela se concilie, si parmi ces alouettes, comme parmi les communes, il y en a de voyageuses et d'autres résidentes.

(1) Voyez Albin, tom. I, pag. 56. Il recommande de les nourrir alors de cœur de mouton, de jaunes d'œufs, de pain, de chenevis, d'œufs de fourmis, de vers de farine, et de mettre dans leur eau deux ou trois tranches de réglisse et un peu de sucre candi, avec une pincée ou deux de safran, une fois la semaine; de les tenir dans un lieu sec où donne le soleil, et de mettre du sablon dans leur cage. Il paroît qu'Albin avoit observé cet oiseau par lui-même.

(2) L'on prend ordinairement les cujeliers aux collets et aux traîneaux. SONNINI.

LA FARLOUSE

OU

L'ALOUETTE DE PRÉS (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 574, fig. 2; et planche CXXXIV *de ce volume.*

BELON et Olina disent que c'est la plus petite de toutes les alouettes, mais c'est parce

(1) Farlouse, fallope, alouette de prés, petite alouette. (Belon, Hist. nat. des oiseaux, pag. 271.

Lodola di prato, calandrino. Olina, Uccellaria, pag. 27.

Alauda pratorum Bellonii. Aldrovande, tom. II, pag. 849. M. Brisson croit que la seconde *spipola* d'Aldrovande est la farlouse; cependant il me semble que les descriptions ont des différences assez considérables.

Jonston, Av. pag. 71.

The tit-lark, Sibbalde, Atl. scot. part. II, lib. 3, cap. 4, pag. 17.

Willulghby, pag. 150, § 4.

Ray, Synops. av. pag. 69.

Charleton, class. graniv. cant. pag. 88, gen. 8, sp. 3.

Britisch zoology, pag. 94, sp. 3.

qu'ils

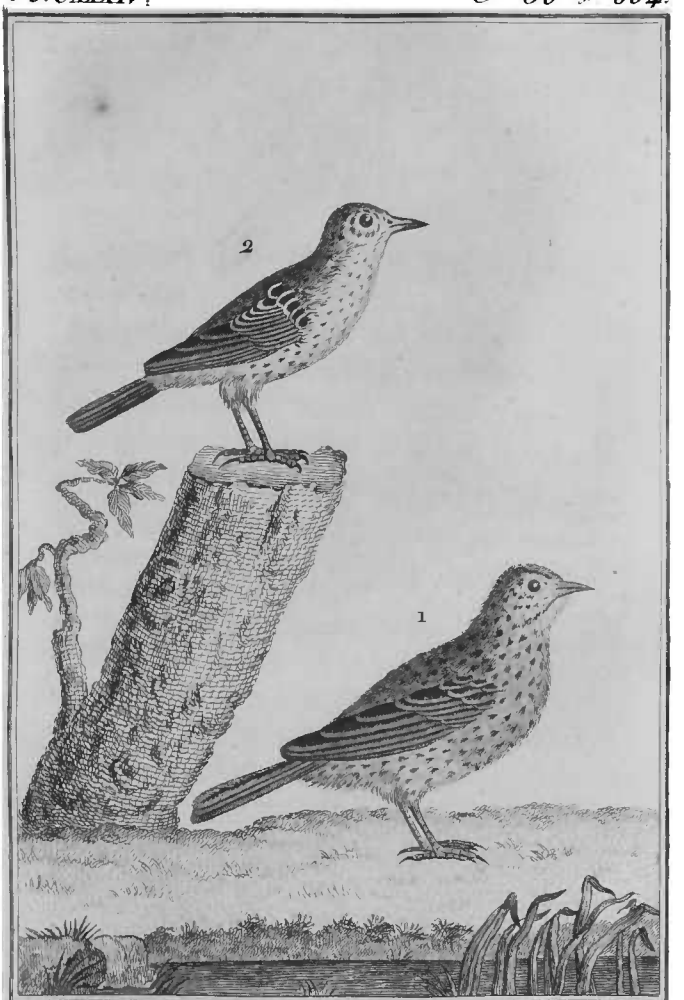

De Seve del. Hubert S.

1. LA FARLOUSE OU L'ALOUETTE *des prés*
2. L'ALOUETTE *pipi*.

qu'ils ne connoissoient pas l'alouette pipi, dont nous parlerons dans la suite. La farlouse pèse six à sept gros, et n'a pas neuf pouces de vol. La couleur dominante du dessus du

---

Alauda pratensis. En allemand, *die wiesen lerche.* Frisch, tom. I. class. 2, divis. 2, n° 16.

The tit-lark, alouette de prés. (Albin, tom. I, planche 43.

Alauda lineolâ superciliorum albâ, rectricibus duabus extimis introsùm albis. Lin. Faun. suec. n° 91, et Syst. nat. edit. 13, n° 105, sp. 2, pag. 287.

Muller, Zoolog. dan. prodr. pag. 28, n° 230.

Alauda pectore lutescente, punctis atris. En Autrichien, *breinvogl.* A Nuremberg, *krautvogl.* En Stirie, *schmelvogl.* Kramer, Elenchus austr. inf. pag. 362, sp. 4.

Petite alouette, alouette de bois ou de bruyères, alouette bâtarde, folle, percheuse. En Beauce, *alouette bretonne.* En Sologne, *tique*, *kique*, *akiki.* En Provence, *bedouide*; ailleurs, *alouette buissonnière.* (Salerne, Oiseaux, pag. 192.) *Alouette courte* à Genève, parce qu'elle a en effet la queue courte. En Provence, *pivoton*, suivant M. Guys.

Farlouse des bois ou des taillis, alouette des jardins, vulgairement *bec-figue*, selon M. Lottinger (*).

Alauda supernè nigricante et olivaceo varia, infernè sordidè albo-flavicans; *collo inferiore et pectore maculis longitudinalibus nigricantibus insignitis*; *uro-*

(*) Dans les Vosges Lorraines, *alouettine*, suivant Girardin.

corps est l'olivâtre varié de noir dans la partie antérieure, et l'olivâtre pur et sans mélange dans la partie postérieure; le dessous du corps est d'un blanc jaunâtre, avec des taches noires longitudinales sur la poitrine et les côtés; le fond des plumes est noir; les pennes des ailes presque noires, bordées d'olivâtre, celle de la queue de même, excepté la plus extérieure qui est bordée de blanc, et la suivante qui est terminée de cette même couleur (3).

---

pygio olivaceo; *tæniâ suprà oculos sordidè albo-flavicante*; *rectrice extimâ exteriùs et ultimâ mediatate albâ, proximè sequenti apice albo maculatâ.... alauda pratensis* l'alouette de prés *ou* la farlouse. (Brisson, tom. III, pag. 343.)

(2) *Nota.* Cet article est de Guenau de Montbeillard.

Alauda suprà ex virescente fusca, rectricibus extimis duabus extrorsùm albis, lineâ superciliorum albâ.. . alauda pratensis. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 105, sp. 2.

Alauda viridis fusca, rectricibus, duabus extrorsùm albis, lineâ superciliari albâ. alauda pratensis. Latham, Syst. ornith. gen. 1, sp. 5.

SONNINI.

(3) La pièce supérieure du bec est noirâtre, et l'inférieure couleur de chair; les pieds sont d'un jaune lavé, et les ongles bruns. SONNINI.

Cet oiseau a des espèces de sourcils blancs, que M. Linnæus a choisis pour caractériser l'espèce : en général, le mâle a plus de jaune que la femelle à la gorge, à la poitrine, aux jambes, et même sous les pieds, suivant Albin.

La farlouse part rapidement au moindre bruit, et se perche sur les arbres, quoique difficilement; elle niche à peu près comme le cujelier, pond le même nombre d'œufs, etc. (1); mais elle en diffère en ce qu'elle a la première penne des ailes presque égale aux suivantes, et le chant un peu moins varié, quoique fort agréable : les auteurs de la Zoologie britannique trouvent à ce chant de la ressemblance avec un ris moqueur, et Albin, avec le ramage du serin de Canarie; tous deux l'accusent d'être trop bref et trop coupé; mais Belon et Olina s'accordent à dire que ce petit oiseau est recherché pour son plaisant chanter, et j'avoue qu'ayant eu occasion de l'entendre, je le trouvai en effet très-flatteur, quoiqu'un peu triste, et approchant de celui du rossignol, quoique moins suivi. Il est à remarquer que l'individu que j'ai ouï chanter, étoit une femelle, puisqu'en

(1) Britisch zoology, pag. 93.

la disséquant je lui ai trouvé un ovaire : il y avoit dans cet ovaire trois œufs plus gros que les autres, lesquels sembloient annoncer une seconde ponte. Olina dit qu'on nourrit cet oiseau comme le rossignol, mais qu'il est fort difficile à élever ; et, comme il ne vit que trois ou quatre ans (1), cela explique pourquoi l'espèce est peu nombreuse, et pourquoi le mâle, lorsqu'il s'élève pour aller à la découverte d'une femelle, embrasse dans son vol un cercle beaucoup plus étendu que l'alouette ordinaire (2), et même que le cujelier. Albin prétend que cette alouette est de longue vie, peu sujette aux maladies, et qu'elle pond ordinairement cinq ou six œufs : si cela étoit, l'espèce devroit être beaucoup plus nombreuse qu'elle ne l'est en effet.

Suivant M. Guys, la farlouse se nourrit principalement de vermisseaux et d'insectes qu'elle cherche dans les terres nouvellement labourées ; Willulghby lui a trouvé en effet dans l'estomac, des scarabées et de petits vers : j'y ai trouvé moi-même des débris d'insectes, et de plus, de petites graines et de petits cailloux. Si l'on en croit Albin, elle a l'habitude,

(1) Olina, pag. 27.
(2) Frisch, planche XVI.

en mangeant, d'agiter sa queue de côté et d'autre.

Les farlouses nichent ordinairement dans les prés, et même dans les prés bas et marécageux (1); elles posent leur nid à terre (2), et le cachent très-bien: tandis que la femelle couve, le mâle se tient perché sur un arbre dans le voisinage, et s'élève de tems à autre, en chantant et battant des ailes (3).

M. Willulghby, qui paroît avoir observé cet oiseau de fort près, dit avec raison qu'il a l'iris noisette, le bout de la langue divisé en plusieurs filets, le ventricule médiocrement charnu, les *cæcum* un peu plus longs que l'alouette, et une vésicule du fiel. J'ai vérifié tout cela, et j'ajoute qu'il n'a point de jabot, et même que l'œsophage n'a presque point de renflement à l'endroit de sa jonction avec le ventricule, et que le ventricule ou gésier est gros à proportion du corps. J'ai gardé un de ces oiseaux pendant une année

(1) Britisch zoology, pag. 94.

(2) Belon, Nat. des oiseaux, pag. 272. — Britisch zoology, *ibidem*.

(3) La couleur des œufs de la farlouse est un brun rougeâtre, parsemé de petites taches d'une teinte plus foncée. SONNINI.

entière, en ne lui faisant donner que de petites graines pour toute nourriture.

La farlouse se trouve en Italie, en France, en Allemagne, en Angleterre et en Suède. Albin nous dit qu'elle paroît (sans doute dans le canton de l'Angleterre qu'il habite) au commencement d'avril, avec le rossignol, et qu'elle s'en va vers le mois de septembre; elle part quelquefois dès la fin d'août, suivant M. Lottinger, et semble avoir une longue route à faire (1); dans ce cas, elle pourroit être du nombre de ces alouettes qu'on voit passer à Malte dans le mois de novembre, en supposant qu'elle s'arrête en chemin dans les contrées où elle trouve une température qui lui convient. En automne, c'est-à-dire, au tems des vendanges, elle se tient autour des grandes routes (2). M. Guys remarque qu'elle aime beaucoup la compagnie de ses semblables, et qu'à défaut de cette société de

(1) Une seule fois M. Lottinger en a vu une en Lorraine au mois de février 1774; mais il a vu aussi ce même hyver d'autres oiseaux qui n'ont pas coutume de rester en Lorraine, tels que verdiers, bergeronnettes, lavandières, etc., ce que M. Lottinger attribue avec raison à la douce température de l'hyver de cette année 1774.

(2) Voyez Albin, à l'endroit cité.

prédilection, elle se mêle dans les troupes de pinsons et de linottes qu'elle rencontre sur son passage.

Au reste, en comparant ce que les auteurs ont dit de la farlouse, je vois des différences qui me feroient croire que cette espèce est sujette à beaucoup de variétés, ou qu'on l'a confondue quelquefois avec des espèces voisines, telles que le cujelier et l'alouette pipi (1).

Longueur totale, cinq pouces et demi;

(1) La disposition des taches du plumage est à peu près la même dans ces trois espèces, quoique les couleurs de ces taches soient différentes dans chacune, et les habitudes encore plus différentes, mais moins cependant que les opinions des divers auteurs sur les propriétés de la farlouse, et sur les détails de son histoire. Il ne faut que comparer Belon, Aldrovande, Brisson, Olina, Albin, etc., on verra que les couleurs du plumage, par lesquelles M. Brisson caractérise l'espèce, ne sont pas les mêmes que dans Aldrovande; celui-ci ne parle point du long doigt postérieur, mais il parle d'un certain mouvement de queue dont les auteurs, excepté Albin, ne disent rien. Ce dernier prétend que son *tit-lark* est vivace, et peu sujet aux maladies; Olina et Belon assurent au contraire que la farlouse s'élève difficilement, et Olina dit positivement qu'elle vit peu : ajoutez à cela les différentes opinions sur son chant.

bec, six lignes; bords de la pièce supérieure un peu échancrés vers la pointe; vol, environ neuf pouces; queue, deux pouces, un peu fourchue, composée de douze pennes, dépasse les ailes de huit lignes; l'ongle postérieur est moins long et plus arqué que dans les espèces précédentes.

VARIÉTÉ DE LA FARLOUSE.

La farlouse blanche (1) (2) ne diffère de la précédente que par son plumage, qui est presque universellement d'un blanc jaunâtre, mais plus jaune sur les ailes ; elle a le bec et les pieds bruns : telle étoit celle qu'Aldrovande a vue en Italie ; et quoique le jésuite Rzaczynski lui donne place parmi les oiseaux de Pologne, je doute qu'elle se trouve dans ce pays, ou du moins qu'il l'y ait vue, d'autant qu'il se sert des paroles mêmes d'Aldrovande, sans y rien ajouter.

(1) *Boarina*, *bovarina*, *spipola alba*. Aldrovande, Ornith. lib. 17, cap. 26.

Jonston, *Aves*, pag. 87.

Willulghby, Ornith. lib. 2, sect. 2, cap. 1, § 10.

Ray, Synops. pag. 81.

Stipola lutea, *boarina*. Rzaczynski, Auctuar. polon. pag. 420, n° 92.

Alauda pratensis candida, la farlouse blanche. (Brisson, tom. III, pag. 346.)

(2) *Alauda pratensis candida Brissoni*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 3, sp. 2, var. *b*. Sonnini.

ADDITION

A L'ARTICLE

DES VARIÉTÉS DE LA FARLOUSE,

PAR SONNINI.

GMELIN est le seul naturaliste qui fasse mention d'une variété de la farlouse à pieds noirs (1), tandis que la farlouse commune a les pieds jaunes ; il n'existe point d'autres différences entre ces deux oiseaux, du moins Gmelin n'en indique pas, et il se tait également sur le pays où l'on a rencontré cette farlouse aux pieds noirs.

(1) *Alauda pratensis pedibus atris.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 105, sp. 2, var. *g*.

OISEAU ÉTRANGER

QUI A RAPPORT A LA FARLOUSE.

LA FARLOUSANNE (1).

Je donne ce nom à une alouette de la Louisiane, que j'ai vue chez M. Mauduyt, et qui m'a paru avoir beaucoup de rapports avec la farlouse : elle a la gorge d'un gris jaunâtre ; le cou et la poitrine grivelés de brun sur ce même fond ; le reste du dessous du corps fauve ; le dessus de la tête et du corps mêlé de brun verdâtre et de noirâtre ; mais comme ce sont des couleurs sombres, elles tranchent peu l'une sur l'autre,

(1) *Alauda rectricibus penultimis apice albis, extimis albidâ parte fuscis, alterâ albis. alauda ludoviciana.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 105, sp. 14.

Alauda fusco-nigricans subtùs fulva, jugulo pectoreque flavescente griseis, pectore fusco maculato... alauda ludoviciana. Latham, Syst. ornithol. gen. 41, sp. 9. SONNINI.

et il résulte de leur mélange une teinte presque uniforme de brun obscur; les couvertures supérieures, d'un brun verdâtre sans mélange; les pennes de la queue brunes; la plus extérieure mi-partie de brun noirâtre et de blanc, le blanc en dehors, et la suivante terminée de blanc; les pennes et les couvertures supérieures des ailes d'un brun noirâtre, bordé d'un brun plus clair.

Longueur totale, près de sept pouces; bec, sept lignes; tarse, neuf lignes; doigt postérieur avec l'ongle, un peu moins de huit lignes; cet ongle un peu plus de quatre lignes, légèrement courbé; queue, deux pouces et demi, dépasse les ailes de seize lignes.

L'ALOUETTE PIPI (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 661, *fig.* 2; *et pl.* CXXXIV *de ce volume.*

C'EST la plus petite de nos alouettes de France; son nom allemand *pieplerche*, et

(1) *Alauda minor.* En anglais, *the pippit of small-lark*, la petite alouette. (Albin, tom. I, pag. 39, planche XLIV.)

Die piep-lerche, leimen-vogelein, alouette pipi. (Frisch, tom. I, class. 2, divis. 2, pl. 11, n° 16.)

Alauda trivialis, rectricibus fuscis; extimâ dimidiato albâ, secundâ apice cuneiformi albâ; lineâ alarum duplici albidâ. Lin. Syst. nat. edit. 13, p. 288, n° 105, sp. 5.

Muller, Zoolog. dan. n° 233. En danois, *hauge-hylde, pihe-lerke.*

The grasshoper lark, alouette sauterelle. (Britisch zoology, gen. 18, sp. 6, pag. 95.

Alauda supernè nigricante et olivaceo varia, infernè albo-flavicans; pectore et ventre maculis longitudinalibus nigricantibus insignitis; rectrice extimâ exteriùs et ultimâ medietate albâ, proximè sequenti albo maculatâ... alauda sepiaria, alouette de buisson. (Brisson, tom. III, pag. 347.)

En Lorraine, vulgairement *sinsignotte*, selon M. Lottinger; dans le Bugey, *bec-figue d'hyver.*

son nom anglais *pipit* sont évidemment dérivés de son cri (3), et ces sortes de dénominations sont toujours les meilleures, puisqu'elles représentent l'objet dénommé autant qu'il est possible ; aussi n'avons-nous pas hésité d'adopter ce nom de *pipi*. On compare le cri de cette alouette, du moins son cri d'hyver, à celui d'une sauterelle, mais il est un peu plus fort et plus perçant : l'oiseau le fait entendre soit en volant, soit en se perchant sur les branches les plus

---

M. Brisson croit que le *spipola* d'Aldrovande, tom. II, pag. 750, est son alouette de buisson, c'est-à-dire, notre alouette pipi ; mais les descriptions ne s'accordent pas : d'un autre côté, Aldrovande croit reconnoître dans ce *spipola* l'*anthos* d'Aristote (Hist. animal. lib. 8, cap. 3, et lib. 9, cap. 1), que nous avons rapporté au verdier. (Voyez tom. IV, pag. 171.)

(2) *Nota.* Cet article est de Gucnau de Montbeillard.

Alauda rectricibus fuscis, extimâ dimidiato-albâ, secundâ apice cuneiformi albâ, lineâ alarum duplici albidâ.... alauda trivialis. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 105, sp. 5.

Alauda nigricante et olivaceo varia, subtùs albo-flavicans maculis nigricantibus, rectrice extimâ dimidiato, secundâ apice albâ. ... alauda trivialis. Latham, Syst. ornith. gen. 41, sp. 6. SONNINI.

(3) Frisch, planche XVI.

élevées des buissons, car il se perche même sur les petites branches, quoiqu'il ait l'ongle de derrière fort long (moins long cependant et plus recourbé que dans l'alouette ordinaire); mais il sait fort bien se servir de ses ongles antérieurs pour saisir les petites branches et s'y tenir perché; il se tient aussi à terre, et court très-légèrement.

Au printems, lorsque le mâle pipi chante sur sa branche, c'est avec beaucoup d'action; il se redresse alors, il entrouvre le bec, il épanouit ses ailes, et tout annonce que c'est un chant d'amour : de tems en tems il s'élève assez haut, il plane quelques momens, et retombe presque à la même place, en continuant toujours de chanter, et de chanter fort agréablement; son ramage est simple, mais il est doux, harmonieux et nettement prononcé (1). Ce petit oiseau fait son nid dans les endroits solitaires, et le cache sous une motte de gazon; aussi ses petits sont-ils souvent la proie des couleuvres : sa ponte est de cinq œufs marqués de brun vers le gros bout. Il a la tête plutôt longue que ronde; le bec très-délicat et noirâtre; les bords de la pièce supérieure

(1) L'oiseau le fait entendre aussi pendant la nuit. SONNINI.

échancrés près de la pointe ; les narines à demi-recouvertes par une membrane convexe de même couleur que le bec, et cachées en partie sous de petites plumes qui reviennent en avant ; seize pennes à chaque aile ; le dessus du corps est d'un brun verdâtre varié, ou plutôt ondé de noirâtre; le dessous d'un blanc jaunâtre, moucheté irrégulièrement sur la poitrine et sur le cou; le fond des plumes cendré foncé; enfin deux raies blanchâtres sur les ailes, dont M. Linnæus a fait un des caractères de l'espèce (1).

Les alouettes pipi paroissent en Angleterre vers le milieu de septembre, et on en prend alors une grande quantité dans les environs de Londres(2); elles fréquentent les bruyères et les plaines, et voltigent plutôt qu'elles ne volent, car elles ne s'élèvent jamais beaucoup. Il en reste ordinairement quelques-unes pendant l'hyver sur les marais des environs de Sarbourg.

On peut juger, par la forme et la délicatesse du bec de l'alouette pipi, qu'elle se nourrit principalement d'insectes et de petites graines, et par sa petitesse, qu'elle ne

(1) Les pieds sont d'un jaune obscur, et les ongles noirâtres. SONNINI.

(2) Albin, à l'endroit cité.

vit

vit pas fort long-tems. Elle se trouve en Allemagne, en Angleterre et même en Suède, à ce que dit M. Linnæus dans son Système de la Nature, quoiqu'il n'en fasse aucune mention dans la Fauna Suecica, du moins la première édition (1). Cet oiseau est assez haut monté.

Longueur totale, environ cinq pouces et demi; bec, six à sept lignes; doigt postérieur, quatre lignes; son ongle, cinq; vol, huit pouces un tiers; queue, deux pouces, dépasse les ailes d'un pouce (2); tube intestinal, six pouces et demi; œsophage, deux pouces et demi, dilaté avant son insertion dans le gésier, qui est musculeux; deux très-petits *cœcum*: je n'ai point trouvé de vésicule du fiel; le gésier occupoit la partie gauche du bas-ventre; il étoit recouvert par le foie, et nullement par les intestins.

---

(1) Dans les autres éditions de la *Fauna suecica*, il fait mention de l'alouette pipi comme d'un oiseau de Suède; on l'y appelle *piplarka*. (Voyez l'édition de Retzius, pag 223.) SONNINI.

(2) Composée de dix pennes, suivant un bon observateur; mais je soupçonne qu'il y en avoit eu deux d'arrachées.

LA LOCUSTELLE (1) (2).

CETTE alouette est encore plus petite que la précédente, et elle est la plus petite de toutes celles de notre Europe. Les auteurs

(1) *The willow lark*, l'alouette des saules. (Britisch zoology, pag. 95.

Locustella avicula D. Johnson. Willulghby, Ornith. pag. 151.

Les descriptions de ces deux auteurs conviennent mieux à cette espèce qu'à la précédente; d'ailleurs ils ont écrit en Angleterre, et jusqu'ici la locustelle n'a point été observée ailleurs.

(2) *Nota.* Cet article est de Guenau de Montbeillard.

M. Latham n'a point rangé la locustelle parmi les oiseaux dont il a composé son genre d'alouette.

Sylvia fusco-viridis, maculis nigricantibus subtùs flavescens, pectore saturatiore, caudâ cuneatâ rectricibus apice mucronatis.. .. sylvia locustella. Lath. Syst. ornith. gen. 105, sp. 25.

Cependant le même ornithologue fait une mention particulière d'après Lewin, autre naturaliste anglais, d'une espèce d'alouette assez commune en Angleterre, et qui est évidemment la même que l'alouette pipi,

de la Zoologie britannique, à qui seuls nous devons la connoissance de cette espèce, lui ont donné le nom d'*alouette des saules*, parce qu'on la voit tous les ans revenir visiter certaines saussaies du territoire de Whiteford en Flintshire, où elle passe tout l'été. La locustelle ne diffère de l'alouette pipi, ni par son éperon, ni par ses allures, ni par son chant qui ressemble par conséquent à celui d'une cigale; et c'est par cette raison que je lui ai conservé le nom de locustelle que lui a donné Willulghby. Quant au plumage, elle a la tête et le dessus du corps d'un brun jaunâtre, avec des taches obscures; les pennes des ailes brunes, bordées de jaune sale; celles de la queue d'un brun foncé; des espèces de sourcils blanchâtres; et le dessous du corps d'un blanc teinté de jaune.

---

si elle n'est pas la locustelle; il lui a donné la dénomination d'*alouette obscure*.

Alauda olivaceo-fusca nigricante varia, subtùs flavicans, lateribus colli pectoreque maculis fuscescentibus, rectrice extimâ dimidiato, secundâ apice albo-cinerascente. .. alauda obscura. Latham, Syst. ornith. gen. 41, sp. 7. SONNINI.

LA SPIPOLETTE (1) (2).

J'ADOPTE ce nom que l'on donne à Florence à l'oiseau dont il s'agit ici. Il est un peu plus

(1) *Glareana.* En allemand, *gickerlin*, *guckerlin*, *grien voegelin.* Gesner, Av. Append. pag. 795.

Aldrovande, Ornith. tom. II, pag. 736.

Ray, Synops. pag. 81, sp. 8.

Willulghby, Ornith. pag. 154.

Alauda minor campestris D. Jessop. Ray, Synops. pag. 70.

Willulghby, pag. 150, § 4.

Spipoletta florentinis. A Venise, *tordino.* Ray, pag. 70, sp. 9.

Willulghby, pag. 152.

Alauda novalium, alouette des friches. En allemand, *brach - lerche*, *gereut - lerche*, *kraut - lerche.* Frisch, tom. I, class. 2, divis. 2, pl. 1, n° 15.

Stoparola (*à stipulis*); *acredula*, *glariana Gesneri*, *ololygon.* En silésien, *stoepling*, *stoppelvogel*, *spies-loerche*, *greinerlin.* Schwenckfeld, Av. Siles. p. 349.

Rzaczinsky, Auctuar. polon. pag. 421. En polonais, *zdzbto.*

Alauda gulâ pectoreque flavescente. Lin. Fauna suecica, n° 193.

Alauda rectricibus fuscis, inferiori medietate, ex-

gros que la farlouse, et se tient dans les friches et les bruyères; il a le doigt postérieur fort long, comme l'alouette, mais son corps est plus effilé, et il diffère encore de cette dernière par le mouvement de sa queue, semblable à celui de la lavandière et de la farlouse. Ces oiseaux se plaisent dans les bruyères, les friches, et sur-tout dans les éteules d'avoine, peu après la moisson; ils s'y rassemblent en troupes assez nombreuses.

Au printems, le mâle se perche pour rappeler ou découvrir sa femelle; quelquefois même il s'élève en l'air, en chantant de toutes

---

ceptis intermediis duabus, albis; gulâ pectoreque flavescente, pikerlin (lisez *gickerlin*). Lin. Syst. nat. edit. 13, pag. 288 (*).

Muller, Zoolog. dan. pag. 29, n° 232. En danois, *mark-lœrke.*

Alauda supernè griseo-fusca ad olivaceum inclinans, infernè sordidè albo flavicans; collo inferiore et pectore maculis longitudinalibus fuscis insignitis; tæniâ suprà oculos sordidè albo-flavicante; rectrice extimâ exteriùs et ultimâ medietate albâ, proximè sequenti apice albo maculatâ.... alauda campestris, l'alouette des champs. (Brisson, tom. III, pag. 349.)

(2) *Nota.* Cet article est de Guenau de Montbeillard. SONNINI.

(*) Latham, Syst. ornith. gen. 41, sp. 12. SONNINI.

ses forces, puis revient bien vîte se poser à terre, où est toujours le rendez-vous.

Lorsqu'on approche du nid, la mère se trahit bientôt par ses cris, en quoi son instinct paroît différer de celui des autres alouettes, qui, lorsqu'elles craignent quelque danger, se taisent et demeurent immobiles.

M. Willulghby a vu un nid de spipolette sur un genêt épineux, fort près de terre, composé de mousse en dehors, et en dedans de paille et de crin de cheval (1).

On est assez curieux d'élever les jeunes mâles, à cause de leur ramage, mais cela demande des précautions : il faut, au commencement, couvrir leur cage d'une étoffe verte, ne leur laisser que peu de jour, et leur prodiguer les œufs de fourmis. Lorsqu'ils sont accoutumés à manger et à boire dans leur prison, on peut diminuer par dégré la quantité des œufs de fourmis, y substituant insensiblement le chenevis écrasé, mêlé avec de la fleur de farine et des jaunes d'œufs.

On prend les spipolettes au filet traîné, comme nos alouettes, et encore avec des gluaux que l'on place sur les arbres où elles ont fixé leur domicile : elles vont de compa-

(1) Willulghby, Ornith. pag. 15.

gnie avec les pinsons; il paroît même qu'elles partent et qu'elles reviennent avec eux.

Les mâles diffèrent peu des femelles à l'extérieur ; mais une manière sûre de les reconnoître, c'est de leur présenter un autre mâle enfermé dans une cage ; ils se jetteront bientôt dessus comme sur un ennemi, ou plutôt comme sur un rival (1).

Willulghby dit que la spipolette diffère des autres alouettes par la couleur noire de son bec et de ses pieds (2) : il ajoute que le bec est grêle, droit et pointu, les coins de la bouche bordés de jaune ; qu'elle n'a pas, comme le cujelier, les premières pennes de l'aile plus courtes que les suivantes, et que le mâle a les ailes un peu plus noires que la femelle.

Cet oiseau se trouve en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Suède, etc. (3)(4).

M. Brisson regarde l'alouette des champs

(1) Voyez Frisch, planche xv.

(2) Ornith. pag. 153.

(3) Voyez Aldrovande et Willulghby, aux endroits cités. — Britisch zoology, pag. 94, et Fauna suecica, n° 193.

(4) Picot la Peyrouse dit que la spipolette se trouve pendant l'été sur les plus hauts sommets des Pyrénées. (Tables méthodiques, pag. 251.) M. Pallas vit beau-

de Jessop comme étant de la même espèce que la sienne, quoiqu'elles diffèrent entre elles par l'ongle postérieur qui est fort long dans la dernière, et beaucoup plus court dans l'alouette de Jessop (1); mais on sait que la longueur de cet ongle est sujette à varier suivant l'âge, le sexe, etc. Il y a une différence plus marquée entre l'alouette de champ de M. Brisson et celle de M. Linnæus, quoique ces deux naturalistes les regardent comme appartenant à la même espèce : l'individu décrit par M. Linnæus avoit toutes les pennes de la queue, à l'exception des deux intermédiaires, blanches depuis la base jusqu'au milieu de leur longueur; au lieu que celui de M. Brisson n'avoit de blanc qu'aux deux pennes les plus extérieures, sans parler de beaucoup d'autres différences de détail, qui suffisent avec les précédentes pour constituer une variété.

Les spipolettes vivent de petites graines et d'insectes ; leur chair, lorsqu'elle est grasse,

---

coup de spipolettes au mois d'août dans la petite Russie; ces oiseaux voloient par troupes. (Voyages en Russie et dans l'Asie septentrionale, tom. V, in-4°, de l'édition française, pag. 248.) SONNINI.

(1) Voyez l'Ornithologie de Willulghby, pag. 150.

est un très-bon manger. Elles ont la tête et tout le dessus du corps d'un gris brun teinté d'olivâtre ; les sourcils, la gorge et tout le dessous du corps d'un blanc jaunâtre, avec des taches brunes oblongues sur le cou et la poitrine ; les pennes et les couvertures des ailes brunes, bordées d'un brun plus clair ; les pennes de la queue noirâtres, excepté les deux intermédiaires, qui sont d'un gris brun, la plus extérieure qui est bordée de blanc, et la suivante qui est terminée de même ; enfin le bec noirâtre et les pieds bruns.

Longueur totale, six pouces et demi ; bec, six à sept lignes ; vol, onze pouces et plus ; queue, deux pouces et demi, un peu fourchue, composée de douze pennes, dépasse les ailes de quinze lignes.

LA GIROLE (1) (2).

M. Brisson soupçonne, avec grande apparence de raison, que l'individu observé par Aldrovande étoit un jeune oiseau dont la queue, extrêmement courte et composée de plumes très-étroites, n'étoit pas entièrement formée, et qui avoit encore la commissure

(1) *Giarola.* Aldrovande, Ornith. tom. II, p. 765.

Giarola Aldrovandi, calcare oblongo. Willulghby, pag. 152, § 9.

Ray. Synops. av. pag. 70, sp. 16.

Alauda supernè fusco-castanea; marginibus pennarum dilutioribus; infernè alba; tæniâ transversâ albicante occipitium cingente; rectrice extimâ albâ, proximè sequenti apice albâ... .. alauda italica, l'alouette d'Italie. (Brisson, tom. III, pag. 355.)

(2) *Nota.* Cet article est de Guenau de Montbeillard.

Alauda rectricibus mediis badiis penultimis apice albis, extimis duabus totis albis..... alauda italica. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 105, sp. 13.

Alauda fusco-castanea subtùs alba, capite vittâ annulari albicante, rectrice extimâ albâ, proximâ apice albâ. alauda italica. Latham, Syst. ornith. gen. 41, sp. 4. Sonnini.

du bec bordée de jaune; mais il y auroit eu, ce me semble, une seconde conséquence à tirer de là, c'est que c'étoit une simple variété d'âge, appartenante à une espèce connue, d'autant plus qu'Aldrovande, le seul auteur qui en ait parlé, n'a jamais vu que ce seul individu. Il étoit de la taille de notre alouette commune; il en avoit le principal attribut, c'est-à-dire, le long éperon à chaque pied; le plumage de la tête et de tout le dessus du corps étoit varié de brun marron, de brun plus clair, de blanchâtre et de roux vif: Aldrovande le compare à celui de la caille ou de la bécasse. Il avoit le dessous du corps blanc, le derrière de la tête ceint d'une espèce de couronne blanchâtre, les pennes des ailes brun marron, bordées d'une couleur plus claire; celles de la queue, du moins les quatre paires intermédiaires, de la même couleur; la paire suivante mi-partie de marron et de blanc, et la dernière paire toute blanche; la queue un peu fourchue, longue d'un pouce; le fond des plumes cendré, le bec rouge, à large ouverture; les coins de la bouche jaunes, les pieds couleur de chair, les ongles blanchâtres, l'ongle postérieur long de six lignes, presque droit et seulement un peu recourbé par le bout.

Cet oiseau avoit été tué aux environs de Boulogne, sur la fin du mois de mai. Je le présente ici seulement comme un problême à résoudre aux naturalites qui sont à portée de l'observer et de le rapporter à sa véritable espèce; car, encore une fois, je doute beaucoup que l'on en doive faire une espèce distincte et séparée. M. Ray lui trouve beaucoup de rapport avec le cujelier, et ne voit de différence que dans les couleurs des pennes de la queue; cependant il auroit dû y voir aussi une différence de grandeur, puisqu'il est aussi gros que l'alouette ordinaire, et par conséquent plus gros que le cujelier; différence à laquelle on doit avoir encore plus d'égard, si l'on suppose avec M. Brisson que l'oiseau d'Aldrovande étoit jeune.

De Seve del *Hubert S.*

1. LA CALANDRE OU GROSSE ALOUETTE
2. LA ROUSSELINE OU ALOUETTE *des marais*

LA CALANDRE

OU

GROSSE ALOUETTE (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 363; fig. 2, et planche CXXXV *de ce volume.*

OPPIEN, qui vivoit dans le second siècle de l'ère chrétienne, est le premier parmi les

(1) *Corydalus, galerita, alauda maxima.* En grec, *korydalos megalotatos; calandre.* Belon, Hist. nat. des oiseaux, cap. 24, pag. 270.

Calandra, alauda maxima; fortè gurgulus Alberti, kalandra Oppiani; chamœzelos, id est, calandrus silvatici. En grec moderne, *brakola.* En allemand, *kalander, galander.* En italien et espagnol, *chalandra, chalandria.* A Venise, *corydalos*, mot grec devenu vulgaire. (Gesner, Av. pag. 80.)

Aldrovande, Ornith. tom. II, pag. 846.

Calandra, lodola maggiore. Olina, Uccel. pag. 30.

Calandra. Willulghby, Ornith. pag. 151. Il ne connoissoit point cet oiseau qu'il confond avec l'ortolan de neige : Ray ne l'a pas même nommé.

The bunting. Charleton, Exercit. pag. 88, n° 4. Il avoit, comme on voit, adopté l'erreur de Willulghby.

anciens qui ait parlé de cet oiseau, en indiquant la meilleure façon de le prendre (3),

---

Klein, Ordo av. p. 72. Cet auteur, jugeant d'après la figure donnée par Olina, étoit persuadé que la calandre n'étoit autre chose qu'une alouette commune, à laquelle le dessinateur avoit fait un bec un peu trop épais.

Alauda non cristata, cinerea, pectore albo, maculoso. En catalan, *calandra, aneda.* Barrère, Specim. nov. sp. 5, pag. 40.

Alauda rectrice extimâ exteriùs totâ albâ, secundâ, tertiâque apice albis, fasciâ pectorali fuscâ. Calandra Lin. Syst. nat. edit. 13, sp. 9, pag. 288 (*).

The calandra, la calandre. Edwards, pl. CCLXVIII.

Alauda supernè fusco et griseo varia, infernè alba; collo inferiore et pectore nigro maculatis; remigibus minoribus apice albis; rectrice extimâ exteriùs et ultimâ medietate, albâ; duabus proximè sequentibus apice albis.... alauda major sive calandra, la grosse alouette ou la calandre. (Brisson, tom. III, p. 352.)

En Provence, *coulassade*, à cause de son collier.

Aux environs d'Orléans, alouette de bruyère; en grec moderne, *kalandra.* (Salerne, Oiseaux, p. 196.) Cet auteur nous apprend que la rue de la Calandre à Paris tire son nom d'une calandre qui y pendoit pour enseigne.

(2) *Nota.* Cet article est de Guenau de Montbeillard. SONNINI.

(3) Ixeutic. lib. 3.

(*) Latham, Syst. ornith. gen. 41, sp. 17. SONNINI.

et cette façon est précisément celle que propose Olina : elle consiste à tendre le filet à portée des eaux où la calandre a coutume d'aller boire.

Cet oiseau est plus grand que l'alouette ; il a aussi le bec plus court et plus fort, en sorte qu'il peut casser les graines ; de plus, l'espèce est moins nombreuse et moins répandue. A ces différences près, la calandre ressemble tout à fait à notre alouette, même plumage, à peu près même port, même conformation dans l'ensemble et dans les détails, mêmes mœurs et même voix, si ce n'est qu'elle est plus forte ; mais elle est aussi agréable (1) ; et cela est si bien reconnu, qu'en Italie on dit communément chanter comme une calandre, pour dire chanter bien (2). De même que l'alouette ordinaire, elle joint à ce talent naturel celui de contrefaire parfaitement le ramage de plusieurs oiseaux, tels que le chardonneret, la linotte, le serin, etc., et même le piaulement des petits poussins, le cri d'appel de la chatte (3), en un mot, tous les sons

(1) Belon, Nat. des oiseaux, pag. 270.

(2) Aldrovande, Ornith. tom. II, pag. 48.

(3) Olina, à l'endroit cité.

analogues à ses organes, et qui s'y sont imprimés lorsqu'ils étoient encore tendres.

Pour avoir des calandres qui chantent bien, il faut, selon Olina, prendre les jeunes dans le nid, et du moins avant leur première mue, préférant, autant qu'il est possible, celle de la couvée du mois d'août : on les nourrira d'abord avec de la pâtée composée en partie de cœur de mouton; on pourra leur donner ensuite des graines avec de la mie de pain, etc., ayant soin qu'elles aient toujours dans leur cage un plâtras pour s'aiguiser le bec, et un petit tas de sablon pour s'y égayer lorsqu'elles sont tourmentées par la vermine. Malgré toutes ces précautions, on n'en tirera pas beaucoup de plaisir la première année, car la calandre est un oiseau sauvage, c'est-à-dire, ami de la liberté, et qui ne se façonne pas tout de suite à l'esclavage; il faut même, dans les commencemens, ou lui lier les ailes, ou substituer au plafond de la cage une toile tendue (1); mais aussi, lorsqu'elle est civilisée et qu'elle a pris le pli de sa condition, elle chante sans cesse, sans cesse elle répète ou son ramage propre, ou celui des autres

(1) Olina, à l'endroit cité.

oiseaux,

oiseaux, et elle se plaît tellement à cet exercice, qu'elle en oublie quelquefois la nourriture (1).

On distingue le mâle en ce qu'il est plus gros, et qu'il a plus de noir autour du cou; la femelle n'a qu'un collier fort étroit (2): quelques individus, au lieu de collier, ont une grande plaque noire sur le haut de la poitrine: tel étoit l'individu que nous avons fait représenter. Cette espèce niche à terre comme l'alouette ordinaire, sous une motte de gazon bien fournie d'herbe, et elle pond quatre ou cinq œufs. Olina, qui nous apprend ces détails, ajoute que la calandre ne vit pas plus de quatre ou cinq ans, et par conséquent beaucoup moins que l'alouette. Belon conjecture qu'elle va par troupes comme cette

(1) Gesner, de Avibus, pag. 80.

(2) Voyez Edwards, planche CCLXVIII. Celui qui a donné une observation à M. Edwards, avoit une méthode de distinguer le mâle de la femelle parmi les petits oiseaux; c'étoit de les renverser sur le dos et de souffler sur l'estomac; lorsque c'est une femelle, les plumes se séparent de chaque côté, laissant l'estomac à nu; mais cette méthode n'est sûre que dans la saison où les oiseaux nichent. (Gesner, de Avibus, page 80.)

dernière espèce (1) : il ajoute qu'on ne la verroit point en France, si on ne l'y apportoit d'ailleurs ; mais cela signifie seulement qu'on n'en voit point au Mans ni dans les provinces voisines, car cette espèce est commune en Provence, où elle se nomme *coulassade*, à cause de son collier noir, et où l'on a coutume de l'élever à cause de son chant.

A l'égard de l'Allemagne, de la Pologne, de la Suède et des autres pays du nord, il ne paroît pas qu'elle y soit fréquente : on la trouve en Italie, vers les Pyrénées, en Sardaigne : enfin M. Russel a dit à M. Edwards qu'elle étoit commune aux environs d'Alep, et ce dernier nous a donné la figure coloriée d'une vraie calandre, qui venoit, disoit-on, de la Caroline (2) ; elle pouvoit y avoir été transportée, elle ou ses père et mère, non seulement par un coup de vent, mais encore par quelque vaisseau européen ; et comme c'est un pays chaud, il est très-probable que l'espèce peut y prospérer et s'y naturaliser.

(1) La conjecture de Belon n'est point fondée ; la calandre vole seule pour l'ordinaire. Cet oiseau devient fort gras en automne ; il est alors un manger délicat.

SONNINI.

(2) Glanures, part. II, pag. 123, pl. CCLXVIII.

M. Adanson regarde la calandre comme tenant le milieu entre l'alouette et la grive, ce qui ne doit s'entendre que du plumage et de la forme extérieure, car les habitudes de la grive et de la calandre sont fort différentes, entre autres dans la construction du nid.

Longueur totale, sept pouces et un quart; bec, neuf lignes; vol, treize pouces et demi; queue, deux pouces un tiers, composée de douze pennes, dont les deux paires les plus extérieures sont bordées de blanc, la troisième paire terminée de même, la paire intermédiaire gris brun, tout le reste noirâtre : ces pennes dépassent les ailes de quelques lignes : doigt postérieur, dix lignes.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA CALANDRE (1).

LA CRAVATE JAUNE

OU CALANDRE

DU CAP DE BONNE-ESPERANCE (2) (3).

Voyez les planches enluminées, n° 504, fig. 2.

JE n'ai point vu l'individu qui a servi de modèle à la figure 2 de la planche DIV, mais

(1) *Nota.* Ce chapitre des oiseaux étrangers, ayant rapport à la calandre, est de Guenau de Montbeillard.
SONNINI.

(2) *Alauda supernè fusco et griseo varia, infernè ex rufo ad aurantium inclinans; gutture aurantio, lineâ fuscâ circumdato; tæniâ suprà oculos flavo-aurantiâ; rectricibus quatuor utrimque extimis apice albis.... alauda capitis Bonæ Spei*, l'alouette du cap de Bonne-Espérance. (Brisson, tom. III, p. 364.)

M. le vicomte de Querhoënt, enseigne de vaisseau,

j'en ai vu plusieurs de la même espèce. En général, les mâles ont le dessus du corps brun, varié de gris; la gorge et le haut du cou d'un bel orangé, et cette espèce de cravate est bordée de noir dans toute sa circonférence; cette même couleur orangée se retrouve encore au dessus des yeux en forme de sourcils, sur les petites couvertures de l'aile, par petites taches, et sur le bord antérieur de cette même aile dont elle dessine le contour : ils ont la poitrine variée de brun, de gris et de jaunâtre; le ventre et les flancs d'un roux orangé; le dessus de la queue grisâtre; les pennes de la queue plus ou moins brunes, mais les quatre paires les plus extérieures bordées et terminées de blanc; les pennes des ailes brunes, aussi bordées, les grandes de jaune, et les moyennes de gris; enfin le bec et les pieds d'un gris brun plus ou moins foncé.

---

et M. Commerson ont tous deux observé cette alouette au cap de Bonne-Espérance en des tems différens.

(3) *Alauda rectricibus lateralibus apice albis, gulâ luteâ nigro-marginatâ, superciliis flavis. .. alauda capensis.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 105, sp. 8. — Latham, Syst. ornith. gen. 41, sp. 20. SONNINI.

Deux femelles que j'ai observées avoient la cravate non pas orangée, mais d'un roux clair, la poitrine grivelée de brun sur le même fond, qui devenoit plus foncé en s'éloignant de la partie antérieure; enfin le dessus du corps varié, parce que les plumes étoient bordées d'un gris plus clair.

Longueur totale, sept pouces et demi; bec, dix lignes; vol, onze pouces et demi; doigt postérieur, ongle compris, plus long que celui du milieu; queue, deux pouces et demi, un peu fourchue, composée de douze pennes, dépasse les ailes de quinze lignes. J'ai vu et mesuré un individu qui avoit un pouce de plus de longueur totale, et les autres parties à proportion.

LE HAUSSE-COL NOIR

OU

L'ALOUETTE DE VIRGINIE (1),

JE rapproche cette alouette américaine de la cravate jaune, à laquelle elle a beaucoup de rapport; mais elle en diffère cependant par le climat, par la grosseur et par quelques détails du plumage : elle passe quelquefois en Allemagne (2) dans les tems de neige,

(1) *Alauda rectricibus dimidio interiore albis, gulâ flavâ, fasciâ suboculari pectoralique nigrâ..... alauda alpestris.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 105, sp. 10. — Latham, Syst. ornith. gen. 41, sp. 21.

SONNINI.

(2) *The lark*, l'alouette. (Catesby, pl. XXXII.)

Alauda hiemalis, seu nivalis. En allemand, *die schnee-lerche.* Frisch, tom. I, clas. 2, div. 2, pl. 11, n° 16.

Alauda gutture flavo Virginiæ et Carolinæ. En allemand, *gelbartige-lerche.* Klein, Ord. av. pag. 164.

Alauda supernè subfusca, infernè albo-flavicans;

et c'est par cette raison que M. Frisch l'a appelée *alouette d'hyver ;* mais il ne faut pas la confondre avec le lulu, à qui, selon Gesner (1), on pourroit donner le même nom, puisqu'il paroît dans le tems où la terre est couverte de neige. M. Frisch nous dit qu'elle est peu connue Allemagne, et qu'on ne sait ni d'où elle vient, ni où elle va.

On en a pris aussi quelquefois aux environs de Dantzick, avec d'autres oiseaux, dans les mois d'avril et de décembre, et l'une d'elles a vécu plusieurs mois en cage. M. Klein présume qu'elles avoient été apportées par un coup de vent de l'Amérique septentrio-

---

gutture et collo inferiore luteis ; tæniâ utrimque longitudinali nigrâ infrà oculos ; tæniâ transversâ lunulatâ in summo pectore nigrâ ; remigibus rectricibusque subfuscis..... alauda virginiana, l'alouette de Virginie. (Brisson, tom. III, pag. 367.)

C'est vraisemblablement l'*alauda riparia minor torquatâ* de Barrère. (France équinoxiale, part. II, pag. 122 (*).

(1) De Avibus, pag. 795.

(*) Cet oiseau indiqué par Barrère est la petite alouette de mer, fort commune sur les côtes de Cayenne, et d'un genre fort éloigné du hausse-col noir, comme de toute autre espèce d'alouette de terre. SONNINI.

nale dans la Norvège ou dans les pays qui sont encore plus voisins du pole, d'où elles avoient pu facilement passer dans des climats plus doux (1).

Il paroît d'ailleurs que ce sont des oiseaux de passage ; car nous apprenons de Catesby qu'elles ne paroissent que l'hyver dans la Virginie et la Caroline, venant du nord de l'Amérique par grandes volées, et qu'au commencement du printems elles retournent sur leurs pas. Pendant leur séjour, elles fréquentent les dunes, et se nourrissent de l'avoine qui croît dans les sables (2).

Cette alouette est de la grosseur de la

(1) Elles mangent aussi les graines des fromens et de quelques autres plantes analogues ; on les entend rarement chanter ; elles se tiennent sur la terre comme nos alouettes, et leur chair est très-bonne à manger. SONNINI.

(2) Le hausse-col noir est de passage en Sibérie ; M. Pallas l'a vu arriver dans les landes de l'Iset dès la fin de février. En Russie, dans la partie inférieure du Volga, cet oiseau passe dès les premières gelées de novembre ; on l'y regarde comme le dernier des oiseaux de passage qui viennent des régions septentrionales, et il y reste tout l'hyver avec l'alouette pipi et la spipolette. (Voyages de M. Pallas en Russie et dans l'Asie septentrionale, tom. V de l'édition française, pag. 19 et 309.) SONNINI.

nôtre, et son chant est à peu près le même : elle a le dessus du corps brun, le bec noir, les yeux placés sur une bande jaune qui prend à la base du bec, la gorge et le reste du cou de la même couleur, et ce jaune est en partie terminé de chaque côté par une bande noire qui, partant des coins de la bouche, passe sous les yeux, et tombe jusqu'à la moitié du cou ; il est terminé au bas du cou par une espèce de collier ou hausse-col noir : la poitrine et tout le dessous du corps sont d'une couleur de paille foncée (1).

Longueur totale, six pouces et demi ; bec, sept lignes ; le doigt et l'ongle postérieurs encore plus longs que dans notre alouette ; queue, deux pouces et demi, un peu fourchue, composée de douze pennes, dépasse les ailes de dix à onze lignes.

---

(1) Le bec, les pieds et les ongles sont noirs.

La femelle diffère du mâle en ce que le sommet de sa tête, noirâtre dans le mâle, est tout à fait noir, et que son dos est gris, rayé d'une teinte plus foncée.

SONNINI.

L'ALOUETTE AUX JOUES BRUNES DE PENSILVANIE (1) (2).

Voici encore une alouette de passage, et qui est commune aux deux continens; car M. Barctram, qui l'a envoyée à M. Edwards,

(1) *The lark from Pensylvania.* Edw. pl. ccxcvii.

Alauda supernè obscurè fusca, infernè fulvo-rufescens, maculis fuscis varia; genis nigricantibus; tæniâ utrimque suprà oculos rufescente; rectrice extimâ albâ, proximè sequenti apice albâ. ... alauda pensylvanica, l'alouette de Pensilvanie. (Brisson, tom. VI, supplément, pag. 94.)

The red lark, alouette rougeâtre. (Britisch zoolog. pag. 94.)

(2) *Alauda fusca, areâ oculorum nigrâ, rectricibus duabus extimis albis..... alauda rubra.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 105, sp. 15.

Alauda obscurè fusca, subtùs fulvo-rufescens maculis fuscis varia, genis nigricantibus, superciliis pallidè rufis... alauda rubra. Latham, Syst. ornith. gen. 41, sp. 10. SONNINI.

lui a mandé qu'elle commençoit à se montrer en Pensilvanie dans le mois de mars, qu'elle prenoit sa route par le nord, et qu'on n'en voyoit plus à la fin de mai; et, d'un autre côté, M. Edwards assure l'avoir trouvée dans les environs de Londres.

Cet oiseau est de la grosseur de la spipolette : il a le bec mince, pointu et de couleur foncée; les yeux bruns, bordés d'une couleur plus claire, et situés dans une tache brune, de forme ovale, qui descend sur les joues, et qui est circonscrite par une zone en partie blanche, en partie d'un fauve vif. Tout le dessus du corps est d'un brun obscur, à l'exception des deux pennes extérieures de la queue, qui sont blanches; le cou, la poitrine et tout le dessous du corps sont d'un fauve rougeâtre, moucheté de brun : les pieds et les ongles sont d'un brun foncé comme le bec; l'ongle postérieur est fort long, mais cependant un peu moins que dans l'alouette commune. Enfin, une singularité de cette espèce, c'est que l'aile étant repliée et dans son repos, la troisième penne, en comptant depuis le corps, atteint l'extrémité des plus longues pennes; ce qui est, selon M. Edwards, le caractère constant des lavandières; et ce n'est pas le seul trait

de ressemblance qui se trouve entre ces deux espèces ; car nous avons déjà vu à la spipolette et à la farlouse un mouvement de queue semblable à celui des lavandières, auxquelles on a donné trop exclusivement, comme on voit, le nom de *hoche-queues*.

LA CALANDRE DE SIBÉRIE (1),

PAR SONNINI.

Elle a de grands rapports avec la calandre commune, si elle n'est pas de la même espèce, ainsi que M. Latham l'a pensé. Gmelin l'a regardée comme une espèce distincte (2), et l'on ne peut guère se défendre d'adopter son opinion, qui est aussi celle de M. Pallas, lorsque l'on considère que la calandre est un oiseau des pays méridionaux de l'Europe, au lieu que celle de cet article ne se trouve que dans les régions glacées du nord de l'Asie, où elle est commune, particulièrement dans les campagnes exposées au soleil, près des

(1) *Alauda remigibus secundariis albis, vertice, auribus, humerisque ferrugineis, rectrice extimâ exteriùs totâ albâ..... alauda sibirica.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 105, sp. 31.

Alauda flavo ferruginea subtùs albida, jugulo ferrugineo vario, remigibus secundariis maximâ parte albis. Latham, Syst. ornith. gen. 41, sp. 17, var. *b*.

(2) Voyez ci-dessus la nomenclature.

bords de l'Irtich, jusques près des montagnes et près de la Sarpa et de l'Achtouba. Cet oiseau se tient de préférence le long des chemins ; il vole séparément, et à une petite hauteur ; son chant n'est pas aussi agréable que celui de l'alouette commune, mais ses habitudes sont les mêmes ; il fait son nid dans l'herbe, et sa nourriture de sauterelles et de vermisseaux (1).

Le dessus et les côtés de la tête, le haut des ailes et les couvertures de la queue sont d'un jaune teinté de couleur de rouille ; le devant du cou est varié de cette dernière nuance ; le reste du plumage est semblable à celui de l'alouette commune ; l'on remarque seulement que le dessous du corps est blanchâtre ; que les pennes moyennes des ailes sont presqu'entièrement blanches, et paroissent beaucoup mieux lorsque l'aile est déployée ; que les grandes n'ont qu'une bordure blanche ; que le côté extérieur de la première penne de la queue est tout à fait blanc ; que la seconde n'en est que bordée ; que le bec est d'un gris livide, avec sa pointe brune ; qu'enfin les pieds sont gris.

(1) Pallas, Voyages en Russie et dans l'Asie septentrionale, tom. III, in-4°, de l'édition franç. pag. 108, et Append. pag. 462, n° 8. *Alauda calandra*.

LA CALANDRE DE MONGOLIE (1),

PAR SONNINI.

Cet oiseau est encore plus rapproché de l'espèce de la calandre d'Europe que la calandre de Sibérie dont il vient d'être question ; il est un peu plus grand que la première ; son bec est épais, et l'ongle postérieur, à peine plus long que le doigt, est droit, épais, et a trois faces. Une couleur rougeâtre, tirant sur celle de la rouille, couvre la tête et le cou ; sur le sommet de la tête la teinte est plus foncée ; une bande circulaire et blanche l'entoure, et une tache de la même couleur en marque le milieu ; une autre

(1) *Alauda vertice ferrugineo vittâ albâ annulari cincto, mediâ maculâ albâ..... alauda mongolica.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 105, sp. 30.

Alauda capite colloque ferrugineis, vittâ annulari verticis marginali maculâque medio albis, gulâ maculâ bifidâ..... alauda mongolica. Latham, Syst. ornithol. gen. 41, sp. 18.

tache

tache noire, divisée en deux pièces, se remarque sur la gorge; le plumage, du reste, ressemble à celui de la calandre.

M. Pallas a vu cette calandre dans les terrains salés de la Mongolie, entre l'Onon et l'Argoun; son ramage est agréable, et elle ne le fait entendre qu'étant posée à terre (1).

(1) Voyages de M. Pallas en Russie et dans l'Asie septentrionale, tom. IV, in-4°, de l'édition française, p. 309, et Append. p. 969, n° 19. *Alauda mongolica.*

LE KOGOU-AROURE (1),

PAR SONNINI.

Les naturels de la nouvelle Zélande appellent cette calandre *kogou-aroure*, et les anglais l'ont trouvée sur les côtes du détroit de la Reine Charlotte (2).

Toutes les plumes des parties supérieures sont noirâtres et bordées de cendré ; elles ont sur la tête une nuance plus foncée ; une petite bande blanche, qui commence à la base du bec, s'étend sur les côtés de la tête en passant au dessus des yeux, et une autre bande les traverse. Les parties infé-

(1) *Alauda superciliis albis, fasciâ oculari nigrâ, crisso cinerascente, pedibus ex rubescente cinereis.. alauda novæ Zelandiæ.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 105, sp. 29.

Alauda obscura pennis cinerascente marginatis, abdomine albo, superciliis albis, fasciâ oculari nigrâ.. alauda novæ Zelandiæ. Latham, Syst. ornith. gen. 41, sp. 19.

(2) Latham, General synopsis of birds, tom. IV, pag. 384, n° 17, et planche LI. New Zealand lark.

rieures sont blanches, avec une teinte cendrée sur le devant du cou et le bas du ventre; les pieds d'un jaune mêlé de brun, et les ongles noirs; le dessus du bec a cette dernière couleur; le reste est cendré.

L'on voit encore dans les mêmes contrées une autre calandre qui ne paroît être qu'une variété du kogou-aroure (1), et, suivant toute apparence, la femelle de l'espèce. Elle est un peu plus petite; son plumage est cendré sur les parties supérieures, et d'un cendré blanchâtre sur les inférieures; les pennes de ses ailes et de sa queue ont une bordure blanche à leur côté extérieur.

---

(1) Voyage du capitaine Portlok, pag. 37.

Alauda cinerea subtùs cinereo-alba, remigibus rectricibusque nigris margine exteriore albis. Latham, Syst. ornith. gen. 41, sp. 19, var. *b*.

LA ROUSSELINE

OU

L'ALOUETTE DE MARAIS (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 661, fig. 1; et pl. CXXXV de ce volume.

CETTE alouette, qui se trouve en Alsace, est d'une grosseur moyenne entre l'alouette commune et la farlouse; je l'appelle *rousse-*

(1) *An alauda pineti, coloris ravi, rubricosi de Rzaczynski.* En polonais, *skowronek borowy, lercha ledwuchna?* Dans le pays Messin, *grande sinsignotte d'eau.* Ailleurs, *alouette d'eau, grande farlouse des prés.*

(2) *Nota.* Cet article est de Guenau de Montbeillard.

Alauda rufa, subtùs ex rufo alba, genis et pectore lineis fuscis, caudâ atrâ margine rufâ.... alauda mosellana. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 105, sp. 16.

Alauda rufa fusco varia subtùs rufescens, pectore fusco maculato, fasciis tribus suboculariibus fuscis... alauda mosellana. Latham, Syst. ornithol. gen. 41, sp. 11. SONNINI.

line, parce que la couleur dominante de son plumage est un roux plus ou moins clair : elle a le dessus de la tête et du corps varié de cette couleur et de brun ; les côtés de la tête roussâtres, rayés de trois raies brunes presque parallèles, dont la plus haute passe sous l'œil ; la gorge d'un roux très-clair ; la poitrine d'un roux un peu plus foncé, et semé de petites taches brunes fort étroites ; le ventre et les couvertures inférieures de la queue d'un roux clair ; les pennes de la queue et des ailes noirâtres, bordées du même roux ; le bec et les pieds jaunâtres.

Cette alouette fait entendre son chant dès le matin, comme plusieurs autres espèces de ce genre, et son ramage est fort agréable, selon Rzaczynski. Son nom d'alouette de marais indique assez qu'elle se tient près des eaux ; on la voit souvent sur la grève ; quelquefois elle niche sur les bords de la Moselle, dans les environs de Metz, où elle paroît tous les ans en octobre, et où l'on en prend alors quelques-unes.

M. Mauduyt m'a parlé d'une alouette rousse, qui avoit les plumes du dessus du corps terminées de blanc, ainsi que les pennes latérales de la queue ; c'est probable-

ment une variété dans l'espèce de la rousseline.

Longueur totale, six pouces un quart; bec, huit lignes; tarse, un pouce; doigt postérieur, quatre lignes; son ongle, trois lignes et demie, un peu courbé; queue, deux pouces un quart, dépasse les ailes de dix-huit lignes.

De Seve del. Duhamel Sc.

1 LA CEINTURE DE PRÊTRE OU L'ALOUETTE *de Sibérie*
2. LA VARIOLE

LA CEINTURE DE PRÊTRE

OU

L'ALOUETTE DE SIBÉRIE (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 650, fig. 2; et pl. CXXXVI de ce volume.

DE tous les oiseaux à qui on a donné le nom d'alouette, c'est celui-ci qui a le plus

(1) Ne seroit-ce pas le *thusu tytlinger* dont parle M. Muller avec incertitude dans sa Zoologie danoise, pag. 29?

(2) *Nota.* Cet article est de Guenau de Montbeillard.

Alauda suprà ex rufo et griseo fusco varia, subtùs albida fronte, mento gulâque flavis, rectricibus nigris margine griseis, extimis margine griseis, extimis margine albis... alauda flava. Lin. Syst. nat. ed. 13, gen. 105, sp. 32.

Cet oiseau, suivant M. Latham, est une simple variété du hausse-col noir.

Alauda rufa griseo varia subtùs alba, vertice nigro maculato, fasciâ pectorali suboculari lorisque nigris. Latham, Syst. orn. gen. 41, sp. 21, var. *b.*

SONNINI.

beau plumage et le plus distingué : il a la gorge, le front et les côtés de la tête d'un joli jaune, relevé par une petite tache noire entre l'œil et le bec, laquelle se réunit à une autre tache plus grande, située immédiatement sous l'œil ; la poitrine décorée d'une large ceinture noire ; le reste du dessous du corps blanchâtre ; les flancs un peu jaunâtres, variés par des taches plus foncées ; le dessus de la tête et du corps varié de roussâtre et de gris brun ; les couvertures supérieures de la queue jaunâtres, les pennes noirâtres, bordées de gris, excepté les plus extérieures, qui le sont de blanc ; les pennes des ailes grises, bordées finement d'une couleur plus noire ; les couvertures supérieures du même gris, bordées de roussâtre ; le bec et les pieds gris de plomb.

Cet oiseau a été envoyé de Sibérie, où il n'est pas commun (1). Le voyageur Jean Wood parle de petits oiseaux semblables à l'alouette, vus dans la nouvelle Zemble (2) :

(1) Pendant l'hyver fort âpre de 1788 à 1789, l'on prit au mois de décembre, dans les environs de Metz, une alouette de Sibérie, que la rigueur des froids avoit amenée dans une contrée si éloignée de son pays natal. SONNINI.

(2) Voyez Histoire générale des Voyages, tom. XV, pag. 167.

on pourroit soupçonner que ces petits oiseaux sont de la même espèce que celui de cet article, puisque les uns et les autres se plaisent dans les climats septentrionaux : enfin je trouve, dans le catalogue des oiseaux de Russie, une *alauda tungustica*, ce qui semble indiquer une alouette huppée du pays des Tonguses, voisins de la Sibérie. Il faut attendre les observations pour mettre ces oiseaux à leur place.

Longueur totale, cinq pouces trois quarts; bec, six à sept lignes; doigt postérieur, quatre lignes et demie; son ongle, cinq lignes et demie; queue, deux pouces, composée de douze pennes, dépasse les ailes d'un pouce.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX ALOUETTES (1).

LA VARIOLE (2).

Voyez les pl. enlum. n° 738, fig 1 ; et pl. CXXXVI *de ce volume.*

C'EST M. Commerson qui nous a rapporté cette jolie petite alouette du pays qu'arrose la rivière de la Plata. Le nom de *variole* que nous lui avons donné, a rapport à l'émail très-varié et très-agréable de son plumage :

(1) *Nota.* Ce chapitre des oiseaux étrangers qui ont rapport aux alouettes, est en entier de Guenau de Montbeillard. SONNINI.

(2) *Alauda rectricibus fuscis, octo intermediis margine rufescentibus, extimis margine albis... alauda rufa.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 105, sp. 28.

Alauda nigricans rufo nebulosa, corpore subtùs gulâque albis, rectricibus duabus extimis albo marginatis... alauda rufa. Latham, Syst. ornith. gen. 41, sp. 22. SONNINI.

elle a en effet le dessus de la tête et du corps noirâtre, joliment varié de différentes teintes de roux ; le devant du cou émaillé de même ; la gorge et tout le dessous du corps blanchâtre ; les pennes de la queue brunes, bordées, les huit intermédiaires, de roux clair, et les deux paires extérieures, de blanc ; les grandes pennes des ailes grises, et les moyennes brunes, toutes bordées de roussâtre ; le bec brun, échancré près de la pointe ; les pieds jaunâtres.

Longueur totale, cinq pouces un quart ; bec, huit lignes ; tarse, sept ou huit lignes ; doigt postérieur, trois lignes ; son ongle, quatre lignes ; queue, vingt lignes, un peu fourchue, composée de douze pennes, dépasse les ailes d'un pouce.

LA CENDRILLE (1).

J'AI vu le dessin d'une alouette du cap de Bonne-Espérance, ayant la gorge et tout le dessous du corps blanc, le dessus de la tête roux, et cette espèce de calotte bordée de blanc depuis la base du bec jusqu'au delà des yeux; de chaque côté du cou, une tache rousse bordée de noir par en haut; la partie supérieure du cou et du corps, cendrée; les

(1) *Alauda cinerea, abdomine crissoque albis, remigibus rectricibusque fuscis : extimis extùs propè apicem albis... alauda cinerea.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 105, sp. 27.

Alauda cinerea, abdomine albo, remigibus rectricibusque fuscis, rectrice extimâ extùs apice albâ. alauda cinerea. Latham, Syst. ornithol. gen. 41, sp. 23.

M. Latham a vu un oiseau de cette espèce dans la collection de sir Lever, et il a remarqué que les ouvertures des narines sont petites et placées dans une sorte de sillon formé par une peau molle; les pieds sont noirs. (General synopsis of birds, tom. IV, pag. 388, n° 21. Cinereous larck.) SONNINI.

couvertures supérieures des ailes et leurs pennes moyennes, grises; les grandes, noires, ainsi que les pennes de la queue.

Longueur totale, cinq pouces; bec, huit lignes; ongle du doigt postérieur droit et pointu, égal à ce doigt; queue, dix-huit à vingt lignes, dépassant les ailes de neuf lignes.

Y auroit-t-il quelque rapport entre la cendrille et cette alouette cendrée que l'on voit en grand nombre, selon M. Shaw, aux environs de Biserte, qui est l'ancienne Utique? toutes deux sont d'Afrique, mais il y a loin des côtes de la Méditerranée au cap de Bonne-Espérance, et d'ailleurs l'alouette cendrée de Biserte n'est pas assez connue pour qu'on puisse la rapporter à sa véritable espèce: peut-être faudra-t-il la rapprocher de la grisette du Sénégal.

LE SIRLI

DU CAP DE BONNE-ESPERANCE (1)(2).

Voyez les planches enluminées, n° 7126.

Si cet oiseau semble s'éloigner du genre des alouettes par la courbure de son bec, il s'en rapproche beaucoup par la longueur de son éperon, c'est-à-dire, de son ongle postérieur.

Il a toute la partie supérieure variée de brun plus ou moins foncé, de roux plus ou moins clair, et de blanc; les couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, brunes,

(1) C'est une espèce nouvelle, qui a été envoyée au cabinet du roi par M. de Rosenevez, et qui ne ressemble que par le nom au shirlée de M. Edwards, pl. CCCXLII, lequel est un troupiale.

(2) *Alauda caudâ, remigibus et tectricibus alarum fuscis margine albis, corpore subtùs albo, maculis oblongis fuscis vario... alauda africana.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 105, sp. 26.

Alauda fusca rufo alboque varia, subtùs alba maculis fuscis, alis caudâque fuscis... alauda africana. Latham, Syst. ornithol. gen. 41, sp. 24. SONNINI.

bordées de blanchâtre, quelques-unes ayant une double bordure, l'une blanchâtre et l'autre roussâtre ; toute la partie inférieure du corps blanchâtre, semée de taches noirâtres ; le bec noir et les pieds bruns.

Longueur totale, huit pouces ; bec, un pouce ; tarse, treize lignes ; doigt postérieur, quatre lignes ; l'ongle de ce doigt, sept lignes, droit et pointu ; queue, environ deux pouces et demi, composée de douze pennes, dépasse les ailes de dix-huit lignes.

LE COCHEVIS

OU

GROSSE ALOUETTE HUPPÉE (1)(2).

Voyez les planches enluminées, n° 503, *fig.* 1; *et pl.* CXXXVII *de ce volume.*

CETTE alouette a été nommée *cochevis*, parce qu'on a regardé l'aigrette de plumes

(1) *Kophudalos lophon echouta*; *galerita*, *cristata*, *terrena*. Aristot. Hist. anim. lib. 9, cap. 25.

Galeritus (et non *galericus*, comme dit Gesner). (Varron, Ling. lat. lib. 4.)

Galerita, *gallico vocabulo alauda*. Pline, lib. 11, cap. 37.

Alauda cristata, *seu terrena*, *cassita*, *galerita*. En grec, *korydalis korydos*; cochevis. (Belon, Nature des oiseaux, pag. 267.)

Alauda cristata, *alauda pileata sylvatici*; *fortè gosturdus*, *guzardus*. A Damas, *canaberi*, *alcanabir*. Ailleurs, *kambrah*, *alcubigi*, *geceid*. En italien, *lodola capelluta*, *chapelina*, *covarella*, *ciperina*. En allemand, *lerch*, *heubellerch*, *waelglerch* (alouette des chemins). En anglais, *lark*. Gesner, Aves, pag. 79.

Alauda cristata. En italien, *capelluta*, *capellina*. Aldrov. Ornith. pag. 841.

dont

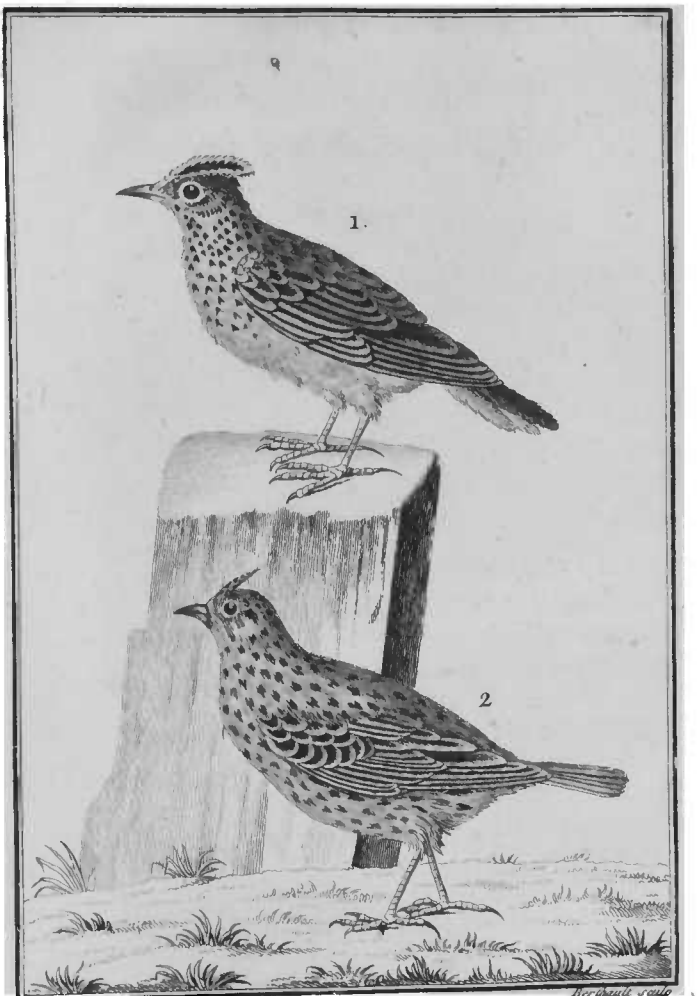

1. LE LULU OU LA PETITE ALOUETTE *Huppée*
2. LE COCHEVIS OU LA GROSSE ALOUETTE *Huppée*

dont sa tête est surmontée, comme une espèce de crête, et conséquemment comme un

---

Lodola capelluta. En latin, *galerita.* Olina, Uccel. fol. 13.

Alauda cristata major. Jonston, Av. pag. 70.

En anglais, *the crested lark.* En allemand, *kommanick.* Willulghby, Ornith. pag. 161, § 7.

The greater crested lark. Ray, Synops. pag. 69, sp. 4.

Sibbalde, Atlas Scot. partie II, lib. 3, cap. 4, pag. 17.

Alauda capellata, alauda viarum. En allemand, *kobellerch, kottlerch, luerle.....* Schwenckfeld, Av. Siles. pag. 192, sp. 2.

En polonais, *dzierlatka.* Rzaczynski, Auctuar. polon. p. 354, nº 5.

Alauda capitata, cristata, viarum. En allemand, *kobel-koth-wegeheubel-lerche.* Klein, Ordo avium, pag. 71, sp. 3.

Alauda sylvestris galerita. En allemand, *heidelerche, baum-lerche, holtz-lerche.* Frisch, tom. I, clas. 11, div. 2, pl. 1, nº 15.

Alauda galerita, cristata, cassita. En anglais, *the crested lark, cotswold lark.* En grec, *korydan.* Charleton, Aves, pag. 88.

The crested lark, alouette huppée. (Albin, t. III, nº 52.)

Alauda cristata rectricibus nigris, extimis duabus margine exteriori albis, capite cristato. Linnæus, Syst. nat. edit. 13, gen. 288, sp. 6.

trait de ressemblance avec le coq. Cette crête,

Muller, Zoologiæ Dan. prodromus, pag. 29. En danois, *top lærke*, *vei-lærke*.

Alauda cristâ dependente. En autrichien, *koth-lerche*, *schopf-lerche*. Kramer, Elench. austr. inf. pag. 362.

Cochevis, c'est-à-dire, visage de coq, selon Ménage, parce que le cochevis ressemble un peu au coq par sa crête. En Berry, *alouette crêtée*. En Sologne, *alouette duppée* (pour *alouette huppée*). En Beauce, *alouette cornue* ou *de chemin*; *galerite*, selon Cotgrave. Ailleurs, *alouette de Brie*, *d'arbres*, *de vigne*, *grosse alouette*. Dans le Périgord, *verdauge*. En Provence et dans l'Orléanais, *calandre*. Voyez Salerne, Hist. nat. des oiseaux, pag. 194.

Alauda cristata supernè grisea, paululùm ad rufescentem inclinans, pennis in medio obscurioribus infernè albo-rufescens; collo inferiore maculis saturatè fuscis insignito; tæniâ suprà oculos albo-rufescente, rectrice extimâ in utroque latere, proximè sequenti in latere exteriore fulvis... alauda cristata, l'alouette huppée ou le cochevis. (Brisson, Ornithol. tom. III, pag. 357.)

On a pu remarquer que le cochevis a plusieurs noms communs avec l'alouette ordinaire, et l'on n'en sera pas surpris si l'on se rappelle ce que j'ai dit, que le mâle de cette dernière espèce sait aussi se faire une huppe en relevant les plumes de sa tête.

(2) *Nota.* Cet article est de Guenau de Montbeillard.

Alauda rectricibus nigris; extimis duabus margine

ou plutôt cette huppe, est composée de quatre plumes de principale grandeur, suivant Belon; de quatre ou six, suivant Olina, et d'un plus grand nombre, selon d'autres qui le portent jusqu'à douze (1) (2). On ne s'accorde pas plus sur la situation et le jeu de ces plumes que sur leur nombre; elles sont toujours relevées, selon les uns (3), et selon d'autres, l'oiseau peut les élever ou les abaisser, les étendre ou les resserrer à son gré (4); soit que cette différence dépende du climat, comme l'insinue Turner, ou de la saison, ou du sexe, ou de quelqu'autre circonstance (5). C'est une preuve de plus ajoutée à mille autres,

---

exteriore albis, capite cristato, pedibus atris. .. *alauda cristata.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 105, sp. 6. — Latham, Syst. ornithol. gen. 41, sp. 25.

SONNINI.

(1) Willulghby, Ornith. pag. 151.

(2) Le nombre des plumes qui forment la huppe du cochevis n'est point le même sur la tête des oiseaux de cette espèce. Il varie ordinairement de sept à douze.

SONNINI.

(3) Turner, *apud Gesner*, de Avibus, pag. 79.

(4) Willulghby, pag. 151. Brisson, Ornit. tom. III, pag. 358.

(5) Il paroît que le cochevis a la faculté de relever à volonté les plumes de sa huppe en forme de capuchon.

SONNINI.

qu'il est difficile de se former une idée complette de l'espèce, d'après l'examen, même attentif, d'un petit nombre d'individus.

Le cochevis est un oiseau peu farouche, dit Belon, qui se réjouit à la vue de l'homme et se met à chanter lorsqu'il le voit approcher: il se tient dans les champs et les prairies sur les revers des fossés et sur la crête des sillons: on le voit fort souvent au bord des eaux et sur les grands chemins, où il cherche sa nourriture dans le crotin de cheval, sur-tout pendant l'hyver (1). M. Frisch dit qu'on le rencontre aussi à l'entrée des bois, perché sur un arbre (2), mais cela est rare, et il est encore plus rare qu'il s'enfonce dans les grandes forêts; il se pose quelquefois sur les toits, les murs de clôture, etc.

Cette alouette, sans être aussi commune que l'alouette ordinaire, est cependant répandue assez généralement dans l'Europe, si ce n'est dans la partie septentrionale. On en trouve en Italie, suivant Olina; en France, suivant Belon; en Allemagne, selon

(1) Il n'est pas rare de voir alors le cochevis se mêler avec des vols de moineaux sur les routes.

SONNINI.

(2) Frisch, à l'endroit cité.

Willulghby; en Pologne, selon Rzaczynski; en Écosse, selon Sibbalde : mais je doute qu'il y en ait en Suède, vu que M. Linnæus n'en a point fait mention dans sa *Fauna suecica* (1).

Le cochevis ne change pas de demeure pendant l'hyver (2); mais Belon ne devoit point pour cela soupçonner une faute dans le texte d'Aristote, car ce texte ne dit point que le cochevis quitte le pays; il dit seulement qu'il se cache pendant l'hyver (3), et c'est un fait qu'on en voit moins dans cette saison que pendant l'été.

Le chant des mâles est fort élevé, et cependant si agréable et si doux, qu'un malade le souffriroit dans sa chambre (4); pour en pouvoir jouir à toute heure, on les tient en cage; ils l'accompagnent ordinairement du trémoussement de leurs ailes : ils sont

(1) Retzius, dans son édition de la *Fauna suecica* de Linnæus, dit que le cochevis se trouve dans les campagnes de la Scanie, où on l'appelle *topplarka*; il vit aussi en Russie, suivant Gmelin, et je l'ai vu en Egypte. SONNINI.

(2) Belon, à l'endroit cité.

(3) *Pholei gar. kai korydos.* Hist. anim. lib. 8, cap. 16.

(4) Voyez le Traité du serin, pag. 43.

les premiers à annoncer chaque année le retour du printems, et chaque jour le lever de l'aurore, sur-tout quand le ciel est serein ; et même alors ils gazouillent quelquefois pendant la nuit (1), car c'est le beau tems qui est l'ame de leur chant et de leur gaîté ; au contraire, un tems pluvieux et sombre leur inspire la tristesse et les rend muets : ils continuent ordinairement de chanter jusqu'à la fin de septembre. Au reste, comme ces oiseaux s'accoutument difficilement à la captivité, et qu'ils vivent fort peu de tems en cage (2), il est à propos de leur donner, tous les ans, la volée sur la fin de juin, qui est le tems où ils cessent de chanter, sauf à en reprendre d'autres

(1) Frisch, à l'endroit cité.

(2) Albert prétend avoir observé que, lorsque ces oiseaux restent long-tems en cage, ils deviennent borgnes à la fin, et que cela arrive au bout de neuf années (*apud Gesner*, pag. 81). Mais Aldrovande remarque que ceux qu'on élève à Boulogne, vivent à peine neuf ans, et qu'ils ne deviennent ni aveugles ni borgnes avant de mourir (Ornith. tom. II, pag. 834). On voit, à travers cette contrariété d'avis, qu'il y a une manière de gouverner le cochevis en cage, pour le faire vivre plusieurs années, et peut-être pour lui conserver la vue, manière que M. Frisch ignoroit sans doute.

au printems suivant ; ou bien on peut encore conserver le ramage en perdant l'oiseau ; il ne faut pour cela que tenir quelque tems auprès d'eux une jeune alouette ordinaire ou un jeune serin, qui s'approprieront leur chant à force de l'entendre (1).

Outre la prérogative de mieux chanter, qui distingue le mâle de la femelle, il s'en distingue encore par un bec plus fort, une tête plus grosse, et parce qu'il a plus de noir sur la poitrine (2). Sa manière de chercher sa femelle et de la féconder est la même que celle du mâle de l'espèce ordinaire, excepté qu'il décrit dans son vol un plus grand cercle, par la raison que l'espèce est moins nombreuse.

La femelle fait son nid comme l'alouette commune, mais le plus souvent dans le voisinage des grands chemins ; elle pond quatre ou cinq œufs (3) qu'elle couve assez négligemment ; et l'on prétend qu'il ne faut en effet qu'une chaleur fort médiocre, jointe

(1) Frisch, à l'endroit cité.

(2) Olina, Uccelleria, pag. 13.

(3) Ces œufs ont une grande quantité de taches brunes noirâtres, sur un fond cendré clair.

à celle du soleil, pour les faire éclore (1); mais les petits ont-ils percé leur coque et commencent-ils à implorer son secours par leurs cris répétés, c'est alors qu'elle se montre véritablement leur mère, et qu'elle se charge de pourvoir à leurs besoins jusqu'à ce qu'ils soient en état de prendre leur volée.

M. Frisch dit qu'elle fait deux pontes par an, et qu'elle établit son nid, par préférence, sous les genévriers; mais cela doit s'entendre principalement du pays où l'observation a été faite.

La première éducation des petits réussit d'abord fort aisément; mais, dans la suite, elle devient toujours plus difficile, et il est rare, comme je l'ai dit d'après M. Frisch, qu'on puisse les conserver en cage une année entière, même en leur donnant la nourriture qui leur convient le mieux, c'est-à-dire, les œufs de fourmis, le cœur de bœuf ou de mouton haché menu, le chenevis écrasé, le millet : il faut avoir grande atten-

(1) Comme ces nids sont à terre, il peut se faire que quelque personne ignorante et crédule ait vu un crapaud auprès, et même sur les œufs, et de là la fable que le cochevis et quelques autres espèces d'alouettes laissent aux crapauds le soin de couver leurs œufs.

tion, en leur donnant à manger et en leur introduisant les petites boulettes dans le gosier, de ne pas leur renverser la langue, ce qui pourroit les faire périr.

L'automne est la bonne saison pour tendre des pièges à ces oiseaux; on les prend alors en grand nombre et en bonne chair, à l'entrée des bois. M. Frisch remarque qu'ils suivent l'appeau, ce que ne font pas les alouettes communes (1): voici d'autres différences; le cochevis ne vole point en troupes; son plumage est moins varié, et

(1) On prend les cochevis aux collets et aux traîneaux, comme les calandres. En Béarn on leur fait la chasse avec le filet à nappes, le même dont on se sert pour prendre les alouettes au miroir; et voici comme se fait cette chasse. On choisit un endroit où les cochevis passent le plus fréquemment, et l'on préfère un terrain couvert de fougère; on y laboure à petits sillons l'espace que doit envelopper le filet. Le chasseur, caché dans une loge de branchage, appelle le cochevis avec un petit sifflet de fer-blanc qui imite parfaitement leur chant; on pose en outre sur le terrain trois ou quatre cages dans chacune desquelles sont deux ou trois cochevis, indépendamment d'un autre de ces oiseaux vivant, attaché au milieu de l'emplacement du filet, à l'extrémité d'une petite baguette d'environ un pied et demi de haut: le chasseur fait voltiger ce malheureux captif en tirant de sa loge une ficelle qui répond

et a plus de blanc; il a le bec plus long, la queue et les ailes plus courtes (1); il s'élève moins en l'air; il est plus le jouet des vents, et reste moins de tems sans se poser : dans tout le reste les deux espèces sont semblables, même dans la durée de leur vie, je veux dire de leur vie sauvage et libre.

Il sembleroit, d'après ce que j'ai rapporté

à la baguette. Les cochevis, attirés d'abord par le sifflet, sont ensuite déterminés par le chant des oiseaux de leur espèce, et bientôt le filet se renverse sur eux. (Voyez la chasse au fusil, pag. 347.)

SONNINI.

(1) Voici, au vrai, la description du cochevis : chacune des plumes de la tête, du derrière du cou et du dessus du corps, est d'un gris foncé dans son milieu et d'un gris plus clair sur les bords; sur les côtés de la tête est une bande de gris roussâtre qui passe par les yeux; la gorge, le devant du cou et le dessous du corps sont d'un blanc obscur, légèrement teinté de roussâtre, et quelques taches brunes sont éparses sur le bas du devant du cou et sur les flancs; les ailes sont d'un gris brun; les deux pennes du milieu de la queue ont la même couleur mêlée d'une nuance de roussâtre, les autres sont d'un brun noirâtre; l'iris des yeux est cendré, le demi-bec supérieur brun, et l'inférieur blanchâtre; les pieds et les ongles sont d'un gris blanchâtre. SONNINI.

des mœurs de l'alouette huppée, qu'elle a le naturel plus indépendant, plus éloigné de la domesticité que les autres alouettes, puisque, malgré son inclination prétendue pour l'homme, elle ne connoît point d'équivalent à la liberté, et qu'elle ne peut vivre longtems dans la prison la plus douce et la plus commode; on diroit même qu'elle ne vit solitaire que pour ne point se soumettre aux assujettissemens inséparables de la vie sociale; cependant il est certain qu'elle a une singulière aptitude pour apprendre en peu de tems à chanter un air qu'on lui aura montré (1); qu'elle peut même en apprendre plusieurs, et les répéter sans les brouiller et sans les mêler avec son ramage, qu'elle semble oublier parfaitement (2).

L'individu observé par Willulghby avoit

(1) Il n'y a peut-être que le cochevis qui apprenne au bout d'un mois; il répète l'air qu'on lui a montré, même en dormant, et la tête sous l'aile; mais sa voix est très-foible. (Ædonologie, pag. 92, édit. de 1773.)

(2) Le cochevis peut apprendre plusieurs airs parfaitement, ce que le serin ne fait pas.. outre cela il ne retient rien de son chant naturel. ce qu'on ne peut ôter au serin. (Traité du serin de Canarie, pag. 43, édition de 1707.)

la langue large, un peu fourchue, les *cæcum* très-courts et le fiel d'un verd obscur et bleuâtre; ce que le Naturaliste attribue à quelque cause accidentelle.

Aldrovande donne la figure d'un cochevis fort âgé, dont le bec étoit blanc autour de sa base, le dos cendré, le dessous du corps blanchâtre, et la poitrine aussi, mais pointillée de brun; les ailes presque toutes blanches, et la queue noire (1). Il ne faut pas manquer l'occasion de reconnoître les effets de la vieillesse dans les animaux, surtout dans ceux qui nous sont utiles, et auxquels nous ne donnons guère le tems de vieillir. D'ailleurs cette espèce a bien d'autres ennemis que l'homme; les plus petits oiseaux carnassiers lui donnent la chasse, et Albert en a vu déchirer un par un corbeau (2); aussi la présence de l'oiseau de proie l'effraie au point de venir se mettre à la merci de l'oiseleur, qui lui semble moins à craindre, ou de rester immobile dans un sillon, jusqu'à se laisser prendre à la main.

Longueur totale, six pouces trois quarts;

(1) Aldrovande, Ornithol. tom. II, pag. 842.

(2) Gesner, de Avibus, pag. 81.

bec, huit à neuf lignes; doigt postérieur avec l'ongle, le plus long de tous, neuf à dix lignes; vol, dix à onze pouces; queue, deux pouces un quart, composée de douze pennes, dépasse les ailes d'environ treize lignes.

LE LULU

OU

PETITE ALOUETTE HUPPÉE (1) (2).

Voyez les pl. enlum. n° 503, fig. 2; et pl. CXXXVII *de ce volume.*

CETTE alouette, que je nomme *lulu* d'après son chant (3), ne diffère pas seulement du

(1) *Genus aliud galeritæ.* En allemand, *coper.* En suisse, *hobel-lerch, stein-lerch, baum-lerch.* En anglais, *wood-lerk.* Gesner, Avi. pag. 80.

Alauda cristata minor. En italien, *lodola campagnola...* Aldrovande, Ornith. tom. II, pag. 846.

Jonston, pag. 70.

Willulghby, Ornith. pag. 152, § 8.

Ray, Synopsis, pag. 69. En anglais, *the lesser crested lark.*

Britisch zoology, pag. 95.

Alauda arborea, fera, sylvatica; calandra, nonnii. En grec, *korydon agelatos anonymos.* En allemand, *heide-lerche, mittel-lercher.....* Schwenckfeld, Avi. Siles. pag. 193.

Rzaczynski, Auctuar. polon. pag. 354.

Alauda cristata, supernè subfusca, infernè albicans; cristâ longiori; remigibus rectricibusque subfuscis; pedibus subrubris.. alauda cristata minor,

cochevis par sa taille, qui est beaucoup plus petite; par la couleur de son plumage, qui est moins sombre; par celle de ses pieds, qui sont rougeâtres; par son chant ou plutôt par son cri désagréable, qu'elle ne fait jamais entendre qu'en volant, selon l'observation d'Aldrovande; enfin par l'habitude qu'elle a de contrefaire ridiculement les autres oiseaux (4), mais encore par le fond de l'instinct, car on la voit courir par troupes dans les champs (5); au lieu que le cochevis va seul, comme je l'ai

---

la petite alouette huppée. (Brisson, Ornith. tom. III, pag. 361.)

(2) *Nota.* Cet article est de Guenau de Montbeillard.

Alauda rectricibus nigris, extimis duabus margine exteriore albis, capite cristato, pedibus rubris... alauda nemorosa. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 105, sp. 21.

Alauda cristata, corpore suprà fusco subtùs albicante, remigibus rectricibusque fuscis, pedibus subrubris.. alauda cristata. Latham, Syst. ornithol. gen. 41, sp. 26. SONNINI.

(3) *Nostri vocem illius. .. esse aiunt tanquam* lu lu lu *sæpiùs repetitum.* Gesner, de Avi. pag. 80.

(4) *Colonienses aucupes coperam affirmant..... ineptè aliarum avium voces referre.* Gesner, de Avi. pag. 80.

(5) Aldrovande, Ornithol. pag. 847.

remarqué : elle en diffère même dans le trait principal de sa ressemblance avec lui, car les plumes qui composent sa huppe, sont plus longues à proportion (1).

On trouve le lulu en Italie, en Autriche, en Pologne, en Silésie (2), et même dans les contrées septentrionales de l'Angleterre, telles que la province d'Yorck (3); mais son nom ne paroît pas dans la liste des oiseaux qui habitent la Suède (4) (5).

Il se tient ordinairement dans des endroits

---

(1) Aldrovande, Ornith. pag. 847.

(2) Schwenckfeld et Rzaczynski le mettent au nombre des oiseaux de Silésie et de Pologne; mais l'un et l'autre n'ont fait que copier Aldrovande.

(3) Johnson dans l'Ornithologie de Willulghby, à l'endroit cité. — Bolton, dans la Zoologie britannique, pag. 95.

(4) Par exemple, dans la Fauna suecica.

(5) Le lulu se trouve aussi en Hollande, où on l'appelle *koppier*; les oiseleurs l'y prennent assez fréquemment en automne (Voyez Nozeman, Nederslanche, Vog. tom. I, n° 15). Mauduyt a prétendu mal à propos que c'est un oiseau inconnu en France (Encyclopédie méthodique, partie ornithologique, article du *lulu*). Je sais qu'il n'est point rare en Lorraine, et Picot la Peyrouse le compte au nombre des alouettes des Pyrénées. (Voyez les Tables méthodiques, etc. pag. 25.)

SONNINI.

fourrés,

fourrés, dans les bruyères et même dans les bois, d'où lui est venu le nom allemand *wald-lerche*; c'est-là qu'il fait son nid, et presque jamais dans les blés.

Lorsque le froid est rude, et sur-tout lorsque la terre est couverte de neige, il se réfugie sur les fumiers, et s'approche des granges pour y trouver à vivre: il fréquente aussi les grands chemins, et sans doute par la même raison.

Suivant Longolius, c'est un oiseau de passage, qui reste en Allemagne tout l'hyver, et qui s'en va autour de l'équinoxe (1).

Gesner fait mention d'une autre alouette huppée, dont il n'avoit vu que le portrait, et qui ne différoit de la précédente que par quelque variété du plumage, où l'on voyoit plus de blanc autour des yeux et du cou, et sous le ventre (2); mais ce pouvoit être un

(1) Voyez Aldrovande, à l'endroit cité.

(2) *Alauda cristata albicans.* En allemand, *wald-lerche.* Gesner, Avi. pag. 80. — Barrère, Specim. nov. pag. 40. En catalan, *cugullada.* Il est probable que cet oiseau est le même que l'*alauda cristata cinerea* du même auteur, et qui se nomme en catalan *coturliou.*

effet de la vieillesse, comme nous en avons vu un exemple à l'article du cochevis, ou de quelqu'autre cause particulière; et il n'y a certainement pas là de quoi établir une autre espèce, ni même une variété : aussi son nom allemand est-il tout à fait ressemblant à celui que les anglais donnent au cochevis.

Je dois remarquer que l'éperon ou l'ongle postérieur n'a pas, dans la figure de Gesner, la longueur qu'il a communément dans les alouettes.

Fin du cinquantième volume.

TABLE

De ce qui est contenu dans ce cinquantième volume.

L'AGAMI, planche CXXIX, page 5
—— *d'Afrique, par Sonnini*, 26
Les Tinamous, 28
Le Magoua, planche CXXIX, *première espèce*, 36
Le Tinamou cendré, seconde espèce, 40
—— *varié, troisième espèce*, 42
Le Souï, planche CXXX, *quatrième espèce*, 44
Addition et correction aux articles du Sénégali rayé, du Moineau bleu ou Moineau du Brésil, et du Ministre, par Sonnini, 47
Les Gobes-Mouches, Moucherolles et Tyrans, 50

Le Gobe-Mouche, planche CXXX, *première espèce*, 54

—— *noir à collier ou Gobe-Mouche de Lorraine, planche* CXXX, *seconde espèce*, 59

—— *de l'île de France, troisième espèce*, 70

—— *à bandeau blanc du Sénégal, quatrième espèce*, 72

—— *huppé du Sénégal, cinquième espèce*, 75

—— *à gorge brune du Sénégal, sixième espèce*, 79

Le petit Azur, Gobe-Mouche bleu des Philippines, septième espèce. 81

Le Barbichon de Cayenne, huitième espèce, 83

Le Gobe-Mouche brun de Cayenne, neuvième espèce, 86

—— *roux à poitrine orangée de Cayenne, dixième espèce*, 88

—— *citrin de la Louisiane, onzième espèce*, 90

Le Gobe-Mouche olivé de la Caroline et de la Jamaïque, douzième espèce, 92

—— *huppé de la Martinique, treizième espèce,* 95

—— *noirâtre de la Caroline, quatorzième espèce,* 97

Le Gillit ou Gobe-Mouche pie de Cayenne, quinzième espèce, 99

Le Gobe-Mouche brun de la Caroline, seizième espèce, 101

—— *olive de Cayenne, dix-septième espèce,* 103

—— *tacheté de Cayenne, dix-huitième espèce,* 105

Le petit Noir-Aurore, Gobe-Mouche d'Amérique, dix-neuvième espèce, 107

Le Rubin ou Gobe-Mouche rouge huppé de la rivière des Amazones, vingtième espèce, 110

Le Gobe-Mouche roux de Cayenne, vingt-unième espèce, 112

—— *à ventre jaune, vingt-deuxième espèce,* 115

Le roi des Gobe-Mouches, *planche* CXXXI, *vingt-troisième espèce*, 118
Les Gobe-Moucherons, *vingt-quatrième et vingt-cinquième espèces*, 120
Le Gobe-Mouche à front blanc, *par J. J. Virey*, 125
—— *à front jaune*, *par le même*, 127
—— *à front noir*, *par le même*, 129
—— *blanc-noir et le Pleschanka*, *par le même*, 131
—— *à queue blanche*, *par le même*, 134
—— *de Pondichéry*, *par le même*, 136
Le Vira-Ombé de Madagascar, *par le même*, 138
Le Gobe-Mouche Tectec de l'île de Bourbon, *par le même*, 140
—— *orangé et noir des Indes orientales*, *par le même*, 142
—— *noir des îles de la mer du Sud*, *par le même*, 144
—— *noir à créte de Ceilan et de Java*, *par le même*, 145
Le petit Goyavier de l'île de Manille, *par le même*, 147

Gobe-Mouche noir et jaune de Ceilan, par le même, 149
—— *verd luisant des Indes Orientales, par le même,* 151
—— *brillant de la Chine, par le même,* 152
—— *de la nouvelle Ecosse, par le même,* 153
—— *verdâtre de la Chine, par le même,* 154
—— *gris de la Chine, par le même,* 156
—— *à tête bleuâtre de l'île de Luçon, par le même,* 157
—— *à gorge jaune des îles Philippines, par le même,* 158
—— *Ferrugineux de la Caroline, par le même,* 159
—— *musicien, par le même,* 161
—— *du Kamschatka et des bords du Jeniseï, par le même,* 163
—— *fauve de Cayenne, par le même,* 165
—— *strié de l'Amérique septentrionale, par le même,* 167
—— *à ventre rouge de la mer du Sud, par le même,* 169

Gobe-Mouches bruns des îles Sandwich, par le méme, 171
—— *olivâtre de New-Yorck, par le méme*, 174
—— *jaunâtre de New-Yorck, par le méme*, 176
—— *gris-verd de New-Yorck, par le méme*, 177
—— *moineau de Tanna, par le méme*, 178
—— *bicolor, par le méme*, 179
—— *à longue queue de Java, par le méme*, 180
—— *blanc de Danemarck, par le méme*, 181
—— *de Cambaye, par le méme*, 182
Les Moucherolles, 183
Le Savana, planche CXXXI, *première espèce*, 185
Le Moucherolle huppé à tête couleur d'acier poli, seconde espèce, 188
—— *de Virginie, troisième espèce*, 194
—— *brun de la Martinique, quatrième espèce*, 196
—— *à queue fourchue du Mexique, cinquième espèce*, 198

Moucherolles des Philippines, sixième espèce, 200
—— *de Virginie à huppe verte, septième espèce,* 201
Le Schèt de Madagascar, huitième espèce, 204
Le Moucherolle à cou jaune, par J. J. Virey, 211
—— *noir de l'île de Luçon, par le même,* 213
—— *à sourcils noirs, par le même,* 214
—— *à queue en éventail, par le même,* 215
—— *des déserts de l'Afrique méridionale, par le même,* 217
—— *de la nouvelle Hollande et de la nouvelle Calédonie, par le même,* 218
—— *tacheté de la nouvelle Calédonie, par le même,* 220
—— *jaunes des îles de la mer du Sud, par le même,* 221
Les Tyrans, 223
Les Titiris ou Pipiris, planche CXXXII, *première et seconde espèces,* 225
Le Tyran de la Caroline, troisième espèce, 233

Le Bentaveo ou le Cuiriri, quatrième espèce, 236
Le Tyran de Cayenne, cinquième espèce, 239
Le Caudec, sixième espèce, 241
Le Tyran de la Louisiane, septième espèce, 243
Oiseaux qui ont rapport aux genres des Gobe-Mouches, Moucherolles et Tyrans, 245
Le Kinki-Manou de Madagascar, ibid
Le Preneur de Mouches rouge, 248
Le Drongo, planche CXXXII, 251
Le Piauhau, 254
L'Alouette, planche CXXXIII, 257
Variétés de l'Alouette, 286
Addition à l'article des variétés de l'Alouette, par Sonnini, 291
L'Alouette noire à dos fauve, 294
Le Cujelier, planche CXXXIII, 296
La Farlouse ou l'Alouette des près, planche CXXXIV, 304
Variété de la Farlouse, 313
Addition à l'article des variétés de la Farlouse, par Sonnini, 314

Oiseau étranger qui a rapport à la Farlouse, 315
La Farlousanne, ibid
L'Alouette Pipi, planche CXXXIV, 317
La Locustelle, 322
La Spipolette, 324
La Girole, 330
La Calandre ou grosse Alouette, pl. CXXXV, 333
Oiseaux étrangers qui ont rapport à la Calandre, 340
La Cravate jaune ou Calandre du cap de Bonne-Espérance, ibid
Le Hausse-Col noir ou l'Alouette de Virginie, 343
L'Alouette aux joues brunes de Pensilvanie, 347
La Calandre de Sibérie, par Sonnini, 350
—— *de Mongolie, par le même*, 352
Le Kogou-Aroure, par le même, 354
La Rousseline ou l'Alouette de marais, planche CXXXV, 356
La Ceinture de prêtre ou l'Alouette de Sibérie, planche CXXXVI, 359

Oiseaux étrangers qui ont rapport aux Alouettes, 362
La Variole, planche CXXXVI, ibid
La Cendrille, 364
Le Sirli du cap de Bonne-Espérance, 366
Le Cochevis ou grosse Alouette huppée, planche CXXXVII, 368
Le Lulu ou petite Alouette huppée, planche CXXXVII, 382

Fin de la Table.